dans ce numéro

- La stratégie de William Davis: un modèle pour M. Bourassa, un éditorial de Claude Lemelin (page 4)
- L'assistance juridique au Québec est en bonne voie, un commentaire de Laurent Laplante (page 4)
- Pakistan: les guérilleros du Bangla-Desh organisent la résistance, par Gérard Viratelle (page 8)

■ la météo

Généralement nuageux. Période de pluie ou de bruine. Max. 60.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral VOL. LXII - NO 246 Montréal mardi 26 octobre 1971 15 CENTS

L'Assemblée générale se prononce à 76 contre 35

Pékin est admis à l'ONU; Taiwan est expulsé

NATIONS UNIES (AP) – La Chine communiste a finalement acquis hier soir le droit de siéger aux Nations unies, 23 ans après la conquête du continent chinois.

L'Assemblée générale – où siégeaient 129 des 131 pays membres – a decidé d'expulser la Chine nationaliste (Taiwan) qui a toujours représenté la Chine à l'ONU et d'inviter la République populaire de Chine à prendre son siège.

Le vote a été de 76 à 35 avec 17 abstentions. Le Canada a voté pour l'entrée de la République populaire.

Peu de temps avant le vote final, alors qu'il était certain que Pékin serait admis, la délégation de Taiwan a quitté l'Assemblée générale et annoncé qu'elle n'y prendrait plus part.

M. Chow Shu-kai, premier ministre de la Chine nationaliste, a déclaré que l'Assemblée générale avait de toute évidence violé le charte de l'ONU et que "certaines délégations avaient été saisies de frénésie". Taiwan, a-t-il ajouté, continuera de travailler pour les idées contenues dans la charte.

L'ONU a accepté la Chine en son sein en adoptant une résolution de l'Albanie qui est soumise à l'Assemblée générale depuis 1963.

Le Canada a appuyé l'Albanie et s'est opposé à toutes les propositions des États-Unis qui visaient à donner un siège à Pékin à l'Assemblée ainsi qu'au conseil de sécurité tout en retenant un siège pour Taiwan à l'Assemblée générale.

Voici le texte de la résolution albanaise adoptée hier soir:

"L'assemblée générale,

Rappelant les principes de la charte des Nations Unies:

Considérant que le retablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine est indispensable à la sauvegarde de la charte des Nations Unies et à la cause que l'organisation doit servir conformément à la charte:

Reconnaissant que les représentants du gouvernement de la République populaire de Chine sont les seuls represen-

Voir page 2: Pékin-ONU

L'UN devient Unité-Québec

QUEBEC (par G.L.) – "Unité-Québec", tel est le nouveau nom que M. Gabriel Loubier vient de donner à l'Union nationale, après consultation auprès des députés et des principaux dirigeants du parti fondé par M. Maurice Duplessis en 1936.

A ce nom nouveau s'ajoute un nouveau symbole qui garde les couleurs du parti: le bleu et le rouge. Il représente un anneau rouge et un anneau bleu entrelacés.



Gabriel Loubier

Aux yeux du nouveau chef de l'Union nationale – ou plutôt de l'Unité-Québec – cette nouvelle image indique l'insistance qu'il met sur "la nécessité de regrouper les énergies dispersées qui, au Québec, forment des oppositions disparates plutôt qu'une opposition unifiée et positive".

Faisant à nouveau part de ses démarches en ce sens, M. Loubier a réitéré hier, en conférence de presse, qu'il avait eu des rencontres avec des membres "influents" des autres partis politiques.

Le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, ayant déclaré que son parti n'avait rien à voir avec M. Loubier, ce dernier a répliqué que lorsqu'il fait appel aux "forces vives et valables de l'opposition", il ne pense certes pas au député de Rouyn-Noranda!

M. Loubier veut répéter les "exploits" d'illustres prédécesseurs: M. Duplessis en 1935-36, M. Sauvé en 1959, M. Johnson en 1965-66. Dans l'esprit des gens, dit-il, l'UN n'est plus un parti de regroupement, d'où le besoin de "transformations radicales" pour retourner aux sources et réorganiser le parti de fond en comble.

Les militants "bleus" – au fait, on pourait maintenant les appeler les uquistes – sont-ils d'accord avec ces changements? M. Loubier dit que oui et que l'accord des députés et principaux militants a été presque unanime dimanche soir, au cours d'une réunion extraordinaire à cet égard.

M. Loubier espère que, de ces changements, sortira un nouveau consensus et un regroupement autour du vieux-nouveau parti.

Quant au congrès d'orientation, il aura lieu début mars, à Montréal.

Que sera ce nouveau parti? On ne le sait pas au juste.

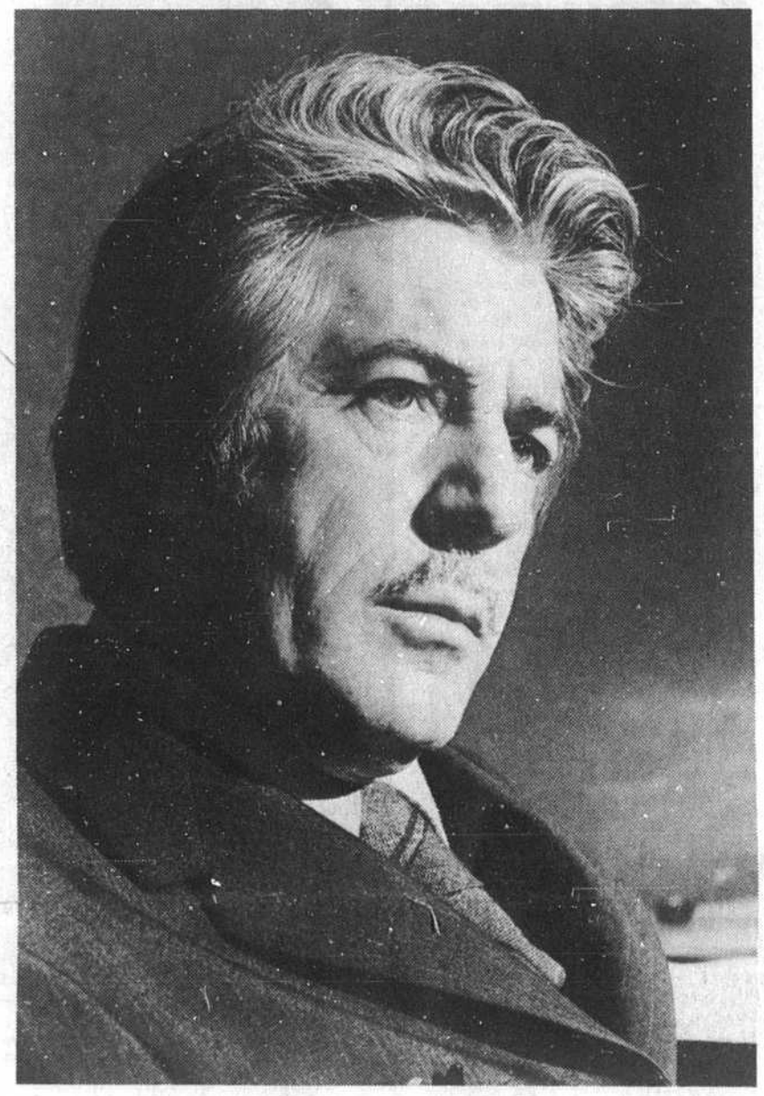
Chose certaine, il ne sera pas indépendantiste, ni socialiste. Quant à savoir ce qu'il sera, il faudra attendre le congrès de mars prochain, encore plus celui de 1973 où sera défini le programme électoral.

M. Loubier dit qu'il ne veut pas repartir à zéro, mais plutôt faire évoluer un parti qui a connu des heures de gloire. Il a commencé de mettre sur pied des secrétariats régionaux qui établiront une communication bilatérale: être à l'écoute et conseiller, recevoir des suggestions et informer. Ces secrétariats veulent être des points de contact ouverts à tous et en tout temps.

Sondage de Sonopresse

Le chef de l'U.Q. accorde peu de foi à un récent sondage de La Presse qui le plaçait au plus bas dans la cote de popularité des hommes politiques. On ne sait pas, dit-il, qui fait ces sondages, ni sur quels critères ou pour quels motifs. M. Loubier serait favorable à ce que la commission parlementaire de la liberté de presse étudie toute la question des sondages, de telle sorte qu'on en vienne à établir des normes. Il se demande si, à l'heure actuelle, La Presse ne sert pas des intérêts avoués ou inavoués, sous le couvert de données scientifiques,

Voir page 2: L'UN devient



Jean Marchand. (Photo Le Devoir par Claude Léger)

UdeM: les grévistes rejettent les offres

par Gérald LeBlanc

Réunis en assemblée générale, les employés de soutien de l'université de Montréal ont rejeté à près de 90% (492 à 57) les dernières offres patronales.

Les lignes de piquetage reprendront donc ce matin et la grève qui paralyse l'université depuis plus de trois semaines se continuera.

Forts de l'appuis des trois centrales syndicales (CSN, FTQ et CEQ), les employés de soutien, local 1244, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) étaient décidés dès le début de la réunion a rejeter les offres patronales.

Comme l'a dit l'un des délégués, "avec trois semaines de grève derrière le dos, on ne peut se permettre de régler pour des bagatelles".

Il n'est pas facile de dire ce qu'offrait la dernière proposition patronale et pourquoi on l'a refusé.

Dans une lettre adressée à chacun des employés de soutien, la direction affirme que l'échelle de salaire proposée représente des augmentations réelles moyennes allant de 6% à 14% selon les classes.

Les représentants syndicaux affirment

Voir page 2: L'U de M

Jean Marchand:

Pas de Québec prospère sans l'essor de Montréal

par Pierre-L. O'Neill

On ne peut espérer la prospérité pour le Québec si on ne prend pas d'abord les mesures pour relever l'économie de Montréal, a déclaré hier le ministre fédéral de l'expansion économique régionale M. Jean Marchand.

Parlant devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal puis convoquant une conférence de presse, c'est le message que M. Marchand a voulu transmettre aux industriels qu'il invite à se prévaloir des avantages du programme fédéral qui fait de Montréal une "zone désignée" depuis le 1er janvier 1971.

"Il faut atteindre le maximum des possibilités, a-t-il dit. Il faut que le coup se donne à ce moment-ci et on ne veut pas le rater."

"J'ai voulu lancer l'alerte", ajoutait-il, soulignant qu'au cours de l'hiver prochain à Montréal, le nombre de chômeurs pourrait rejoindre celui des provinces maritimes.

Le programme fédéral pour la region désignée de Montréal prendra fin le 30 juin 1972 et M. Marchand croit qu'il faille absolument d'ici là, redonner à Montréal son rôle de premier plan "avant qu'elle ne doive à nouveau marcher sur sa propre vapeur".

Se référant au rapport "Higgins-Martin-Raynauld", le ministre a fait observer que depuis 1951 à Montréal, la création nette d'emplois n'a été que de 2,000 par année en moyenne. "C'est pourquoi, a-t-il expliqué il faut encore reprendre le temps perdu et faire de Montréal le pôle de croissance économique."

Tout en affirmant que les neuf premiers mois d'application du programme du ministère ont donné des résultats satisfaisants, M. Marchand ajoutait: "Si Montréal ne peut pas maintenir un rythme de croissance raisonnable, on va donner des coups d'épée dans l'eau."

Au cours de sa conférence de presse, le ministre de l'expansion économique régionale s'est montré agressif à l'égard de ceux qui critiquent la politique gouvernementale de subventions. Il a fustigé les observateurs, les éditorialistes et les journalistes "mal informés" qui tendent à faire croire que ce programme coûte trop cher pour ce qu'il rapporte. "J'ai la conviction que nous avons stimulé les investissements au moment opportun."

Bien prêt à reconnaître qu'il a pu se glisser quelques erreurs de parcours, M. Marchand se dit convaincu qu'il n'y a pas eu d'abus et que, de façon générale, le programme a été bien administré.

Aux autres qui crient à la centralisation, prétendant que le ministère ainsi structuré ne peut être aussi efficace, Jean Marchand répond qu'il n'y a rien de plus faux et qu'il ne faut pas connaître beaucoup le développement régional pour penser ainsi. "C'est un ministère très décentralisé." Il a notamment fait valoir que seulement 600 des 2,000 fonctionnaires du ministère oeuvrent à Ottawa, les autres étant répartis à travers le reste du pays. "Il nous faut un personnel important à Ottawa pour assurer la coordination", a-t-il expliqué. Et il souligne que les grandes régions du pays sont dotées de directeurs de services.

Enfin, tout en comprenant que certains analystes s'étonnent que des industries procèdent à des mises à pied même après avoir bénéficié de subventions, M. Marchand n'y voit rien d'anormal ou de scandaleux. Il estime déjà appréciable que le programme de subventions réussisse à maintenir la main-d'oeuvre en place et empêche la situation de se détériorer davantage.

Selon le ministre de l'expansion économique régionale, 855 entreprises ont accepté les offres de subventions du fédéral et 37,524 nouveaux emplois seront ainsi créés à travers le Canada Ces projets ont nécessité des investissements de l'ordre de $758 millions dans la construction d'usines de transforma-

Voir page 2: Jean Marchand

Kossyguine ouvre la voie à des accords avec le Canada

TORONTO (CP) – M. Alexis Kossyguine, premier ministre d'Union soviétique, a souhaité hier soir la conclusion d'accords économiques à long terme entre son pays et le Canada.

"Il y a toujours des possibilités de développer sur une base solide nos relations économiques", a dit M. Kossyguine qui s'adressait à l'Association des manufacturiers canadiens.

Il s'agissait du discours le plus important prononcé par le premier ministre d'URSS pendant les huit jours qu'a duré son voyage au Canada. M. Kossyguine s'envole aujourd'hui vers Cuba.

Pendant qu'il était reçu à dîner, une trentaine de policiers à cheval ont chargé à quatre reprises un groupe de manifestants en face du Centre scientifique de l'Ontario.

Voir page 2: Kossyguine

La campagne à T.-N. en deux mots:

"Joey Smallwood"

de notre envoyé spécial, François Barbeau

SAINT-JEAN, Terre-Neuve – Toute la campagne électorale en cours actuellement à Terre-Neuve se résume en deux mots: Joey Smallwood. Les libéraux se sont fixé comme objectif de le faire réélire pour un septième mandat. Les progressistes - conservateurs veulent le battre à tout prix. Les néo-démocrates, eux, seraient satisfaits de faire élire un seul candidat.

Depuis leur entrée dans la Confédération en 1949, les Terre-Neuviens n'ont jamais connu d'autre premier ministre que Smallwood et d'autre pouvoir politique provincial que celui des libéraux.

Le dernier gouvernement conservateur à Terre-Neuve remonte à 1932, à l'époque où l'île était un Dominion, au même titre que le Canada. Un an plus tard, et jusqu'à 1949, année de son entrée dans la Confédération, l'administration de Terre-Neuve fut confiée à une commission formée de membres nommés par le gouvernement du Royaume-Uni.

En 1948, un avocat du nom de Joseph R. Smallwood se fit connaître comme l'un des plus farouches partisans de l'union de Terre-Neuve avec le Canada.

Au premier référendum sur la question, 45% des voix exprimées étaient pour l'indépendance complète de l'île, 41% pour la Confédération. Le gouvernement par commission n'eut guère la faveur des habitants de l'île. Un deuxième référendum, tenu un juillet 1948, montra que 52% des électeurs s'étaient prononcés pour la Confédération et 48% pour un retour au statut de Dominion. Moins d'un an plus tard, le 31 mars 1949, Terre-Neuve devenait la dixième province du Canada et M. Joseph R. Smallwood était nommé premier ministre de la jeune province.

Il n'a cessé de s'imposer depuis. Les Terre-Neuviens aiment bien leur premier ministre de toujours, leur dictateur. Ils

Voir page 6: Terre-Neuve

Chômage: le "sommet" aura lieu en novembre

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Les gouvernements d'Ottawa et des provinces se réuniront au sommet du 15 au 17 novembre à Ottawa pour étudier les solutions à apporter aux problèmes de l'économie.

C'est ce que le premier ministre Trudeau a révélé hier aux Communes en réponse à une question du leader néo-démocrate, M. David Lewis, qui voulait savoir si les gouvernements s'étaient entendus pour tenir la "Conférence sur l'économie" avant le mois de décembre.

La question de cette problématique conférence est revenue sur le tapis, aux Communes, depuis la conférence constitutionnelle du mois de juin à Victoria. A cette occasion, le premier ministre Trudeau avait en effet proposé que les premiers ministres se réunissent à l'automne pour étudier les questions économiques. Quelques premiers ministres s'étaient plaints, à Victoria, du trop grand cas que l'on faisait des questions constitutionnelles. Tous les premiers ministres avaient accepté le principe de cette réunion.

Depuis lors, par contre, il a été impossible de s'entendre sur une date et quelques premiers ministres, dont celui du Québec ont exprimé des réserves sur l'efficacité de ces réunions.

Voir page 2: Chômage

CUBA 1

par CLÉMENT TRUDEL

À la recherche de scientifiques canadiens

● 26 avril 1959: Fidel Castro assiste à la "Danse du jouet cubain" au Manège militaire de la rue Craig; invité de la Jeune Chambre de commerce, il est parvenu en moins de deux jours à se gagner beaucoup d'amis, à expliquer son programme social à la presse, non sans avoir donné des maux de tête aux responsables de la "sécurité" en affichant sa désinvolture vis-à-vis des dispositifs de "protection".

● 3 décembre 1970: les membres de la cellule "libération" du FLQ quittent Dorval pour Cuba, accompagnés de quelques proches, après avoir obtenu un sauf-conduit vers le pays de leur choix. Le diplomate britannique James R. Cross a été libéré le jour même, sur le "territoire cubain" qu'était devenu temporairement le pavillon du Canada à Terre des Hommes.

Ce sont sans doute là les deux dates où les Québécois et les Canadiens ont le plus entendu parler de Cuba. La visite amicale d'un jeune chef d'Etat guérillero et, onze ans plus tard, le rôle d'intermédiaire joué par le consul de ce même Etat à Montréal dans l'une des crises politiques les plus graves qu'ait connues le Canada contribuent à conserver à Cuba cet aspect spectaculaire qu'il revêt pour nombre de citoyens d'ici.

En dehors de ces événements qui font les manchettes, comment se déroulent les relations canado-cubaines?

Fort discrètes, ces relations recouvrent pourtant un volume passablement important d'échanges culturels et commerciaux. La tournée récente du Ballet National de Cuba avec la danseuse-étoile Alicia Alonso et le séjour au pays d'une dizaine de boursiers cubains dans des universités canadiennes telles McGill, Waterloo et UBC, ainsi que la participation de Cuba à "Expo '67" sont les faits les plus connus, les occasions les plus normales pour les Canadiens d'entrer en contact avec des Cubains.

Cuba a accepté de transiger – chose exceptionnelle – avec un organisme non gouvernemental, le SUCO (Service Universitaire Canadien Outre-Mer). Le représentant à Cuba du SUCO est le Dr Joseph Bise, spécialiste en physique nucléaire, déjà en poste depuis un an et demi. Par le biais de SUCO, La Havane entend obtenir les services, entre autres, d'un spécialiste en physiologie vétérinaire (il y en a sept au Canada), d'un agronome versé dans la culture du tabac et de professeurs qui accepteraient de faire de courts stages et de bâtir, avec des collègues cubains, des programmes d'enseignement de très haut niveau.

Fidèle à sa tradition sportive, Cuba désire aussi les services d'entraîneurs pour former des équipes de natation de calibre olympique (et même, pour rédiger, en collaboration, un manuel pratique de natation pour les centres d'entraînement).

Des responsables du SUCO sont aussi à la recherche de professeurs d'anglais comme langue seconde et de spécialistes de l'enseignement intensif de l'anglais.

Pour tous ces postes à pourvoir, des entrevues ont déjà été réalisées avec des universitaires d'Ontario, de l'Ouest et de Nouvelle-Ecosse mais SUCO doit pour ces cas précis soumis par Cuba faire appel à un type de

Voir page 2: Cuba

au gré du temps

Monsieur K. II

Chargé de cadeaux, encore encensé par les louanges des discours, M. Alexandrei Kossyguine va quitter le Canada.

Il y laisse le souvenir d'un homme affable, d'une exquise politesse fort loin de l'image qu'on peut se faire d'un dictateur soviétique.

Le premier ministre de l'URSS a surtout offert de lui un mélange de séduction et d'innocence.

Aimable mixture qui fait oublier la gloire explosive d'un de ses compatriotes.

Après le cocktail Molotov, nous connaîtrons désormais l'inoffensif cocktail Kossyguine.

Louis-Martin TARD

Cuba : à la recherche d'hommes de sciences canadiens

Suite de la première page

spécialistes fort au-dessus du niveau habituel de ses "volontaires" pour l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique latine.

Ainsi, s'il se trouve un spécialiste en spectrographie des gaz, il sera accueilli au CNIC (équivalent cubain du CNRS – Centre national de recherche scientifique) où l'équipement le plus moderne est déjà en place, servant à la fois à des "gradués" cubains et à d'autres spécialistes de France, d'Italie ou d'ailleurs. Il s'agit donc pour Cuba de compléter des équipes qui ont déjà pour tâche de former des Cubains aux disciplines scientifiques de pointe, pour des besoins spécifiquement cubains.

Le premier secrétaire de l'ambassade cubaine à Ottawa, M. Alfonso Herrera, a également mentionné au Devoir qu'une délégation de la Faculté de Technologie (Université de La Havane) a visité au début de l'été plusieurs universités canadiennes dans le but d'élargir la collaboration qu'elle maintient – dans des disciplines "apolitiques" – avec des professeurs de France, de Belgique et de Grande-Bretagne qui acceptent de "superviser" les programmes des étudiants post-gradués.

Radio-Canada collabore déjà avec l'Institut national cubain de radiodiffusion (échange de musique sur bandes ou de films documentaires) et l'un des spécialistes de l'ONF pour les dessins animés, Grant Munroe, a fait à l'ICAIC (Institut cubain des arts et de l'industrie cinématographique) un stage d'un semestre.

Un professeur de biologie de McGill en est à son huitième stage à Cuba et subit chaque fois, à Mexico, les vexations d'une police ayant pour fonction la plus apparente celle de décourager les voyageurs désireux de se rendre à Cuba. Quelques professeurs montréalais sont déjà "lecteurs" à l'université de La Havane (en littérature surtout) qui a déjà reçu du gouvernement canadien un don de 300 volumes... que l'on retrouve dans la salle Shakespeare de l'université, bien que la moitié de ces volumes soit d'auteurs francophones.

Certaines cinémathèques canadiennes sont à négocier l'achat ou l'échange de films (surtout des courts métrages) cubains.

Le bureau d'information de l'ambassade cubaine à Ottawa reçoit plus de courrier que son budget ne lui permet de traiter: affiches, cartes, timbres et données statistiques sont acheminées vers des écoles ou des bibliothèques qui en font la demande. La brochure illustrée la plus répandue au Canada sur Cuba s'intitule "Synthèse de Cuba" et a été pensée par le personnel de l'ambassade cubaine à Ottawa.

Le photographe Youssouf Karsh, d'Ottawa, invité spécial du gouvernement révolutionnaire cubain, a pu faire une séance de pose de trois heures avec Fidel Castro, le 1er août...

Si les Cubains limitent leurs efforts pour faire connaître leur patrie, il y va toujours des restrictions budgétaires (à noter que la principale monnaie d'échange international pour Cuba est le dollar canadien). M. Herrera précise qu'il existe des frontières idéologiques patentes entre les deux pays mais que la collaboration est possible dans de multiples domaines où les frontières ne sont plus de mise – comme lorsqu'il s'agit d'aider Cuba à vaincre son sous-développement, en brûlant des étapes, le cas échéant.

Le plus récent exemple de cette collaboration sans frontière a été donné à l'occasion d'une épidémie de fièvre porcine africaine dans la région de La Havane; plus de 200,000 porcs ont dû être sacrifiés pour circonscrire l'épidémie et des spécialistes américains et canadiens se sont retrouvés à Cuba pour tenter de prévenir un désastre plus grand.

La plupart des Canadiens savent que Cuba a eu sa crise d'octobre (1962) alors que Kennedy et Khrouchtchev s'affrontaient au sujet des bases de missiles installées sur le territoire cubain mais il est étonnant de constater que le Maclean's du 6 avril 1963 publie une chronique de Knowlton Nash sur l'opinion publique à Cuba: "Diefenbaker, Si ! Pearson No ! "

Ces bribes d'information sur Cuba et ses relations avec le Canada nous amènent cependant aux aspects les plus pondérables de ces contacts: l'importance du commerce avec Cuba et le type de discussions ou négociations en cours.

(A suivre)

suites de la première page

L'UN DEVIENT

dans le dessein d'influencer les gens dans un sens donné.

M. Loubier a d'autre part fait entreprendre une étude socio-politique, qui lui servira d'outil de travail pour le regroupement qu'il caresse et pour le congrès de mars prochain.

"Ce n'est pas, dit-il, nécessairement le système qu'il faut radicalement modifier, mais plutôt une mentalité qu'il faut forger un climat psychologique nouveau qu'il faut créer afin que ce soit les Québécois eux-mêmes qui puissent définir dans quel genre de société ils veulent vivre."

Ayant modifié le contenant, M. Loubier veut maintenant modifier le contenu en tentant de définir des objectifs communs qui relèvent du réalisme, du bons sens, de la logique et du patriotisme.

Les journalistes se demandaient hier quel nom donner aux militants d'Unité-Québec. Notre suggestion est la suivante: les uquistes. D'autres parlent des unitistes, des unitariens, des uniquistes, ou que sais-je encore!

CHÔMAGE

Hier, le ministre des finances, M. Edgar Benson, a révélé à ce sujet que les ministres des finances des 11 gouvernements se réuniront avant une Conférence des premiers ministres, les premier et deux novembre, l'ordre du jour sera vraisemblablement étudié à cette occasion. M. Benson a en outre révélé qu'une conférence fédérale-provinciale préparatoire avait eu lieu à Montréal, la semaine dernière, au niveau des haut-fonctionnaires.

M. Benson a communiqué ces renseignements en réponse à une autre question de M. Lewis. Le leader néo-démocrate voulait en effet savoir si les fonctionnaires du fédéral et des provinces avaient élaboré des plans, lors de leur rencontre à Montréal, pour créer des emplois cet hiver. Dans sa reponse, M. Benson a dit qu'il ferait une déclaration après la réunion des ministres des finances.

A la sortie des communes, M. Trudeau a dit que la conférence fédérale-provinciale ne touchera pas les questions constitutionnelles, précisant qu'on en avait "assez mangé". Le premier ministre faisait ainsi allusion à l'echec dès pourparlers constitutionnels de Victoria.

M. Trudeau a pris pour acquis, à cette occasion que les pourparler des premiers ministres auront lieu a huis clos. Il a dit aussi que la reunion sera "essentiellement économique" laissant entendre que des sujets connexes, sociaux ou politiques, pourront être abordés.

L'U DE M

cependant qu'il s'agit d'un trompe-l'oeil. En reclassifiant les employés, la direction n'offre, selon eux, qu'une augmentation moyenne de 3% si on ne compte pas le 5% d'augmentation annuelle.

En ajoutant ce 5%, on arrive à 8%, comparativement aux 13 à 14% demandés par le syndicat de la fonction publique. Sur la masse salariale il y a une différence de $200,000 entre ce qu'offre la direction ($366,000) et ce que demande le syndicat ($555,000).

Selon M. Marcel Laplante, spécialiste de l'évaluation des emplois au SCFP, ces chiffres portent à confusion car le véritable problème se situe dans la structure salariale ou plus simplement dans la classification employée par la direction.

Le syndicat demande à la direction d'abandonner "l'appariement" (hiérarchie des emplois selon les responsabilités) qu'elle vient d'établir unilatéralement et sans définition préalable des emplois. Le SCFP demande de se baser sur ce qui existe présentement et de commencer après la signature de la convention l'établissement d'un plan d'évaluation. En somme il s'agit d'un autre conflit de classement.

Il y a également désaccord sur les montants forfaitaires exigés pour la période allant du 26 janvier (date d'accréditation du syndicat) à la date de signature de la convention.

D'après une communication téléphonique qu'ils auraient eu samedi avec le ministère du travail, les leaders syndicaux ont déclaré qu'ils attendaient maintenant une intervention prochaine du ministre Cournoyer ou des hauts fonctionnaires de son ministère.

Dans la matinée, le front commun inter-syndical (FTQ, CSN, CEQ) a réclamé au cours d'une conférence de presse que le gouvernement québécois crée une commission d'enquete "sur ce qui se passe au sein du corps administratif" dont les récentes décisions ont abaissé "au niveau de la pègre une institution prestigieuse".

Cette demande fait suite aux incidents violents qui sont survenus la semaine dernière sur le campus et dont la partie syndicale attribue la responsabilité à ses "fiers-à-bras" à la solde de l'université.

Celle-ci a démenti une fois de plus de façon categorique, hier, cette version "mensongère" des faits et accusé à son tour un groupe de grévistes et de sympathisants d'avoir commis des actes de vandalisme qui ont obligé l'administration à fermer les portes de l'université.

Les centrales syndicales, dont deux avaient délégué leur président, M. Louis Laberge (FTQ) et Marcel Pepin (CSN), à la conférence de presse, ont d'ailleurs dénoncé cette décision.

"La solidarité vraiment exceptionnelle dont a fait preuve l'ensemble de la communauté universitaire depuis le début de ce conflit", affirme le front commun syndical, a offensé les administrateurs qui "pratiquent maintenant la politique du lock-out".

La grève des employés de soutien dure depuis maintenant vingt jours et paralyse depuis le début les activites de l'institution professeurs et étudiants ayant jusqu'ici accepté les lignes de piquetage.

D'autre part, le front commun interfacultaire, que viennent de former les étudiants d'une dizaine de disciplines, a adressé un télégramme à chacun des députés québécois afin qu'ils presentent le gouvernement de régler le conflit.

Le groupe réclame aussi une enquête sur l'administration de l'université dont l'inaptitude à négocier efficacement avec ses employés relève, dit-il, de la mauvaise volonté. Selon le communiqué de ce front commun, les pertes globales dues au conflit se chiffrent maintenant à 675,000 heures de cours, $513,000 en frais de scolarité et $2,500,000 en subventions.

JEAN MARCHAND

tion et de fabrication ainsi que dans l'achat de machinerie et d'équipement industriels. L'apport du fédéral atteint $165 millions.

Au Québec, le ministère a subventionné 418 projets et déboursé $63 millions pour une perspective de 18,600 nouveaux emplois.

Malgré les efforts de publicité du ministère, M. Marchand est d'avis que bon nombre d'entreprises ne connaissent pas la loi sur les subventions au développement régional.

C'est le pourquoi d'une campagne intensive d'information que le ministère entreprend au Québec, visant à éveiller à nouveau les industriels sur les programmes de subventions, les garanties de prêts, les bénéfices offerts, la procédure à suivre pour en bénéficier et aussi pour attirer leur attention sur l'échéance prochaine, le 30 juin 1972, du programme pour la région désignée de Montréal.

PÉKIN-ONU

tants légitimes de la Chine à l'organisation des Nations unies et que la République populaire de Chine est un des cinq membres permanents du conseil de sécurité;

Decide le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits et la reconnaissance des représentants de son gouvernement comme les seuls representants légitimes de la Chine à l'organisation des Nations unies, ainsi que l'expulsion immédiate des représentants de Tchang Kai-Check du siège qu'ils occupent illégalement à l'organisation des Nations unies et dans tous les organismes qui s'y rattachent.

L'acceptation de la résolution a provoque de longs applaudissements dans l'enceinte de l'ONU. Les Américains et certains de leurs alliés ont voté contre la résolution mais d'autres délégations qui appuyaient les Etats-Unis ont fait volte-face.

Plus tôt, la tension s'était emparee des delegations, l'assemblee ayant d'abord à décider si elle devait voter le soir même et ensuite si elle devait accorder la priorité à une proposition américaine visant à faire déclarer "question importante" la résolution albanaise à l'ONU, une question "importante" doit, pour être adoptée, obtenir une majorité de deux tiers. Une question "non importante" nécessite la majorité simple.

Les Etats-Unis ont obtenu gain de cause quant à la priorité par 61 voix contre 53 mais leur succes ne devait pas aller plus loin.

La résolution sur la "question importante" a en effet eté battue par 59 contre 55 avec 15 abstentions. Des cris de joie eclatèrent alors dans l'Assemblée.

Dès lors, il ne faisait plus aucun doute que Pékin serait admis de plein droit dans l'organisation des Nations unies.

KOSSYGUINE

Le flambée de violence, qui a duré 20 minutes, s'est produite après que quelques-uns des 700 à 1,000 manifestants eurent essayé de briser un cordon de policiers et de pénétrer à l'intérieur du Centre.

Les policiers, revêtus de longs imperméables de cuir, les mains liées, retenaient la foule depuis plusieurs heures. Mais de petits noyaux de manifestants ont tenté de briser cette chaine humaine et l'ordre de charger a alors été donné. Entre 12 et 15 personnes ont été arrêtées.

Des renforts policiers, venus du Centre scientifique, ont prêté main forte à leurs confrères. Certains agents ont fendu la foule des manifestants en se servant de matraques. Au total, quelque 400 policiers ont participé à l'opération.

Dans son allocution, M. Kossyguine a dit que la coopération économique entre l'URSS et le Canada pourrait être difficilement réalisable dans l'immédiat.

"Vous avez vos propres attaches", a-t-il souligné, ajoutant cependant que la situation était la même entre l'Union soviétique et certains pays européens avec lesquels son pays a néanmoins établi des liens économiques étroits.

Pour appuyer ses paroles, M. Kossyguine a rappelé que l'URSS jouissait d'une économie forte et qu'elle produisait, par exemple, 120 millions de tonnes d'acier par an et qu'elle en produirait 150 millions en 1975.

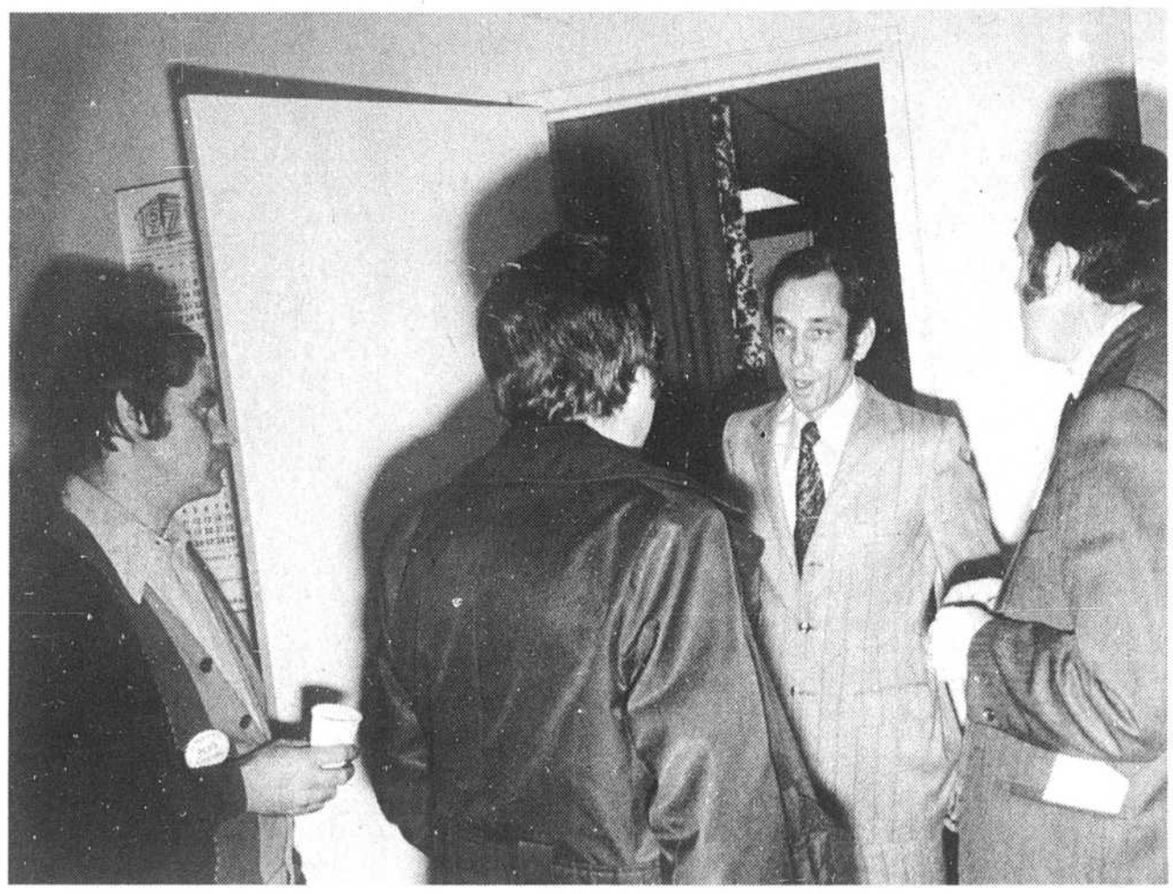
Un '747' détourné sur Cuba

NEW YORK (AFP) – Un Boeing 747 d'American Airlines, qui venait de quitter l'aéroport Kennedy, de New York, hier soir, a été détourné sur Cuba, où il a atterri à l'aéroport Jose Marti.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que la tour de contrôle n'avait pas "officiellement notifié" qu'un détournement avait eu lieu mais "qu'un signal convenu avait fonctionné signifiant que l'avion était en route pour Cuba".

Du côté de l'administration fédérale de l'aviation, un représentant a fait savoir que le pilote de l'appareil avait reçu la permission, à l'aéroport Jose Marti, de laisser tourner les deux moteurs en attendant la permission de repartir. Mais au moment de mettre sous presse, l'appareil etait encore retenu au sol.

L'avion avait quitté l'aéroport Kennedy, avec 221 passagers à bord, à 17h30 et aurait dû normalement atterrir à San Juan de Porto Rico, deux heures et vingt minutes plus tard.



Le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, a reçu, hier matin à ses bureaux de la rue Crémazie une délégation des syndiqués en lock-out à La Presse: (de g. à d.) MM. Jean-Paul Bruneau (pressiers), Claude Thériault (typographe) et Guy Bellavance, président du front commun syndical. Au même moment, une centaine de "gars de La Presse" manifestent devant l'édifice.

L'ÎLE MAURICE

Suite de la page 8

Mais alors que les Soviétiques ont installé une ambassade dont les membres, hors de proportion avec les nécessités du service normal, sont Blancs, donc, en situation d'infériorité avec les Mauriciens de couleur, les Américains, plus intelligemment, se sont fait représenter par des agents diplomatiques Noirs...

Banlieue de Pékin?

Voilà l'Ile Maurice devenue pôle d'attraction pour les Super-Grands. Et nul besoin de lire Machiavel pour savoir qu'ils n'agissent guère pour des motifs désintéressés! Mais leur présence peut toutefois devenir dangereuse au sein même d'une nation loin d'être homogène.

Aussi, pour ne pas demeurer en reste, les Chinois ont tenu à se manifester également par une irruption fracassante dans la vie politique mauricienne.

En effet, à côté des partis traditionnels s'est créé, en 1969, le Mouvement Militant Mauricien – MMM – dirigé par le créole Paul Bérenger, en train d'ailleurs de mordre sur tout l'échiquier politique interne.

Aux élections municipales partielles de juin, 1971, ce MMM a conquis tous les sièges à pourvoir à Beau Bassin et Rosehill. Succès qui s'ajoutent à la victoire totale (70% des voix) lors d'une élection législative partielle à Triolet en septembre 1970.

Même si, comme il en est accusé, ce jeune parti d'extrême-gauche maoïste ne transforme pas l'Ile Maurice en "banlieue de Pékin", il n'en demeure pas moins qu'il est en train de provoquer de profondes mutations dans la vie politique mauricienne.

Après une période mouvementée qui avait contraint le premier ministre à appliquer l'état d'exception (février 1968 à décembre 1970), le calme semble revenu; mais durera-t-il jusqu'aux prochaines élections législatives de 1976?...

Ainsi, dans le contexte du développement de l'afro-asiatisme, l'Ile Maurice n'a pas fini de tenir la vedette de l'actualité. D'autant que l'Océan Indien voit son importance stratégique et économique s'affirmer chaque jour davantage.

REMERCIEMENTS

Madame Romuald Bourque

Le sénateur Romuald Bourque et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie lors du décès de madame Romuald Bourque, née Wood, survenu le 18 septembre 1971, soir par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, messages de condoléance, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'incrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

HAMEL Marie-Josée. A Québec, le 25 octobre 1971 à l'âge de 20 ans, est décédée, accidentellement Mlle Marie-Josée Hamel, fille de M. Roger Hamel, secrétaire de la Régie des Rentes du Québec et de Dame Madeleine Pouliot. Elle demeurait au 2400 Marie-Victorin, Sillery. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Lucie, François et Geneviève, ses grands-parents: M. et Mme Edmond Pouliot, ses oncles et tantes: M. et Mme Pierre Hamel, M. et Mme François Hamel, MM. André et Jean Hamel, M. et Mme Jean Pouliot, M. et Mme Michel Pouliot, M. et Mme Michel Pouliot, Dr. et Mme Gaston Gauthier de Montréal, M. et Mme Louis Philippe Leclerc, M. et Mme Joe D. Gortz, M. et Mme Aurélien Gagnon du Lac Edouard, M. et Mme Robert Monko. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 octobre. Le convoi funèbre partira du Funérarium Lépine Limitée No 1584 chemin St-Louis à 10 heures 45 pour se rendre à l'église St-Yves ou le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière Belmont lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PENSEZ A L'AVENIR!
AUJOURD'HUI!

LES OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA SONT DISPONIBLES!

AUJOURD'HUI!

Rendement à l'échéance
7.19%

Entrez nous voir ou appelez-nous!
Greenshields
4 Place Ville-Marie
Tél: 861-3831

COURS DE CONVERSATION
Chez LPS VOUS DEVIENDREZ BILINGUE plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs. Faites un essai gratuit et comparez.
Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)
ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND - FRANÇAIS
Institution reconnue par le Ministère de l'Education. Frais de scolarité déductibles de l'impôt.
LPS MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure. - LPS QUÉBEC 529-0331, 4ème étage, 500 E., Grande Allé LPS TORONTO 362-6551 - Simpson Tower, 401 Bay St.

LE DEVOIR Page 3 Montréal, mardi 26 octobre 1971

PRODUIT DE FRANCE
CASTILLON
COGNAC TRICOLORE $8.65

Bell Canada: la grève est finie

par Clément Trudel

Les téléphonistes de la compagnie Bell Canada ont décidé hier soir de mettre fin à leur grève illégale et de retourner au travail, apprenait-on en dernière heure.

C'est à la suite de pressions du ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasey, que l'exécutif du syndicat a recommandé à ses membres de reprendre le travail.

Environ 1,000 employées participaient à la réunion convoquée par les dirigeants syndicaux qui, de peine et misère, ont réussi à les convaincre. La grève durait depuis trois jours et les abonnés de la compagnie étaient privés de plusieurs services.

Les efforts de conciliation dans le présent arrêt de travail à Bell Canada ont échoué hier, à Toronto; le président de la commission de conciliation, M. T.C. O'Connor, remettra dans quelques jours son rapport au ministre fédéral du travail M. Bryce Mackasey mais l'on ignore tout pour le moment des recommandations que fera M. O'Connor pour rapprocher les parties.

Le ministre Mackasey avait déclaré aux Communes, peu avant que ne soit connu l'échec de la conciliation, que la grève des illégale" et que, dans le meilgrève des employés de la Bell au Québec et en Ontario était "complètement illégale" et que, dans le meilleur intérêt des relations industrielles, il valait mieux que les standardistes et les employés de cafétéria retournent au travail. Un petit groupe de grévistes de la Bell avait paradé hier matin sur la colline parlementaire, chantant et portant des pancartes faisant état de leurs revendications.

La compagnie Bell à Montréal a pour sa part fait savoir hier que l'échec était survenu après le rejet par les représentants de l'Association des employés du trafic (syndicat indépendant groupant 8,500 employés de la Bell) des dernières offres salariales.

Mary Lennox, président de l'Association, a déclaré à Toronto que la compagnie offrait une hausse de $15 par semaine, échelonnée sur deux ans; les grévistes réclament le double de cette hausse.

La chose curieuse, dans ce conflit, est que le débrayage quasi spontané de quelque 8,000 travailleurs n'ait pas été suivi de contacts plus fréquents entre l'Association et les media d'information – dans n'importe quel conflit de cette envergure, chacune des parties se livre à une guerre de communiqués tandis que dans le cas de la Bell, la compagnie seule semble désireuse de faire valoir sa version des faits.

A Montréal, de 100 à 500 cadres de la compagnie ont pris la relève des absentes, avec la particularité que les cadres non bilingues sont dispensés de cette corvée (les quarts sont de 12 heures tant que les téléphonistes ne rentrent pas au travail). Les cadres bilingues, eux, sont équipés de sacs de couchage et de tout l'attirail de siège que suppose un arrêt de travail de ce genre.

Un relationniste de la Bell à Montréal, M. André Caron, rappelait hier que la compagnie est satisfaite de l'effet produit par ses messages répétés sur les ondes radiophoniques. D'autres messa-

Suite à la page 6



Mitraillette à la main, cette petite fille accompagne sa mère sur la ligne de piquetage devant l'édifice de Bell Canada à Windsor. (Téléphoto CP)

A partir de septembre 1972

Les pauvres pourront plus facilement obtenir de l'assistance judiciaire

par Jean-Pierre Charbonneau

A partir de septembre 1972, l'assistance judiciaire au Québec devrait être régie par une corporation indépendante jouissant d'une grande autonomie par rapport au gouvernement et dont la principale tâche serait d'assurer l'accessibilité des services juridiques aux citoyens défavorisés.

La formation de cet organisme a été annoncé hier par le ministre de la justice du Québec, M. Jérôme Choquette qui s'adressait aux membres du Jeune Barreau.

Le future organisme devrait commencer à fonctionner en septembre 1972, en même temps l'entrée en vigueur de la réforme des tribunaux du Québec déjà annoncée par le ministre de la justice. Auparavant sa création sera soumise à l'approbation de l'Assemblée nationale qui étudiera le projet de loi sur l'assistance judiciaire que le ministre Choquette doit présenter au cours de la session qui s'ouvre aujourd'hui.

Afin que cette future corporation remplisse efficacement son rôle d'assistance aux citoyens défavorisés, son consei d'administration sera composé de représentants du Barreau, des syndicats ouvriers, des citoyens défavorisés et des fonctionnaires des ministère de la justice et des affaires sociales. Ce conseil d'administration aura entre autres comm fonction de gérer un budget de $5 à $7 millions.

L'une des attributions principales de cette corporation d'assistance judiciaire, a précisé le ministre, sera d'étudier, d'évaluer et, au besoin, de financer les différents projets d'assistance juridique qui pourront être soumis par les groupes de citoyens. Le ministère de la justice espère ainsi que le nouvel organisme favorisera la participation des citoyens défavorisés des différentes régions du Québec.

La création de ce nouvel organisme s'insère, selon M. Choquette, dans une vision renouvelée de l'assistance juridique qui abordera désormais le domaine plus vaste du "droit des pauvres".

Ce droit des pauvres qui est somme toute une nouvelle spécialisation de la science juridique a pris naissance à la suite d'une constatation toute simple: les problèmes juridiques des économiquement faibles diffèrent totalement des problèmes juridiques des biens nan-

Suite à la page 6

À La Presse, la rencontre prévue entre les parties n'a pas eu lieu

par Gisèle Tremblay

Les parties en conflit au journal La Presse se sont rendues hier après-midi aux bureaux du ministère du travail rue Crémazie, à l'initiative du ministre, M. Jean Cournoyer, mais leurs entretiens ont finalement été ajournés sine die sans qu'elles se fussent rencontrées, après deux heures de présence dans des salles séparées.

Le rendez-vous avait été fixé à 14h; peu après 16h, apprend-on de source syndicale, le conciliateur, M. Yvon Dansereau, a prévenu les représentants des syndicats et de la direction que leur désaccord sur la procédure à suivre persistait.

La nature de ce désaccord n'a pas été précisée. Il semble cependant, comme ce fut le cas au tout début du conflit, que la partie patronale tient à négocier séparément avec les syndicats alors que ces derniers, reunis en front commun, étaient tous représentés a la réunion d'hier, conformément à la position qu'ils ont expliquée publiquement la semaine derniere.

M. Antoine Hubert, enquêteur spécial de M. Cournoyer dans ce conflit, a présenté ses conclusions au ministre la semaine dernière, après deux mois de recherche. C'est à la lecture de ce rapport que M. Cournoyer est entré en communication avec les parties, dimanche, pour les convaincre de reprendre le dialogue dès le lendemain.

Une centaine de syndiqués en lock-out brandissant des pancartes ont manifesté devant les bureaux du ministère hier matin vers 8h30. Après s'être entretenu un moment avec eux à son arrivée, M. Cournoyer a renvoyé l'escouade mobile de la Sûreté du Québec, d'abord appelée sur les lieux, puis a reçu la délégation syndicale.

A l'issue de ces conversations, M. André Leclerc, porte-parole de la FTQ, a indiqué aux journalistes que plusieurs points avaient été éclaircis et que, mis au courant de changements dans l'attitude de Power Corporation, société propriétaire de La Presse, le front commun syndical acceptait de rencontrer l'autre partie dans l'après-midi.

M. Cournoyer a precise de son côté que cette rencontre devait permettre aux deux comités de négociation de vérifier s'il existait une possibilité de "déblocage réel". Il a déclaré en outre que le rapport de l'enquêteur était un instrument de travail et ne serait donc pas rendu public pour l'instant.

Tous les moyens d'action que le front commun a décidé de mettre en oeuvre cette semaine seront réalisés comme prévu, a ajouté ensuite M. Leclerc, alors qu'on ne pouvait encore prévoir l'échec de la rencontre entre les parties.

Les syndicats craignaient en effet que les avances de La Presse ne soient une tactique pour désamorcer leur offensive. Celle-ci a démarré hier soir par une assemblée d'information qui devait réunir au centre Paul-Sauvé tous les salariés syndiqués de La Presse, qu'ils soient en lock-out ou encore au travail.

La manifestation de vendredi prochain a été conçue comme le couronnement de programme. Organisée par la FTQ, à laquelle sont affiliés les quatre syndicats en lock-out (typographes et expéditeurs, pressiers, clicheurs, photograveurs), elle groupera également de nombreux sympathisants de tous les horizons politiques et syndicaux.

Le syndicat des journalistes (CSN), pour sa part, tient jeudi à compter de 10h, au centre Saint-Edouard, un "teach-in" sur l'etat présent de l'information à La Presse. Leur comité de négociation devait par ailleurs rencontrer dès hier

Suite à la page 6

Le Cercle du livre de France

Le jury donne le prix à Lise Parent, 21 ans

par Robert Guy Scully

Le prix du Cercle du Livre de France a été remporté par une romancière de 21 ans, montréalaise, Lise Parent. En fait, il s'agissait de primer une oeuvre, et le "lauréat" est un roman intitulé "Les îles flottantes". Comme tous les ouvrages primés par le CLF, celui-ci sera publié très bientot chez le même éditeur. Rappelons que le prix n'a pas été décerné l'an passé, qu'il a une valeur de mille dollars, et qu'il existe depuis 1950. Des auteurs aussi important qu'André Langevin ont été lancés par le prix du CLF.

Un jury composé de neuf personnes (Roger Duhamel, Lisette Morin, Jean-Charles Bonenfant, Yves Berger, Paul Gay, Gertrude Lemoyne, Jean Simard, Paul l'Anglais, Guy Sylvestre) a siégé dans le salon rouge du Castel du Roy, au premier étage, et a délibéré à l'issue d'un déjeuner gastronomique. Les journalistes, assis au troisième, ont appris de la bouche du président Duhamel le nom de la gagnante, qui leur a été présentée.

Onze manuscrits ("Ilse", "Ce sera mémoire de l'oeil", "Le retour de David Landry", "Le manuscrit", "La fleur aux dents", "Le moulin du diable", "Le coeur a ses raisons", "A ras de terre", "La nuit dorée", "La forteresse", et "Les Iles flottantes" avaient été présentés.

Rapidement, on a éliminé les

Suite à la page 6

L'exécutif de l'APUM

1) **invite tous les professeurs à une séance d'information le mardi, 26 octobre, à 13h30, au centre Paul-Sauvé, (4,000 est, rue Beaubien), dans la salle Nationale.**

2) **convoque les membres de l'APUM à une assemblée générale spéciale le vendredi, 29 octobre, à 14h00, pour évaluer l'état actuel du différend qui oppose la direction de l'Université de Montréal aux employés de soutien du local 1244. Endroit: sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges.**

Une enquête de l'OPTAT

Depuis 2 ans, la consommation de drogues a sensiblement augmenté chez les jeunes

par Gilles Lesage

QUEBEC – Près du tiers des étudiants (30.4 pour cent) qui ont participé à un sondage cette année ont affirmé avoir déjà fait usage de "drogues", comparativement à seulement 11.7 pour cent en 1969.

Tel est l'un des points saillants d'une enquête sur la consommation de drogues chez les étudiants du secondaire et du collégial de l'île de Montréal, en 1969 et en 1971. Cette enquête a été faite par M. Léandre Bilodeau, sociologue, sous la direction de M. Aimé L. Raic, directeur de la recherche à l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT). Elle a été rendue publique hier par le Dr André Boudreau, directeur général de l'OPTAT.

Si l'on compare les résultats obtenus en 1969 et 1971, on note:

- que la consommation a triplé dans le cas des barbituriques et presque triplé dans le cas des hallucinogènes autres que le LSD;
- que la consommation a plus que doublé en ce qui concerne la marijuana et le LSD;
- elle a augmenté du tiers pour ce qui est des stimulants et des tranquillisants;
- elle a augmenté d'un dixième environ dans le cas de l'alcool et du tabac;
- la proportion de consommateurs de colle est la même en 1971 qu'en 1969.

Il y a d'autre part nette augmentation de la fréquence de consommation de la marijuana et des hallucinogènes autres que le LSD. Il y a nette diminution de la fréquence de consommation de la colle.

En 1969, c'était le groupe de vingt ans et plus qui comportait la plus forte proportion de consommateurs pour chaque drogue, alors qu'en 1971, c'est le groupe de dix-sept ans et plus qui rapporte le plus de consommateurs. Dans les deux sondages, il y a proportionnellement plus de consommateurs chez les garçons que chez les filles. La proportion de garçons qui rapportent avoir déjà fait usage des drogues a plus que doublé, alors que celle des filles a plus que triplé.

La consommation de drogues varie aussi selon l'âge ou le niveau académique. Le niveau 14 avait en 1969 les plus fortes proportions de consommateurs pour quelques drogues, mais les niveaux 10 et 12 l'égalaient et parfois le surpassaient. En 1971, le niveau 14 domine en général plus nettement qu'en 1969. Par

Suite à la page6

Outremont

Une campagne électorale calme mais pas comme les autres...

par Pierre Richard

Sans passion, sans heurt, quasi dans l'harmonie, Outremont connaît une campagne électorale qui tranche cependant avec tout ce qu'elle a connu au cours de sa vénérable histoire.

Pour la première fois, deux groupes relativement structurés briguent chacun des postes de conseiller de même que celui de maire. Alors que dans le passé, les postes de conseillers étaient l'objet d'une election rotative, que les élections par acclamation étaient courantes, que la réalité parti ou mouvement politique était absente de la scène municipale, l'élection du 7 novembre prochain donne aux électeurs de cette municipalité la possibilité de choisir entre deux approches et deux équipes.

Misant sur le changement radical de la composition de l'électorat par suite de l'octroi du droit de vote à tous les citoyens âgés d'au moins 21 ans, un groupe de citoyens a décidé de former un comité de citoyens et de présenter une équipe "représentative des intérêts de la majorité, c'est-à-dire des locataires et des petits propriétaires".

Devant la mise sur pied de cette opposition "populaire", le maire Pierre DesMarais II et sept des neuf conseillers sortants ont décidé de faire campagne en équipe. Rejoint hier par Le Devoir, M. DesMarais admet qu'il n'avait pas prévu faire équipe avec des candidats aux postes de conseillers.

"J'ai toujours été opposé à la formation de partis politiques sur la scène

Suite à la page 6

Faites installer les
GOUTTIÈRES HO-DO
Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaillé
ESTIMATION GRATUITE
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

CLOISONS DE BUREAU • ÉCRANS AMOVIBLES

Pouvant servir à tous les besoins: se posent facilement: fonctionnelles et décoratives.

Bâtis faits d'aluminium profilé fini anodisé; panneaux de gypse standards ou décoratifs.

Choisies par les maisons d'enseignement, pour leur efficacité, contre les bruits et pour leur solidité.

Divisions acceptées pour bureaux de finance, institutions bancaires, caisses populaires, bureaux en général.

Fabriquées depuis une quinzaine d'années; érigées dans des centaines d'endroits.

Ont prouvé leur efficacité, et leur apparence.

M.BÉLANGER LIMITÉE
Designers - Décorateurs diplômés
FABRICANTS D'ÉBÉNISTERIE • BOISERIES ARCHITECTURALES • RÉNOVATION COMMERCIALE
CLOISONS DE BUREAU AMOVIBLES • MURS DE GYPSE
5655 rue Christophe Colomb, Montréal 326, TÉL.: 274-3671



VIENT DE PARAITRE... AUX EDITIONS DU JOUR

L'OCTOBRE DES INDIENS

par YVON PARÉ

• Un cri de guerre "chacun est responsable de sa naissance"
• Un souffle qui ramene les forets du nord, les sapins, les vents a Montréal • Une révélation

En vente partout au prix $2.00 - distribué par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montreal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée : 849-2228)

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Un modèle pour M. Bourassa

Quelques heures avant que ne reprennent les travaux de l'Assemblée nationale, un document publié par William Davis pendant la campagne électorale de l'Ontario nous permet de mettre à nouveau le doigt sur les inquiétantes carences politiques du gouvernement Bourassa.

Car il faut bien le constater, un an et demi après les élections d'avril 1970 le gouvernement Bourassa n'a pas encore réussi à susciter, dans les divers milieux de la société québécoise, ce minimum de motivation et de crédibilité à son endroit qui lui permettrait de mobiliser les énergies vers la réalisation d'un certain nombre de projets collectifs.

•

On est souvent tenté d'imputer cette faillite – car c'en est une – aux carences de l'imagination du parti gouvernemental, du cabinet que M. Bourassa en a tiré, des conseillers dont le premier ministre et ses collègeues ont pu ou ont voulu s'entourer. Mais la déception engendrée par les Libéraux provient aussi et peut-être surtout d'une réalité encore plus fondamentale. En effet, le gouvernement Bourassa n'est pas encore parvenu à devenir ce qu'il avait pourtant promis d'être: un gouvernement de gestionnaires compétents.

Le document publié le 14 octobre par le premier ministre William Davis, sous le titre "Une stratégie économique pour l'Ontario", nous permet de deviner, par province interposée, le cadre économique que M. Bourassa pourrait définir pour le Québec.

Voilà en effet, dans la province voisine, un gouvernement de gestionnaires, qui se situe à droite du centre, qui brandit bien haut l'étendard du pragmatisme et de l'efficacité et que l'on ne peut certes accuser, après la dernière campagne électorale, de négliger son image. En somme, les Conservateurs de l'Ontario sont l'image améliorée des Libéraux du Québec, William Davis le jumeau utérin, au plan idéologique, de Robert Bourassa. Tout comme ce dernier, M. Davis ne remet pas fondamentalement en cause le cadre constitutionnel canadien – ce qui l'amène à rappeler fréquemment que Queen's Park peut faire bien peu de choses autrement que de concert avec la rue Wellington et à évoquer discrètement la collusion séculaire entre Toronto et Ottawa qui a rendu le fédéralisme si rentable pour l'Ontario. Pourrait-on trouver, en vérité, meilleur modèle que William Davis pour l'apôtre québécois du fédéralisme rentable?

Pourtant, le premier ministre de l'Ontario, n'entre pas tête baissée dans ce fourre-tout qu'est trop souvent "l'économie" – magma indifférencié, sésame globalisant qu'utilise à tout propos son collègue québécois pour ouvrir les esprits trop naïfs à son image pâlissante. Même, William Davis, dans ce document savoureusement partisan, a réussi à définir une problématique générale pour l'économie ontarienne Par-delà les rappels électoraux d'initiatives récentes, par-delà les promesses électorales d'initiatives à venir, sont posés en effet les principaux jalons d'une véritable stratégie économique. On pourra en contester les objectifs et les moyens – surtout par la bande gauche; mais il est indéniable que M. Davis, même s'il patine souvent à folle vitesse, réussit à faire le tour de la patinoire.

Le chef des Conservateurs ontariens pose d'abord un choix fondamental: "Nous devons opter, ou bien pour le développement soutenu d'un secteur manufacturier qui soit concurrentiel à l'échelle internationale, ou bien pour une économie qui se consacre à l'exportation de ressources naturelles et à la fourniture de services aux uns et aux autres de ses agents, tout en important les produits manufacturiers dont elle a besoin." Mais pour M. Davis, l'alternative est de pure rhétorique; car la première option s'impose d'elle-même. Refuser aujourd'hui d'être une puissance manufacturière, rappelle-t-il, c'est sacrifier en bonne partie le relèvement en puissance de la qualité de notre existence; c'est aussi accuser un retard que nous ne pourrons peut-être jamais plus combler.

Toutefois, poursuit-il, "à la suite du déroulement des grands jeux internationaux, il est devenu de plus en plus difficile pour le Canada de se tailler une place sur les marchés internationaux de produits manufacturés à haute intensité technologique." Comment redresser la situation? C'est la question à laquelle M. Davis tente de répondre dans la seconde moitié de sa "stratégie".

En premier lieu, affirme-t-il, "il nous faut éliminer progressivement les secteurs produisant des biens à faible intensité technologique, qui peuvent être produits à bien meilleur coût dans les pays en voie de développement. Nous reconnaissons que les ajustements qui découleront de ce choix seront pénibles et que les coûts qu'ils entraînent devront être abaissés; mais si nous choisissons de nous inscrire dans la course technologique, nous ne pouvons nous soustraire à leur nécessité". Suivent des remarques assez vagues mais pertinentes sur les politiques de main-d'oeuvre.

"Il est clair, signale en deuxième lieu M. Davis, que nous ne pouvons plus nous permettre de nous en remettre surtout aux technologies importées. Il faut à tout prix accélérer nos programmes de recherche et de développement technologique". Après un coup de chapeau (mérité) à l'Ontario Research Foundation, le premier ministre s'engage à faire mettre au point une "politique ontarienne de la science" par les services compétents de son gouvernement.

Troisièmement, "il est devenu apparent, depuis quelque temps, que le volume important d'épargnes disponibles au Canada ne s'oriente pas suffisamment vers les investissements productifs". Ce pourquoi la batterie de ministres économiques de M. Davis (Finances, Economie, Commerce et développement) s'activeront auprès des institutions financières et des entreprises. Courbette rapide, quatrièmement, à l'endroit des entrepreneurs – qui indique au moins qu'on sait l'importance primordiale qu'ils remplissent au sein d'une économie en croissance autonome; bref arrêt, cinquièmement devant les politiques de développement régional, le temps de signaler que l'Ontario s'en occupe et que l'on est en passe, à Queen's Park, de définir une politique cohérente de localisation industrielle. L'on arrive ainsi, sixièmement, aux structures de propriété de l'entreprise.

A l'encontre de M. Bourassa, le premier ministre de l'Ontario se garde bien de faire aveuglément l'apologie, même dans une perspective fonctionnaliste, de la propriété et du contrôle étranger; la présence du NPD sur sa gauche le lui interdit autrement plus efficacement que celle du PQ sur la gauche des Libéraux québécois. Pas question, non plus, d'effaroucher les étrangers. Mais l'option de principe n'en est pas moins sans équivoque: "Vouloir s'assurer que l'on est capable de planifier son propre avenir économique en fonction de ses préférences propres, ce n'est pas refuser l'importation de quelque source que ce soit de la technologie, du capital et de la main-d'oeuvre. Mais la symphonie économique que nous composons doit être dirigée par les Canadiens et pour eux. Je crois que c'est dans cette voie que la population souhaite que nous nous engagions: les politiques afférentes ont pour nous une haute priorité et font intégralement partie de notre stratégie économique pour les années soixante dix."

Des phrases? Mais M. Davis précise que la participation canadienne au lancement de nouvelles entreprises doit être prépondérante, que des moyens doivent être trouvés pour accroître la participation des citoyens du pays au capital-actions des entreprises canadiennes, qu'il faut stimuler les investissements de portefeuille plutôt que les investissements directs venant de l'étranger, qu'il faut réglementer l'activité des entreprises et des syndicats affiliés à l'étranger.

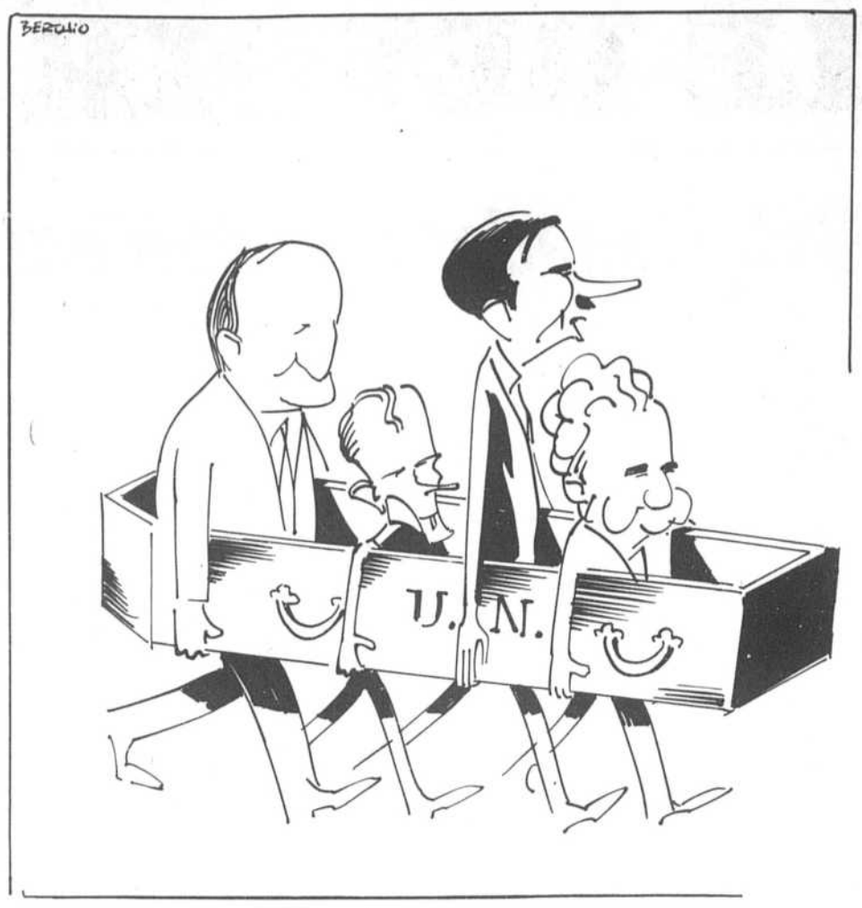
Les dernières pages du document se noient dans le marmonnage électoral. Néanmoins, William Davis a réussi à énumérer et à poser les relations logiques entre les grandes dimensions du développement économique: restructuration des secteurs, accroissement des investissements technologiques, mobilisation de l'épargne, essor des entrepreneurs et des structures d'entreprise autochtones, réduction simultanée de l'emprise étrangère, planification de la localisation industrielle.

•

La mesure de l'incompétence des actuels gestionnaires du Québec, ce n'est donc pas le chiffre des nouveaux emplois en 1971; ce n'est pas principalement non plus leur apparente incapacité à résoudre prestement et au moindre coût social les problèmes quotidiens de la société québécoise – les grèves, les Sogefor, les conflits d'intérêt et d'opinion autour de tel ou tel projet de loi ou initiative administrative. Au bout du compte, l'incompétence du gouvernement Bourassa est d'ordre politique; et elle se manifeste par son impuissance (qui pourrait être un refus) à articuler d'abord une stratégie globale de développemnt économique pour le Québec, puis à inscrire ensuite les actions à court et à long terme du gouvernement dans le sens des grandes orientations ainsi définies.

M. Bourassa trouvera toutes prêtes dans la stratégie de M. Davis les têtes de chapitre du Livre blanc sur le développement économique qu'il devrait préparer de toute urgence et nous livrer dès le début de 1972. Il suffirait au premier ministre québécois, pour ce faire, de mettre de la chair québécoise sur le squelette ontarien et d'en déplacer l'accent vers les besoins spécifiques d'une région économique dont les secteurs manufacturiers sont moins développés et souvent plus délabrés que ceux de l'Ontario, dont le déséquilibre régional est plus marqué et dont les entrepreneurs et les gestionnaires sont coupés des masses, par la langue et la culture, à un degré désormais inacceptable.

Claude LEMELIN



Le droit à l'autoextermination

L'assistance juridique en bonne voie

par LAURENT LAPLANTE

Jusqu'à maintenant, seuls les initiés savaient que le mode québécois d'assistance juridique ne satisfait ni les avocats ni les économiquement faibles. Les avocats n'aimaient guère ces dossiers intattendus qui leur parvenaient sans crier gare et qui les forçaient à sortir de leur spécialisation pour satisfaire aux besoins d'un indigent. Et les indigents reprochaient à juste titre à ce système de les traiter avec pitié, philanthropie et inefficacité. On leur "prêtait" un avocat, on ne leur donnait pas des spécialistes constamment dévoués aux problèmes des pauvres.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, vient de lancer l'assistance juridique du Québec sur une autre voie. Dans une importante allocution au Jeune Barreau de Montréal, M. Choquette a proposé autre chose qu'un système tenu ensemble par de fragiles bouts de ficelle. Le ministre a carrément préconisé une assistance juridique dispensée par des avocats au sein d'une société sans dépendance dangereuse à l'égard du gouvernement. Ces caractéristiques suscitent d'un coup l'espoir d'une assistance juridique enfin satisfaisante.

Les faits sont indéniables, reconnaît le ministre: "Dire que "le contrat fait loi entre les parties", c'est, en fait, dire que le contrat est souvent une loi créée par la partie la plus puissante. Déclarer qu'"en l'absence de bail écrit on doit présumer du bon état des lieux", c'est nier l'existence concrète de taudis. Et même si le code criminel prévoit la libération sous caution, l'accusé économiquement faible, lui, doit demeurer en détention préventive puisqu'il n'a pas l'argent nécessaire pour payer le prix de sa liberté".

Une réponse superficielle voudrait que l'Etat ou les avocats se donnent bonne conscience en ouvrant un casier postal ou une ligne ouverte. En somme, aux yeux de certains, il suffit de faire savoir aux indigents que des avocats sont à leur disposition pour que les plaintes affluent et, surtout, pour que le problème se résorbe. Telle n'est pas la réalité et le ministre de la Justice le reconnaît: "La profession juridique doit tenir compte de la réaction négative du pauvre devant la loi. Nous avons trop souvent soutenu avec obstination que l'homme aux prises avec un problème juridique consulte un avocat. La vérité est toute autre. Souvent l'économiquement faible ignore la nature juridique de son problème; il peut ignorer l'existence même d'un problème; ou bien, il peut attribuer le problème à son état de dénuement taisant du problème une question d'argent et non pas de droit".

Bien plus, poursuit le ministre, l'indigent ne veut peut-être pas s'embarquer dans des débats de nature judiciaire: "Soit par fatalisme; soit par manque de confiance dans les professionnels et dans l'aide de la classe moyenne; soit par sentiment de l'inaccessibilité de la loi; soit par peur des vastes et impressionnants bureaux d'avocats de la rue St-Jacques; soit, surtout, par crainte de la loi elle-même, considérée comme créatrice d'obligations, mais jamais de droits; comme source de souffrance, et non de soutien; créée, selon lui, pour châtier, et non pour favoriser la vie en société". Voici quelques-uns des motifs qui, d'après M. Choquette lui-même, expliquent les réticences des économiquement faibles devant la machine légale.

La description ne suffit pas, encore faut-il qu'on tire les bonnes conclusions. M. Choquette situe le problème au bon endroit. Il ne s'agit pas d'écrire avec verve de nouveaux chapitres du code civil ou du code criminel. Dans la plupart des cas, un recours existe: Régie des loyers, loi et règlements du bien-être social, codes de santé, règlements sur le logement, charte des droits... En revanche, la confiance n'existe pas qui ferait le pont entre des droits théoriques et la difficulté de l'humble. Elle naîtra lorsque des "avocats sociaux" consacreront toutes leurs énergies à rendre les textes hermétiques un peu plus accessibles aux démunis. Un "droit des pauvres" naîtra aussi lorsque les avocats enracinés dans les quartiers populaires de nos villes et villages conjugueront leurs efforts pour peser sur les tribunaux et sur la loi elle-même.

Jusque-là, M. Choquette respecte intégralement les voeux des milieux défavorisés. Un point majeur demeure en suspens: de qui dépendront les avocats chargés de défendre les défavorisés? Par qui seront-ils payés? comment éviter qu'on puisse exercer pression sur eux, ralentir leur action, freiner leurs progrès? Le Barreau, depuis toujours, estime pouvoir remplir ces conditions et il cite en preuve la tâche accomplie par les bureaux d'assistance judiciaire dont il a charge. De fait, le bilan devient avec les années de plus en plus éloquent. Pourtant, une tâche à la dimension de la société doit, en toute logique, mettre toute la société à contribution et il n'est pas normal que l'Etat s'en remette indéfiniment au Barreau et au Barreau seul pour résoudre les problèmes légaux que pose la pauvreté.

Nous en sommes au point, cette année, où le Québec engouffre $1.8 million dans l'assistance judiciaire et confie toute l'administration de cette somme au Barreau. Ceci n'est pas normal, car le Barreau a comme responsabilité première les intérêts professionnels des avocats. Certes, le bien commun fait partie des préoccupations du Barreau, mais là n'est pas le premier souci du Barreau. Si le bien du Barreau et le bien de la société se recouvraient parfaitement, le Barreau accepterait pour ses propres membres une justice à ciel ouvert semblable à celle qu'il préconise pour l'ensemble des citoyens. Puisque le Barreau ne place pas ses membres sur le même pied que les citoyens moyens, n'allons pas lui confier en exclusivité le soin de poursuivre les recherches légales sur la pauvreté ni celui de créer un droit des pauvres. Faisons plutôt confiance à une Société ou à un bureau qui recevra des fonds publics, mais qui ne dépendra, dans ses décisions quotidiennes ou dans son travail à longue portée, ni du Barreau ni de l'Etat.

Sur ce point l'allocution de M. Choquette ne fournit aucune certitude: "Nous entendons proposer l'institution d'une société jouissant d'une grande autonomie par rapport au gouvernement aux fins d'assurer aux citoyens défavorisés du Québec des services juridiques complets. De plus, cet organisme financera la recherche sur les problèmes juridiques des pauvres". Rien de plus, rien de moins. Puisqu'il s'agit de fonder une société, on peut raisonnablement penser que le Barreau perdra sa juridiction exclusive; d'autre part, le texte souhaite que cette nouvelle société jouisse d'une vaste autonomie par rapport au gouvernement, mais il ne définit aucunement ses relations avec le Barreau. M. Choquette pense donc probablement à une sorte de Régie au sein de laquelle le Barreau serait représenté, comme c'est normal, mais où accéderait aussi une participation d'autres secteurs.

M. Choquette, par cette déclaration, renouvelle profondément les perspectives de l'assistance juridique. On peut même dire que l'essentiel est acquis, tant les objectifs coïncident avec les réclamations des économiquement faibles. Il reste à préciser le statut des "avocats sociaux" et à donner à ces défenseurs des citoyens un "patron" indépendant. La régie n'est pas nécessairement la meilleure formule, mais elle ne comporte quand même pas d'inconvénient insurmontable à condition que le Barreau n'y accède que comme participant minoritaire.

Décidément, M. Choquette connaît mieux les besoins permanents de la justice que ses exigences en période de crise.

lettres au DEVOIR

Le droit au service des économiquement faibles

Le rôle du droit est de faire apparaître la justice. La justice sociale, c'est plus que la simple et théorique égalité des chances pour tous. La justice sociale est la conséquence d'une promotion sociale et économique de tous les citoyens. Il est faux de dire que si tous peuvent "avoir accès à un avocat", tous sont égaux devant la loi. Tous sont peut-être égaux devant l'appareil judiciaire, mais pas devant la loi.

La loi est faite par et pour quelqu'un. Tant que tous les citoyens ne pourront participer également à la rédaction du "contrat social", celui-ci n'en sera pas véritablement un.

Peu importent les étiquettes d'assistance ou de sécurité judiciaire, le problème des citoyens financièrement démunis face à la loi n'en est pas un de "droit des pauvres", mais de "droit social", car le problème de la pauvreté est un problème social.

Comment l'avocat peut-il travailler à la promotion sociale, économique, et politique de ses concitoyens financièrement défavorisés?

En restant dans son bureau, sans partager leur condition, et en étant rémunéré "à l'acte" par un système d'assistance judiciaire comme celui qui existe depuis peu en Ontario? En se faisant simplement l'avocat des gens "qui viennent le voir", lui, fonctionnaire d'un régime étatique de sécurité judiciaire comme celui qu'on nous promet au Québec?

Le travail de l'avocat au service des laissés pour compte de notre société d'abondance doit être repensé en fonction de certains données fondamentales. On ne peut se contenter d'utiliser les techniques de travail de "l'avocat de la pratique privée". Le problème des citoyens pauvres est un problème économique et politique. C'est non seulement une situation collective où certains problèmes juridiques se rencontrent plus fréquemment, mais c'est surtout le problème d'une classe de gens qui doivent s'organiser. Lorsqu'on a affaire à un problème collectif, on ne traite pas au niveau individuel.

Si "l'avocat social" doit innover en termes de techniques d'information et de prévention (séances d'information aux groupes, distribution d'information écrite, actions de groupes en justice, formation d'"avocats populaires", etc.), il doit également travailler au sein d'organisations populaires, et collaborer à la formation des groupes les plus divers formés par les citoyens pour s'entraider. Il s'agit ici de beaucoup plus que de l'image stéréotypée du travail d'équipe. Il s'agit pour "l'avocat social" d'acquérir la polyvalence qui lui permettra de donner à son travail toute la dimension que celui-ci doit se donner. Si les avocats au service des citoyens nantis ont senti le besoin de devenir administrateurs, comptables, etc., en plus d'être employés par des gens qui savent se donner des organisations efficaces, "l'avocat social" doit savoir faire la transposition qui s'impose dans son milieu, sous peine d'inefficacité.

Cette pratique de "l'avocat social" se retrouve actuellement au Québec dans les différentes cliniques légales de quartier. La Faculté de droit de l'Université Laval est la seule école de droit, qui, assumant son rôle vis-à-vis la société, ait participé activement à la mise sur pied conjointe par ses étudiants et les membres du Comité de citoyens de l'Aire 10, à Québec, d'une telle clinique légale du quartier.

Le "droit social" n'est pas un secteur restreint du droit. Il touche à l'essence même de celui-ci, là où son inadaptation à la réalité nécessite de nouvelles techniques juridiques, là où il est incapable d'assurer une justice véritable.

Le "droit social", c'est donc bien plus que le traditionnel "service d'avocats" à des gens qui correspondent à une certaine échelle de pauvreté. Le "droit social", c'est le droit travaillant à la promotion de ceux qui en ont besoin et avec eux. Il est à la limite du droit actuel, car il vise à la réalisation d'un nouveau "contrat social" qui pourra vraiment faire ressortir l'institution de la liberté.

Claude HARMEGNIES
Permanent à la Caisse d'économie des travailleurs réunis de Québec

Québec, le 18 octobre 1971.

Les agents de sécurité "plus forts que les autres"

A un journaliste qui demandait au recteur de l'Université de Montréal, Roger Gaudry, s'il y avait à l'U. de M. des agents autres que les agents de sécurité, ce dernier a déclaré sur les ondes de Radio-Canada, le 22/10/71, que pour faire face à la situation actuelle, il était possible qu'"on" ait engagé des "agents de sécurité" plus **forts** que les autres, des "agents de sécurité" plus forts que ceux que l'on rencontre habituellement sur le campus. Pour insister, le recteur a aussi ajouté qu'il ne savait pas exactement si de tels "agents-plus-forts-que-les-autres" avaient effectivement été engagés.

Les ayant moi-même "rencontrés" en 70-71, je peux affirmer qu'il existe à l'U. de M. non pas simplement des "agents-plus-forts-que-les-autres", mais que ces agents forment d'une certaine façon la "police politique" de l'U. de M.: les membres de cette "police politique", agents en civil et anonymes, proviennent de différents endroits. Les uns sont d'anciens membres des Forces Armées Canadiennes, les autres sont d'anciens policiers et il se joint même à ces derniers certains étudiants particulièrement remarquables par la grosseur de leurs bras et leur intelligence des situations politiques... Je peux également affirmer que ce groupe opère à l'U. de M. **depuis plus d'un an** (probablement depuis septembre 1969). Beaucoup d'étudiants qui ont milité dans les mouvements de revendication visant à mettre sous les yeux de tous certaines "irrégularités" au sein d'un bon nombre de départements, mouvements qui risquaient de perturber les rêves de participation "montée" que caressent les dirigeants de l'U. de M. se sont fait intimider et parfois molester par certains membres de "la troupe" qui, perpétuellement, hante l'édifice des Sciences Sociales à l'affut de toutes discussions qui se situent au-delà des bobos de nos "grands artistes"...

J'affirme encore que, **l'an dernier**, deux vice-recteurs de l'U. de M. ont été informés à plus d'une reprise de la présence de ces individus dans les murs de l'U. deM. et de leurs actes révoltants; je me surprends donc que M. le recteur ignore encore l'existence et les agirs de ces individus et je commence cependant à comprendre quel rôle joue dans le pourrissement actuel de la situation cette admirable mise en commun, chez les dirigeants de l'U. de M. de faits primordiaux au fonctionnement tant soit peu démocratique de cette université.

Jean-Yves ROY

Québec, le 22 octobre 1971.

Le bill 28: pourquoi brûler les étapes?

NDLR: Même s'il date du 11 septembre dernier, ce texte, qui nous a été remis en fin de semaine, ajoute une pièce utile au dossier du bill 28. L'auteur, M. Norbert Lacoste, signait en 1956 un rapport sur "la régionalisation scolaire de l'île de Montréal" à l'intention de la commission Parent.

Le 11 octobre 1965, je remettais à la Commission Parent qui me l'avait demandé, un rapport sur la régionalisation de l'île de Montréal. Ce rapport était basé sur l'analyse des caractéristiques les plus importantes de la population: l'origine ethnique, la religion, l'occupation, l'éducation, variation et la densité de la population. "Pour constituer ces régionales qui recouvrent des réalités linguistiques, ethniques, religieuses et occupationnelles variées, nous avons opté de considérer au point de départ ces variables comme également importantes et de poursuivre l'analyse en fonction de leur fréquence et de leur disposition sur le sol".

Je proposais alors de conserver les Commissions scolaires existantes dans les petites municipalités de l'Ile et de les regrouper pour constituer des régionales de dimension suffisante. Cette opération n'est pas encore partout réalisée.

Dans le cas de la C.E.C.M., je proposais sa division en régionales. La régionalisation de la C.E.C.M. est déjà en bonne voie.

Je proposais que certains Services de la C.E.C.M. et du Montréal Protestant School Board demeurent au niveau de l'île sous le contrôle du Conseil de l'île constitué par les délégués de 11 commissions scolaires.

Cependant, là où se pose la difficulté, c'est que dans le rapport, il était proposé que les Ecoles catholiques, protestantes ou autres soient réunies sous une Commission scolaire catholique protestante ou autre. Ces Commissions scolaires étant réunies à leur tour en une régionale, unique pour chacune des 11 régions. Or, dans le Bill 28, on a sauté une étape et on veut constituer des commissions scolaires neutres laissant les écoles catholiques sans leadership au niveau de la Commission scolaire. On a corrigé cette situation en donnant des garanties religieuses et linguistiques mais cela ne me semble pas suffisant du point de vue psychologique. C'est seulement quand les divers réseaux ne se sentent pas menacés qu'ils acceptent de collaborer.

Je propose donc d'unifier les Commissions scolaires des extrémités de l'Ile et de morceller la C.E.C.M. pour constituer 11 commissions scolaires catholiques à Montréal. Que la même opération soit faite par le Protestant School Board. C'est ensuite le rôle du Conseil de l'île de faire l'unité entre les 2 commissions scolaires au sein d'une même région.

Etant donnée la situation scolaire actuelle, on risque de créer des conflits douloureux, mettant en concurrence les divers cadres pour la direction de commissions scolaires communes.

Je suggère donc fortement de faire à Montréal deux réseaux parallèles catholiques et protestants, de diviser ces réseaux en 11 unités comparables dans les deux cas. Dans une étape ultérieure, les services locaux compatibles peuvent être coordonnés tant au niveau local qu'au niveau de l'île. Le fait de garder pour l'instant deux réseaux de Commissions scolaires catholiques et protestants aurait l'avantage de ne pas mettre en doute la constitutionnalité de la loi et par ailleurs permettrait d'avoir un système compatible avec le reste de la province régi d'après le Bill 27 voté dernièrement. Pousser plus loin l'intégration à ce moment-ci serait déclencher des mécanismes de défense considérables.

Voilà pourquoi, je conseille fortement aux catholiques de Montréal de demander au législateur le maintien de l'existence des Commissions scolaires confessionnelles dans l'Ile de Montréal quitte à en modifier les limites d'après les 11 régions suggérées dans le Bill 28.

Norbert LACOSTE
prêtre

Montréal, le 10 septembre 1971

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Lavoie

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année, six mois $19. A l'étranger: $40 par année, six mois, $22, trois mois $12. Edition du samedi $10 par année. Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement versé par la poste autorisé sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

L'avènement du multiculturalisme

par FERNAND DUMONT

Le 8 octobre, M. Trudeau déposait devant le Parlement un document prophétique. Il donnait un "aperçu des principaux programmes ayant trait au maintien et au développement du multiculturalisme à travers le Canada". D'un seul coup, M. Trudeau a accordé infiniment plus que ce que les nationalistes du Québec demandaient timidement. M. Stanfield, conservateur, M. David Lewis, socialiste, l'ont bien compris. Ils ont toujours trouvé, je pense, nos nationalismes un peu trop restreints. Au nom de leurs partis respectifs, MM. Stanfield et Lewis avaient mené de terribles combats contre la reconnaissance du droit des Québécois francophones à l'auto-détermination. Nous savons maintenant pourquoi. Ils n'étaient pas opposés à la culture francophone. Aussi ont-ils reconnu spontanément, le 8 octobre, l'originalité des cultures en ce pays. Non pas de deux, mais d'un nombre infini. Nous avons enfin trouvé un lieu où le Parti conservateur et le N.P.D. se rejoignent. Quel spectacle merveilleux en ce temps de divisions et de geurres des idéologies! Cela prouve, une fois de plus, que le Parti libéral voit plus haut et plus loin que les vaines factions: il réconcilie le nationalisme, le conservatisme et le socialisme.

Nous étions assez nombreux encore à suggérer qu'il y avait deux cultures (deux sociétés, disaient les plus prétentieux) au Canada. Après l'Empire français d'Amérique dont Lionel Groulx avait la nostalgie persistante et dont Félix-Antoine Savard confesse encore la poésie persévérante, les ambitions françaises avaient échoué dans l'enclos québécois. De sorte que nous avions fini, les uns et les autres, par manquer de générosité et d'ouverture d'esprit. Le Québec? Seules des intelligences étroites peuvent se limiter à un territoire étendu sans doute mais peu populeux, à une sorte de réserve indienne. Le Québec? Un territoire peuplé surtout de fantômes de curés, de politiciens, de colons, de survivants et de nationalistes. M. Trudeau l'avait dit bien avant les rédacteurs de "Parti Pris", et ceux-ci juste un peu avant je ne sais quel rassemblement marxiste que j'identifie mal encore dans les voies multiples des progrès de la gauche. Il fallait que M. Trudeau nous le redise et que les conservateurs, les créditistes et les socialistes nous le répètent.

Tous les mouvements nationalistes du Québec vont sans doute se dissoudre. Avec quelque retard. Cette Province, n'est-il pas vrai, met toujours un peu plus de temps que les autres à s'"adapter", à découvrir que le temps de l'agriculture ou celui du biculturalisme est périmé? Ce retard même, émouvant dans son genre, ne doit-il pas être mis au compte de l'"identité" culturelle?

Pour ma part, je me suis sérieusement interrogé. Sur ma lenteur d'abord. Je n'en étais qu'à défendre une culture et voilà que l'on me propose d'en sauver plusieurs. Comment surmonter cette pesanteur de ma réflexion et rejoindre les larges horizons que leurs cultures suggèrent à M. Lewis et à M. Stanfield? Pourtant, M. Caouette, qui est de ma culture, me donne l'exemple.

"Multiculturalisme": cela vous renvoie au mot culture. J'étais tenté d'aller voir au dictionnaire. Mais on m'en a prévenu: M. Trudeau, d'après les journaux, a refusé de définir en Chambre le mot "culture". Il a eu raison. La scolarisation est si récente au Québec que tout le monde y veut des définitions. Quelle mentalité de primaires! J'ai donc lâché le dictionnaire avant de l'avoir ouvert. Vous imaginez un professeur d'université qui consulte un lexique à propos d'un mot que n'importe quel député fédéral entend spontanément? On a quand même ses petites prétentions.

M. Trudeau n'aime pas les abstractions, il l'a dit souvent. "Nation", il ne sait pas ce que c'est. Je croyais que c'était par amour du concret. Je me trompais: si M. Trudeau refusait le concept de "nation", c'était parce qu'il l'avait dépassé dans un monde supérieur de l'intelligibilité. Je lis, dans le texte officiel qu'il a déposé aux Communes ottawaises: "Le pluralisme culturel est l'essence même de l'unité canadienne". "Essence": c'est un mot profond et, en tant que modeste sociologue, je n'ai pas encore perçu des essences. Je m'accuse d'avoir mal lu Platon et Sir Wilfrid Laurier. Mon embarras est plus grave encore: une "essence" qui est aussi un "pluralisme", mon imagination est trop pauvre pour se la représenter. J'ai donc poursuivi péniblement mon exégèse.

M. Trudeau distingue "langue" et "culture". Me revoilà perplexe. Il ajoute heureusement pour encourager les esprits faibles comme le mien: "On n'a jamais bien établi la distinction existant entre la langue et la culture". Je ne suis donc pas si bête que je le pensais. M. Trudeau lui-même me prévient, dans le texte de sa déclaration, que la dénomination de la Commission Laurendeau-Dunton devait être "dépassée"; bi-culturalisme, c'était trop étroit... Je me suis dis, l'instant d'un éclair, qu'avant de "dépasser", il a fallu consacrer des millions à la Commission en question. Mais les cheminements de l'Esprit sont imprévisibles et qui chemine à coups de millions sera vite dépassé par celui qui, sans tant de frais, habite le Temple – je veux dire le Cabinet – de M. Trudeau. Laurendeau et Trudeau: la tortue et le lièvre. Le lièvre, cette fois, est arrivé le premier.

Ma patience est infinie. J'ai achoppé encore sur la distinction proposée par M. Trudeau entre "appartenance" et "identité". J'avais toujours pensé que l'identité n'allait pas sans une certaine allégeance. Par exemple, que s'identifier au Parti libéral convenait mal à une allégeance à l'auto-détermination du Québec; que parler français dans sa famille se conciliait mal avec le parler anglais qu'exige parfois l'allégeance à l'entreprise; que l'identité des policiers provinciaux contredisait quelque peu l'allégeance aux "Opérations-dignité"; que l'identité avec Power Corporation rejoignait mal l'allégeance à la liberté de l'information...

Je crois avoir compris, à la fin. A force de relire ce passage du message de M. Trudeau: "Le sentiment d'identité éprouvé par chaque citoyen à titre d'individu est distinct de l'allégeance. Il n'y a aucune raison de croire qu'un citoyen qui s'identifie avec fierté comme citoyen canadien chinois et qui s'intéresse beaucoup aux activités culturelles de la communauté chinoise au Canada sera moins loyal ou moins préoccupé par les problèmes canadiens qu'un citoyen d'origine écossaise qui joue de la cornemuse et prend part à une danse écossaise". Je pourrai donc manger de la soupe aux pois et participer à des danses carrées en ressentant sans scrupule mon identité. Jusqu'à ce jour, je le faisais au Premier de l'An sans autre préoccupation pour le multiculturalisme. Mais, l'année prochaine, les gens de Montmorency auront droit à une subvention pour manger de la soupe aux pois et danser des danses carrées, nous formerons un comité, nous mobiliserons la Chambre de Commerce et la salle paroissiale: c'est vraiment le moment de montrer que nous sommes assez



Fernand Dumont

Suite à la page 6

LIBRE OPINION

LES FONDEMENTS D'UNE POLITIQUE DES JEUNES

par PIERRE DUCEPPE

Bientôt le Conseil des ministres du gouvernement du Québec étudiera des recommandations relatives à l'élaboration et à l'application d'une politique des jeunes. Comme on sait, ce sujet a été battu, débattu et trempé dans toutes les sauces depuis quelques années. A cause de l'importance de la question pour l'avenir du Québec, il est donc nécessaire de rappeler ici, même brièvement, les fondements d'une politique des jeunes.

D'abord avant de faire appel aux jeunes à coups de discours, les hommes politiques devraient avoir l'honnêteté de proposer des programmes capables d'enthousiasmer les jeunes et les amener à participer à la construction du Québec.

Aussi les autorités politiques devraient comprendre pourquoi les jeunes, comme beaucoup d'adultes d'ailleurs, veulent des raisons de vivre avant d'en avoir les moyens, pourquoi les jeunes refusent de s'intégrer dans les rouages d'une société où ils sont possédés sans se posséder, pourquoi les jeunes contestent les structures contraignantes. Attitude qui bouscule évidemment les "bonnes manières" de notre société.

Cette prise de conscience de la jeunesse québécoise amène de fait la contestation des rôles d'autorité des statuts et schèmes de capacité et de compétence, des concepts économiques et philosophiques. Souvent imprécise et mal articulée, elle est néanmoins saine à plusieurs égards et vise sutout à l'établissement d'une société plus juste et humaine. Ce que les politiciens et les gens qu'on dit en place n'arrivent pas à saisir et à percevoir à travers les remuements contestataires.

La tâche d'élaborer une politique des jeunes n'est pas facile. Cette politique devra être faite en étroite collaboration avec les premiers intéressés. Il faudra savoir à la base que le mot JEUNESSE englobe toutes les jeunesses au même titre que le mot adulte recouvre toutes les classes sociales et catégories d'adultes. Et savoir aussi que "l'essentiel" de la jeunesse au vingtième siècle n'est pas l'âge, n'est pas l'explosion démographique de l'après guerre, n'est pas le pouvoir étudiant mais plutôt l'existence d'un nouveau phénomène culturel.

Suscitant l'innovation, la création et habituellement le dynamisme, les jeunes recherchent dans l'ensemble les situations de changements, de tension, de fête et même de violence. Ils aiment vivre au bout d'eux-mêmes dans des états de surpassement. Exemple: l'absorption des drogues, les "pop-festivals", où ils se promènent nus parce qu'ils se sentent bien, où la musique est une religion, où ils sont des dieux, les héros, les victimes et les martyrs.

Au plan artistique, social et politique les minorités agissantes chez les jeunes québécois, jouent et joueront un rôle de plus en plus important. Ces minorités divisent l'opinion publique au sujet des objectifs généraux de la nation. Elles sont extrêmement attentives aux problèmes d'identité culturelle et politique qui confrontent le Québec dans la Confédération canadienne. (Les jeunes toléreront-ils encore longtemps les tergiversations d'un premier ministre québecois complètement dépourvu de franchise et de courage politique?)

Réaliser une politique québécoise des jeunes est une absolue nécessité surtout l'on reconnait que toute politique des jeunes est un amalgame de plus vastes politiques sociales, culturelles et d'éducation. Il faut en ce sens avoir une politique de scénarios et de projets-programmes issus des désirs, des aspirations et des besoins de chaque jeune québécois.

Ainsi en donnant des moyens au plus grand nombre d'individus, de groupes spontanés ou organisés l'on arrivera à développer véritablement la participation. Concrètement, quand aurons-nous des chantiers où les jeunes pourront vivre des expériences individuelles et collectives?

Sans situer maintenant les priorités et bâtir le calendrier d'implantation d'une telle politique, il est essentiel par ailleurs de fournir aux jeunes l'information à laquelle ils ont droit. Par exemple, les informer adéquatement quant aux perspectives de carrière et du marché du travail.

Egalement il est impérieux de créer des instruments de développement qui seraient l'équivalent, à l'échelle du Québec, de ce qu'est SUCO au plan mondial. Ces instruments permettraient l'utilisation de ressources humaines disponibles mais non utilisées (médecins, techniciens ou membres d'autres disciplines hautement qualifiés qui sont à la retraite, etc...) pour aider les jeunes dans les coins les plus défavorisés du Québec (ces coins peuvent être dans les zones urbaines). Instruments qui pourraient aussi utiliser les compétences et les énergies des jeunes (à plein temps, pour une période de temps déterminée) qui sortent des universités et cegeps pour le mieux-être de la communauté.

Une autre nécessité sera de mettre une équipe d'animation au service des principaux mouvements de jeunesse. Les enseignants, de par leur formation et leur profession, sont des agents d'information et des animateurs "naturels". Une expérience positive, à notre sens, serait de puiser dans cet immense réservoir d'énergies que constitue le corps professoral pour animer des mouvements de jeunesse comme les 4-H, les Scouts, les Cercles des Jeunes Naturalistes, les camps et colonies de vacances, etc...

On pourrait à cette fin instituer un système d'utilisation par rotation où un enseignant quitterait la profession d'enseignant proprement dite pendant deux ans pour se consacrer exclusivement à l'animation de divers groupes de jeunesse; cela servirait une double fin; d'une part, les mouvements de jeunesse y trouveraient peut-être une solution partielle à la sclérose dont ils sont les victimes involontaires.

Une autre nécessité encore est la construction de centres d'accueil et d'hébergement pour les jeunes travailleurs sans foyer ou venant des autres régions du Québec pour travailler dans la métropole. Et combien d'autres nécessites faudrait-il énumérer. D'ailleurs ils faudrait consulter les jeunes à ce sujet.

Dans son ensemble la politique québécoise des jeunes doit favoriser l'étude, le travail professionnel, les stages, les expériences culturelles et de loisirs. Pour atteindre ces buts, les autorités compétentes devront décloisonner les cadres de vie pour permettre le passage de l'école au marché du travail, de l'école aux stages intégrés, de l'école aux voyages et séjours d'apprentissage de vie et de voyages.

De plus, il sera nécessaire d'éviter les blocages. Donc la politique québécoise des jeunes devra être une occasion de secours, de rattrapage lorsqu'il y a lieu, de compréhension à l'endroit de ceux qui sont en mauvaise posture ou mal empoint. Le rôle véritable de ce que nous proposons ici comme bases de réflexion est de fournir aux jeunes des moyens de création, de découverte individuelle et même de prévoir des corridors pour les "drop-outs", ce qui vuet dire ne pas exclure ceux qui s'excluent.

Enfin souhaitons que le gouvernement du Québec aura le courage politique d'assumer pleinement ses responsabilités. Souhaitons que le premier ministre fera preuve de sagesse et de vision en remplaçant les mots par des actions. Souhaitons que la politique québécoise des jeunes sera distincte des politiques du loisir (encore à venir). De grâce évitons aussi le piège des structures.

Hommages à l'URSS
et à son distingué visiteur
le premier ministre Kossyguine
Après le toast à la coexistence
CANADA - URSS
nous invitons nos clients à penser dès maintenant de visiter l'été prochain ce pays aux attraits multiples.
Le musée de l'Ermitage à Léningrad
vaut un voyage en URSS !
Notre prochain voyage annuel : juillet 1972
Hommages et remerciements à Intourist
qui a toujours bien soin de nos voyageurs.
Déjà 15 voyages en URSS sous notre égide depuis 1959.
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union

STAGES INTENSIFS

CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION DU CDE

Les stages sur le travail en équipe et sur le fonctionnement de l'organisation ont été conçus pour accroître l'efficacité administrative des cadres. Chacun des stages dure 3 jours.

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE (STE)
Les 16-17-18 novembre 1971
* Les différents facteurs qui conditionnent l'efficacité du travail en équipe
* Le comportement des individus dans un groupe de tâche
* L'amélioration de la contribution du participant dans le travail en équipe

LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION (SFO)
Les 23-24-25 novembre 1971
* La diffusion et l'utilisation de l'information dans la prise de décision
* La nature et la qualité du leadership
* Les impératifs du changement dans l'organisation

FRAIS DE PARTICIPATION $150.00 pour les deux stages n'incluant pas les frais de séjour.

ENDROIT : Le Centre Montfortain à Montréal

Pour tout renseignement
LE CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION

Montréal
5875, avenue Papineau
Montréal 331, P.Q.
Tél. : 279-7376

Québec
2336, chemin Ste-Foy
Québec 10, P.Q.
Tél. : 683-2346

D'AUTRES STAGES SE TIENDRONT EN JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL ET MAI 1972

SOYEZ RÉALISTES

Nous constatons dans le genre de vie que nous menons dans les années '70, un stress permanent avec lequel nous avons dû apprendre à coexister. La plupart d'entre nous sommes physiquement moralement et intellectuellement, bien malgré nous, conditionnés par ce mode de vie. Des problèmes du cuir chevelu surviennent, chute abondante de cheveux, cuir chevelu graisseux au bout d'un jour ou deux, démangeaisons, cheveux sur l'oreiller. Attention à vous! "LA SEBORRHEE" est là qui vous tient dans son processus irréversible, si l'on ne prend pas les mesures réalistes qui ne consistent pas dans l'utilisation de shampoings médicamentés ou pas, pas plus qu'on ne doit ânonner que la chute des cheveux provient des nerfs. L'absorption de tranquilisants n'empêchera pas les glandes sébacées de continuer leur oeuvre destructrice qui est l'atrophie des papilles pillaires. Les nerfs ont toujours bon dos losqu'on ne se donne pas la peine de chercher plus en détail les vraies causes et origines de la séborrhée qui est avant tout une suite de la puberté; la corrélation entre les glandes sébacées et les glandes sexuelles doit être entre autres tenue responsable. D'autres facteurs devront entrer en ligne de compte: hygiène indéquate, alimentation, fatigue, excès, milieu ambiant, changement de climat. Un spécialiste sérieux prendra tous ces points en considération, mais ceci ne s'établit pas au cours d'une visite de cinq minutes. Les candidats à l'examen du cuir chevelu seront soumis pendant une heure et plus à ces questions.

Alors seulement on vous dira si votre condition répond aux normes des traitements suggérés. Détrompez-vous vite, les traitements de la séborrhée sont longs et très variés. Ce n'est que par la diversification constante et surveillée des formules adaptées que vous serez à même de contrôler la séborrhée. La discipline et la coopération sont indispensables à l'aboutissement d'une mise sous contrôle.

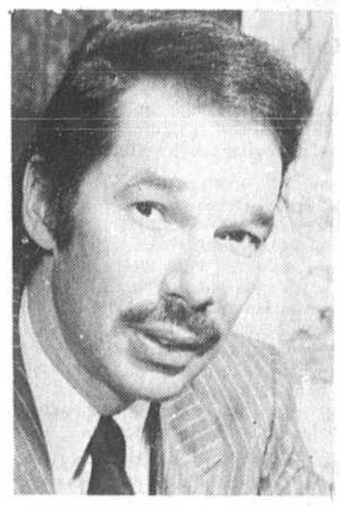
Il est donc aisé de comprendre qu'un shampoing X ou Z ou une formule quelconque à l'usage de tout le monde, s'avère dès les débuts un échec. Car ce serait admettre d'avance que chaque personne réagit de la même façon et cela, vous le savez, n'est pas le cas; vos réactions ne sont pas les mêmes que celles de votre femme, amie ou voisin. Ceci pour établir que le cuir chevelu et ses sécrétions ne sont pas comparables d'un individu à un autre.

L'élément temps et le scepticisme mal placé sont des facteurs qui joueront contre vous quand vous déciderez de prendre votre cas au sérieux losque votre problème sera assez ardu et que quasi rien de valable ne pourra être entrepris pour vous aider; vous penserez avec un peu moins de reconnaissance à ces bons conseillers qui vous auront placé sur cette voie de garage. Etre soi, c'est réfléchir par soi-même et essayer au moins d'être sincère.

Le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE connaît des réussites dans le domaine capillaire, mais ne se considère néanmoins pas comme l'oracle et le grand-père infaillible de l'art capillaire. Mais 18 ans au service du public nous donnent quand même le droit de supposer que nous ne sommes pas entièrement dépourvus de connaissances dans le domaine du cuir chevelu. Si nos trichologues ne sont pas des génies, ils sont néanmoins pourvus de plus de connaissances que les conseillers en tout et spécialistes en rien.

Si la calvitie ne peut être vaincue, il existe des moyens sûrs pour essayer de la prévenir; sans cela, vous risquez d'être vaincu par elle. Croire à des repousses de cheveux là où il n'y a que pores cicatrisés et papilles atrophiées, serait faire preuve d'une incommensurable crédulité. Il est également hors de question de faire redévelopper du duvet existant en cheveux normaux et nous prions notre lecteur de bien vouloir prendre ceci en considération.

Un front qui se dégage de plus en plus, une couronne qui se dessine davantage ajoutent des années à votre apparence. Cette apparence rajeunie ou vieille prématurément peut, à tort ou à raison, être cause d'opportunités manquées, dans la vie. Dans les années '70, l'aparence jeune compte plus que par le passé et une chevelure est un des éléments de cette apparence.



Le CENTRE CAPILLAIRE sous peine de se voir dépassé, se doit d'être en perpétuel état de contestation et de recyclage avec lui-même. C'est dans ce but que, aidés par une équipe de brillants chimistes québécois, nous continuons à développer des formules sans cesse plus complètes, variées et efficaces. Les progrès techniques ne peuvent pas fléchir.

Le présent peut être pour vous le garant de votre avenir capillaire, si vous ne perdez pas la course contre le temps. Et de cela, vous seul êtes le maître.

P.S. Nous avisons notre clientèle de la Province que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre unique bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégué parcourant la Province en son nom. Toute représentation utilisant le nom de Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

par R. H. Pierre
TRICHOLOGUE

LD 35 AA

Centre Capillaire Pierre
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél. : 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

Terre-Neuve: une campagne qui se résume en deux mots...

Suite de la première page

lui pardonnent toutes ses faiblesses, ses manie, ses colères, ses cris et ses injures.

Son règne à l'Assemblée législative à l'Assembly House, n'est pourtant pas de tout repos, surtout depuis quelques années. La preuve en est qu'élu aux dernières élections, en 1966, avec 39 des 42 sièges, le parti libéral s'est retrouvé à la dissolution, le 6 octobre, avec 25 sièges seulement. Les conservateurs, qui avaient trois sièges en 1966, en ont maintenant sept.

La force libérale a été minée par la mort de quelques-uns des députés grits, par la perte d'un siège dans une élection partielle, par des démissions et surtout par des transfuges.

Depuis 1968, par exemble, quatre ministre ont quitté le cabinet de M. Smallwood. Deux d'entre eux, le ministre de la justice et le ministre de la santé, sont passés aux conservateurs. Le ministre du bien-être social a siégé un moment comme indépendant puis s'est retiré de la politique. Plusieurs députés ont aussi quitté les rangs des libéraux, pour se retirer de la politique ou, comme le député de Labrador-ouest, pour former un nouveau parti politique. Le New Labrador Party. Parmi les députés démissionnaires, plusieurs accordent ouvertement aujourd'hui leur appui au parti conservateur.

Les conservateurs n'ont pas été épargnés par les changements d'allégeance. Un ex-leader du parti, le Dr Noël Murphy, est maintenant ministre sans portefeuille dans le parti libéral.

M. Smallwood ne parle évidemment pas de lui quand il qualifie ses ex-députés devenus conservateurs de traitres imbus de la vanité colossale de croire que leurs électeurs vont changer d'allégeance avec eux".

Pour mêler encore les cartes, et les électeurs, le président de la campagne libérale, M. André Crosbie, homme d'affaires bien coté de Saint-Jean, est le frère de John C, Crosbie, ex-ministre libéral maintenant député conservateur et candidat dans Saint-Jean ouest avec comme adversaire la seule femme à se présenter à ces élections, Mme Alma Badcock. Cette dernière, une quasi mégère, s'est lancéedans la campagne avec une armée de dames qui brandissant des aiguilles à coudre, se sont données comme moto d'ordre: "Nous allons découdre les conservateurs".

Plusieurs éléments donnent un petit air d'opéra comique aux élections de jeudi. On dit par exemple "Maurice Duplessis n'était qu'un enfant de choeur comparé à notre Joey, qui a plus d'un tour dans son sac".

Le moindre de ces tours est sa décision de ne pas divulger aux journalistes l'itinéraire de sa campagne. M. Smallwood se deplace donc dans le plus grand secret à travers la province. Il fait lui-même le compte-rendu de ses assemblées aux journalistes qui en sont exclus et c'est ainsi qu'on peut lire dans les journaux des déclarations de ce genre attribuées au premier ministre "des milliers de personnes m'ont longtemps acclamé et apres l'assemblée, on se battait presque pour me serrer la main et m'embrasser".

Ses assemblées impromptues ne se déroulent pas toujours aussi bien qu'il le voudrait. Vendredi, il a dû annuler une assemblée. Le candidat conservateur local ayant loué avant lui la salle ou il devait parler, la seule et unique salle de la région. Samedi, un incendie dans la salle ou il prononçait un discours a coupé court à ses promesses.

M. Smallwood n'a pas la langue dans sa poche, il ne se gêne pas pour injurier ses adversaires. En fin de semaine, par exemple, entouré soudainement d'un groupe de conservateur alors qu'il portait sa bonne parole dans une circonscription, M. Smallwood s'est emporté et a qualifié les conservateurs de choses inommables et les enfants du candidat conservateur, qu'il venait de reconnaître autour de lui, de "déficients et de retardés mentaux".

Les organisateurs libéraux, qui cherchent à faire élire leur chef cette fois selon les principes des nouvelles campagnes électorales ne voient pas d'un très bon oeil ces écarts de conduite et voudraient remettre M. Smallwood dans le droit chemin.

Selon eux, il ne faudrait pas trop insister cette fois sur la forte personnalité de Smallwood durant la campagne, mais mettre l'accent sur l'entière équipe libérale. Les premiers textes publicitaires présentant les candidats libéraux n'accordaient pas plus d'importance à M. Smallwood qu'aux autres candidats. On chuchote à Saint-Jean que le premier ministre a fait depuis une très sainte colère et son nom et sa photo viennent maintenant en tête de liste dans tous les textes publicitaires.

Tout n'est pourtant pas rose à Terre-Neuve. La province compte un peu plus d'un demi-million d'habitants. Officiellement, le nombre des chômeurs s'élève à 16% des effectifs ouvriers. Officieusement, on affirme à Saint-Jean que plus de 20% des effectifs sont en chômage. Cinq cents pêcheurs de la région de Burgeo sont en grève depuis quatre mois et n'obtiennent pas gain de cause, en dépit des recommandations d'une commission d'enquête qui a eté instituée pour régler le problème.

A Buchans, près de 600 mineurs de l'American Smelting and Refining Company sont aussi en grève depuis quatre mois. Une quarantaine d'employés de l'usine hydroélectrique de Deer Lake sont en grève depuis trois semaines, et le règlement n'est pas encore en vue. La plus grande usine de pâte à papier de l'île, à Corner Brook, qui compte près de 1,000 employés, pourrait fermer ses portes très bientôt.

Les conservateurs proposent des remèdes à cette déplorable situation, la panacée, selon eux, s'est d'abord de renverser le gouvernement de M. Smallwood.

L'ambition est de taille. Pour les vieux Terre-Neuviens, tous les avantages qu'ils retirent de l'entrée du Canada dans la Confédération (allocations familiales, assurance-chômage, pension de vieillesse, assurance-hospitalisation, etc.) leurs sont offerts à même la fortune personnelle de M. Smallwood.

En se promenant dans les rues de Saint-Jean, on peut voir le culte que les Terre-Neuviens vouent à Joey: sa photo, découpée dans de vieux journaux, est collée dans bon nombre de fenêtres...

Pourtant, 16% des électeurs éligibles jeudi sont âgés de moins de 30 ans. La nouvelle génération, affirment les adversaires de M. Smallwood, a sûrement éclairé ses aînés sur les défauts de leur idole.

Les libéraux et les conservateurs présentent des candidats dans chacune des 41 circonscriptions de l'île et du Labrador. Les électeurs d'une de ces circonscriptions, Harbour Maine, dans Saint-Jean, élisent deux députés.

Les néo-démocrates, qui présentent des candidats dans 17 circonscriptions, en sont à leur troisième campagne électorale à Terre-Neuve. En 1962, ils avaient obtenu 3% des voix exprimées. En 1966, ils avaient obtenu 1.9% du vote, en comparaison de 61.8% pour les libéraux et de 33% pour les conservateurs.

Depuis, aux élections fédérales de 1968. Les Terre-Neuviens ont montre leur désenchantement de la politique libérale en élisant six députés conservateurs à Ottawa, et un seul député libéral, M. Don Jamieson, ministre des transports.

Malgré leur maigre dossier, les néo-démocrates sont d'avis que leurs chances sont meilleures cette année qu'elles ne l'ont jamais été. Les Terre-Neuviens, disent-ils, sont plus éveillés au socialisme et au syndicalisme et ils en ont assez du gouvernement qui n'a rien fait pour eux au cours des années. Si ce n'est vendre leurs richesses naturelles à des intérêts étrangers.

Ils soutiennent qu'ils représentent le vrai changement en politique et que les partis traditionnels, unis dans l'adversité par la famille Crosbie se sont déjà concertés pour tirer le meilleur parti possible du résultat des élections, quel qu'il soit.

Les journalistes de La Presse relèvent des cas de "censure"

par Gisèle Tremblay

Le syndicat des journalistes de La Presse (CSN) a renouvelé hier soir sa mise en garde, en l'étayant cette fois de nombreux cas de censure, contre la "dégradation de l'information au plus grand quotidien français d'Amérique depuis le début du lock-out des employés de la production".

Dans un communique publié en soirée, les journalistes observent que si les tentatives "plus ou moins avouées" de contrôler l'information ne date pas uniquement du lock-out, jamais auparavant "la direction n'avait poussé l'audace jusqu'à intervenir quotidiennement – souvent même au ciseau – dans le traitement de l'information".

Le syndicat affirme que la censure à La Presse prend présentement aussi bien des formes ouvertes: textes amputés ou rejetés; que plus subtiles: camouflage des nouvelles par la mise en page ou réduction de l'espace allouée à l'information.

Selon les journalistes, l'immixtion de la direction prend désormais un tour carrement politique: elle vise, disent-il à dépolitiser l'information en refoulant tous les sujets qui prêtent à controverse sur la plan social ou politique et "en donnant parfois abusivement la priorité au fait divers".

Cette censure, poursuit le communiqué, a d'abord atteint, certes, tout ce qui touche directement au conflit avec les employés en lock-out, ce qui a incité le chroniqueur syndical à se retirer de ce dossier.

Elle s'est rapidement étendue, s'étonnent ensuite les journalistes, à de nombreux secteurs de l'activité québécoise. Une série d'exemples illustrent cette accusation.

- une entrevue avec Mme Simone Chartrand, femme du leader syndicat n'est jamais parue;
- un article sur les réactions du public à l'affaire Meloche" (triple assassinat chez Dupont par un employé congédié) a subi le même sort;
- de nombreux événements "couverts" par les propres journaux ne l'ont pas été par La Presse: la conférence des premiers ministres provinciaux à Victoria, l'opération Dignité II en Gaspésie, ou ne l'ont été en regard que sous la pression de journalistes: la tournée du ministre Castonguay sur le bill 65.

Cette liste n'est pas exhaustive, indiquent les journalistes qui citent d'ailleurs d'autres cas dans leur communiqué.

C'est dans ce contexte, conclut le syndicat, que ce dernier a réclamé la démission de M. Roger Mathier, directeur de l'information, et recommandé à ses membres de ne plus signer leurs articles.

À LA PRESSE

Suite de la page 3

soir la partie patronale à propos du renouvellement de leur convention collective qui expire à la fin de l'année.

Outre ces manifestations publiques, annoncées à l'avance, tout indique que les "gars de La Presse", qui se sont orientés depuis quelques jours vers une lutte de type guerilla, préparent de nombreuses opérations de harcèlement où doit dominer l'élément surprise.

LA CONCILIATION

Suite de la page 3

ges – espace payé dans les quotidiens – sont prévus pour guider les clients tant que durera la "grève sauvage". "Dans la mesure du possible, les services s'amélioront à mesure que les cadres acquierrent de l'expérience, au fil des heures", selon M. Caron.

Les négociations pour renouveler la convention se terminant le 24 août avaient débuté en juin; puis ce fut l'étape de la conciliation (commission nommée par le ministre Mackasey en septembre). Le débrayage, commencé vendredi après-midi, s'était généraliseé dès samedi, l'accord semblant se dessiner parmi les téléphonistes sur les délais indus apportés à la signature d'un nouveau contrat de travail.

Après quatre ans d'expérience, une téléphoniste touche, dans les régions-clé, un peu moins de $105 par semaine; la compagnie était prête, hier, à porter ce salaire à $120 en deux ans mais les téléphonistes visent avant tout la parité avec leurs homologues de Colombie-Britannique, ce qui porterait leur salaire à $135 par semaine.

LE JURY

Suite de la page 3

sept premiers. Restaient donc "La nuit dorée" et "A ras de terre" qui furent éliminés peu après. Au bout de la course, "La forteresse" de Francis Bossu et "Les Iles flottantes" de Lise Parent, le premier recevant 3 voix et le deuxième 4. C'est le président qui a tranché. Les oeuvres finalistes peuvent toujours être soumises au prix Jean Béraud, à décerner sous peu, également au Cercle du Livre que dirige M. Pierre Tisseyre.

Les jurés n'ont pas eu affaire à un "premier roman". Malgré ses 21 ans, Lise Parent avait déjà fait un livre refusé poliment par les éditeurs. Inspiré de Marie-Claire Blais et de Réjean Ducharme, nous dit-elle, et sans grande valeur. Elle "rend grâce" à ceux qui l'ont refusé. Quelle différence y a-t-il entre le premier et les "Iles"? L'un était nettement plus "politisé", nous dit-elle, et celui-ci se propose plus simplement de "communiquer" des problèmes humains. L'auteur, dans sa présentation, a une phrase qui résume ce changement d'orientation: "Pourquoi faire de la littérature l'instrument exclusif de la politique? Pourquoi ne pas tout simplement s'essayer à la littérature?"

Plus près de Marguerite Duras, de Beckett et d'Ionesco désormais, l'étudiante au CEGEP Lionel-Groulx nous offre donc un "essai", que nous pourrons lire d'ici quelques semaines.

DEPUIS 2 ANS

Suite de la page 3

exemple, les proportions de consommateurs de marijuana en 1971 passent de 9.2 pour cent en 8e à 20.9 pour cent en 10e, à 31.6 pour cent en 12e et à 37.4 pour cent en 14e. Il s'agit ici de ceux qui affirment avoir pris cette substance au moins une fois au cours des six mois précédant l'enquête.

Ce sont les mass média et les amis qui constituent les principales sources d'information sur les drogues: la famille, l'Eglise ou l'école viennent loin derrière. Le groupe d'amis est non seulement une source d'information importante mais aussi un moyen de "dépannage" jugé efficace, alors que l'on fait appel plus rarement aux parents dans les deux cas.

L'étude faite auprès de plus de 7,000 étudiants de l'île de Montréal, tant francophones qu'anglophones, révèle une étroite relation entre l'usage de drogues par les étudiants et la consommation de certaines drogues par leurs parents. En ce qui concerne le tabac ou l'alcool, les étudiants qui rapportent que leur père ou leur mère consomme l'une de ces substances sont plus susceptibles de faire aussi usage de cette drogue que les autres. La consommation de l'étudiant serait davantage favorisée par la consommation de la mère, tandis que l'abstinence du père favorise celle du fils.

La consommation de barbituriques, tranquillisants ou stimulants par le père ou la mère apparaît nettement associée à la consommation de n'importe quelle drogue étudiée.

D'autre part, la moyenne académique est reliée au fait de consommer ou non de la drogue. Ainsi, dans le cas de la marijuana, par exemple, 42.5 pour cent de ceux qui rapportent avoir une moyenne académique de moins de 50 pour cent affirment en avoir pris au moins une fois au cours des six mois précédant l'enquête; la proportion baisse à mesure que la moyenne est plus élevée.

De même, ceux qui disent être "écoeurés" de l'école ou du collège comportent des proportions de consommateurs nettement plus fortes que les autres.

Les étudiants dont les parents demeurent ensemble sont toujours les moins susceptibles de consommer des drogues. Dans le cas de l'alcool, marijuana et tranquillisants, la relation est la suivante: plus le statut occupationnel du père est élevé, plus l'étudiant est susceptible de consommer.

Les étudiants qui disposent de plus de $10 par semaine ont les plus fortes proportions de consommateurs; ceux qui disposent de moins d'argent sont aussi ceux qui ont les plus faibles proportions de consommateurs.

Les étudiants des écoles franco-catholiques ont les plus fortes proportions de consommateurs de tabac ou de speed et les plus faibles proportions d'autres drogues.

La marijuana est de loin la drogue la plus expérimentée et la séquence la plus remarquée est la suivante; mari, LSD, speed:

UNE CAMPAGNE

Suite de la page 3

municipale où les gens devraient etre élus pour leurs qualités d'administrateurs. Mais devant l'opposition du Comité des citoyens, j'ai décidé de recourir à une formule mitigée: faire équipe, pour la durée de la compagne, avec des candidats dans les trois quartiers', a précisé M. DesMarais.

Sans attaques virulantes contre l'administration sortante et sans coupe d'éclat, le comité des citoyens mène cependant une campagne intense basée pricipalement sur le porte-à-porte.

Fondé il y a environ un mois au cours d'une assemblée publique qui a attiré environ 200 personnes, le comité des citoyens a maintenant complété son équipe: M. Yves Coudari, professeur, se présente à la mairte et huit autres candidats briguent huit des neuf postes de conseillers.

Hier matin, le comité a tenu une conférence de presse pour annoncer que ses neuf candidats se rendaient, l'après-midi même, déposer leurs bulletins de présentation: "Cette démarche habituellement ne revêt qu'un caractère banal... Aujourd'hui, à Outremont, cette démarch les citoyens la trouvent importante. Cette formalité marque une autre étape d'un processus amorcé depuis longtemps. C'est en somme le signal de véritables élections municipales. Et, à Outremont, ce n'est pas banal!"

Que pense le maire DesMarais de cette opposition qui l'accuse d'administrer la Ville que dans l'intérêt des grands propriétaires? "La présence d'une opposition, c'est un signe de santé. Le thèses des deux groupes ne sont pas tellement différentes. Je décèle cependant chez certains d'entre eux une tendance à promouvoir des théories dépassant largement le cadre municipal, à vouloir mener une mini guerre de classes."

Les porte-parole du comité des citoyens affirment que de 400 à 500 personnes travaillent actuellement, bénévolement, à faire élire ses candidats. Jusqu'à maintenant, de 800 à 1,000 foyers auraient été visités et des sessions d'information hebdomadaires sont tenues dans les divers quartiers. Au cours de ces rencontres, le programme du comité est distribué et expliqué. Ce programme s'inspire des grandes lignes des diverses revendications populaires de ces dernières années: participation ces citoyens, rénovation urbaine, défense des droits des locataires, réaménagement budgétaire en fonction des priorités sociales, etc.

Dans le groupe Des Marais, on ne retrouve pas cette fièvre. Au local du groupe, un homme assez âgé vous accueille en langue anglaise. Hier matin, aucune documentation n'était disponible; on vous fait quand même voir l'esquisse d'un dépliant qui sera envoyé, dans les jours qui viennent, à tous les citoyens par la poste. On vous explique aussi que la présence d'une opposition est un phénomène nouveau mais que le nombre de mécontents et de dissidents est très restreint à Outremont et qu'il n'y a donc pas lieu de s'alarmer.

M. DesMarais a précisé que chacun des candidats de son équipe mène une campagne discrète dans chaque quartier et qu'aucune assemblée publique n'est prévue, à moins que le besoin se fasse sentir.

Par ailleurs, des candidats sortants, MM. Dion et Gladu, avec deux autres candidats, forment un troisième groupe. Ils représentaient ce qu'on pourrait appeler l'opposition au sein du dernier conseil municipal.

Enfin, soulignons la présence d'une candidate indépendante au siège 3 dans le quartier ouest. Il s'agit de Mme Louise Gareau, déléguée de l'Association des parents d'Outremont au comité consultatif des loisirs, qui mène une campagne dont le thème central est la participation des citoyens à l'administration municipale. Mme Gareau a l'appui du comité des citoyens qui ne présente pas de candidat à ce poste, mais a préféré ne pas s'intégrer à l'équipe du comité, expliquant qu'il "n'avait pas encore fait ses preuves".

LES PAUVRES

Suite de la page 3

tis. Ainsi, le ministre lui-même admet que plusieurs de nos lois affectent de manières différentes le pauvre et le nanti.

"Nous sommes enfermés dans un dilemme: l'infériorité pratique des économiquement faibles, en matière juridique, contredit le principe de l'égalité de tous devant la loi", a reconnu M. Choquette.

Bien plus, il admet que "souvent la loi même diffère selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre classe de citoyens."

Donc, l'assistance juridique au cours des années 70 devra tenir compte d'une part, a dit M. Choquette, du grand nombre de problèmes juridiques avec lesquels les pauvres sont aux prises et, d'autre part, des lois particulières qui les touchent spécialement. En outre, elle devra créer des modes d'intervention adaptés à la situation des pauvres.

S'il est essentiel d'agir avec célérité lorsqu'il s'agit des pauvres, a reconnu le ministre, la profession juridique doit cependant tenir compte de la réaction négative du pauvre devant la loi. Dans cet optique, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'informer les citoyens défavorisés de leurs droits. Selon lui, il s'agit de la première étape qui permettra à un grand nombre de citoyens de retrouver confiance dans la loi.

M. Choquette a de plus insister sur l'importance que prendront dorénavant les "avocats sociaux" ces experts du droit des pauvres. Dans le cadre de cette nouvelle réforme, le ministre prévoit la création d'un nombre considérable d'emplois à plein temps pour avocats sociaux.

Le ministre a de plus rappelé que cette réforme avait d'ailleurs commencé à s'inscrire dans les faits. Toutes les facultés de droit du Québec offrent des cours d'assistance juridique ou des stages de formation dans les cliniques des milieux défavorisés. Quelques universités offrent même les deux genres de formation.

Un recueil de "droit des pauvres" a été publié dans la province de Québec, le premier et le seul du genre au Canada, a noté le ministre. Le ministère de la justice a aussi engagé récemment un "avocat social" qui agira comme conseiller du ministère dans les problèmes juridiques des économiquement faibles.

Enfin, M. Choquette, a rappelé que le Bureau d'assistance juridique de Montréal emploie présentement environ 45 avocats à plein temps; ce bureau vient de plus d'ouvrir des succursales dans des quartiers défavorisés. Des cliniques d'assistance juridique ont surgi depuis peu à Montréal, Québec et Sherbrooke.

En somme, la réforme annoncée hier mise à un renouvellement de notre manière de percevoir et d'aborder les problèmes juridiques des économiquement faibles.

L'AVÈNEMENT

Suite de la page 5

nombreux pour être identiques. Car M. Trudeau nous prévient: "le gouvernement ne peut pas et ne doit pas prendre sur lui la responsabilité d'assurer la viabilité permanente de tous les groupes ethniques. L'objectif de notre politique est la survivance culturelle et le développement des groupes ethniques, dans la mesure où un groupe donné en manifeste le désir". Rien que de tout à fait légitime: au Canada, un polonais doit avoir la liberté de devenir italien, un chinois grec et un anglais turc. Pourquoi un canadien-français n'aurait-il pas le loisir d'apprendre la cornemuse? Il est vrai que, pour ce faire, il n'aura peut-être pas droit à une subvention.

En tout cas, j'ai retenu l'essentiel: "l'objectif de notre politique, a bien dit M. Trudeau, est la survivance culturelle..." La "survivance"? Là-dessus, je suis compétent. On m'en a tant parlé au temps de ma jeunesse. Mais, en ce temps-là, M. Trudeau et ses amis nous disaient que le mot était mal choisi. Je viens de comprendre: il ne fallait pas la récuser, mais le généraliser, le partager pour ainsi dire avec tout le monde... Il est vrai que si toutes les cultures peuvent survivre, un Québécois francophone éprouverait moins de scrupules à le faire.

Têtu qu'il est, le Québécois s'interrogera encore quelque temps, entre une danse carrée et un airt de cornemuse, sur la différence entre l'"identité" et l'"allégeance". Il se demandera pourquoi on peut dire "je t'aime" en français et signer sa convention collective en anglais. Combien de temps lui faudra-t-il encore pour comprendre que le multiculturalisme est de l'ordre de la soupe aux pois, que la langue relève du biculturalisme, que le conservatisme et le socialisme sont multiculturels et que le Parti libéral est multicolore?

Pour ma part, je m'accuse humblement d'être encore nationaliste. Je n'ai pas encore saisi tout à fait, malgré tous mes efforts, comment je vais réconcilier l'"identité", le "bilinguisme" et l'"allégeance". M. Caouette, vous qui comprenez si spontanément mon "identité" quand vous vous adressez aux gens peu instruits de mon village et qui parlez si bien de mon "allégeance" quand vous êtes au Parlement du Canada, intercédez pour moi.

Assistés sociaux

Appel au public pour des dons de nourriture

par Solange Chalvin

Une dizaine de comités de citoyens ont fait front commun pour lancer un appel au public afin de recevoir d'ici le 1er novembre des dons de nourriture.

Le mois d'octobre, explique un porte-parole de l'Association pour la défense des droits sociaux, est un mois difficile pour les assistés sociaux. Le chèque d'aide sociale de septembre a servi à couvrir les frais scolaires; celui d'octobre a payer les dettes d'habillement des écoliers, et l'on se retrouve avec une fin de mois particulièrement difficile. Le prochain chèque d'assistance n'arrivera qu'entre le 1er et le 3 novembre, et, en attendant, plusieurs frigidaires sont vides, et les familles ont faim.

C'est pour combler ce vide que les comités de citoyens se sont regroupés et demandent au public de faire parvenir des dons de nourriture – conserves, fruits et légumes frais ou viande. Les dons doivent parvenir au Centre communautaire de Pointe-Saint-Charles, 2111 rue Centre, Montréal, où des volontaires en assumeront la coordination et la distribution.

Notons que cette nourriture sera donnée à tous les assistés sociaux qui en feront la demande, quel que soit leur lieu de résidence, sur l'île de Montréal.

Les personnes qui sont dans l'impossibilité d'aller porter leurs dons au Centre peuvent téléphoner à 935-4691 et des bénévoles passeront à leur domicile, recueillir les colis préparés. Seuls des dons de nourriture sont acceptés.

"Il est temps, nous dit un responsable du comité anti-pauvrete, de faire mentir la légende: les assistés sociaux ne quêtent pas d'argent, ni de vêtements. Ils réclament tout simplement la nourriture dont leur familles ont besoin pour vivre convenablement."

Notons que les dons de nourriture seront également distribués aux travailleurs à faible revenu qui ne réussissent pas à joindre les deux bouts, tout en refusant l'aide du bien-être social.

Journaux saisis à Saïgon

SAIGON (AFP) – Les saisies de quotidiens d'opposition se poursuivent à Saïgon, à quelques jours de la cérémonie d'investiture du président Nguyen Van Thieu. Hier, cinq quotidiens ont été retirés de la circulation pour avoir violé le code de la presse, a annoncé le centre national de la presse.

Le motif des saisies reste le même que celui invoqué dans la majorité des cas: "publication d'articles de nature à semer la confusion dans l'esprit de la population et de porter atteinte à la sécurité nationale".

Par ailleurs, un quotidien qui a été saisi cinq fois au cours de la semaine écoulée, le "Song Than", s'élève énergiquement contre la politique actuelle du gouvernement à l'encontre de la presse d'opinion. Le quotidien écrit notamment: "aux yeux du régime, la presse représente parfois un ennemi plus dangereux que les communistes".

Charlot à Paris

PARIS (AFP) – Charlie Chaplin séjournera la semaine prochaine à Paris où il présentera la réédition de la plupart de ses chefs-d'oeuvre dont la projection commencera le 3 novembre avec "Les temps modernes".

La surtaxe de 10%

Sharp écarte l'idée d'un marchandage

NEW YORK (PC) – Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier soir que le Canada ne ferait pas de marchandage avec les Etats-Unis en vue d'obtenir la levée de la surtaxe de 10 pour cent sur les importations.

Au cours d'une entrevue au réseau NBC, à l'émission Nightly News, M. Sharp a dit que le Canada aimerait bien aider les Etats-Unis à résoudre ses balances de paiements, mais il a ajouté: "Je ne crois pas que les Etats-Unis utilisent actuellement les meilleures façon d'obtenir ces résultats".

Il a suggéré que si la surtaxe est maintenue, la réaction du public au Canada pourrait bien forcer le pays à user de mesures de représailles.

"Au Canada, comme aux Etats-Unis, il y a un naturel problème de nationalité. Les Américains sont fiers de l'être et les Canadiens sont aussi fiers d'être Canadiens et ils n'aiment pas se faire pousser dans le dos."

Il a ajouté: "Les Etats-Unis ne doivent pas oublier que nous aussi avons notre opinion publique et s'ils persistent dans ce genre de mesures déjà mises en application, aucun gouvernement au monde ne peut dire que ses citoyens s'exigeront pas de représailles".

Il a dit que le Canada, comme le reste du monde, ne veut pas se lancer dans une guerre commerciale.

"J'ai entendu certains de vos porte-parole dire: nous ne nous inquiétons pas d'une guerre commerciale, parce que nous allons la gagner. Personne ne peut gagner une guerre commerciale et nous n'en voulons pas avec les Etats-Unis", de dire M. Sharp.

Quand on lui a demandé si le Canada ne marchanderait pas avec les Etats-Unis pour la levée de la surtaxe, il a répondu: "C'est cela".

Sharp a rappelé que les Etats-Unis doivent comprendre que les Canadiens n'acceptent pas cette surcharge parce qu'ils sont persuadés qu'ils n'ont pas contribué aux problèmes économique américains.

"Je ne considère pas cette affaire comme une détérioration des relations canado-américaines, a-t-il ajouté, mais il s'agit d'une situation qui devra être réglée avec soin et prudence pour éviter des répercussions négatives."

Dans une partie de l'entrevue qui n'a pas été télévisée mais qui est disponible, M. Sharp a dit que si la surtaxe continue, elle aura des conséquences sérieuses, affectant des exportations canadiennes de $2.5 milliards aux Etats-Unis.

"Je sais que votre président est inquiet de votre taux de chômage. Le nôtre est encore plus fort."

"Vous pouvez facilement comprendre que nous ne sommes pas très heureux de cette surcharge américaine qui ajoute à notre chômage, même s'il diminue d'une fraction celui des Etats-Unis."

Les "circuli minores" au synode de Rome s'interrogent sur le thème de la justice

CITE DU VATICAN (AFP) – Mgr Alberto Y Valderam, qui avait présenté au synode le rapport sur "la justice dans le monde" a fait hier matin une synthèse des déclarations faites par les pères en séances plénières. Après un préambule dans lequel il a souligné que la notion de justice dans l'Eglise était dynamique et évolutive et se fondait sur les changements de l'histoire et des conditions sociales et opposant cette conception à celle qui donne à la justice un caractère statique fondée sur les textes et maintenant les privilèges existants, le prélat a donné lecture des questions soumises aux "circuli minores" sur le thème de la justice.

En voici l'essentiel:

Le synode doit-il publiquement inviter à entreprendre des actions en faveur de la justice? Si oui, lesquelles? Faut-il rappeler les principes doctrinaux de la justice? Faut-il dénoncer les situations injustes et lesquelles?

Concernant l'éducation de la justice, que doit faire l'Eglise dans ce domaine, que doivent faire la hiérarchie et le peuple de Dieu pour cette éducation? Que doit faire l'Eglise pour adapter ses structures à la situation?

Quelles méthodes l'Eglise doit-elle adopter pour que ses membres témoignent de la justice dans leurs nations et dans l'exercice de leurs responsabilités sociales? Est-on prêt à porter ce témoignage de justice dans les structures de façon pratique et par des orientations concrètes? Quelles sont les plus urgentes et celles que l'on souhaite?

Comment marquer la solidarité de l'Eglise universelle pour le développement par une coopération: entre les églises riches et les églises pauvres, avec les organisations internationales, sur le plan oecuménique?

Quels sont les désirs du synode sur l'activité de la femme dans l'Eglise? Sur la guerre la course aux armements. Les travailleurs émigrés etc?

L'etude de quels problèmes désire-t-on pousser plus loin?

Que les pères disent leurs pensées sur tout cela ainsi que sur la spiritualité qui peut soutenir le developpement de la justice.

Les "circuli monires" se sont aussitôt réunis pour étudier les réponses à donner à ce questionnaire. Ils poursuivront leur étude aujourd'hui et mercredi toute la journée.

Jeudi, les rapporteurs des cercles feront la synthèse des travaux de leurs cercles sur la justice dans le monde. Ils les présenteront vendredi au synode en séance plénière.

Samedi matin, le synode votera sur la première partie de ses travaux qui avait porté sur le sacerdoce ministériel, aspects doctrinaux et pratiques.

La fin du synode est toujours prévue pour le 5 novembre.

Les pères ont d'autre part désigné leurs rapporteurs pour les débats sur la justice. Les trois nouveaux rapporteurs des cercles de langue française sont le R.P. Canivet France, pour le cercle que préside le cardinal Garrone, Mgr Plourde, d'Ottawa, pour le cercle présidé par le cardinal Marty, et Mgr Triandoum Sénégal pour le cercle présidé par le cardinal Suenens.

Le cardinal Mindszenty à Vienne

VIENNE (AFP) – Une discrétion totale entoure le séjour à Vienne du cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie, qui a choisi, comme lieu de retraite définitive, le séminaire hongrois.

Il semble que le prélat désire se consacrer "à la prière et à la pénitence", comme il l'a dit d'ailleurs avant de quitter son lieu d'exil volontaire à l'ambassade des Etats-Unis, à Budapest, le 28 septembre.

Le prélat n'a, semble-t-il, pas quitté dimanche le séminaire dont le vaste parc voisine avec celui de l'ambassade des Etats-Unis et les terrains de sport du lycée français de Vienne.

Pour le cardinal Mindzenty, qui a toujours le titre d'archevêque d'Estergem, donc de primat de Hongrie, le séminaire qui est soumis à la jurisprudence de l'Eglise hongroise, est un "lopin de terre natale en Autriche."

Le cardinal Mindzenty est arrivé à Vienne par avion samedi soir et a gagné aussitôt le séminaire hongrois où il résidera.

Le secret de sa venue avait été bien gardé. Un service d'ordre discret avait été mis en place et son arrivée à pratiquement échappé aux journalistes.

Le primat résidera au séminaire où un appartement comprenant un salon et une chambre-cabinet de travail lui a été aménagé.

La présence du cardinal Mindszenty en Autriche sera soumise à la règle de la neutralité politique à laquelle sont astreints tous les immigrants. Au début du mois d'octobre le chancelier Bruno Kreisky a indiqué que son gouvernement faisait preuve de compréhension à propos de cette affaire et qu'il avait choisi de prendre "une position liberale".

"Il est toutefois entendu, avait-il ajouté, que les dispositions légales doivent être respectées."

Le cardinal Mindszenty dispose d'un passeport diplomatique du Vatican. Une autorisation du ministère de l'Intérieur pour un séjour inférieur à trois mois dans le pays n'est pas nécessaire.

Armande Béland: 7 ans de prison

Mme Armande Cyr-Béland, qui a admis sa culpabilité à l'accusation d'homicide involontaire relativement au décès de son ex-ami, Raymond Morin, passera les prochaines 7 années derrière les barreaux.

Le juge Peter Shorteno qui lui a donné cette sentence, hier, a dit qu'il avait tenu compte des mobiles qui auraient poussé la grande et jolie dame à mettre un terme aux jours de Morin qui l'aurait terrorisée, malmenée et qui aurait constitué une menace pour la santé morale de ses enfants.

Mme Béland a abattu la victime à coups de feu.

Cependant, le magistrat a aussi tenu compte du fait que Mme Béland avait déjà utilisé les mêmes moyens contre un amant gêneur, il y a quelques années et qu'elle avait été condamnée pour avoir blessé dans l'intention de tuer.

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

—

CHEZ Vito Restaurant Italien

5412 Côte-des-Neiges, Montréal
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)

Tél.: 735-3623

■ l'actualité religieuse

L.affaire Schillebeeckx

CITE DU VATICAN (AFP) – Le père Edouard Schillebeekx, de nationalité belge, professeur de théologie à l'université de Nimègue, et l'un des auteurs du "Catéchisme hollandais", a déclaré hier au cours d'une conférence de presse tenue à Rome que son dossier avait été classé par la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint Office).

L'"affaire Schillebeeckx" avait éclaté il y a deux ans environ, peu après la publication du "Catéchisme hollandais" et des polémiques que cet ouvrage avait suscitées.

Evoquant les travaux du synode, où il a accompagné le cardinal Bernard Alfrink, archevêque d'Utrech, dont il est le conseiller théologique, le dominicain a déclaré que les débats n'avaient pas été orientés mais, a-t-il ajouté, le fait que le pape s'est déjà prononcé sur le problème du célibat sacerdotal a certainement influencé l'attitude des membres du synode, et a provoqué une sorte d'auto-censure.

Le père Schillebeeckx a critiqué la procédure des Travaux du synode, qui selon lui, "empêche toute discussion véritable.

Tout en notant un "petit progrès" dans le fait que la question sur l'ordination d'hommes mariés a été accompagnée de la mention "dans les circonstances actuelles" – ce qui, selon lui, permet une certaine ouverture pour l'avenir – le père Schillebeckx a manifesté la crainte qu'une réponse évasive du synode sur ce problème ne suscite des reactions de la "base sacerdotale".

Le dominicain n'a pas d'ailleurs écarté la possibilité d'un revirement de la situation: la fin des travaux synodaux, a-t-il dit, pourrait mener à des conclusions qui ne coïncident pas avec les positions actuelles, très fermes sur le célibat sacerdotal.

Selon le théologien, le synode fait preuve d'une certaine défiance devant les idées nouvelles en matière de théologie, et d'une admiration quelque peu exclusive pour la théologie traditionnelle. Le dominicain a enfin souligné l'écart entre l'attitude pregressiste du synode sur le plan de la justice sociale et conservatrice sur celui du sacerdoce.

Billy Graham à Rome

ROME (AFP) – L'évangéliste américain Billy Graham a déclaré hier au cours d'une conférence de presse à Rome que, en dépit du désir formel des Eglises protestantes qui l'ont invité en Italie, il était prêt à rencontrer le pape, sous réserve, toutefois, que celui-ci l'invite.

Billy Graham, qui est venu à Rome pour préparer une grande "croisade" prévue pour 1973 dans la capitale italienne, a précisé en outre qu'il n'avait eu aucun contact avec aucun dirigeant catholique à l'occasion de son actuel séjour.

A la question de savoir si son amitié avec quatre présidents des Etats-Unis et les nombreux honneurs qu'il reçoit ne le gênaient pas dans sa vocation d'évangéliste et d'adepte de Jésus-Christ, Billy Graham a affirmé que cela représentait en effet un problème très difficile pour lui, et qu'il n'avait pas encore trouvé la réponse. Invité ensuite à donner son opinion sur la guerre du Vietnam, il s'est contenté de préciser d'une manière générale qu'il était pour la paix et qu'il convenait de prier pour elle.

L'évangéliste américain a évoqué l'importance de la jeunesse dans ses auditoires. "En ce moment, a-t-il dit, la jeunesse change très rapidement. Elle rejette le bien-être et le matérialisme, et aussi les Eglises organisées, mais pas la personne de Jésus-Christ. Celui-ci a enseigné la paix, l'amour et le pardon. Il avait probablement la barbe et les cheveux longs, comme les jeunes d'aujourd'hui". Billy Graham a cité à cet égard la nouvelle comédie musicale qui vient de se monter à New York "Jésus-Christ superstar". "Ce sera probablement, a-t-il affirmé, le plus grand spectacle musical de toute l'histoire de Broadway".

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

Turnabout 12" MICROSILLON — PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER $3.49 — LE DISQUE 2.69

CATALOGUE

TV 34002 MOZART: Symphonies No. 25, 23, 20
TV 34003 HUMMEL & HOFFMANN: Mandalin Concerti
TV 34005 DITTERSDORF: Concerti for Harp & Double Bass
TV 34006 SCHUBERT: Waltes; German Dances, Valses Nobles
TV 34007 HAYDN: 4 Flute Quarteti, Op. 5
TV 34009 VIVALDI: Concerti for Piccolo, Viola d'amore & Lute
TV 34010 CORRETTE: Concerti & Sonatas for Flute
TV 34012 HAYDN: String Quartets Nos. 76 & 79
TV 34013 MOZART: "Haffner" Serenade
TV 34019 MEDIEVAL AND RENAISSANCE MUSIC for Harp, Viele
TV 34021 BERG: Lyric Suite and String Quartet, Op. 3
TV 34024 HANDEL: 9 German Arias
TV 34025 VIVALDI: 4 Wind Concerti
TV 34026 SONS OF BACH: J.C., J.C.F., & W.F. Bach
TV 34027 MOZART: Piano Concerti K. 413, K. 450
TV 34028 HUMMEL: Piano Concerto, Double Concerto
TV 34032 SCHONBERG: Verklarte Nacht; String Quartet No. 2
TV 34035 MOZART: Oboe Quartet, Horn Quintet; Clarinet Trio
TV 34036 BARTOK: Piano Concerto No. 2; Sonata for 2 Pianos & Perc.
TV 34037 BRAHMS: Piano Quartet, Op. 25
TV 34038 MOZART: Symphonies No. 18, 19, 24
TV 34039 MOZART/WEBER: Bassoon Concerti
TV 34040 VIVALDI: Four Seasons §
TV 34041 MUSIC FOR PIANO FOUR HANDS
TV 34042 BACH: Cantatas No. 202 "Wedding" & No. 20 "Peasant"
TV 34043 NIELSEN: Violin Concerto, Op. 33 §
TV 34046 ELECTRONIC MUSIC: Mimaroglu, Berio, Cage
TV 34047 LOCATELLI: Concerti Nos. 11 & 12
TV 34049 NIELSEN: Symphony No. 2 "Four Temperaments"
TV 34050 NIELSEN: Symphony No. 4 "Inextinguishable" §
TV 34051* SCHOENBERG: Piano Conc.; Violin Conc.
TV 34055 HAYDN: Lyra Concerti
TV 34056 MOZART: "Posthorn" Serenade & "Serenata Notturna"
TV 34059 BEETHOVEN: Chamber Music for Flute
TV 34060 DVORAK: Slavonic Dances
TV 34061* ORFF: CATULLI CARMINA — Hollreiser
TV 34062 HAYDN: "Lark" "Bird" & Joke" Quartets
TV 34068 BRAHMS: Hungarian Dances
TV 34071 BACH: Cantatas Nos. 203 & 211
TV 34073 HUMMEL & HAYDN: Piano Concerti
TV 34074 COUPERIN: 2 Masses, LE BEGUE: Magnificat
TV 34075 DVORAK: Piano Quintet, Dumky Trio
TV 34076 BEETHOVEN: Septet, 3 Duos, WoO 27
TV 34077 BEETHOVEN: Bagatelles — Brendel
TV 34078 TELEMANN/VIVALDI/ROSETTI: Horn Concerti
TV 34079 M. HAYDN & HUMMEL: Viola Conc. & Fantasy
TV 34080 MOZART: Piano Concerti Nos. 17 & 19
TV 34081 BOULEZ: Le Marteau sans Maitre §
TV 34082 BARTOK: Conc. for Orch.; Piano Conc. No. 3
TV 34083 BRUCKNER: Symphony No. 7
TV 34085 NIELSEN: "Helios" & "Saga Dream"; GADE: "Echoes" RIISAGER: "Etude" & "Qarrtsiluni" §
TV 34086 BARTOK: Miraculous Mandarin & Wooden Prince
TV 34087 MOZART: Conc. for Flute & Harp, Fantasia, Adagio
TV 34090 GERMAN BAROQUE TRUMPET CONCERTI: Hertel, Fasch, Stoelzel & Biber
TV 34091 SIBELIUS: Quartet; BERWALD: Quartet No. 2
TV 34092 HAYDN: Symphonies Nos 15, 16, 17 — Boettcher
TV 34093 K. STAMITZ: Clarinet, Flute & Bassoon Concerti
TV 34094 BOCCHERINI: Quintets, Op. 13, No. 5 & Op. 4, No. 1
TV 34095 MOZART: Conc. No. 20; BEETHOVEN: Rondo — Brendel
TV 34098 MOZART: Concertante, K. 364 & Concertone, K. 190
TV 34099 MONTEVERDI & SCHUETZ: Magnificats — Rilling
TV 34100 TELEMANN: "Ino" Cantata — Rilling
TV 34101 MUSIC AT VERSAILLES AT THE TIME OF LOUIS XIV
TV 34102 BACH: Violin Conc.; Harpsichord Conc. Nos. 4& 5
TV 34103 HANDEL: Concerti Grossi, Op. 3 — Rehr
TV 34104 HAYDN: Symphonies No. 31 & No. 59 — Rilling
TV 34105 TELEMANN: Concerti for Flute, Oboe & 3 Trumpets
TV 34106 BACH: Conc. for 3 and 4 Harpsichords
TV 34107 BRUCKNER: Symphony No. 4 — Hollreiser
TV 34108 BEETHOVEN/BRAHMS: Clarinet Trios — Glazer
TV 4111-13 MOZART: Magic Flute — Beecham (3 Records) §
TV 4114-16 MOZART: The Marriage of Figaro — Busch (3 Records) §
TV 4117-19 MOZART: Don Giovanni — Busch (3 Records) §
TV 4120-22 MOZART: Cosi fan tutte — Busch (3 Records) §
TV 34126 FRENCH ORGAN MUSIC: Attaignant & Titelouze
TV 34127 BACH: Cantatas Nos. 204 & 209 — Ewerhart
TV 34129 MOZART: Piano Concerti No. 25 & No. 27 — Brendel
TV 34130 JANACEK/HONEGGER/BARTOK/STRAWVINSKY Piano Works
TV 34131 MONTEVERDI: Return of Ulysses (Excerpts)
TV 34132 MOZART HAYDN: Organ Masses
TV 34134 MOZART: Musical Joke; HAYDN: Toy Sym...; L. MOZART: Musical Sleighride
TV 34136 SOLER: 6 Concerti for 2 Keyboard Instruments
TV 34137 FRENCH LUTE MUSIC: Schaeffer
TV 34140 SCHUBERT: "Trout" Quintet — Kentner & Hungarian Quartet
TV 34148 BOIELDIEU: Concerti for Harp, for Piano
TV 34152 SCHUBERT: Octet — Munich Octet
TV 34153 VIVALDI: Lute & Mandolin Concerti — Faerber
TV 34155* WEBER: 2 Piano Concerti — Wuhrer
TV 34156 VIENNESE DANCES: Schubert, Lanner, Mozart, etc. — Angerer
TV 34158* ROSSINI: Il Signor Bruschino — Gerelli, Cond.
TV 4159 BARTOK: Piano Music — Bein (Ditta Bartok, Piano (mono)
TV 34161 HARP & THE FRENCH IMPRESSIONISTS - Helga Storck
TV 34162 BEETHOVEN: Variations & Vignettes —Brendel
TV 34163 LISZT: Opera Transcriptions — Kentner
TV 34164* SCHUMANN: Papillons, Carnaval, Kinderscenen — Novaes
TV 34170 MENDELSSOHN: Piano Music — Kyriakou
TV 34171 GUITAR MUSIC IN VIENNA — Walker
TV 34173 BACH & BUXTEHUDE: Magnificats
TV 34174 MOZART: Mass in C Minor — Grossmann
TV 34176 BRAHMS: Magelone, Op. 33 — Stamptli; Galling
TV 34177 ELECTRONIC MUSIC III: Berio, Druckmann & Mimaroglu
TV 34178 MOZART: Concerto, K. 491; Sonata; Fantasy — Klien
TV 34179 STRAVINSKY: Oedipus Rex — Anceri; Czech. Phil. §
TV 34181 GREGORIAN CHANTS FOR CHRISTMAS - — Schabasser
TV 34182 NIELSEN: Sym. No. 6; SIBELIUS: Violin Humoresques
TV 34015 BACH: "Golberg" Variations
TV 34023 VIVALDI- Six Flute Concerti, Op. 10
TV 34031 HAYDN: Trumpet, Oboe and Horn Concerti
TV 34044 BACH: Brandenburg Concerti Nos. 1-3 +
TV 34045 BACH: Brandenburg Concerti Nos. 4-6 +
TV 34069 THE BAROQUE HARP
TV 34301 ELECTRONIC MUSIC IV: Wilson Hellerman, Smiley, etc.
TV 34323 HANDEL - Water Music - Kober
TV-S 34341 MUSIC FOR GUITAR DUO - Company Duo
TV 34184-85 HAYDN: Creation — Horenstein (2Records)
TV 34186 MOZART: Violin Concerti Nos. 4 & 5 —Pauk
TV 34187 NIELSEN: Quartet No. 1; GADE: Quartet, Op. 63
TV 34188-91 MOZART: The Complete Wind Concerti (4 Records)
TV 34192 MOZART: Piano Quartets — Hancock; New Art Trio
TV 34193 NIELSEN: Commatio, Preludes for Organ - Hansen
TV 34212 LECLAIR/AUBERT: Violin Works — Weiner
TV 34213-14 MOZART: Complete Masonic Music — Maag (2 Records)
TV 34216 FESTIVE MUSIC FOR 2 AND 4 ORGANS WITH BRASS
TV 34217 NIELSEN: Quartet No. 4; HOLMBOE: Quartet No. 8
TV 34219 BACH: Triple Concerto; B Minor Suite
TV 34220 MAHLER: Das Lied Von der Erde — Rosbaud
TV 34221 K. STAMITZ: Viola Concerto; Sinfonia Concertante
TV 34222 BOIELDIEU: Ma Tante Aurore
TV 34224-25 LISZT: Piano Music — Kentner (2 Records)
TV 34226 BRUCKNER: Symphony No. 6 — Reichert
TV 34228 VIVALDI: Il Pastor Fido — Suffolk Consort
TV 34229 VIOTTI: Violin Concerto; Violin & Piano Concerto
TV 34230 KUHLAU/LANGE-MULLER: Ballet Music §
TV 34233 MOZART: Concerto, K. 482; Rondo — Brendel
TV 34234 DEBUSSY: Petite Suite; Blanc et Noir; FAURE: Dolly
TV 34236 VIVALDI/LEO/TARTINI: Concerti for Cello & Strings
TV 34237 HAYDN: Echo Sextet & Birthday Divertimento
TV 34238 WIDOR/FRANCK/SAINT SAENS: Organ Music
TV 34240 MOZART: Symphonies No. 31 "Paris", No. 32 & No. 34
TV 34241 BIZET/CHABRIER: 4-Hand Piano Music
TV 34242 BEETHOVEN: Sonatas No. 14*, No. 21 & No. 26
TV 34243 FRENCH TONE PAINTINGS FOR HARPSICHORD
TV 34244 HAYDN/AUFFMANN/BRIXI: Organ Concerti
TV 34245 MENDELSSOHN: Songs Without Words — Novaes
TV 34246 WAGNER: Dutchman, Rienzi, Tannhaeuser, Siegfried
TV 34247 GRANADOS: Goyescas — Kyriakou
TV 34248 DE FALLA: 3 Cornered Hat; El Amor Brujo — Remoortel
TV 34251-53 MOZART/HAYDN SCHUBERT: String Quartets (3 Records)
TV 34254-55 CHOPIN: Polonaises (Complete) (2 Records)
TV 4256 RAVEL conducts RAVEL - Ravel, Cond. & Piano (Mono) §
TV 34260 THE YOUNG MOZART: Piano Concerti Nos. 1, 2, 3 & 4.
TV 34261 NIELSEN: Clarinet & Bassoon Concerti
TV 34262 BEETHOVEN: Music to Goethe's "Egmont", Op. 84
TV 34263 SCHOENBERG: Verklarte Nacht, Chamber Symphony
TV 34264 MUSIC OF THE SPANISH RENAISSANCE - Little
TV 34265 SCHUBERT-LISZT: Wanderer; LISZT: Totentanz; Czar, Mac.
TV 34266 ORFF: Garmina Burana — Smetacek §
TV 34267 JANACEK: Taras Bulba; Sinfonietta — Ancerl §
TV 34269 PROKOFIEV: Alexander Nevsky, Op. 78 §
TV 34270 GRIEG/GADE: String Quartets — Copenhagen Qt.
TV 34271 CHOPIN: Ballades; Fantaisie, Op. 49 — Frankl
TV 34272 CHOPIN: Sonatas Nos. 2 & 3 — Simon
TV 34273 BORODIN: Steppes; Sym. No. 2 — Maga
TV 34274 XVIII CENTURY STUDENTENMUSIK — Kehr
TV 34277 BRAHMS: Liebeslieder Waltzes, Op. 52 & 65
TV 34278 J. C. BACH & J. G. GRAUN: Bassoon Concerti
TV 34279 KOZELUCH: Piano Conc.; KROMMER: Clarinet Conc.
TV 34286 MOZART: Piano Concerti Nos. 16 & 23
TV 34287 BACH: 6 Concerti after Vivaldi — Sebestyen
TV 34288 TELEMANN: Viola Concerti
TV 34289 HAYDN: Missa Solemnis ("Creation" Mass)
TV 34290-94 BACH: Complete Concerti (Except Brandenburgs) (5 Records)
TV 34295-99 BAROQUE & CLASSICAL TRUMPET (5 Records)
TV 34302 MAHLER: Kindertotenlieder — Rosbaud
TV 34304 BAROQUE BASSOON WORKS — Zukerman
TV 34205 MUSIC FROM PRAGUE: Vanhal & Benda
TV 34306 WEBER & DANZI: Cello Works — Blees
TV 34307 BAROQUE AND CLASSICAL FLUTE CONCERTI
TV 34308 DANISH THEATRE MUSIC — Hye-Knudsen ●
TV 34310 LISZT: Solo Piano Music — Kentner
TV 34311 DITTERSDORF: "Doktor und Apotheker"
TV 34312 MOZART: 3 Harpsichord Concerti, K. 107a, b 7 c
TV 34313 MOZART: Piano Concerti Nos. 5 & 9 — Frankl
TV 34029 VVALDI: Gloria in D; MOZART: "Exulate" & "Benedictus"
TV 34057 ITALIAN BAROQUE TRUMPET CONCERTI
TV 34070 GREGORIAN CHANTS FOR LENT & FASTER
TV 34124 TELEMANN: "Pimpinone" - Ciannella & Wenk/Rilling
TV 34315 SCHOENBERG: "pierrot Lunaire" ●
TV 34322 PAGANINI: Guitar Qt. No. 2; Terzetto Concertante
TV-S 34326 MOZART: Piano Concerti No. 6 & No. 8 - Galling ●
TV-S 34332/33 MAHLER: Symphony No. 9 - Horenstein (2 Records)*
TV-S 34339 MOZART: Symphonies No. 38 "Prague" & No. 39
TV 4342 FURTWAENGLER COND. BRAHMS: Piano Conc. No. 2 (Mono) +
TV 4346/47 FURTWAENGLER COND. BEETHOVEN: Sym. No. 9; Haydn Var. (Mono) (2 Rec.) +
TV 4352-54 BEETHOVEN: Syms. 3, 5 & 9 - Furtwaengler (3 Records) (Mono) +
TV-S 34355 MAHLER: Symphony No. 1 "Titan" - Horenstein*
TV-S 34360 SVIATOSLAV RICHTER plays Debussy: Preludes, Book II
TV 4364 FURTWAENGLER COND. SHUBERT: Sym. No. 9 (Mono) +
TV-S 34372 ALBENIZ: Piano Conc. No. 1; LISZT-BUSONI: Rhap. Esp. ●
TV-S 34378 SCHOENBERG: Piano Works Op. 11, 19, 33a/b, 23, 25 ●
TV-S 34386 SCHUMANN: Papillons, Arabesque; BRAHMS: 2 Rhapsodies, 3 Intermezzi - Kempff*
TV-S 34391 BEETHOVEN: Sonatas Nos. 28 & 30 - Brendel
TV-S 34392 BEETHOVEN: Sonata No. 29 "Hammerklavier" Brendel
TV-S 3492 BEETHOVEN: Sonata No. 29 "Hammerklavier" - Brendel
TV-S 34393 BEETHOVEN: Sonatas Nos. 31 & 32 - Brendel
TV-S 34394 BEETHOVEN: Sonatas Nos. 17 & 21 - Brendel
TV-S 34395 BEETHOVEN: Sonatas Nos. 23, 26 & 27 - Brende
TV-S 34396 BEETHOVEN: Sonatas Nos. 12, 14 & 8 - Brendel
TV-S 34409 BEETHOVEN: Wellington; Ritterballett; Jena ●
TV-S 34410 GOLDMARK: Rustic Wedding Symphony - Reichert●
TV-S 34411 BEETHOVEN: Archduke Trio - Casals, Vegh, Horszowski
TV-S 34414 LISZT: Harmonies Poetiques & Religieuses - Brendel*
TV-S 34417 MOZART: 2 Divertimentos, K.439b, 2/4; 6 Notturni K.436 ●
TV-S 34419 BRAHMS: Piano Concerto No. 2 - Backhaus
TV-S 34421 TCHAIKOVSKY/ST. SAENS: Piano Concerti - Frugoni*
TV-S 34423 LALO/ST. SAENS: Piano Concerti - Frugoni*
TV-S 34424 LISZT: Sonata in B Minor; Mephisto Waltz; Dante Sonata*
TV-S 34369 BACH: Works for Harpsichord Solo — Sebestyen ●
TV 34135 ALBINONI/CORRETTE/MOZART/HANDEL: Music for Organ
TV-S 34400 BEETHOVEN: Piano Concerto No. 3; Eroica Var. - Brendel.
TV-S 34401 BEETHOVEN: Piano Concerto No. 4; 32 Vars. Brendel
TV-S 34402 BEETHOVEN: Piano Concerto No. 5; G. Minor Fantasy
TV 34405 ROUSSEL/RAVEL: Piano Concerti - Littauer

MUSIQUE UNDERGROUND ET POPULAIRE

MOD STEWART — Every Picture tels a Story — 4.88
CAROLE KING — Tapestry — Ode SP 77009 (A&M) — 4.79
SHAFT — oundtrack/Isaac Hayes — Enterprise ENS 2-5002 (Stax/Volt) — 7.98
MOODY BLUES — Every Good Boy — Threshold THS 5 (LONDON) — 4.99
PAUL & LINDA McCARTNEY — Ram — Apple SMAS 3375 — 4.99
CARPENTERS — A&M SP 3502 — 4.79
BLACK SABBATH — Master of Reality — Warner Bros. ES 2562 — 4.99
JAMES TAYLOR — Mud Slide Slim — Warner Bros. — 4.99
JETHRO TULL — Aqualung — Reprise MS 2035 — 4.88
JESUS CHRIST, SUPERSTAR — Various Artists — Decca DXSA 72[illegible] (MCA) — 10.98
EMERSON, LAKE & PALMER — Tarkus — Cotillon SD 9900 — 4.99
ISLE OF WHIGHT/ATLANTA POP FESTIVAL — Various Artists — Columbia G3Z 30805 — 9.58
DEEP PURPLE — Fireball — Warner Bros. RS 2564 — 4.88
GRAND FUNK RAILROAD — Survival — Capitol SW 764 — 4.88
SANTANA — Abraxas — Columbia KC 30130 — 4.88
CHICAGO — Columbia KGP 24 — 6.79
BLOOD, SWEAT & TEARS — B S & T 4 — Columbia KC 30590 — 5.29
NEIL YOUNG — After the Gold Rush — Reprise RS 6383 — 3.99
JIMI HENDRIX — Cry of Love — Reprise MS 2034 — 4.99
GRAND FUNK RAILROAD — Live Album — Capitol SWBB 633 — 4.99
JANIS JOPLIN — Pearl — Columbia KC 30322 — 4.99
ROD STEWART ALBUM — Mercury SR 61237 — 3.99
BILLY JACK — Soundtrack — Warner Bros. WS 1926 — 3.99
JOY OF COOKING — Closer to the Ground — Capitol SMAS 828 — 4.19
CAT STEVENS — Teaser & the Firecat — A&M SP 4313 — 4.99
WHO — Tommy — Decca DXSW 7205 — 10.38
LEONARD COHEN — Songs of Love & Hate — Columbia C 30103 — 4.19
GEORGE HARRISON — All Thighs Must Pass — Apple STCH 639 — 10.49
SIMON & GARFUNKEL — Bridge Over Troubled Wate[illegible] — Columbia KCS 9914 — 4.99
WOODSTOCK — Soundtrack — Cotillon SD 3-500 — 12.95
ANDY WILLIAMS — Love Story — Columbia KC 30497 — 4.99

DISQUES ANGEL 12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 6.29 SP. 4.99

S 35025 - BEETHOVEN - Sonates clair de lune et pathetique. Gieseking.
S 35092 - MOZART - Horn concerti. - Brain/Phil/Karajan.
S 35411 - SOVIET ARMY CHORUS AND BAND. - Song of youth. For away. Volga Booth song. Kalinka. etc . . .
S 35427 - SUPPE - Six ouvertures.-Krips.
S 35445 - GRIEG PEER GINT MUSIC. - Royal phil/Beecham Hallweg and charus.
S 35547 - VILLA LOBOS - Bachianas brasileiras nos.2.5.6.9. Victoria de Los Angeles.
S 35614 - TCHAIKOVSKY - Ouverture 1812.-Karajan.
S 35615 - DVORAK.- Symphonie no.5. Smetatna/ La moldeau/ Von karajan.
S 35642 - MOZART - Don giovanni. - Schwarzkopf/Sutherland.
S 35722 - BEETHOVEN - Piano concerto no.5. Claudio Arrau.
S 35726 - CHOPIN - Les valses. Malcuzynski.
S 35728 - CHOPIN - Les six polonaises. Malcuzynski.
S 35740 - TCHAIKOVSKY. - Le lac des cygnes et la belle au bois dormant. Von Karajan.
S 35777 - SCHUBERT - Trout quartet. Menuhin/Amadeus cordes.
S 35818 - BIET - Extraits de Carmen. Victoria de Los Angeles.
S 35821 - PUCCINI - Extraits de Madame Butterfly, Victoria de Los Angeles.
S 35827 - GOUNOD. - Extraits de Faust. Victoria de Los Angeles.
S 35877 - VIVALDI - Les quatres saisons. Virtuosi di Roma.
S 35882 - MARIA CALLAS - Extraits d'opera français.
S 35890 - ROSSINI - Les ouvertures. Von Karajan.
S 35922 - SIBELIUS - Symphonie no.5 Finlandia. The Phil/ Von Karajan.
S 35924 - SAINT SAENS - Symphonie no.3 Georges Pretre.
S 35936 - ROSSINI - Extraits du Barbier de Seville. Maria Callas.
S 35946 - SCHUBERT - The great symph. Klemperer.
S 35948 - MOZART - Petite musique de nuit. Water music. Von Karajan.
S 35953 - POULENC - Gloria in G majeur. Georges Pretre.
S 35983 - CHOPIN - Mazurkas. - Malcuzynsky.
S 36006 - BACH: - Concerto en re mineur pour violon et orch. VIVALDI: Concerto en re mineur pour deux violons violoncelles et cordes. Milstein.
S 36005 - SAINT-SAENS - Concerto pour violon et orch. no 3 Milstein et Fistourali.
S 36010 - BACH - Deux concertos pour violons. Vivaldi: Concerto. - Milstein.
S 36026 - WEST MEETS EAST - Vol.2 R. Shankar et Menuhih.
S 36027 - BEETHOVEN - Concerto no.1 Szells et Gilels.
S 36028 - BEETHOVEN - Concerto pour piano no.2. Szells Et Gilels.
S 36030 - BEETHOVEN - Concerto no.4 Szells et Gilels
S 36031 - BEETHOVEN. - Concerto no.5 Szells et Gilels.
S 36032 - BRAHMS. - Concerto pour violon en re, Oistrack et Szel.
S 36035 - BARTOK - pour orch. Seiji Ozawa.
S 36038 - BERLIOZ - Romeo et Juliette. Musique orch. Chicago sym. orch/Giulini.
S 36039 - STRAVINSKY - Suites de Petrouschka et Oiseau de feu. Chicago sym. orch.
S 36040 - BRAHMS. - Symphonie no.4 Chicago sym. orch./ Giulin.
S 36041 - BACH - Preludes nos.1.6.9. - Jesus La joie de l'homme desire. Gavotte no.1.2. pour so ite violoncelle nos.5.6. Christopher Parkening
S 36044 - SCHUBERT - Symphonie no.9. Szell/Cleveland orch.
S 36103 - BACH - concerto en re mineur pour violon haut-bois. Handel: Concerto Haut-bois nos.1.2.3. - Coossens/Yehudi/Menuhin
S 36108 RAVEL - Le bolero. Cluytens.
S 36128 - MOZART - Symph. nos.35 et 36. Cluytens.
S 36129 - MOZART - Symph. nos. 38 et 39. - Klemperer.
S 36130 CORELLI - Quatre concerti grossi. - Virtuoso di Roma.
S 36135 - LES MEILLEURS SOPRANOS - Schawzkopf./De los angeles./Crespin.
S 36143 - RED ARMY ENSEMBLE - Kamarinskaya. Kalimka. Anne Laurie.
S 36146 - CHOPIN - Ballades, - Malcuzynski.
S 36150 - SCHUBERT - Richter au piano.
S 36153 - CONCERTO BAROQUE - Haut-bois. - Zanfini/Flute. Respili./Virtuoso di Roma.
S 36185 - MOZART - Symph. nos.40 et 41. Klemperer.
S 36197 - RACHMANINOFF - Concerto no.3. /Malcuzymski.
S 36206 - RED ARMY ENSEMBLE VOL.3 - Lo merseillaise. The variag. etc . . .
S 36207 - ROSSILI - Extraits du Barbier de Seville. V de Los Angeles.
S 36226 - FLOTOW - Extraits de Martha. Frick/Wunderlich.
S 36231 - MOZART - Concerto pour violon nos.1 et 2. Menuhin.
S 36226 - HAYDN - Six flute quartets op.5. Rampal.
S 36246 - DVORAK - Symph. no.9 du nouveau monde./ Klemperer.
S 36247 - MOZART - Serenade pour treize instruments a vent. Klemperer.
S 36260 - STRAIVINKSKY - L'oiseau de feu. suite./Joset Krps.
S 3312 - BIZET - Extraits de Carmen./Callas et G. Pretre.
S 36324 - HANDEL - Extraits du Messie./Gedda et Scharzkopf.
S 36333 - CARL OFF - Carmina Burana./De Burgos.
S 36336 - BACH - Concertos./Yehudi et Menuhin.
S 36337 - BACH - Trois sonates pour flutes./Sheffer et Malcom.
S 36339 - MOZART - Concertos pour flute et orch. Debost/ orch. Moscou.
S 36341 - SCHUBERT - The trout and other songs. Fisher Dieskau. et Moore.
S 36350 - BACH - Sonates pour flutes. Schaffer et Malcom.
S 36369 - BEETHOVEN - Concerto en re majeur. Menuhin.
S 36413 - OFFENBACH - Extraits de Tales of Hoffman./ Schwarzkopf./Gedda/DeLos Angeles./Cluytens.
S 36418 - WEST MEETS EAST VOL.1 - Menuhin/Rakha/ Menuhin.
S 36420 - HOLST - Les planetes./New phil. orch./Boult.
S 36421 - SAINT-SAENS - Le carnaval des animaux./G. Pretre.
S 36424 - BEETHOVEN - Sonates pathetique/clair delune./ Lea adieux Bareboim au piano.
S 36459 - ERIK SATIE - Musique pour piano vol.2 - La belle excentrique. En habit de cheval. Chapitres tournées tout sens.
S 36482 - ERIK SATIE - Musique pour piano vol.1
S 36486 - ERIK SATIE - Louis Auriacombe.
S 36496 - RODRIGO - Concerto d'Aranguez./A. Diza.
S 36507 - BACH - Musique d'Orgue de la cathedrale de Spissons Maurice te Maria Madeleine Durufle.
S 36512 - MOZART - Symph. nos. 32, 35 et 38. Barenboim
S 36517 - B

regards sur le monde

Pakistan

Les guérilleros du Bangla-Desh organisent la résistance

par GÉRARD VIRATELLE

Au Bengale-Oriental, l'Armée de Libération du Bangla-Desh, ou "Moukti Bahimi", comprendrait plus de cent cinquante mille hommes. Le noyau de ces forces serait formé d'environ cinquante mille anciens policiers et soldats. Ces précisions auraient été fournies par Mme Gandhi au président Tito, en visite officielle en Inde. Les attaques des maquisards, les destructions d'objectifs stratégiques, ainsi que le terrorisme urbain qui s'est sensiblement accru, inquiètent les autorités de Dacca, qui se préoccupent d'assurer la sécurité et l'étanchéité des frontières. Selon le major-général Rao Farman Ali Khan, conseiller du gouverneur de la région, la situation va obliger les autorités à prendre des mesures exceptionnelles pour les élections de décembre prochain. Les provinces voteront les unes après les autres afin de permettre aux forces de sécurité de se déplacer au fur et à mesure du déroulement du scrutin.

DACCA (Le Monde) – "Ne révélez pas le nom du village, l'armée pourrait, en représailles, y mettre le feu", demande notre guide. Nous sommes à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau de Dacca, la capitale du Pakistan-Oriental. On ne peut cependant atteindre cette région marquée par une punaise rouge sur les cartes de l'état-major pakistanais qu'après un voyage de sept heures en sampan. A la saison des pluies, le Gange étale à perte de vue son trop-plein boueux à travers les champs de paddy et de jacinthes d'eau. Le bateau est le seul moyen de communication entre les innombrables îles artificielles du Delta.

"La zone libérée est partout où ne se trouve pas l'armée, et toute la population soutient les "Moukti Bahini", affirme un villageois. Des groupes d'émissaires bénévoles surgisssent ainsi des paillotes et s'offrent pour assurer la liaison avec les forces de libération. On s'attend à découvrir des rebelles en uniforme soupçonneux, plus ou moins traqués dans la jungle. Ce sont des notables en sarong affables et détendus, qui se présentent dans la nuit moite, l'arme en bandoulière. Le poste militaire le plus proche est à quelques kilomètres. Mais les soldats pakistanais ne patrouillent pas la nuit. Hommes du désert, ils ne sont pas familiers des rizières du Bengale.

Les résistants bengalis de l'intérieur appartiennent au même mouvement que les éléments des bases des frontières. Une partie de ce qu'il est convenu d'appeler au Bengale la classe moyenne ou les "gens éduqués" ont pris les armes. Le commandant qui nous accueille est un avocat d'une trentaine d'années, ses compagnons sont médecins, instituteurs ou représentaient auparavant la ligue Awami.

"Notre crime, déclare l'un d'entre eux, est d'avoir remporté les élections. Il ne nous reste plus d'autres choix maintenant que de défendre nos droits par les armes." Celles qu'ils arborent fièrement – mitraillette, fusil ou pistolet – ont été prises à l'armée pakistanaise et sont toutes d'origine britannique.

L'organisation de la résistance s'inspire du découpage administratif de la province. Le Bengale est divisé en quatre territoires militaires, Dacca formant – comme Alger pendant la guerre d'Algérie – une cinquième zone distincte. Un commandant de région a la charge d'une vingtaine de "thanas", la plus petite unité administrative au Pakistan-Oriental, pouvant regrouper cinq cent mille habitants. On trouve ensuite un commandant de secteur pour dix "thanas" et un chef de groupe par "thana". Les combattants de laliberté reçoivent des instructions du gouvernement du Bangla-Desh installé en Inde, mais ils disposent d'une grande autonomie d'action. La majorité des résistants de l'intérieur n'ont pas suivi d'entraînement dans les camps des frontières.

Ils sont recrutés et formés localement. Leur nombre peut être estimé à six mille ou sept mille hommes. Tous ne possèdent cependant pas un armement. "Nous pourrions lever une force de plusieurs dizaines de milliers d'hommes. De nombreux jeunes gens demandent à participer à la lutte; des parents nous amènent leurs enfants, mais nous n'avons pas assez d'armes pour tout le monde", déclare le commandant de la région. "Au lieu de fournir une assistance au Pakistan, les pays étrangers feraient mieux de reconnaître le Bangla-Desh et de lui donner des armes pous se libérer. Le problème des réfugiés se réglerait de lui-même", aioute-t-il.

Néanmoins, les rebelles ont infligé, depuis plusieurs semaines, des pertes importantes aux troupes pakistanaises dans des embuscades ou au cours de raids contre leurs garnisons. Les autotités ont levé en quelques semaines une force paramilitaire locale de près de soixante mille jeunes gens, les "Razakars" Certains de ces éléments sont des volontaires ayant milité dans des mouvements extrémistes musulmans, mais beaucoup ont été enrôlés plus ou moins sous la contrainte. Aussi ne font-ils pas preuve d'une grande ardeur au combat. En revanche, ils rançonnent parfois les boutiques de villages ou persécutent les hindous. "Nous avons aussi nos hommes parmi eux", déclarent les représenants des "Moukto Bahini".

De fait, les guérilleros s'efforcent de ne tuer que les "vrais collaborateurs", mais chacun de leurs coups de main est suivi d'oppérations de représailles contre la population civile. Les "suspects' sont arrêtés et sommairement exécutés. Les forces pakistanaises incendient plus facilement les villages qu'elles ne pourchassent les rebelles.

Les habitants fuient généralement dès qu'ils sont informés de leur arrivée. Quelques jours avant notre visite, neuf otages avaient été tués dans le village. De vingt-cinq maisons, il ne restait plus que des poutres et des matelas calcinés, et un portrait de la famille royale britannique à Balmoral...

Ces représailles éprouvent des populations qui se trouvent déjà dans un très grand dénuement. Les Bengalis souhaitent, certes, vivre en paix, mais ils éprouvent d'autre part une haine farouche à l'égard des soldats pakistanais et leurs sentiments nationalites n'ont jamais été aussi forts. "Dans une guerre comme celle-ci, il n'y a plus de civils: tout le monde est mobilisé. Il faut que le peuple sache que nous nous battons pour sa libération et sa dignité", répond un guérillero.

La politique d'intimidation, ou plutôt de terreur, poursuivie par les responsables militaires pakistanais explique-t-elle leur confiance dans l'avenir? Ils assurent en tout cas que la rébellion sera rapidement matée après la mousson. Mais, en mars et en avril derniers, ils pensaient venir à bout du parti autonomiste bengali en quarante-huit heures. Ils font face maintenant simultanément, à une résistance intérieure croissante et à une menace extérieure: sans doute un affrontement avec l'"agresseur indien" permettrait-il à l'armée pakistanaise de faire oublier la guérilla dans laquelle s'installe le Bengale et qu'elle ne se sent guère le goût de combattre. "L'armée ne fait pas de progrès au combat, affirment péremptoirement les combattants bangalis. De notre côté, nous avons reçu des livres en langue bengali sur "Che" Guevara, sur la guerre du Vietnam et la résistance yougoslave. Il n'y a cependant pas de maoistes dans nos rangs!"

Ce qui surprend, il est vrai, c'est le manque d'ambitions révolutionnaires et d'organisation politique de ces guérilleros. Seraient-ils alors, comme l'affirme la presse pakistanaise, des "valets de l'Inde", une "force hindoue"? "Nous sommes tous musulmans, affirment-ils. Nous comptons très peu d'indous dans nos rangs, nous livrons un combat pour préserver notre indépendance, nous la défendrons contre l'"Inde si nécessaire".

(De petits groupes maoistes opérent néanmoins indépendamment des "Mukti Bahini" dans diverses régions, dont celle de Chittagong.)

L'Île Maurice

Pôle d'attraction des super-grands

par WILLIAM NORTH

La décision du Congrès des USA de supprimer totalement les achats de sucre de Martinique et de Guadeloupe, mais d'acquérir la production sucrière de l'Ile Maurice – en réalité pour faire pièce à l'URSS qui a pris pied dans l'île depui l'indépendance obtenue en mars 1968 – braque les feux de l'actualité sur cette "Cythère des Indes".

Les grandes puissances cherchent aujourd'hui à réussir une solide implantation dans cette lointaine escale dans la zone Sud de l'Océan Indien.

Or, l'île de "Paul et Virginie" en est le plus beau fleuron stratégique. Aussi les Mauriciens sont-ils assidûment courtisés par les Super Grands.

Stella clavisque maris Indici (Etoile et clef de la mer des Indes): telle est la fière devise, remontant au temps de la colonisation française, que portent les armoiries de l'Ile Maurice.

Etat nouveau, issu voilà trois ans d'une élection-référendum dans laquelle s'affrontaient deux partis – les travaillistes du MLP (Maritimes Labour Party) fondé en 1936 par le Dr Maurice Curé et ayent, aujourd'hui à sa tête Sir Seewoosagur Ramgoolan, exigant l'indépendance totale, et les Démocrates que dirige depuis décembre 1966 l'avocat Gaétan Duval, désireux de conserver une association étroite avec la Grande-Bretagne – et qui vit la victoire des travaillistes enlevant 39 sièges contre 23 démocrates, l'Ile Maurice, colonie de la Couronne britannique, venait de tourner une page de sa longue et mouvementée histoire. C'en était fini de la tutelle d'un état occidental...

Au sud-ouest de l'océan Indien, l'Ile Maurice (1865 km2 avec, à la fin de 1970, une population de 860,000 habitants de races les plus diverses) à mi-chemin entre le Cap et la Côte de Malabar, commandant la route de Ceylan et de l'Inde ainsi que celles de l'Australie (à l'est) et de l'Antarctique (au sud) – c'est dire l'intérêt de sa position stratégique – allait entrer dans l'histoire littéraire avec le célèbre roman de Bernardin de Saint-Pierre, "Paul et Virginie", dont le Jardin des pamplemousses garde les deux tombeaux qui se font vis-à-vis.

Avant d'être française, l'Ile Maurice a été portugaise lors de sa découverte en 1511 par Domingo Fernandez. Elle devint hollandaise de 1598 à 1710 puis fut annexée par Louis XIV et rebaptisée Ile de France.

Au traité de Paris en 1814, elle fut cédée à l'Angleterre – et reprit son nom d'origine – qui l'associa aux destinées de l'Empire puis du Commonwealth, jusqu'à son indépendance le 12 mars 1968.

Une Babel ethnique, linguistique, religieuse

La population mauricienne passée de 102,000 habitants en 1835 à 681,600 en juin 1962 et à 860,000 à la fin de 1970, est extrêmement jeune: 57% des habitants ont moins de 21 ans!

Mais voilà qui représente une densité officielle de 455 habitants au Km2; mais, en réalité, si l'on tient compte de la superficie cultivée, elle est de 800 h/Km2, faisait ainsi de l'Ile Maurice une des régions les plus peuplées de la terre.

Par sa composition, la population mauricienne représente une véritable Babel puisque cohabitent des habitants originaires de trois continents: descendants d'Européens, d'Africains, de Malgaches, représentant 29% du total; les Hindous: 52%; les Musulmans; 16%; les Chinois: 3%.

Donc: une population en majorité absolue d'origine indienne tenant l'administration et le pouvoir politique, alors que les Mauriciens blancs, qui ne sont plus que 7,000, occupent toutes les positions économiques (compagnies de navigation grandes affaires, thé, etc.) et, notamment ce qu'on appelle le "bastion sucrier".

Bien évidemment, à semblable diversité ethnique correspond une diversité linguistique toutefois moins accentuée: l'anglais est la seule langue officielle (administration, affaires, enseignement supérieur). La langue française est cependant l'idiome le plus important et le plus courant aussi, puisque l'utilise la majeure partie de la population. Le français est d'ailleurs enseigné obligatoirement dans le secondaire, et la Constitution du 4 mars 1968 (art 49) prévoit que les députés peuvent s'exprimer dans cette langue; ainsi les comptes rendus des débats parlementaires sont-ils bilingues.

Les journaux comme les émissions de radio et de TV sont en français. Tout l'"environnement" mauricien est d'ailleurs français: Belle Chute, Bassin Blanc, la Petite France... les noms des commerces: les Tabagies (bureaux de tabacs,) et même curieusement les titres traditionnels anglais: Son Honneur le Maire (qui trône dans un Hôtel de ville tout de verre et de marbre rose), Sa Seigneurie le Juge...

Les langues d'Asie n'en ayant pas moins gardé, elles aussi, une vitalité certaine dans les communautés hindoues et naturellement chinoises, les Mauriciens sont couramment trilingues!

La diversité religieuse est cependant moins marquée: les catholiques romains représentent 96% de la population issue d'Européens, d'Africains et de Malgaches. Les Musulmans sont environ 19% et les boudhistes: 42%.

La foi, quelles que soient les confessions, est un trait commun à l'ensemble de la population mauricienne fort attachée à ses traditions. Elle représente ainsi un incontestable élément de stabilité sociale. Les autorités politiques d'ailleurs subventionnent les cultes, et concèdent aux chefs religieux (évêques, imans, etc.) une place protocolaire privilégiée dans la vie publique.

Un sucre accablant

Dans le contexte que nous venons de décrire, il apparaît tout de suite que l'Ile Maurice qui n'a finalement qu'une superficie dite utile de 67% du total, est confrontée présentement à un grave problème de main-d'oeuvre – il faudrait y créer chaque année 7,000 à 8,000 emplois – d'où actuellement 50,000 chômeurs totaux ou partiels.

Parmi les pays sous-développés, l'Ile Maurice est dans une position tres difficile et l'avenir paraît sans issue. En effet, la pauvreté du sous-sol est manifeste: il n'a été jusqu'ici, en dépit des recherches, décelé aucun gisement intéressant. L'énergie elle-même fait défaut malgré un accroissement substantiel des dernières années. L'Ile Maurice est donc dépendante du lointain monde extérieur pour tout ce qui est essentiel à une économie moderne.

Reste la canne à sucre. Elle occupe dans l'économie mauricienne une place considérable, voire excessive (40% de la superficie totale de l'Ile et 95% des terres cultivées!). La culture de la canne et l'industrie sucrière emploient 92% de la population agricole, et la production qui plafonne autour de 650,000 tonnes par an; a atteint pour la campagne 1970, le record de toute l'histoire mauricienne avec 668,000 t.

Comme la consommation locale absorbe environ 30,000 t. (sucre roux et sucre blanc), le reste (uniquement sucre roux), est exporté en Grande-Bretagne où la production mauricienne bénéficie d'un quota annuel acheté au tarif préférentiel de 47 livres la tonne.

Mais les achats anglais n'absorbent pas la totalité des excédents. L'URSS n'en a pas voulu qui ne sait que faire déjà du sucre cubain que le Kremlin revend sans vergogne sur les marchés extérieurs de Cuba au grand dam d'ailleurs des dirigeants cubains qui ne peuvent plus y placer leurs quotas!

Le sucre étant comestible pour toutes les opinions, les USA ne pouvaient pas laisser passer une occasion de prendre pied dans l'Ile Maurice; ainsi a-t-elle obtenu des conditions intéressantes (le double du cours mondial, soit donc 8 cents la livre au lieu de 4 cents) pour exporter librement ses excédents de production.

Mais si l'Ile Maurice – en raison de sa position stratégique – émarge à la liste des privilégiés, les USA ont supprimé tous achats à la Martinique et à la Guadeloupe cependant qu'ils ont "rogné" les quotas du Pérou et du Mexique par exemple.

L'avenir toutefois ne laisse pas d'être inquiétant. Déjà une grave menace pèse sur l'Ile: 50,000 ouvriers agricoles affectés à la récolte de canne à sucre étaient en grève à la mi-septembre; les dockers exigeant une augmentation de salaires de 30% refusaient de charger le sucre à destination de la Grande-Bretagne, et les ouvriers des sucreries – 3 des 21 raffineries sont en grève – décidaient de prendre la relève des dockers quand ils arrêteront leur grève...

Balcon stratégique sur l'Océan Indien

L'Ile Maurice a cédé en toute souveraineté à la Grande-Bretagne pour la somme de 40 millions de roupies (la roupie mauricienne est à parité avec le franc français) l'atoll de Diego Garcia (24 km sur 5) où, malgré les remous provoqués à l'époque, les USA installent depuis plusieurs mois une extraordinaire base aéro-navale et de transmissions pour observer l'espace astral.

Du coup, l'Ile enchanteresse allait être très vivement sollicitée. Les Japonais d'abord, qui peuvent maintenant y amener le produit de leur pêche en haute mer (1,200 t. par an), et y préparer, à Port-Louis, le poisson qu'ils enverront dans le monde entier.

Mais c'est surtout sur les Soviétiques que se porte l'intérêt! La fermeture du canal de Suez qui gêne tant le Kremlin, a provoqué un regain de vitalité pour Port-Louis – seul port de l'Ile – qui se trouve, de nouveau, sur la route de l'Extrême-Orient; aussi les Soviétiques signaient-ils, le 14 juillet 1970, avec le premier ministre mauricien, Sir Seewoosagur Ramgoolam, un accord autorisant l'utilisation par les chalutiers soviétiques des équipements de Port-Louis; en échange, les Soviétiques instruiront les pêcheurs mauriciens dans l'art de la pêche moderne... En même temps, les Soviétiques se voyaient accorder un droit d'atterrissage pour les avions longs-courriers qui, il faudrait être d'une naïveté désarmante pour ne pas le comprendre, amèneront surtout des marins militaires pour relever les équipages des sous-marins de l'URSS, en mission constante dans l'océan Indien.

Suite à la page 2

SAINT-DOMINGUE

Le mystère du colonel Caamano

par XAVIER USCATEGUI

Qu'est devenu le colonel Francisco Caamonô Danô, le chef de la Révolution constitutionnaliste d'avril-mai 1965?

Il y a plus de quatre ans que Caamanô, reduit à l'exil sous les apparences d'un poste d'attaché militaire à Londres, a disparu. On a perdu ses traces en Belgique ou en Hollande. Il y a quelques mois, les services secrets argentins ont fait courir le bruit qu'on avait relevé des traces de son passage à Cordoba. La version reproduit un peu trop fidèlement celle concernant Ernesto Che Guevara dont le passage clandestin fut aussi détecté, en son temps, en Argentine. Caamanô, comme naguère Ernesto Guevara, aurait été chargé d'une mystérieuse mission révolutionnaire.

Caamanô a laissé en République Dominicaine un sillage étincelant de popularité. Nombreux sont ceux qui pouvaient être intéressés à sa disparition et ils n'étaient pas tous de nationalité dominicaine. Pourtant la these, qui aurait été acceptée comme vraisemblable, de son enlèvement par un service secret international, n'a jamais été diffusée. Sa famille n'a rien insinué de ce genre. Ni son ami politique Juan Bosch, l'ancien Président de la République Dominicaine. Ni Fidel Castro.

Fidel Castro, il y a quelques mois, a proclamé que Caamanô se trouvait en cours d'entraînement pour ses taches politiques, en un pays non déterminé, et qu'il reparaîtrait au moment opportun. Il avait formulé une affirmation identique lors de la "disparition" d'Ernesto Guavara, après la démission donnée par ce dernier de son poste de ministre de l'Insdustrie et après son renoncement à la nationalité cubaine. Des doutes furent alors émus, ceux qui les avaient émis et ceux qui les avaient émis ont dû convenir qu'ils s'étaient trompés. Ainsi, l'annonce faite par Fidel Castro constitue l'indice le plus positif permettant de croire que Caamanô est en vie, et de présumer qu'il se trouve dans un pays socialiste.

L'évolution des thèses

En 1965, le colonel Caamanô n'était pas un socialiste, mais un militaire légaliste partisan du retour au pouvoir de Juan Bosch, renversé en septembre 1963 après quelques mois à la Présidence de la République. Juan Bosch non plus n'était pas un socialiste, à peine un réformiste de convictions démocratiques: chassé de son pays par l'implacable dictature des Trujillo, il avait vécu dans l'exil, spécialement à Cuba, la Cuba de Fulgencio Batista. Il appartenait à l'école politique latinoaméricaine qui, entre les deux guerres, parut ouvrir certains horizons d'évolution éclairée dans le continent; ses noms significatifs sont ceux d'Haya de la Torre, chef encore de l'APRA du Pérou, de Rémulo Betancourt, chef de "l'Action démocratique" du Vénézuéla, de José Figueres à Costa Rica, dans un certaine mesure d'Arévalo au Gaatémala.

Aujourd'hui, tous ces hommes ont tourné le dos aux aspirations de leur jeunesse, se sont transformés en soutiens fidèles du système établi, en collaborateurs des intrusions étrangères. Seul, Bosch a suivi une evolution inverse, en particulier depuis que son renversement, par Imbert, le général Elias Wessin y Wessin et les services américains, a prouvé par les faits que ses vues d'autrefois sur une évolution démocratique progressiste ne signifient, dans son pays, qu'une illusion pernicieuse.

Il en a déduit les conséquences: dans ses derniers ouvrages, il aboutit à défendre, pour les pays du Tiers Monde, la thèse d'une nécessaire "dictature avec appui populaire". On peut reconnaître à travers la formule le système cubain. Il est à présumer que l'évolution et les conclusions de Caamanô ont été identiques.

Caamanô, le héros populaire de la lutte contre la caste héritière de Trujillo et contre l'invasion étrangère en 1965, n'a pas deployé alors une politique à la hauteur de ses talents militaires, a perdu dans la négociation des positions conquises dans le combat. Il est vraisemblable que la longue retraite aura été consacrée à combler ces lacunes.

Les grandes lignes de l'économie

Les trois quarts de l'île Espagnole, avec 48.442 km2 (le reste étant occupé par Haïti), environ 4,300,000 habitants, un climat tropical maritime, un revenu national inférieur à une moyenne de 300 dollars par habitant, un commerce extérieur déficitaire avec, en 1969, 210 millions d'importations, une exportation de matières premières et produits alimentaires (sucre pour près de 60% du total, café pour plus de 10%, cacao pour 9%, tabac, minerai de bauxite et de nickel...), telles sont les grandes lignes du pays et de son économie. La raffinerie "Romana," de la "South Puerto Rico Sugar," produit plus de 30% des 700,000 tonnes de sucre qu'achètent les États-Unis dans la République Dominicaine. L'Alcos et la "Falconbridge Nickel Mines" exploitent de grandes concessions minières converties en États intérieurs autonomes, avec leur police, leurs lois, leurs ports, etc. Les 1,100,000 tonnes de bauxite extraites annuellement du pays lui laissent moins de devises que le tabac.

Le déficit de la balanche des paiements est chronique, et le financement extérieur (des États-Unis) vient resserrer la dépendance. Plus de 45% des exportations sont hypothéquées pour des services et engagements divers. 1% de la population détient 55% des terres et on compte que les 35% de la population "active" rurale sont sans travail.

Il y a, à New York seulement, 200,000 Dominicains.

Tel est le legs du "trujilisme" trente ans d'une dictature féroce et asphyxiante où le pays fut transformé en propriété privée d'une famille et d'une caste. Rafael Leonidas Trujillo, alors brouillé avec les Américains parce que son image de tyran sinistre détonnait dans le tableau voulu idyllique de l'"alliance pour le progrès", fut éliminé à coups de feu le 31 mai 1961. Le "Bienfaisant et Généralissime" est descendu à la tombe, mais sa famille a continue à alimenter la chronique scandaleuse des milliardaires en Europe. On n'a jamais fini de compter les sommes fabuleuses extraites à ce pays pauvre, à l'abri d'un écrasant appareil policier. La caste privilégiée du trujillisme a survécu, et l'appareil policier a même été renforcé, après la grande panique éprouvée par cette caste en 1965.

La terreur comme régime

Un système de terreur blanche a été implanté, systématiquement, dès la fin de 1965, par la voie du Département national de police, que contrôle et "conseille" la "Division de sécurité publique" de l'AID (américaine): le premier organisateur en fut alors ce même Dan Mitrione qui a exercé aussi ses talents au Brésil, puis en Uruguay où le MLN-"Tupamaros" l'a tué en août 1970. L'objectif établi a été d'éliminer très consciencieusement toutes les possibilités visibles de ressurgissement d'un mouvement national et social continuant celui de 1965. On juge qu'au moins 2,500 assassinats politiques ont été commis, par les organismes parapoliciers d'extermination, depuis six ans.

Des mouvements politiques entiers ont été décapités, comme le "Mouvement révolutionnaire du 14 juin", et il est exact que la terreur a provoqué un recul de l'opposition au régime, devant la férocité des moyens d'intimidation mis en oeuvre. Cependant, malgré la "BANDA" et autres formatique de tueurs, il reste une gauche très réelle, la plupart du temps clandestine, fractionnée en une quinzaine de groupes parmi lesquels le plus ardent est sans doute le MPD (Mouvement populaire dominicain), et le plus solide est probablement le PRD (Parti révolutionnaire dominicain) de Juan Bosch.

Il reste peut-être surtout le mythe de Caamanô, transmuté en légende, et que l'on estime capable de provoquer, dans des circonstances déterminées, un soulèvement en masse.



Maintenant

FORMULE D'ABONNEMENT.

À remplir et à adresser à : MAINTENANT, 2715 Chemin Côte Ste-Catherine Montréal – Tél. : 739-2758

VEUILLEZ RECEVOIR DU SOUSSIGNÉ LA SOMME DE

ABONNEMENT RÉGULIER 1 an $7.00 ☐
ÉTUDIANT $5.00 ☐
DE SOUTIEN $10.00 ☐

à Partir du mois de . . . . . 19 . . .

AU NOM DE . . . . . .

ADRESSE . . . . . .



CHAMPAGNE
Veuve Clicquot
le choix des connaisseurs depuis 1772
La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin, Reims, France

ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	$22.00	$24.00
8 MOIS	$24.00	$27.50
9 MOIS	$27.00	$31.00
10 MOIS	$30.00	$34.50

Ci-inclus $. . . . . pour un abonnement de . . mois
à partir du . . . . . 1971.
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
. . . . . .

informations internationales

M. Brejnev à Paris

Il faut porter à un niveau encore plus élevé la coopération franco-soviétique

PARIS (AFP) – C'est sur les points de convergence, plutôt que sur les différences qui séparent les positions respectives de leurs gouvernements, que le président Pompidou et M. Leonid Brejnev ont mis l'accent hier soir, dans les toasts qu'ils ont échangés au cours du dîner offert au Grand Trianon au secrétaire général du parti communiste soviétique.

Ce banquet de 140 couverts, auquel étaient conviés, dans une ambiance à la fois solennelle et cordiale, la plupart des membres du gouvernement et des personnalités du monde de la politique, des lettres et des arts, suivait, au soir de la première journée parisienne de M. Brejnev, un tête-à-tête de près de deux heures entre les deux hommes d'Etat. Celui-ci, indiquait-on de source informée, s'était déroulé sur un ton "extrêmement cordial et franc".

Dans son allocution, M. Pompidou avait insisté sur la nécessité de l'entente franco-soviétique qui doit devenir, selon lui "une poutre maîtresse de l'édifice européen". Et dans ce domaine, il a déclaré que rien ne s'opposait à ses yeux à ce que "dans les plus brefs délais s'ouvre à Helsinki la phase multilatérale de préparation" de la conférence européenne de sécurité. Sur le Proche-Orient comme sur l'Indochine, le président de la république a exprimé des vues assez proches de celles du gouvernement soviétiques, jugeant notamment qu'un règlement intérimaire qui permettrait la réouverture du canal de Suez n'était acceptable que comme "amorce d'un règlement global".

Mais, se déclarant contre la politique des blocs, M. Pompidou sans se référer à aucun cas d'espèce, s'est aussi prononcé "solennellement" pour la "non ingérence dans les affaires d'autrui", se plaisant d'ailleurs à constater que son hôte soviétique s'y déclarait lui-même "acquis".

Comme M. Pompidou, le secrétaire général du PC soviétique a salué avec satisfaction les progrès du rapprochement entre son pays et la France qui, a-t-il dit, "ces dernières années, ont réussi à faire un bon bout de chemin l'un vers l'autre". Et comme le président français il s'est déclaré partisan "de mettre fin à la division du monde en groupements politico-militaires". Il s'est félicité de ce qu'un point de vue commun franco-soviétique ait pu se dégager dès l'an dernier, lors de la visite en URSS de M. Pompidou, sur "la préparation active" de la conférence européenne de sécurité. Mais il a surtout remarqué, et c'est là, semble-t-il l'un des thèmes dominants dans l'optique soviétique, que son premier entretien avec M. Pompidou permettait de penser que la coopération entre les deux pays serait portée "à un niveau encore plus élevé".

C'est en tous cas un Brejnev affable et détendu que les Parisiens ont pu entrevoir, debout aux côtés du président Pompidou, dans la voiture découverte qui les amenait, sous un superbe soleil automnal, de l'aéroport d'Orly jusqu'au palais de l'Elysée, dont la façade s'ornait, pour la première fois depuis la venue de M. Khrouchtchev en 1960, du drapeau rouge marqué de la faucille et du marteau d'or de l'URSS.

Mme Victoria Brejneva, dont le visage est peu connu en Occident, et dont les apparitions publiques sont assez rares même dans son propre pays, avait, quant à elle, gagné directement, en compagnie de Mme Pompidou, la résidence du Grand Trianon.

C'est dans un appartement qui fut celui de Louis XIV que le couple soviétique s'est installé pour ce séjour, le bureau de M. Brejnev, se trouvant dans l'ancienne salle du conseil de Louis XIV.

A l'issue du banquet, les personnalités soviétiques et françaises ont assisté, au théâtre Louis XV de Versailles à un spectacle de ballets.

Aujourd'hui, après le dépôt traditionnel d'une gerbe sur le tombeau du soldat inconnu, et la réception non moins traditionnelle, à l'hôtel de ville, M. Brejnev retrouvera, pour le second tête-à-tête prévu par le programme, le président Pompidou à 15h30 heure française à l'Elysée. Cet entretien permettra sans doute d'approfondir les divers points soulevés lors de la rencontre d'hier sur la teneur de laquelle on s'est montré jusqu'à présent de part et d'autre d'une grande discrétion, en dehors du fait qu'elle avait revêtu "une portée générale."



M. Léonid Brejnev, qui sera l'hôte officiel de la France pendant six jours, a été accueilli hier à Paris avec le protocole réservé aux chefs d'État. On le voit ici, en compagnie du président Pompidou, alors qu'ils passent en revue les troupes à l'aéroport d'Orly. (Téléphoto AP)

Selon l'armée

De jeunes Irlandaises viennent renforcer les rangs de l'IRA

BELFAST (AP AFP) – Les forces de sécurité ont déclaré hier que l'IRA, à court d'hommes par suite des emprisonnements et des pertes encourues dans la lutte, envoyait maintenant de jeunes femmes dans le feu de l'action.

Deux jeunes femmes sont actuellement dans un état critique après avoir été blessées par les forces de sécurité au cours d'un week-end sanglant.

Selon l'armée, l'une d'elles a été transportée à l'hôpital hier matin après avoir échangé des coups de feu avec les soldats britanniques qui procédaient à une fouille pour trouver des armes dans l'ouest de Belfast.

L'autre a été atteinte par des policiers en civil, qui l'accusent d'avoir fait partie d'une groupe surpris en train de poser une bombe dans un cabaret rempli de clients dimanche soir. L'homme qui l'accompagnait a été tué sur le coup.

D'autre part, le conducteur de la voiture dans laquelle deux femmes ont été tuées par des soldats britanniques samedi matin dans une rue de Belfast, M. William Davidson, a été officiellement accusé hier de détention illégale d'arme à feu et écroué pour une période de détention provisoire d'une semaine.

Cette accusation s'appuie sur la version donnée de l'incident par les militaires selon lesquels des coups de feu ont été tirés sur eux depuis le véhicule en marche. Elle n'est pourtant pas corroborée dans les faits: aucune arme n'a été retrouvée par les forces de l'ordre. Il est toutefois possible, encore que non prouvé, que la foule des habitants du quartier soit parvenue à faire disparaître une arme éventuelle.

Une troisième passagère de la voiture, Mme Margaret O'Riorden, mère de six enfants, a été accusée du même délit. Elle a toutefois été libérée sous caution.

Par ailleurs, l'armée a dû intervenir, hier soir, une mutinerie ayant éclaté dans le camp de prisonniers de Long Kesh, près de Belfast. Les soldats ont pu rétablir l'ordre et libérer quatre gardiens que les prisonniers avaient pris comme otage.

Le camp de Long Kesh est un de ceux qui ont été mis en place en Ulster pour abriter les personnes frappées d'une mesure d'internement "administratif", c'est-à-dire sans jugement préalable, ce qui, pour la Grande-Bretagne, constitue une mesure d'exception. Rétabli au début du mois d'août, l'internement "administratif" a jusqu'à présent frappé exclusivement la communauté catholique.

La troupe a dû utiliser des gaz lacrymogènes pour venir à bout des mutins de Long Kesh. Ces derniers avaient déclenché le soulèvement en mettant le feu à un des locaux préfabriqués du camp.

Des fouilles et arrestations nocturnes en Afrique du Sud

PRETORIA (AFP) – LE Chef de la police sud-africaine, le général Gédeon Joubert a officiellement confirmé hier à Pretoria que les forces de sécurité avaient effectué une série de perquisitions dans des bureaux et domiciles particuliers dans la nuit de dimanche à hier vers 4h du matin sur l'ensemble du pays.

Le général Joubert a également annoncé que "quelques personnes" avaient été arrêtées pendant l'opération et qu'elles comparaîtraient "prochainement" devant la justice. On ignore encore le nombre exact des personnes appréhendées et seulement quatre arrestations, celles de trois étudiants indiens de l'université de Wiwatersrand à Johannesbourg dont on ignore l'identité et celle d'un étudiant blanc de l'université du Natal, M. David Davis, ont été annoncées officieusement.

Tous les mandats de perquisition délivrés pour l'opération, qui a touché au moins cent leaders religieux, étudiants, professeurs d'université et dirigeants de différentes organisations, ont été établis aux termes de la loi contre le terrorisme et de celle de la lutte contre le communisme.

Selon des déclarations de certaines personnes qui ont été victimes de ces perquisitions, les membres de la sécurité ont plus particulièrement examiné les documents personnels, les livres et les machines à écrire et ont semblé être à la recherche de sources possibles de littérature politique illégale.

Au nombre des personnes visées par ces perquisitions figurent notamment l'évêque anglican de Port Elisabeth, le révérend Philip Russel, le dramaturge sud-africain Athol Fugard, deux autres religieux et plusieurs journalistes et écrivains.

Khrouchtchev et l'antisémitisme

WASHINGTON (AFP) – Dès le mois de décembre 1962 Nikita Khroutchtchev, alors premier ministre de l'URSS, faisait dire au pape Jean XXIII que le gouvernement soviétique s'efforçait de lutter contre les préjugés et les discriminations antisémitiques.

Dans un long article de la "Saturday Review" qu'il dirige, M. Norman Cousins révèle pour la première fois certains détails de conversations qu'il eut avec Khrouchtchev et au cours desquelles il transmit au chef du gouvernement soviétique des messages du pape Jean XXIII ou du président John F. Kennedy.

Le seul moment de ces conversations où Khrouchtchev se mit en colère fut lorsque M. Cousins, qui venait du Vatican, lui manifesta les préoccupations du pape non seulement sur la situation des catholiques mais sur celle des Juifs d'URSS.

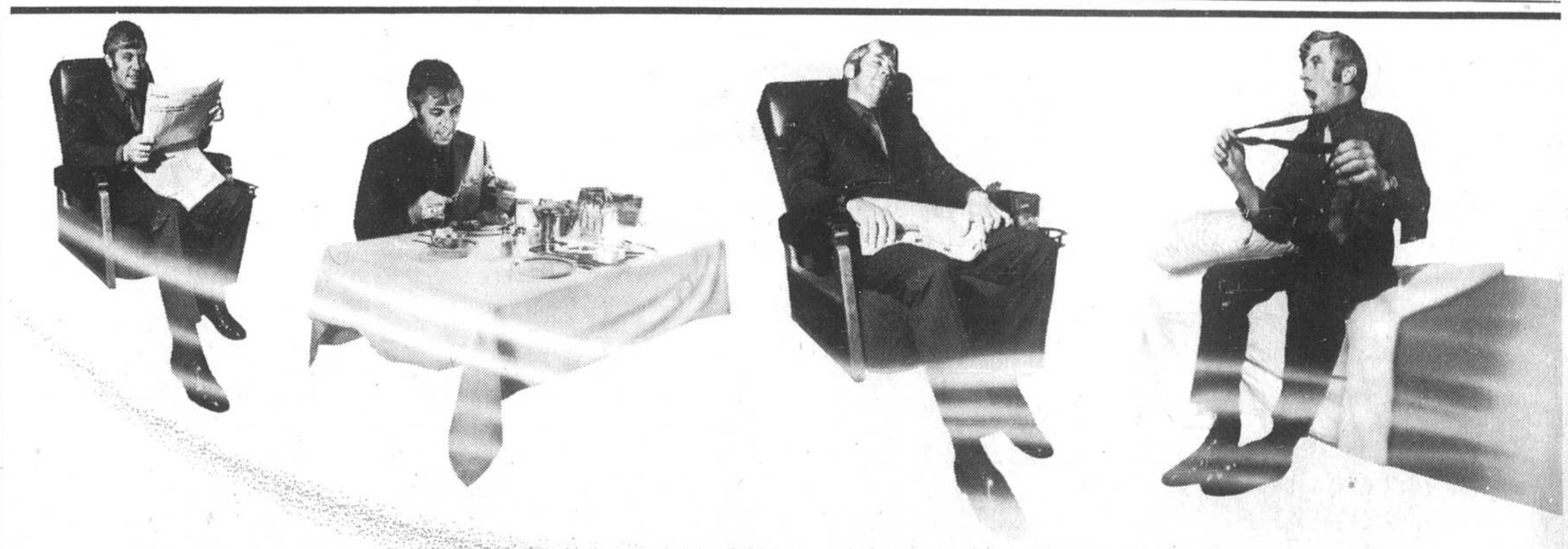
"Ah non, pas encore celle-là!" s'exclama le chef du gouvernement soviétique en dénonçant les "fausses accusations" portées à ce sujet contre l'Union soviétique. "Oui, dit-il, il y a des préjuges contre les groupes minoritaires en Union soviétique. Mais nous nous en occupons. Ce n'est pas un problème majeur. En dépit de toutes nos lois contre la discrimination et les préjugés, certains préjugés et certaines discriminations existent. Un Américain ne devrait pas avoir de mal à comprendre cela... Dans l'ensemble nous pensons que nous faisons un bon travail dans l'application de ces lois. Nous aimons à penser que notre performance sur ce plan est meilleure que celle des Etats-Unis".

C'est au cours de la même rencontre avec Kroutchev que M. Cousins, toujours à la demande du pape, prépara la voie pour la libération de Mgr Josef Slipij, archevêque d'Ukraine emprisonné depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Au nom du Vatican, l'émissaire américain promit que si le prélat ukrainien était libé-



Administré par la Reine Elizabeth



vivez moderne
voyagez CN

De MONTRÉAL à:
TORONTO — 5 trains par jour
OTTAWA — 4 trains par jour*
QUÉBEC — 2 trains par jour
HALIFAX — 2 trains par jour

*5 le vendredi

informations internationales

La G.-B. au seuil de la CEE

La difficile métamorphose d'un peuple d'insulaires

par Georges Horist, de l'AFP

LONDRES – Le vote "historique" des Communes approuvant le principe de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun sera l'aboutissement de dix ans d'efforts tenaces d'une élite politique dont l'objectif est toujours resté le même – chercher un nouveau rôle pour son pays – mais dont les motivations ont changé au fil des années.

La décision d'entamer des négociations avec les "Six" avait été prise en août 1961 par Harold Macmillan, le plus "européen" des premiers ministres britanniques, au bout d'une série d'expériences traumatiques qui avaient profondément modifié la conception que les britanniques se faisaient du monde extérieur et d'eux-mêmes. Au début des années 1960, la transformation de l'Empire en un Commonwealth multi-racial était complétée non sans heurts, et le pays avait achevé la grande révolution tranquille qui avait changé radicalement, dans le cadre de l'Etat-providence, un régime capitaliste à outrance en un système d'économie mixte. En 1961, ceux qui avaient cru trouver dans le Commonwealth un succédané à l'Empire commençaient à perdre leurs illusions. Ils se tournèrent donc vers l'Europe, dans le but avoué d'en assumer le "leadership" et d'en faire, au sein de l'OTAN, le deuxième pilier de l'Alliance atlantique. La conversion à l'européanisme, il convient de le rappeler, fit d'ailleurs suite à l'échec des tentatives d'empêcher la création du Marché commun ou de le noyauter dans une large zone de libre échange.

Cette conversion, dans la conception dualiste atlanto-européenne, n'en était pas moins sincère. Elle emportait alors l'adhésion plus ou moins active de la majorité de l'opinion, en dépit des réserves formulées du côté de l'opposition travailliste, qui professait la crainte de voir l'Europe occidentale se transformer en une citadelle du capitalisme, fermée aux influences et aux aspirations du "tiers monde" et hostile à tout rapprochement avec l'Europe de l'Est.

Le gouvernement Macmillan commit l'erreur de laisser les négociations de Bruxelles, menées inlassablement par un jeune ministre énergique, Edward Heath, s'embourber dans les détails des exceptions réclamées pour les pays du Commonwealth et les territoires encore dépendants. D'autre part, sa conception des "relations spéciales" avec les Etats-Unis l'amena à conclure, en décembre 1962, avec Washington, l'accord de Nassau aux termes duquel la Grande-Bretagne, incapable de construire ses propre vecteurs pour ses armes nucléaires, acceptait des fusées américaines Polaris. Ce fut le prétexte saisi par le général de Gaulle pour conclure que l'Angleterre n'était pas suffisamment européenne et qu'elle risquait de devenir le "cheval de Troie" américain au sein d'une communauté élargie. Le célèbre "veto" qui s'ensuivit le 14 janvier 1963 – provoqua dans les îles britanniques une amère déception et une profonde méfiance à l'égard de la France gaullienne.

L'"Establishment" politico-diplomatique – c'est-à-dire le Foreign Office et le groupe très puissant de hauts fonctionnaires à Whitehall – n'en abandonna pas pour autant ses efforts – visant surtout à amener les "cinq fidèles" de la CEE à réduire l'opposition de l'Elysée.

En 1964, le parti travailliste revint au pouvoir après onze ans "dans le désert politique". Son nouveau chef, Harold Wilson, n'était pas un "Européen". C'est son pragmatisme – et les déboires de l'économie et des finances britanniques – qui l'obligèrent à se tourner vers l'Europe.

Incité par son secrétaire au Foreign Office, le bouillant George Brown, qui avait rallié avec enthousiasme la cause européenne, il entreprit en 1967 une tournée des capitales des "Six" qui le convertit à l'idée que la CEE, loin d'être un "club des riches" fermé, apportait au monde en voie de développement une aide qui dépassait proportionnellement celle du Royaume-Uni.

Mais lorsqu'il fit, en mai 1967, la nouvelle demande officielle d'adhésion au Marché commun, il se heurta, lui aussi, à une fin de non recevoir du même général de Gaule qui estimait que l'Angleterre, pour entrer dans le Marché commun, devait abandonner intégralement toutes relations spéciales avec l'Amérique, renoncer au rôle international de la livre et accepter la politique agricole commune. Ce rejet se transforma, en novembre 1967, en un "deuxième veto" français – mais le gouvernement travailliste refusa de retirer sa demande d'adhésion qui devait rester, officiellement, "sur la table" pendant deux ans et demi.

La démission du général de Gaulle en 1949 et l'avènement de M. Georges Pompidou à la présidence de la république firent renaître l'espoir d'une reprise des pourparlers, espoir qui devient une certitude à la suite du désormais célèbre "sommet de La Haye", en décembre de la même année. Le gouvernement travailliste, "hautement encouragé" par les décisions des "Six", s'apprêtait à reprendre les pourparlers à Luxembourg lorsqu'il fut renversé aux élections générales de juin 1970 et remplacé par l'équipe conservatrice dirigée par M. Edward Heath. La transition se fit en douceur – le principal négociateur britannique, l' "Européen" George Thomson, passant la main à Anthony Barber qui, le 30 juin, dans la capitale grand-ducale, accepta solennellement les traités qui sont à la base des Communautés européennes mais dont le plaidoyer en faveur d'exceptions aux règles communautaires – pour les produits agricoles néo-zélandais, pour le sucre en provenance du Commonwealth et pour un allègement de la contribution britannique au fonds agricole commun – préfigurait les difficultés à attendre des négociations qui s'engageaient avec les "Six".

Pendant de longs mois, en effet, les négociateurs britanniques durent lutter pas à pas avec les représentants des "Six" – et notamment avec ceux de la France, ceux-ci donnant parfois l'impression aux Britanniques qu'ils voulaient augmenter la mise en imposant des "conditions" supplémentaires – comme par exemple la demande de régler immédiatement le problème du rôle international de la livre et des balances sterling.

Le 19 mai 1971, eut lieu à Paris la rencontre entre M. Health et le président Pompidou rencontre que l'ambassadeur britannique en France M. Christopher Soames, devait qualifier plus tard d'"historique et spectaculairement réussie". Les deux hommes d'Etats réussirent à dissiper tous les malentendus suscités à l'échelon des négociateurs: ils convinrent qu'ils avaient la même conception d'une Europe qui serait celle "des patries" et qui ne devrait s'acheminer qu'avec une grande prudence vers des institutions supranationales. Dès lors, personne ne douta plus du résultat des négociations. Le 7 juin à Luxembourg, la question du sterling fut réglee en dix minutes, à la surprise générale, et l'accord put se faire sur le sucre et sur d'autres questions en suspens. Enfin, le 22 juin, toujours à Luxembourg, le problème néo-zélandais fut résolu à la satisfaction des intéressés. Le "Livre blanc" que le gouvernement publia le 7 juillet annonçait que les conditions obtenues des "Six" étaient "justes et raisonnables".

Entre-temps, toutefois, le désenchantement et les doutes de l'opinion publique à l'égard de l'option européenne ne cessaient de croître. Les sondages publiés régulièrement ces derniers mois montrent en effet constamment que la majorité des Britanniques sont opposés à l'adhésion tout en estimant dans une proportion encore plus élevée, qu'elle deviendra un fait accompli. La même opinion publique semble cependant avoir été choquée par les "voltefaces" successives du leader travailliste M. Wilson ayant finalement pris position contre "les conditions obtenues par le gouvernement conservateur".

Contre la discrimination

Les hispanophones US forment une coalition

WASHINGTON (AFP) – Les représentants des quelque 9 millions de citoyens américains de langue espagnole viennent de former une coalition nationale qui aura pour objet de combattre la discrimination dont ils se disent victimes et de préparer une plate-forme électorale unique en vue du scrutin présidentiel de novembre 1972.

La formation de cette coalition et ses objectifs ont été annoncés hier par le sénateur démocrate Joseph Montoya et le représentant républicain Manuel Lujan, tous deux de l'Etat de New Mexico, ainsi que les représentants démocrates Edward Roybal (Californie) et Herman Badillo (New York), à l'initiative de qui plusieurs centaines de représentants de diverses organisations d'hispanophones se sont réunis en convention à Washington samedi et dimanche.

Les deux groupes les plus importants de cette minorité de langue espagnole sont, dans l'ordre, les "Chicanos" (d'origine mexicaine) et les Porto-Ricains.

C'est la première fois dans l'histoire des Etats-Unis qu'ils se regroupent au sein d'une organisation unique. Celle-ci n'existe encore que sur papier, cependant, car sa stratégie électorale et son plan d'action restent à définir. Des fissures sont du reste apparues dans la façade toute neuve de ce front uni quand, dès la deuxième et dernière journée de la convention réunie à Washington, des délégués d'origine cubaine et dominicaine se sont plaints d'y être insuffisamment représentés.

Les délégués porto-ricains, de leur côté, ont fait adopter dimanche une résolution qui demande à l'organisation des Nations unies de réexaminer le statut de Porto-Rico, actuellement rattaché au "Commonwealth" des Etats-Unis et dont les habitants ne sont pas effectivement représentés au Congrès. La résolution a été présentée par l'organisation militante de gauche "The Young Lords" dont les adhérents se recrutent à New York.

La convention n'en a pas moins pris fin sur un cri de victoire: "Por fin, estanos unidos".

Nombreuses arrestations en Grèce

ATHENES (AFP) Trente-deux cadres du parti communiste grec clandestin (tendance dite nationale) et une Allemande, Mme Hannelore Runft, avocate amie de l'un d'entre eux, ont été arrêtés, a annoncé hier soir le ministère grec de l'ordre public dans un communiqué.

Au cours de la même opération, quatre étudiants du réseau de résistance de gauche dit "mouvement du 20 octobre" – dont le siège, précise le communiqué, est à Paris – auteurs de dix attentats par explosifs depuis le mois d'octobre 1969, ont été appréhendés.

Le communiqué indique que deux autres personnes, Dimitrios Phychoyos, 23 ans, et John Serifis (ou Sirifos) 33 ans, sont recherchés.

Le vaste coup de filet de la police a permis de saisir des armes: deux grenades à main d'origine italienne, quatre revolvers de types Parallum et "Beretta", six chargeurs, 350 cartouches, quatre kilos d'explosifs, 32 détonateurs, dix mouvements d'horlogerie, une machine ronéo, deux appareils radio et deux paires de jumelles.

La police a d'autre part découvert dans la périphérie d'Athènes un laboratoire pour la fabrication des bombes, ainsi qu'un local où étaient reproduits les tampons officiels.

Le communiqué précise enfin que les armes et les explosifs fournis par des personnes résidant à l'étranger qui finançaient ce mouvement, étaient transportés en Grèce par des ressortissants étrangers.

Voici la station-wagon, traction avant, la plus perfectionnée au monde.



Elle est unique parce qu'elle est une traction avant dotée d'un essieu arrière autocorrecteur qui lui donne une parfaite adhérence et une stabilité extraordinaire. Elle est unique parce qu'elle possède une longueur de chargement qui la situe en tête de sa catégorie: un levier d'opération facile dégage un plancher plat de 5½ pi. Venez essayer sa transmission automatique 3 vitesses de type nord américain. Elle est unique parce qu'elle est munie d'un répartiteur de freinage sur les roues arrière selon la charge. Ce qui la rend très fiable. La Renault 12 station-wagon a un moteur 1600cc. Elle est unique, mais son prix demeure bien ordinaire. Venez vous en rendre compte maintenant.



Montréal - Dauphine Inc.
12050 Boul. Laurentien, Montréal Tél. : 331-6130

Quand tu "prêtes" par tes dépôts, tes épargnes à la BCN, c'est formidable! Il y a d'abord toi qui en retires de bons intérêts. Puis, il y a tous ceux des personnes, des commerces et des industries qui en bénéficient sous forme de prêts...

"Prête" par tes dépôts, tes épargnes à la BCN. Les affaires seront bonnes pour toi. Pour tout le monde. Tous profiteront de cette prospérité. Ce sera ta victoire...

les épargnes de la VICTOIRE

BCN
Banque Canadienne Nationale
la force de l'argent au service de la jeune famille

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mardi 26 octobre 1971

ENTRETIENS AVEC RENÉ LÉVESQUE 5

Le PQ ne retrouvera pas avant la fin de 1972 son "effervescence féconde"

par MICHEL ROY

M. René Lévesque est convaincu que les effectifs du Parti québécois, qui sont passés de 80,000 à 35,000 d'avril 1970 à septembre 1971, remonteront à 50,000 ou 55,000 avant la fin de 1972. Déjà, dit-il, le choc provoqué par l'annonce publique de l'état des finances et des effectifs a permis d'amorcer une reprise remarquable.

Mais le chef du PQ, qui commente avec une franchise brutale la situation actuelle de son parti au cours d'un entretien avec le Devoir, ne se fait pas d'illusion.

"On va faire mieux, parce qu'on ne peut pas faire pire pendant l'année qui vient. On n'a pas l'impression qu'on va retrouver l'espèce d'effervescence féconde de la période électorale avant, probablement, assez tard en 1972, à moins qu'il n'y ait des accidents de parcours qu'on ne voit pas venir."

Avec 35,000 membres, tient-il à préciser, le Parti se porte quand même bien pourvu que chacun fasse son travail. "Aussi bien le dire pour les adversaires."

Avec 20,000 membres de plus, le Parti pourrait relancer des programmes ou se donner des instruments auxquels il a dû renoncer, faute de moyens et après avoir épuisé au printemps la réserve de $75,000 qu'il avait accumulée au cours de la campagne électorale. Au siège du secrétariat, la compression budgétaire a entraîné la mise à pied de deux permanents, Jean Doré, attaché de presse, et Louise Harel, recherchiste.

"L'été de 1970 a été un repos; l'automne suivant, au lieu d'une reprise, nous avons eu la panique que l'on sait. Il y a des comtés où nous n'avions pas vu les membres, même pas donné de nouvelles depuis un an; au printemps suivant, il a fallu en deux mois lancer une campagne de financement. Tu finis par écoeurer tout le monde. Mais c'était ça ou rien. Et on a voulu réactiver le recrutement. Puis, l'été est arrivé et nous voici à l'automne avec 35,000 membres à peu près. C'était le temps de le dire parce que nous avons laissé échapper pas loin de 50,000 membres en cours de route. Nous avions été en possession tranquille de la sécurité. Alors, du haut en bas et du bas en haut, on avait besoin de se donner un coup de pied."

Mais il ne s'agit pas seulement d'une question d'argent puisque la direction du Parti a établi lors des dernières élections qu'il suffit de multiplier par un nombre situé entre sept et neuf le nombre total des membres en règle pour obtenir en gros le nombre d'électeurs acquis au PQ. De sorte qu'au plan politique, pour un parti de masse, le recrutement influe directement sur les résultats. Au plan financier, M. Lévesque veut surtout empêcher le Parti de "sombrer dans l'attachement à une caisse traditionnelle".

Au chapitre des relations entre l'aile parlementaire et l'appareil du Parti, on entend parfois des critiques chez les militants qui déplorent, et jugent peu démocratique ce qu'ils appellent l'autonomie trop grande des députés.

"Il faut être réaliste, répond M. Lévesque. On a tous de quoi Chialer. Prends mon cas. J'ai ete 10 ans dans ce club-là. Je les regarde fonctionner. Dans l'ensemble, je trouve qu'ils ont fait un travail extraordinaire pour sept gars. . ." A cet égard, le président du PQ signale le concours exceptionnel apporté aux députés par M. Louis Bernard, qui a quitté le ministère des affaires intergouvernementales en 1970 pour adhérer au PQ dont il dirige le cabinet du leader parlementaire, le Dr Camille Laurin.

"On se dit parfois: moi, si j'étais là, je ferais autre chose. On a cette vieille habitude du conducteur de la banquette arrière. J'essaie de résister à cette tentative et beaucoup de militants, parmi ceux qui chialent, feraient bien de faire de même. Il faut tenir compte du fait qu'il sont dans le bain tous les jours pendant la session. On ne peut pas commencer à consulter le programme, à devenir ridicule au point de voir si, d'une virgule à l'autre, on est absolument conforme à la lettre et à l'esprit. Il faut tout de même laisser une liberté de manoeuvre. Et, jusqu'ici, je trouve qu'ils ont réussi de façon prodigieuse à se tenir dans le grand cadre général du programme... sauf peut-être dans le problème des structures scolaires ou tout le monde est fourré".

D'autre part, M. Lévesque considère que les relations directes entre l'aile parlementaire et les instances supérieures du Parti sont excellentes. Les structures prévoient que le groupe parlementaire a deux représentants au Conseil exécutif, et que deux membres de l'Exécutif, dont le président, peuvent assister à toutes les réunions du groupe parlementaire. De plus, les parlementaires conservent des liens avec la base par l'entremise du Conseil national qui regroupe des délégués de toutes les régions et se réunit trois ou quatre fois par année.

"Au cours de la session qui reprend, les députés voudraient essayer de s'attacher moins aux chinoiseries au jour le jour de la procédure parlementaire, de se réserver pour les débats principaux dans les secteurs qui les intéressent, et de rayonner davantage dans les comtés et les régions pour essayer d'entretenir une sorte de lien plus intime avec le reste du parti".

Je pose à René Lévesque la question classique: ne serait-il pas plus heureux, davantage à sa place, s'il était à l'Assemblée nationale. Profitera-t-il de la prochaine vacance pour briguer les suffrages?

"Si c'est dans Westmount, évidemment, je ne dis pas que je vais y aller tout de suite! Mais si la cance se produisait dans un comté potable, je suppose qu'on va me dire: t'es obligé d'y aller...

"Entre nous, dire que je rêve de retourner a Québec tout de suite, maintenant que je suis débarassé de l'espèce de vide que ça creée de se faire sacrer dehors, ça me presse pas tant que ça! Je pense que si je reste dans le travail que je fais jusqu'à l'an prochain et, normalement, si Dieu me prête vie, je vais être là au moins jusqu'à l'automne de 1972, ce qui pourrait nous mener peute-être un peu plus loin, alors je ne sais pas: le long du chemin, si un comté s'ouvrait et qu'il était potable, je pense que je me ferais dire et je serai bien obligé de me dire: bien, si je peux, je vais y aller! Mais, dire que je m'ennuie à mort, en ce moment, non, certainement pas".

Pour finir, le président du PQ insiste sur l'importance de la réforme électorale en cours et attire l'attention sur quelques aspects particuliers. Quelle que soit l'ampleur de la réforme, dit-il, celle-ci restera toujours fragile tant que n'aura pas été résolu le problème du financement et des caisses électorales. Quant au mode de scrutin, M. Lévesque n'est pas vraiment fixé. Il souhaiterait que "certains éléments" du système proportionnel soient retenus, mais il croit qu'une "période de réflexion" s'impose encore à ce sujet.

Sur un autre point, celui de la liberté des candidats, sa pensée est plus précise. Dans une société de salariés, dit-il, si la démocratie de représentation doit survivre, il faut trouver un mécanisme assurant aux candidats la protection de leur emploi. Déjà, certaines conventions collectives garantissent au candidat la récupération de son emploi s'il est défait ou si, après quelques années, il veut reprendre son travail. Il faudrait généraliser ce régime par une loi, conclut M. Lévesque.



Le conflit à La Presse : Lévesque craint le pire

Si le conflit à La Presse n'est pas résolu très prochainement, M. René Lévesque craint le pire. Aussi, le président du PQ engage-t-il le ministre du travail à exercer sur la direction du journal toute la pression dont il est capable s'il est convaincu d'avoir trouvé une solution qui peut s'appliquer.

M. Cournoyer, a-t-il dit dans une interview au Devoir, a des moyens de pression s'il veut s'en servir. Ce sont les moyens dont dispose le gouvernement à l'égard de l'ensemble Gelco (Gesca, Power Corporation, etc.).

"Mais si ça ne marche pas, et vite, j'ai l'impression que ça va se dégrader, et vite. Il est évident qu'il y a un mécontentement grandissant chez les syndiqués qui sont dehors. Il y a une démoralisation évidente chez les journalistes qui sont à l'intérieur. Et puis, il y a les manifestations... L'automne a l'air d'être une de nos saisons privilégiées, et ça peut devenir un point chaud facilement si on fait exprès."

M. Lévesque est d'avis que la "corporation" (les propriétaires de La Presse) "écope financièrement d'une façon qui est probablement aussi douloureuse pour elle que pour les gars qui sont sur le pavé; autrement dit, ils ont empiré le problème qu'ils voulaient régler".

Tandis que le Montreal Star, avec les mêmes syndicats, des effectifs comparables et un tirage qui est sensiblement le même est parvenu à résoudre un problème semblable, a dit M. Lévesque, La Presse n'y arrive pas. Certes, reconnaît le chef du PQ, la solution a été coûteuse au Star où la solution s'étend sur un certain nombre d'années, où les choses ont été faites "de façon civilisée", où les employés savent ce qui les attend.

"Ça coûte cher au Star, mais à côté de la ruine que s'impose La Presse il y a vraiment une sorte de leçon à tirer de là..."

M. Lévesque attribue la cause des malaises de La Presse à la structure de l'entreprise. Il ne croit pas qu'on puisse "tripoter des grands journaux, surtout des publications importantes, comme on tripote un jeu de blocs financiers". M. Paul Desmarais, grand patron de Gelco, est à ses yeux "l'héritier de quelques financiers de haute gomme qu'on a eus chez nous, qui sont essentiellement des manipulateurs d'entreprises. En général, quand ils ont fini de les manipuler, ils les ont ruinées le mieux qu'ils ont pu. Ca devient tout simplement une propriété de "X" millions de dollars. Tu l'achètes, tu la revends, tu joues avec. Finalement, tu ne connais rien de ton entreprise. Pour eux, c'est seulement, à toutes fins utiles, un morceau dans un ensemble financier. Et ils sont en train de le dégrader joyeusement le plus vite qu'ils peuvent."

M. Lévesque est d'avis que l'avenir des grands journaux se trouve dans la copropriété des gens qui font l'entreprise. Il regrette que l'idée de Fondation, évoquée il y a quelques années au Parlement de Québec, n'ait pas eu de suite. On a trouvé ailleurs des formules originales de copropriété.

"Qu'est-ce qui empêcherait de penser dans cette direction-là?"

A sa très gracieuse Majesté...

OTTAWA (PC) – Nous voilà donc retournés en Grande-Bretagne, où le Parlement doit étudier une requête d'amendement à la constitution canadienne.

Et l'ordre du jour de la Chambre porte des formules officielles dans le goût de celle-ci:

"A sa très gracieuse Majesté,

"Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, assemblés en Parlement à la Chambre des communes du Canada, prions humblement Votre Majesté de bien vouloir consentir à faire déposer devant le Parlement du Royaume – Uni une mesure qui s'intitule:

"Loi amendant l'Acte de l'Amérique du Nort britannique, 1949."

L'AANB, c'est la constitution canadienne. Après les échecs répétés des discussions fédérales-provinciales visant à trouver une formule d'amendement et de rapatriement à la constitution qui se trouve encore à Westminster, Ottawa a décidé de demander des amendements au Parlement britannique, pour la plus grande gêne des deux parties.

Aujourd'hui, le Canada demande un amendement à l'entente par laquelle Terre-Neuve est devenue province canadienne en 1949.

Grâce à la formalité de l'amendement, l'entente, qui constitue une annexe à l'AANB, serait conforme à une loi sur l'éducation adoptée en 1969 par l'Assemblée législative de Terre-Neuve.

C'est M. Don Jamieson, ministre des transports et représentant de Terre-Neuve au cabinet fédéral, qui est le proposeur de "l'humble adresse à Sa Majesté la reine".

Réforme fiscale

Le débat aux Communes progresse méthodiquement

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Les communes ont entrepris hier en comité plénier l'étude détaillee du projet de loi C-259 sur la réforme fiscale après l'avoir débattu en termes généraux pendant 17 jours. La nouvelle étape a été amorcée après l'entente intervenue, vendredi, entre les leaders parlementaires du gouvernement et ceux de l'opposition.

Le débat, qui procède maintenant de manière concrète, permet d'espérer que la législation, de 700 pages qui transforme de fond en comble le système fiscal du pays, sera adoptée en troisième lecture d'ici un mois.

Hier, les députés ont ainsi commencé l'étude des changements proposés dans les niveaux d'exemptions personnelles. D'autres études porteront demain, de la même manière, sur les déductions permises en raison du nombre des enfants et sur celles qui touchent les dons charitables et les dépenses médicales.

L'entente entre les partis met un terme à l'incertitude qui régnait sur la possibilité d'adopter la législation avant Noël et sur la légalité des réductions d'impôt annoncées au mois de juin dernier et sur les autres qui doivent prendre effet au mois de janvier prochain.

On se demandait en effet si le gouvernement ne serait pas forcé de reconnaître l'illégalité de ces réductions de taxes prévues dans les dispositions mêmes du projet de loi, et s'il ne serait pas forcé de retirer son projet de loi comme cela s'est produit dans le cas de la législation sur le soutien du revenu des agriculteurs de l'Ouest.

L'argumentation de principe devait prendre fin le 11 octobre dernier après le débat de principe en deuxième lecture qui a duré 11 jours.

L'étape du comité plénier de la chambre précède celle de la troisième lecture et permet l'étude des amendements du gouvernement et ceux de l'opposition.

Le gouvernement a déjà déposé 95 amendements, l'opposition de son côté, n'aura pas tout le loisir de proposer des changements. En effet la coutume veut ici que les amendements ne sont pas recevables s'ils tendent à modifier un projet de loi de nature monétaire (Money Bills.) C'est le président de la Chambre qui doit prendre ces décisions. Quoi qu'il en soit la Chambre sera invitée à voter sur l'ensemble du projet de loi y compris les amendements gouvernementaux.

Après plusieurs rencontres la semaine dernière les partis d'opposition ont convenu de limiter le débat sur un certain nombre de sujets précis.

La semaine prochaine les députés devraient débattre des questions controversées comme la taxe sur les gains de capitaux et sur les biens immobiliers, et les régimes fiscaux imposés aux caisses populaires et aux coopératives ainsi qu'aux compagnies de pétrole et de gaz.

Hier la discussion a porté sur les exemptions personnelles. Plusieurs modifications ont été suggérées. Le député conservateur Robert McCleave a proposé d'augmenter le montant des exemptions personnelles des personnes âgées à $3,000 dans le cas d'un célibataire et à $4,500 pour une personne mariée.

Il s'est aussi dit d'avis que l'épouse de droit commun devrait profiter des mêmes déductions que l'épouse légitime.

M. McCleave et le néo-démocrate Stanley Knowles, ont réclamé l'établissement d'un régime de crédits fiscaux. Ils ont soutenu que le système actuel des exemptions profite trop aux riches et ne permet pas d'établir une juste échelle.

En Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (AFP) – Trois parlementaires canadiens sont attendus aujourd'hui à Johannesbourg pour une brève visite en Afrique du sud. Ce sont M. George C. Lachance, membre libéral, J. Angus MacLean et Robert N. Thomp, membres du parti conservateur.

Foire du film

PRAGUE (AFP) – Le neuvième forum du film-foire internationale du film et de la télévision – s'est ouvert hier à Brno, capitale de la Moravie. Au cours de cette vaste confrontation de la production mondiale de cinéma et de télévision, cent quarante-neuf firmes étrangères présenteront un total de cent quatre-vingt-un films de long métrage et deux cent quatre-vingt-quatre courts et moyens métrages et films de télévision. La Tchécoslovaquie présentera trente longs métrages et soixante-treize courts métrages ou films de télévision. Le Canada participe à la foire.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Avez-vous acheté vos

Obligations d'Épargne du Canada?

Communiquez immédiatement avec M. Jacques Lamonde, Tél. : 288-9111

tassé & associés, ltée

Courtiers en Valeurs, 360 St-Jacques, Montréal



J'ai mes Obligations d'Epargne du Canada

7.19% RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE

Vous aussi, achetez-en dès aujourd'hui. Il y a tant de bonnes raisons pour s'en procurer! C'est un placement sûr et rentable qui vous permet d'envisager l'avenir avec le sourire.

Faciles à acheter! Vous pouvez en acheter de $50 à $50,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou chez votre courtier.

De l'argent instantané. Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Elles sont en or! Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de **7.19%.**

Chaque obligation de $100 vous rapporte **$5.75** d'intérêt la première année, **$6.75** la deuxième, **$7.50** chacune des cinq années suivantes et **$7.75** chacune des deux dernières années. Mais en plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt et ainsi, à l'échéance, vous obtiendrez **$187.00** pour chaque obligation de $100.00!

Les Obligations d'Epargne du Canada . . . un moyen en or pour faire fructifier vos économies. Des centaines de milliers de Canadiens en ont déjà.

...et vous?

Selon un rapport d'enquête

Les Franco-Ontariens se sentent désavantagés par rapport au secteur public de l'éducation

OTTAWA (PC) – Les Franco-Ontariens se sentent nettement désavantagés dans le domaine de l'équipement de leurs écoles élémentaires par rapport aux écoles du secteur public.

A l'élémentaire, les Franco-Ontariens disposent en effet, avec les autres catholiques, d'écoles séparées entièrement subventionnées par l'Etat. Au secondaire par contre, ils sont, depuis 1968, entièrement intégrés au système public.

Les budgets réduits que le gouvernement ontarien accorde aux écoles séparées imposent de si lourds sacrifices au niveau de la pédagogie que la qualité de l'enseignement en souffre.

Cet état d'infériorité découle de l'actuel mode de répartition du produit des taxes scolaires.

Ces constatations sont contenues dans le rapport préliminaire préparé par un groupe de recherchistes de l'université d'Ottawa, pour le compte de l'Association des commissions des écoles bilingues de l'Ontario (ACEBO).

Réunis en congrès cette semaine à Ottawa, les membres de l'ACEBO devront prendre connaissance du contenu de ce rapport et formuler les recommandations qui s'imposent pour l'ensemble de la population francophone de l'Ontario.

Les auteurs du rapport, MM. Maurice Patry et Paul-André Comeau, tous deux du département des sciences politiques de l'université d'Ottawa, Réjean Chayer de la faculté des sciences sociales et Mlle Pauline Roy, du même département, recherchiste de l'équipe, mentionnent que la première tâche qui s'impose est celle d'"offrir à la population franco-ontarienne toute l'information qu'exige une participation authentique et valable".

Tout en ne connaissant pas parfaitement leur système scolaire, la population et ses représentants demeurent satisfaits du rendement des écoles séparées.

Selon le rapport, 58 pour cent des contribuables sont favorables au maintien des structures actuelles du secteur élémentaire, mais 40 pour cent ne s'opposeraient pas au regroupement administratif des secteurs élémentaire et secondaire.

Ce regroupement est favorisé dans une proportion de 65 pour cent par les conseillers scolaires, surtout pour des raisons de coordination administrative et académique.

Dans l'ensemble, les citoyens et les conseillers scolaires interrogés désirent certains changements.

Toute modification du système devra s'accompagner de garanties réelles, pour les uns, d'ordre linguistique, pour les autres, d'ordre confessionnel, et pour d'autres, les deux ensemble.

Les Franco-Ontariens accordent une grande importance à la formation bilingue que peut procurer l'actuel système d'enseignement.

Cet apprentissage semble une condition sine qua non de son adaptation et de sa participation à la société ontarienne.

Dans l'esprit d'un nombre minoritaire de répondants, la formation religieuse ou morale incombe à la famille, tandis que l'école doit prendre en charge la transmission et la préservation de la langue française.

Un second noyau plus minoritaire accorde la priorité à la formation religieuse. L'école, pour eux, est investie d'une mission.

En mars 1970, l'ACEBO mettait sur pied un comité d'enquête pour étudier le système d'éducation à la disposition des francophones de l'Ontario.

Le Comité a confié à l'université d'Ottawa le soin de réaliser le sondage d'opinion auprès d'un groupe de commissaires et d'administrateurs scolaires, sans oublier la population en général, de dépouiller et d'analyser la documentation et de rédiger un rapport préliminaire.

La difficulté de l'identification des francophones, bien qu'ils soient 450,000 en Ontario, a forcé les recherchistes à se rabattre sur les listes d'électeurs établies lors du dernier scrutin fédéral. C'est ainsi que les jeunes de 21 ans et moins ont dû être négligés, vu l'impossibilité de combler cette lacune, mentionne le rapport.

Des 142,404 noms recensés, 2,000 ont été choisis comme échantillon dans cinq grandes régions, le Grand-Nord, le Moyen-Nord, l'Est, le Sud et le Sud-Ouest.

Le recrutement de la main-d'oeuvre pour la baie James: un "cauchemar"

ROBERVAL (PC) – "Le recrutement de la main-d'oeuvre pour le projet de la baie James se révèle très difficile même si le travailleur peut bénéficier là-bas d'un bon revenu", a déclaré M. Paul Desrochers, conseiller spécial du premier ministre Bourassa.

M. Desrochers a précisé, devant les délégués de l'Association libérale du comté de Roberval, que "le recrutement des 4,000 travailleurs nécessaires pour réaliser ces travaux constituait presque un cauchemar.

Pour leur part, les membres de l'assemblée libérale se sont plaints des difficultés éprouvées par les travailleurs qui désirent obtenir un emploi dans le territoire de la baie James, soulignant qu'il est pratiquement impossible de savoir où le travailleur doit s'adresser à moins qu'il ne consente à se rendre au bureau central de l'Hydro-Québec, à Montréal, ce qui est inacceptable.

M. Desrochers a fait savoir que la corporation de la baie James retiendrait incessamment les services d'un directeur du personnel, afin d'atténuer les problèmes auxquels on doit présentement faire face.

Par ailleurs, M. Desrochers a annoncé l'ouverture, dans quelques semaines, de soumissions pour la construction de chemins sur le territoire de la baie James, précisant qu'au début de décembre serait entreprise la construction d'un chemin depuis Chibougamau-Chapais, via le lac Albanel, qui donnerait accès à un aéroport.

La partisanerie, une des tares de notre système politique (la SSJBQ)

QUEBEC (PC) – Les décisions de nos gouvernements sont trop souvent inspirées par des considérations d'ordre politique et les lois sont conçues pour être rentables politiquement.

Ce sont là deux conclusions des délégués qui ont participé en fin de semaine à un atelier politique au congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. L'atelier politique a aussi formulé de nombreuses critiques à l'endroit de notre système politique.

Les prises de positions de l'Etat, a-t-on dit, sont influencées par des pressions politiques, les conseils des spécialistes en vue de ces prises de décisions sont influencés par la partisanerie politique et le patronage et les partis ont tendance à faire de la surenchère électorale par de nombreuses promesses qui ne peuvent être remplies.

Quant aux technocrates, ils ont été accusés de trop travailler en vase clos, sans contact avec les problèmes réels de la population.

Quelque 500 personnes ont assisté à ce congrès au cours duquel M. André Roy a été réélu à la présidence de la SSJBQ pour un deuxième terme.

Dans son allocution, M. Roy a critiqué la "neutralité coupable" de l'organisme qu'il dirige et l'a invité" à se mouiller les pieds", à "ne plus avoir peur d'avoir peur" et à se lancer dans une action plus concrète pour tenter de corriger les lacunes de nos gouvernements.

Il a affirmé qu'il y avait place pour toutes les tendances et toutes les options au sein de la SSJBQ et que tout Canadien français qui voulait y travailler de façon constructive mais non partisane à la solution des problèmes politiques et au bien-être de tous les Canadiens français y avait sa place.

"La SSJBQ n'est ni fédéraliste, ni séparatiste, elle est pour le bien-être des Canadiens français", a-t-il précisé.

M. Roy a d'autre part fait savoir que la SSJBQ, qui s'est dissociée de la Fédération nationale des SSJB il y a quelques années, était prête à collabrer avec la fédération sur des questions spécifiques servantl'intérêt des Canadiens français.

A son avis, le problème le plus important au Québec actuellement c'est celui du français, langue de travail.

Mise en garde

A la suite de plaintes formulées récemment, le président-directeur général de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, M. Robert Després, invite les Québécois à la prudence dans leurs rapports par téléphone avec des individus qui se prétendent représentants de la Régie.

"Au cours des dernières semaines, a dit M. Després, le service d'enquête de la Régie a pu vérifier que certaines personnes se disant à l'emploi de la Régie, demandent des renseignements d'ordre personnel pour des raisons qui n'ont aucun rapport avec l'administration du régime d'assurance-maladie.

Selon le ministre Garneau, 52,000 emplois créés en 71

ROBERVAL (PC) – Le Québec est, au niveau de l'emploi, en bien meilleure posture que l'an dernier, a déclaré le ministre des finances, M. Raymond Garneau, affirmant qu'il s'est créé au Québec, au cours de la présente année, quelque 52,000 emplois.

Prenant la parole devant les délégués de l'Association libérale du comté de Roberval, M. Garneau a souligné qu'il y avait au Québec 90,000 personnes de plus au travail, au mois d'août dernier, qu'à la même période l'année précédente.

"Ce qui est davantage réjouissant, c'est que le Québec vit une pareille croissance au niveau de l'emploi, malgré tous les maux auxquels il a dû faire face, comme par exemple, a noté le ministre, les problèmes d'octobre 1970, qui ont certainement nui aux investissements d'ordre industriel dans la province, et aussi la surtaxe décrétée par les Etats-Unis sur les produits importés dans ce pays."

Interrogé sur ses intentions advenant une augmentation des impôts, le ministre des finances a laissé entendre que le gouvernement du Québec devait se montrer [illegible]nt sur le plan de la hausse des impôts et des taxes en général.

"Lorsqu'on regarde le taux actuel des impôts et des taxes en général qui touchent spécialement le travailleur québécois par rapport à ce qui prévaut dans les autres provinces canadiennes, a dit M. Garneau, je crois que le gouvernement doit se montrer extrêmement prudent avant de décréter une nouvelle hausse à ce niveau."

Selon le ministre des finances, il importe dès lors que le gouvernement veille à ne pas trop léser le travailleur québécois, tandis qu'il doit également faire en sorte de ne pas minimiser davantage les chances de développement industriel à travers la province.

Entente entre Hull et ses policiers

HULL (PC) – Les autorités municipales et les agents de police de Hull ont accepté en fin de semaine une offre salariale faite aux policiers, mettant ainsi fin à un conflit qui avait privé la ville des services de la police durant 40 heures.

Le conseil exécutif de la ville a décidé dimanche soir d'accepter l'offre non officielle que les policiers avaient acceptée samedi soir.

Mais le maire Marcel D'Amour a déclaré que c'était à regret qu'il acceptait d'augmenter les salaires des agents de police et il a tout de suite lancé l'avertissement que les taxes allaient probablement être majorées par suite de cette mesure.

La nouvelle échelle de salaire porte immédiatement de $7,696 à $10,000 le salaire d'un agent de 1ère classe et à $10,600 à partir du 25 octobre, 1972. Les hommes recevront des sommes rétroactives.

Le contrat de deux ans est intervenu au cours des négociations menées par M. Pierre Valois, médiateur du ministère du travail du Québec.

M. Samson mettra son leadership en jeu avant le prochain scrutin

DRUMMONDVILLE (PC) – L'exécutif du Ralliement créditiste prévoit un congrès de leadership avant les prochaines élections et veut mettre de l'avant une formule de référendum sur les projets de loi.

Telles ont été les conclusions de l'exécutif provincial du parti de M. Camille Samson après deux journées d'études tenues en fin de semaine à Drummondville.

M. Samson a annoncé que l'exécutif ferait une tournée provinciale pour exposer aux membres les conclusions des assemblées de fin de semaine.

Cette tournée commencera le 31 octobre en Gaspésie, se poursuivra le 14 novembre dans les Cantons de l'Est, le 21 au Lac Saint-Jean, le 28 dans le Nord-Ouest québécois, le 5 décembre dans l'Outaouais, le 12 à Québec, le 19 en Mauricie, le 23 janvier au Richelieu et le 6 février 1972 à Montréal.

Ce n'est qu'après ces assemblées régionales que seront amorcés divers projets, notamment celui qui porte sur la référendum.

Un colloque sur l'enseignement privé

L'Association des parents catholiques du Québec organise samedi prochain un colloque sur l'enseignement privé au Québec. On y discutera des thèmes suivants: le financement, l'accréditation, les programmes et la formation des maîtres.

Le colloque qui débutera à neuf heures et se terminera en soirée se tiendra à l'Institut Reine-Marie, au 9300 Boul. Saint-Michel.

Le conférencier invité pour cette journée d'étude est M. Hubert de Smet, de Belgique, secrétaire général du Groupement international d'associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique (GIAPEC). La conférence de M. de Smet sera prononcée à 20 heures et aura pour sujet: "La situation et la promotion de l'enseignement catholique dans le monde, et le rôle des associations de parents".

Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint, représentera le ministre de l'éducation et M. l'abbé Maurice Audet, responsable de l'Office de l'Education de l'archidiocèse de Montréal, représentera l'archevêque de Montréal.

Les parents et les éducateurs du secteur public comme du secteur privé sont invités à participer à cette rencontre que les organisateurs veulent voir déboucher sur un plan d'action et sur un engagement.

Participent à l'organisation de colloque les groupements suivants: Association des collèges du Québec (ACQ), Association des écoles indépendantes, Association des Institutions d'enseignement secondaire (AIES), Association des Institutions pré-scolaires et élémentaires du Québec (AIPEQ), Fédération des écoles privées du Québec. Les Collèges de sciences familiales, les Ecoles de formation de maîtres et les Religieuses enseignantes du Québec.

Radio-Vatican et les accidents

CITE DU VATICAN (AFP) – Radio-Vatican s'est élevée hier contre le "massacre" des pilotes de course automobile à la suite des accidents qui ont coûté la vie au Suisse Joseph Siffert et à l'Américain Ton Sheldon.

"Il faut le dénoncer avec amertume et angoisse, a déclaré notamment le commentateur de Radio-Vatican. Ces pilotes sont devenus des kamikaze voués à la mort. De toutes parts se lèvent des frémissements d'émotion et d'indignation. Mais on ne fait rien ou presque pour garantir dans ce secteur aussi, le respect de la personne humaine dont on parle tant".

"Il faut dénoncer ces aberrations qui font de l'homme un instrument, dans la certitude que l'humanité comprendra un jour et obligera les organisations qui en sont responsables à respecter la hiérarchie des valeurs humaines".

Ce n'est pas la première fois que le Vatican dénonce la pratique de certains sports dangereux. Le 9 mars dernier, à la suite du combat de boxe Clay-Frazier, "L'Osservatore Romano" avait critiqué ce combat "primitif" et rappelle que "les coups répétés sur le corps de l'adversaire risquent de produire de graves lésions physiques". "Le ring a eu ses morts, ajoutait le journal, et de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer ce genre de sport comme immoral".

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.
Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.
Téléphonez ou écrivez à:
LE DEVOIR
434 est, rue Notre-Dame
Montréal. Tél. 844-3361
Compétence: Bernard Lutz

Entreprise de constructions métalliques
en plein essor, située dans la banlieue est bordant Montréal, recherche
DESSINATEURS EN CHARPENTES D'ACIER
avec solide expérience pour exécution de plans d'ensemble et de fabrication de structures, ponts, pylônes de transmission, etc . . .
Situation stable et salaire attrayant pour candidats rencontrant les qualifications requises.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1580, Le Devoir
Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

École secondaire privée
recherche
PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES
Programme 521-531
Écrire à:
Case 1584 Le Devoir

L'Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix de Mont-Laurier
est à la recherche de
– **une infirmière licenciée**
ou baccalauréat en nursing pour salle d'opération.
– **4 infirmiers(ères) licenciés(ées)**
pour service général.
– **2 infirmiers auxiliaires**
Traitement:
Selon la convention collective des hôpitaux.
Faire parvenir les demandes à:
Yoland Croteau
Directeur du personnel
Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix
Mont-Laurier, Co. Labelle.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD
Centre administratif
275 boul. LaSalle, Baie Comeau, Qué.
SERVICE AU PERSONNEL
Ref. No 2373
POSTE À POURVOIR
PRINCIPAL ADJOINT
La Commission Scolaire Régionale Côte Nord requiert les services d'un principal adjoint pour le secteur 111 à Hauterive; environ 3000 élèves.
Le principal adjoint assumera, sous l'autorité du directeur les tâches que celui-ci lui confiera
Fonction:
Le candidat devra spécifier le champ d'activité qui l'intéresse d'une manière particulière: enseignement général, enseignement professionnel, vie étudiante, etc. Ces indications n'engagent strictement ni le candidat ni la Commission.
Critères:
1. Etre légalement qualifié.
2. Posséder au moins quinze (15) années de scolarité.
3. Compter cinq (5) années d'expérience, de préférence au niveau secondaire dans l'enseignement ou dans une fonction pédagogique.
Conditions:
Selon le terme de l'entente provinciale pour les principaux et les principaux adjoints.
La personne intéressée est priée de faire parvenir son offre de service et son dossier s'il n'est pas déja à la Commission le ou avant le 6 novembre 71 en mentionnant le numéro du concours à:
Le Directeur des Services au Personnel

Le Pavillon du Parc est un centre d'entrainement à la vie pour les enfants déficients, qui doit s'implanter à Aylmer (7 milles à l'ouest de Hull). Le Pavillon du Parc est sous la responsabilité d'une corporation sans but lucratif qui sera responsable de l'hébergement et de l'entrainement de 100 à 500 enfants de la région de l'Outaouais.
On demande:
Un(e) "DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADMINISTRATEUR(TRICE)
Poste:
Mandaté par le Conseil d'Administration, le Directeur Général a la responsabilité d'adapter et d'appliquer les politiques qui lui sont recommandées. Il doit organiser, coordonner et superviser les services administratifs et professionnels.
Qualifications:
Posséder un diplôme universitaire terminal et une grande expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée et de l'administration.
Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales. Bénéfices marginaux avantageux.
Un(e) "DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES ADMINISTRATIFS"
Poste:
Personne responsable au Directeur Général du système de comptabilité de l'institution, de la préparation des rapports financiers et statistiques, du contrôle interne, de la tenue des livres et dossiers comptables selon les principes comptables généralement reconnus.
Qualifications:
C.A., C.G.A., R.I.A; OU B. Com. ou posséder un diplôme universitaire terminal en sciences commerciales. Le candidat devra posséder une expérience administrative de plusieurs années.
Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales. Bénéfices marginaux avantageux.
Un(e) "DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES DE VIE DE GROUPE"
Poste:
Responsable au Directeur Général, il doit organiser et diriger les services de vie de groupe, élaborer les méthodes de traitement et les programmes d'activités, ainsi que les méthodes d'amélioration du personnel; il doit coordonner le travail des spécialistes.
Qualifications:
Posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent dans les sciences humaines. Avoir une expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée dont quelques années à un poste de responsabilité.
Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales. Bénéfices marginaux avantageux.
Prière de faire parvenir les demandes par écrit accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en indiquant le salaire désiré et des références avant le 30 octobre 1971 à:
Pavillon du Parc,
C. Postale 846,
Hull, Qué.

TRAITEMENT: $7,000 à $23,000
Statistique Canada a un besoin immédiat d'économistes, de statisticiens et de mathématiciens de niveau supérieur, intermédiaire et subalterne. Tous les postes sont à Ottawa.
ÉCONOMISTES - STATISTICIENS
Chargés d'effectuer des recherches et d'administrer des programmes statistiques dans les domaines comme:
- les industries primaires
- le commerce et les services
- les industries manufacturières
- le bâtiment et les travaux publics
- le travail
- le commerce international
- l'aviation
- l'agriculture
- les caractéristiques économiques, familiales et du logement de la population du Canada
- les indices de prix
- les études d'entrées - sorties
- des finances des consommateurs
- les finances publiques
- les finances des entreprises
- les dépenses d'investissements
- l'analyse de séries chronologiques
- les services sanitaires et sociaux
- l'éducation

MATHÉMATICIENS
Chargés de concevoir des enquêtes par sondage, y compris les coefficients d'estimation statistiques et tous les aspects méthodologiques dans des domaines comme:
- Les enquêtes sur l'industrie et les finances
- les enquêtes sur l'agriculture
- les études d'évaluation se rattachant au recensement de 1971
- les enquêtes sur l'enseignement
- les enquêtes sur la santé et le bien-être
- les enquêtes sur la statistique judiciaire
- le contrôle qualitatif des opérations mécaniques et manuelles
- le travail général d'élaboration d'enquêtes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
Diplôme universitaire en économie, en statistique ou en mathématique, avec expérience pertinente en recherche ou en statistique. Pour les postes supérieurs, les candidats devront faire preuve d'aptitude manifeste pour l'administration.
MODALITÉS D'INSCRIPTION:
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, en mentionnant leur instruction, leur expérience, leur traitement actuel et le traitement souhaité en s'adressant directement à:
MONSIEUR R.J. DESRAMAUX
AGENT SUPÉRIEUR DE DOTATION EN PERSONNEL
STATISTIQUE CANADA
TUNNEY'S PASTURE
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0T6
Référence à rappeler: concours No 71-430-8
ÉCONOMISTES
STATISTICIENS
MATHÉMATICIENS
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA
Fonction publique du Canada

Des verres de contact en plastique, flexibles et stérilisés à domicile



Les verres de contact rigides seront bientôt démodés, selon les représentants de la maison Bauch & Lomb qui viennent de mettre sur le marché des verres de contact en plastique, flexibles et stérilisés à domicile, avant chaque emploi.

Connus sous le nom de "soflens", ces verres ont reçu l'approbation du ministère de la santé et du bien-être social du Canada et de l'administration des aliments et drogues des Etats-Unis.

De nombreuses personnes qui éprouvent des difficultés à s'adapter aux verres de contact rigides, ou qui ne peuvent tout simplement pas les supporter, pourront porter des "soflens" sans gêne, car ils sont aussi lisses que flexibles, a dit le représentant de cette maison qui rencontrera, à Montréal, cette semaine, la plupart des spécialistes des soins de la vue.

Les verres sont stérilisés et livrés aux spécialistes dans des fioles médicales, hermétiquement closes. Après examen de la vue et choix des verres appropriés, le client peut aisément stériliser lui-même ses verres de contact, chaque jour, avec sa propre trousse de stérilisation. Lorsqu'ils ne les utilisent pas, les porteurs de ces lentilles les conservent dans une solution saline pour éviter qu'ils ne durcissent. Une fois en place, les "soflens" sont absolument invisibles.

Ces nouveaux verres qui s'adressent aux personnes myopes (en fait, 80% des personnes portant des verres sont myopes) ne doivent pas être portés pendant le sommeil ni dans le bain ou la piscine. Ils ne sont pas plus indiqués pour les personnes souffrant de maladie de la cornée ou d'une maladie organique affectant l'oeil ou encore hypersensibles à la lumière. Les femmes enceintes de moins de quatre mois devraient également les éviter.

La maison Bausch & Lomb, qui a mis au point ces nouvelles lentilles, est l'un des plus grands manufacturiers indépendant d'accessoires pour systèmes ophtalmalogiques et scientifiques. Elle souhaite produire prochainement des lentilles pour les presbytes et personnes souffrant de cataractes.

Ce nouveau produit sera vendu exclusivement sur prescription médicale au prix d'environ $250 au Canada.

Le Dr Paul Chauchard

L'information du couple : priorité dans la régulation des naissances

par Renée Rowan

La régulation des naissances n'est pas seulement l'affaire des médedins et des dispensaires; elle appelle plutôt une nouvelle forme d'apostolat des foyers par les foyers.

C'est ce qu'a déclaré hier devant un groupe d'infirmières et d'étudiantes infirmières le Dr Paul Chauchard qui prenait la parole à l'hôpital de la Miséricorde.

Parlant des différentes méthodes de régulation des naissances, le Dr Chauchard, neuro-physiologiste, directeur de l'Ecole des hautes études à Paris, auteur (il a publié jusqu'à maintenant plus de 70 ouvrages), promoteur de la méthode sympto-thermique en France, s'est dit parfaitement en accord avec l'action entreprise par les équipes Seréna (Service de régulation des naissances).

"Elles ont été les premières à s'organiser en service et à travailler au niveau du couple par le couple. Nous avons ensuite suivi en France en créant à notre tour le Cler (Centre de liaison des équipes de recherche)".

Ce qui est essentiel, a dit le Dr Chauchard, c'est que le couple soit informé de tous les moyens de régulation des naissances pour être ensuite libre de choisir véritablement selon ses aspirations, les conditions concrètes de sa situation et leurs implications dans sa vie conjugale.

Abordant la question du contrôle et de la connaissance de la sexualité, le conférencier a souligné que bien peu de couples s'en préoccupent. La société nord-américaine vit actuellement un courant de "dégénitalisation" de la sexualité; cette affirmation peut paraître paradoxale puisque les relations sexuelles pré ou extra-maritales sont plus fréquentes et plus acceptées.

Mais parallèlement à ce phénomène, plusieurs dieux de l'heure proclament la globalisation de la sexualité. Trop de couples arrivent à la rencontre génitale sans même se connaître sensuellement, a dit le spécialiste français.

Pour ce médecin, la méthode sympto-thermique est un moyen de revaloriser la notion d'amour: on y apprend le contrôle de soi dans la continence, la maîtrise de la spontanéité, on y apprend à vivre dans le respect de l'autre, l'harmonie, la détente.

Le Dr Chauchard s'est élevé contre la stérilisation chirurgicale: ligature des trompes et vasectomie.

"Au moins ici, on parle beaucoup de stérilisation masculine. En France, on en est encore à ne parler que de stérilisation féminine comme si ce n'était l'affaire que de la femme... Mais cela ne veut pas dire pour autant que j'approuve cette méthode. Il s'agit d'une mutilation grave de l'être, un mutilation définitive que je ne saurais accepter. On néglige l'aspect psychologique de la question et même si on rassure la personne qui se soumet à cette chirurgie, c'est oublier l'inconscient. Une agressivité de l'un contre l'autre peut toujours survenir".

Le conférencier, qui est président d'une association en France qui s'appelle: "Laissez les vivre", a dit de l'avortement qu'il s'agissait d'un assassinat prénatal.

Je m'oppose à ce qu'on transforme le médecin en tueur. Pour moi, la question n'est pas d'être pour ou contre l'avortement, mais de se demander comment il se fait qu'il y ait encore tant d'avortements".

Abordant la méthode de contraception au moyen de la pilule anovulante, le Dr Chauchard a dit qu'il s'agissait d'une solution sans doute plus nuancée, mais non sans inconvénient. "Mais maintenant, on nous menace d'une pilule grâce à laquelle la femme ne sera jamais enceinte... Ce moyen me semble tout à fait inacceptable".

Quant au rapport interrompu, au diaphragme et au préservatif masculin, ces moyens lui apparaissent comme un moindre mal.

La solution, le Dr Chauchard la voit dans l'éducation, une éducation qu'il faut faire auprès des jeunes, dans la famille et à l'école. Une éducation de la volonté, un contrôle de soi, la connaissance et le respect de l'autre.

"On apprend à l'enfant à l'école toutes sortes de choses pour qu'il devienne un grand intellectuel, un parfait technicien. Mais apprendre à vivre, ce qui m'apparaît comme l'essentiel, n'est pas enseigné".

A-6 service-secours pour les étudiants

Connu sous le nom de A-6, le service-secours de l'université Laval s'adresse surtout aux étudiants en état de crise, d'anxiété ou de dépression. Ils peuvent alors compter sur quelqu'un, ne serait-ce que pour se défouler ou parler de leurs ennuis scolaires, financiers, amoureux, physiques ou psychologiques, ou encore pour se renseigner sur quelque sujet que ce soit: activités artistiques, horaires, etc.

Soulignons que A-6 a reçu l'appui de divers organismes, notamment de l'Optat et du mouvement d'action sociale-jeunesse. A-6 travaille également en étroite collaboration avec un comité de drogue-secours. L'université Laval a mis un local et un service téléphonique à la disposition des étudiants mais A-6 demeure un service entièrement indépendant des structures administratives de l'université.

Un seul numéro de téléphone où l'on répond de 20h à 4h, sept jours par semaine: 656-4636 (code régional 418).

À la frontière de la science-fiction

Des souris mises au monde de façon artificielle

KYOTO (AFP) – Des souris issues d'ovules fécondés in vitro, puis mis en hibernation artificielle, sont nées dans un laboratoire de l'université de Cambridge, en Grande-Bretagne.

C'est sur cette annonce sensationnelle faite par le Dr R.G. Edward, de Cambridge, que s'est terminé hier à Kyoto le 7ème congrès mondial sur la fertilité et la stérilité.

Le Dr Edwards, qui dirige le department de physiologie de l'université de Cambridge, est connu déjà comme l'un des plus grands spécialistes de ce siècle en matière de fertilité. Il s'est illustré en 1969 avec le Dr Patrick Steptoe en réussissant, pour la première fois, la fécondation in vitro d'un ovule humain.

C'est un des ses collaborateurs, le Dr David Whittingham, qui vient de réaliser cette nouvelle expérience. Le Dr Whittingham a, tout d'abord, fécondé in vitro un ovule de souris. Lorsque les deux germes mâle et femelle sont arrivés à se multiplier jusqu'à former un oeuf de huit cellules, il a provisoirement suspendu le développement de ce dernier en le congelant à moins 112 degrés. Puis, au bout d'un certain temps de conservation à très basse température, l'oeuf a été décongelé puis implanté dans l'utérus de la femelle pour y reprendre sa gestation jusqu'à son terme. Des souris parfaitement viables ont ainsi vu le jour.

Le Dr Edwards a également souligné le travail d'un autre collaborateur, le Dr Gartner qui, par la micro-chirurgie, peut implanter dans un oeuf de rat, issu de parents parfaitement albinos, une cellule unique de rat noir.

Il a ainsi obtenu un rat à poil noir et blanc. Il ne s'agit, bien sûr, pour l'instant que d'expérimentations animales. Mais, quand on réalise qu'Edwards est déjà parvenu à mener à un degré avancé de maturation des oeufs humains fécondés en laboratoire, et qu'il envisage, dans un proche avenir, d'implanter dans l'utérus d'une femme l'oeuf ainsi fécondé dès que les tests qu'il mène actuellement montreront que ces manipulations ne présentent pas de danger pour l'embryon, on peut imaginer alors toutes les applications humaines éventuelles de ces expérimentations à la limite de la science-fiction.

Ainsi, verra-t-on peut être un jour des banques d'oeufs humains où seraient stockés dans des congélateurs des embryons sélectionnés, auxquels pourraient être greffés des cellules également sélectionnées pour produire à volonté et à grande échelle, les meilleurs savants, les meilleurs artistes ou les meilleurs athlètes.

Mais, pour l'instant, les expériences d'Edwards et de ses collaborateurs n'ont qu'un but purement clinique: combattre la stérilité tubaire.

"L'homme est comme la souris ou le hamster, a déclaré le Dr Edwards; pour la fécondation on peut se passer des trompes".

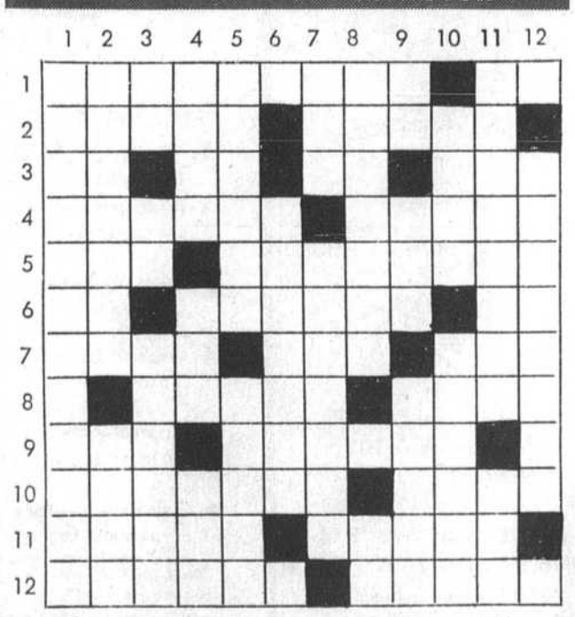
Bien des expériences de laboratoire devront encore être faites, notamment pour s'assurer que toutes ces manipulations ne lèsent pas les chromosomes.

"Toutefois, a précisé le Dr Steptoe, dès maintenant nous pouvons envisager pour bientôt l'implantation d'oeuf chez la mère. Nous offrirons ainsi à certains couples, dont la femme est stérile, un excellent moyen d'avoir des enfants, et ceci d'une manière rationnelle et responsable".



Mme L. Sabran et Mme J. Seaman, membres du comité de la vente de Noël de l'Hôpital Général du Lakeshore. Cet événement aura lieu le 9 novembre à l'Hôpital.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Relatif aux vecteurs.- Cobalt.
2 – Emanation minéralisatrice du magma qui imprègne les roches voisines et les métamorphise.- Glucide hydrolisable.
3 – A toi.- Petit cube.- Nouvelle-Calédonie.- Se rendra.
4 – Dernier, final.- Qui rit.
5 – Sent très mauvais.- Petite outre.
6 – Erbium.- Cantique ou chant sacré des hébreux et des chrétiens.- Dans.
7 – Songe.- Partie du pain.- Etre imaginaire.
8 – Table pour les sacrifices.- Soigné.
9 – Habitude ridicule.- Ravager.
10 – Entourer de murs.- Outil de tailleur de pierre.
11 – Mariage.- Relatif aux différentes zones de la planète.
12 – Faire une rente.- Garni de cils.

Verticalement

1 – Qui vitupère.
2 – Pellicule dure de certains fruits.- Que l'on apporte en naissant.
3 – Chemin.- Tellure.- Culture microbienne que l'on inocule à un individu pour l'immuniser contre une maladie microbienne.
4 – Ville d'Italie.- Pas beaucoup.- Portion d'un tout partagé entre plusieurs.
5 – Prière.- Siège de cérémonie des rois.
6 – Ouvrier qui étame.
7 – Atome électrisé.- Raccordiez avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur.
8 – Art du maniement du fleuret, du sabre et de l'épée. – Du dialecte provençal.
9 – Mesure chinoise. – Glace (ang).- Devenu terne.
10 – Etre éternel.- Relatif à la férie.
11 – De teinte bleuâtre.- Ride.
12 – Sablonneuse.-

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	S	T	E	M	E	N	T	■	H
2	O	U	V	E	R	T	U	R	E	■	M	O
3	N	I	E	R	A	■	R	E	G	E	N	T
4	S	T	R	I	C	T	E	■	R	R	I	E
5	T	R	E	N	T	E	N	A	I	R	E	■
6	A	I	R	E	E	■	E	C	L	A	T	A
7	T	E	■	R	U	T	■	E	L	■	O	R
8	A	R	C	■	R	E	T	R	O	L	E	■
9	T	E	R	A	■	S	I	E	N	N	E	■
10	I	■	E	V	I	T	E	R	■	U	I	L
11	O	P	T	E	■	E	R	A	F	L	E	R
12	N	O	E	U	D	■	S	I	E	S	T	E

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361
• Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361
• Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

HOMME OU FEMME DEMANDÉ

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD
Centre administratif
275 boul. LaSalle, Baie Comeau, Qué.
SERVICES AU PERSONNEL
Ref. no. 2371
Offres d'emplois
La Commission Scolaire Régionale Côte Nord est à la recherche de personnel de soutien pour les différents secteurs de son administration scolaire. Les postes sont ouverts en conformité avec les titres et la codification du Ministère de la Fonction Publique.

SECTEUR No 1 (Bergeronnes - Sacré-Coeur - Escoumins - Tadoussac)
No 202 1 Magasinier
301 3 Commis - classe 2
304 1 Secrétaire - classe 1
305 1 Secrétaire - classe 2
400 1 Aide technique

SECTEUR No 2 (Forestville)
No 202 1 Magasinier
300 1 Commis - classe 1
301 2 Commis - classe 2
304 1 Secrétaire - classe 1
305 1 Secrétaire - classe 2
400 1 Aide technique
402 1 Technicien en informatique
405 1 Documentaliste

SECTEUR No 3 (Hauterive - Ragueneau)
No 202 2 Magasiniers
208 1 Agent d'administration
300 1 Commis - classe 1
301 9 Commis - classe 2
304 1 Secrétaire - classe 1
305 1 Secrétaire - classe 2
400 1 Aide technique
401 1 Technicien de travaux pratiques
403 1 Bibliotechnicien - classe 1
405 1 Technicien en informatique

SECTEUR No 4 (Baie Comeau)
No 208 1 Agent d'administration
300 1 Commis - classe 1
301 3 Commis - classe 2
304 1 Secrétaire - classe 1
305 1 Secrétaire - classe 2
400 2 Aide-technique
402 1 Technicien en informatique

SECTEUR No 5 (Ville de Gagnon)
No 301 1 Commis - classe 2
305 1 Secrétaire - classe 2

La description des tâches de ces différents postes est contenue dans le guide publié par le Ministère de la Fonction Publique. On pourra obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à la direction de l'école du secteur concerné ou à la téléphoniste au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale au numéro de téléphone 296-6691.
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre accompagnée de leur curriculum vitae avant le 4 novembre 1971 à l'attention du soussigné, en mentionnant le numéro du concours, le poste postulé et le secteur concerné.
LE DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL
27-10-71

APPARTEMENT A LOUER
$75. par mois, 2½, meublé, chauffé, eau chaude, taxes incluses. Montréal-Nord. Tél.: 324-3048 ou 321-2554 27-10-71

AMEUBLEMENT A VENDRE
Divan, garde-robes, bibliothèque, manteaux 13 ans, et divers articles. Appartement 1½ pièce à sous-louer. Tél.: 842-3761. 27-10-71

AUTO A VENDRE
OLDSMOBILE 98, 1967, bleu – toit vinyl noir, équipement complet (vitres électriques etc.) 45,000 milles, très propre. Prix à discuter. Particulier. Tél.: soir seulement 581-5892 entre 6-8 p.m. 27-10-71

A VENDRE
ENCYCLOPEDIE "Grolier", universelle, junior, scientifique, aussi "Collier", comme neuves, Tél.: 324-4900 28-10-71

CHAMBRE A LOUER
OUTREMONT: grande chambre pour dame âgée. Tél.: 272-2138. 29-10-71

CHALET A LOUER
Magnifique chalet près centre ski, chauffé, bain, téléphone, 1 heure de Montréal. Tél.: soir 679-2356. 29-10-71

STE-AGATHE: 2 luxueux "Bavarois", "Tyrol" 5½, chauffés, foyer, TV, meubles Thibault, équitation. Semaines prix réduit octobre-novembre (semaines ski après 15 janvier) Tél.: 256-6825, weekend 254-6728. 15-11-70

CHALET suisse. Ste-Agathe. 3 chambres à coucher. foyer. télévision. ameublement rustique. saison-ski. tout compris $1.400. Tél.: 326-5836 30-10-71

CHALET A VENDRE
DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500. Tél.: Jean Marinier 731-3501 ou 1-819-326-2559 13-11-71

COURS PRIVES
Etudiant en mathématiques, niveau universitaire, donnerait cours privés en mathématiques niveau primaire, secondaire ou collégial. Prix très raisonnable. Tél.: 727-6881. 30-10-71
LANGUE chinoise, cours privés aux petits groupes, par professeur chinois avec expérience et discipline linguistique au Canada. Prix modique avec efficacité. Tél.: 259-1603. 29-10-71

DEMANDE D'EMPLOI
Français, excellent, expérience du secrétariat et du domaine de la rédaction. Rapide à la machine à écrire, bilingue, désire emploi permanent. Tél.: 725-7418. 27-10-71

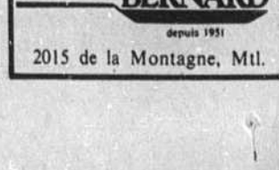
FEMME DEMANDEE
FEMME DEMANDÉE
SECRÉTAIRE BILINGUE
• Scolarité 12 ans.
• 3 ans d'expérience et plus dans étude légale.
Mme Deslandes
878-9381
30-10-71

HOMME DEMANDE
LIBRAIRIE-PAPETERIE RIVE SUD
GÉRANT d'expérience demandé. Devra s'occuper des achats et des ventes au détail et au gros. Diriger le personnel.
Bon salaire, participation aux profits, assurance collective, fonds de pension etc.
Écrire Case 101,
Le Devoir
1-11-71

PERSONNEL
AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél.: 288-2332. J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE
PIEDMONT: bungalow, 6 pièces, meublées, foyer, chauffage central, piscine béton 30' x 20', terrain 192' x 192', $30,000. Comptant $10,000 minimum. Tél.: Montréal 321-3164, Piedmont 227-3417 5-11-71

FEMME DEMANDEE
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD
Centre administratif
275 boulevard Lasalle
Baie-Comeau, P.Q.
Tél. : (418-296-6691 local 222)
Réf.: 2376
Offre d'emploi
La Commission scolaire régionale Côte Nord est à la recherche d'une **Téléphoniste-réceptionniste** (300) pour recevoir et diriger les appels et aussi recevoir, enregistrer et diriger toutes les personnes qui se présentent au bureau du Centre administratif de la CSRCN.
La téléphoniste-réceptionniste doit rendre compte à la responsable des services auxiliaires du secrétariat pour l'exécution de son travail qui se fait selon des procédures établies.
Qualifications:
a) Posséder une très bonne connaissance du système téléphonique;
b) Beaucoup d'entregent;
c) Habileté à travailler avec le public;
d) Courtoisie, discrétion et bonne apparence.
Traitement:
Selon la politique salariale de la CSRCN et les normes du Ministère de l'Education.
Endroit:
Au centre administratif de la CSRCN à Baie-Comeau
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande au soussigné en mentionnant la référence ci-haut et en faisant parvenir leurs références antérieures avant le 5 novembre 1971 à 5.00 h. p.m.
27-10-71

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.
VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

Pour recevoir le prospectus du
Cours de Fine Cuisine Familiale
Commençant les 15 et 16 novembre
et de la leçon d'essai de ce cours qui aura lieu au choix les vendredi 29 octobre et mardi 9 novembre
téléphonez à
843-6481
INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD
depuis 1951
2015 de la Montagne, Mtl.

l'information sportive

Une véritable hécatombe

LONDRES (AFP) – Une enquête officielle a débuté hier matin au circuit automobile de Brands Hatch où le pilote Jo Siffert a trouvé la mort dimanche, en course.

Les enquêteurs examinent les débris de la BRM du champion suisse dont il ne reste guère qu'une carcasse tordue.

Les médecins légistes, quant à eux, ont commencé l'autopsie du corps calciné de Siffert qui a été transféré, à cette fin, à l'hôpital de Sevenoaks, dans le Kent.

La mort du Suisse vient d'endeuiller une nouvelle fois le sport automobile. Les courses s'étant multipliees, il ne se passe plus guère de semaines sans accident et 1971 particulièrement aura eté une annee noire, avec notamment la mort de trois pilotes de Formule 1, Giunti, Pedro Rodriguez et Siffert.

Le 10 janvier 1971 en effet, l'Italien Ignacio Giunti mourrait carbonisé au 36ème tour des 100 kilomètres de Buenos Aires, sa Ferrari percutant la Matra de Jean-Pierre Beltoise tombée en panne d'essence et que son pilote poussait vers les puits.

Le 2 avril, les Français Wicke et Hache se tuaient en effectuant une ultime reconnaissance du rallye de Touraine.

Le 16 mai, un Italien, Fulvio Tandoy, sortait de la route au 6ème tour de la Targa Florio et décédait pendant son transfert à l'hôpital.

Neuf jours plus tard, Leigh Gaydos, un New Yorkais de 20 ans, trouvait la mort à Mosory Park au cours d'une épreuve de formule Ford.

Le 7 juin, c'est un Français, Jacky Norman, qui était la victime d'un accident au rallye du Touquet.

A L'AGE où la plupart des boxeurs songent à mettre un terme à leur carrière, Gomeo Brennan, un boxeur des Bahamas âgé de 34 ans, a obtenu un combat de championnat mondial contre le Vénézuélien Vicente Rondon, le champion de l'association mondiale de la boxe. Cette rencontre prévue en 15 reprises aura lieu ce soir, à Miami Beach. Brennan, qui n'a jamais connu la gloire en dépit de ses deux titres de champion des poids moyens de l'empire britannique, possède un palmares assez enviable de 83 victoires, 19 défaites et six matches nuls. Il a déclaré que s'il battait Rondon, il était prêt à mettre son titre en jeu devant Bob Foster, le tenant du titre des mi-lourds de la commission de boxe de l'Etat de New York.

Les phillies de PHILADELPHIE viennent d'échanger le voltigeur Larry Hilsle aux Dodgers de Los Angeles qui ont cédé en retour le voltigeur-ler-but Tommy Hutton, du club Spokane, de la ligue de la Côte du Pacifique. Hutton, 25 ans, a été élu le joueur le plus utile à son équipe cette saison grâce surtout à une moyenne au bâton de .352, la meilleure du circuit. Il a de plus frappé 19 circuits et produit 103 points. Hisle, 24 ans, a connu une tres bonne premiere saison dans les majeures en 1969 alors qu'il conserva une moyenne de .266 avec 20 circuits et 56 points produits. En 1970, sa moyenne a baissé à .205, et l'an dernier, il passa la majeure partie de la saison avec le club Eugene de la LCP. Par ailleurs, le droitier Daryl Patterson, qui a joué une partie de la saison 1971 avec les Athlétiques d'Oakland, a été racheté de ces derniers des Cardinaux de St-Louis. Son contrat avait été vendu aux Cardinaux en juin dernier. Enfin, le gaucher Steve Hamilton a reçu son congé des Géants de San Francisco.

MARC HODLER, président de la Fédération internationale de ski, vient de déclarer, à Lausanne, que sa fédération organisera des championnats du monde de ski en mars prochain si certains skieurs sont exclus des Jeux Olympiques de Sapporo. Il a ajouté que ces championnats ne viendraient pas en conflit avec les Jeux. Hodler, qui a fait cette déclaration au quotidien suisse, la Tribune de Lausanne, commentait la récente lettre de Avery Brundage, président du Comité olympique international, dans laquelle il renouvelait ses critiques contre les skieurs utilisant leur nom a des fins publicitaires et rappelait la nécessité pour les amateurs de respecter les règlements du comité olympique international.

SAM ETCHEVERRY, samedi, n'a pas regardé la partie de football télévisée entre Ottawa et Hamilton, même si elle était importante pour les Alouettes. Il a préféré se rendre à Stanstead pour y voir jouer (au football évidemment) ses trois fils, Steve, 19 ans; Mike, 17 ans ; et Jim, 16 ans, les deux derniers étant, comme leur père le fut si bien, des quarts-arrières.

LOWELL PALMER, 24 ans, lanceur des Phillies de Philadelphie, vient d'être échangé aux White Sox de Chicago en retour de Bob Spence et Don Bolte. Le jeune Palmer avait passé toute la saison 1970 avec les Phils mais joua exclusivement à Eugene, Oregon, dans la ligue de la Côte du Pacifique l'été dernier, y affichant un dossier de 6 victoires contre 5 défaites.

WILLIE McCOVEY, des Géants de San Francisco, subissait hier une opération au genou gauche au centre médical Stanford de Palo Alto, Californie. On sait qu'un cartilage à ce genou gêne le jeu du puissant frappeur depuis une couple de saisons. On l'éliminera.

Le CLUB RICHELIEU-CHOMEDEY va de l'avant afin de permettre aux jeunes défavorisés de pouvoir pratiquer leur sport préféré. Ainsi afin d'aider les jeunes qui aimeraient jouer mais n'ont pas les moyens de se procurer gant de baseball ou de hockey, une paire de patins, une carte d'abonnement pour la piscine et autres, le Club Richelieu-Chomedey lance un campagne: "Accessibilité aux sports pour tous" en étroite collaboration avec le Service de la récréation de Laval. La première manifestation pour trouver des fonds aura lieu le 9 novembre au Pavillon Laurentien. Il s'agira d'un souper auquel assisteront plusieurs personnalités sportives. Le populaire organiste des Expos, FERNAND LAPIERRE, sera présent tout comme **Miss Laval 1971**. Les gens de Laval peuvent apporter leur contribution en s'adressant aux sportifs lavallois bien connus: François Godbout, André Charest, Vic Lafond, Gilles Nadeau, Yvan Dubois, Jean-Marie Rodrigue et Jos Gallant.

L'OMNIUM du QUEBEC de ballon-volant sera présenté le 6 novembre prochain au Centre Maisonneuve, 3000 rue Viau, coin Boyce dans l'Est de la métropole. Les meilleures équipes masculines et féminines se disputeront les honneurs tout comme des équipes de Toronto, Hamilton, New York et Philadelphie qui affronteront les grandes formations du Québec. L'équipe de la Palestre Nationale défendra son championnat. Du côté féminin, l'équipe Marquette de Montréal, championne provinciale, tentera de ravir les honneurs à l'équipe Ukrainian Youth, de Toronto, championne de l'an dernier. Les pretiminaires débuteront à 9h le matin et la final sera présentée à 8h pm.

"L'OPERATION LUMIERE" aura lieu samedi à Laval. C'est en effet sous ce thème qu'aura lieu cette année la campagne afin de subvenir aux différentes disciplines sportives de Laval-des-Rapides. La campagne sera effectuee en collaboration avec la compagnie General Electric. On demande donc aux résidents de l'endroit de bien vouloir encourager de leurs deniers les sports mineurs à cet endroit: hockey, baseball, football, etc...

La 32ème EDITION des "Ice Capades" offrira encore cette année, au Forum de Montréal du 9 au 14 novembre, ses plus éblouissants coustumes et couleurs pour la joie des jeunes et moins jeunes. Tim Wood, champion du monde et des Etats-Unis, sera l'un des nombreux patineurs à vous ravir. Les quatre ours Ruppert présenteront un numéro d'acrobatie sur glace et sans patins. Il y aura également cette année la présence de Hugh Forgie et de Shirley Marie qui reviennent aux "Ice Capades" après une fructueuse tournée autour du monde. Hans Leiter, le séduisant célibataire viennois dont la carrière s'echelonne sur une quinzaine d'années sera aussi de la partie de même que de nombreuses autres vedettes.

FRANCOIS JOBIN a réussi l'exploit rêvé de tout golfeur: un trou d'un coup. Il a réussi le coup sur le parcours du Club Municipal, au trou no 8 avec un fer 9 et d'une distance de 160 verges. Il était accompagné de Serge Bussière.

LES MAGICIENS DU BALLON, les fameux Harlem Globetrotters de Harlem, feront leur visite annuelle au Forum le vendredi soir 19 novembre, plus en forme que jamais. Ils célèbrent cette année leur 46ème anniversaire et également de nombreux autres numéros de variétés à l'entracte tout comme le match contre les journalisres de Montréal. Les Globetrotters continueront d'étaler cette fantastique magie qu'ils possèdent tous à un si rare degré et il parait même que les fameux athlètes noirs ont découvert quelques nouveaux trucs qui sauront très bien dérider l'assistance.



PHIL EN DEVIENT MEMBRE ! Phil Esposito, des Bruins de Boston est récemment devenu membre de l'Ordre de la rondelle dorée, pour ses exploits sans précédents comme compteur la saison dernière. Joël Wechsler (à dr.), vice-président de Converse, compagnie qui fabrique les rondelles utilisées dans la LHN, lui remet sa plaque.

"Baz" O'Meara n'est plus

Basil Edmund "Baz" O'Meara, qui égayait les colonnes du journalisme sportif depuis près d'un demi-siècle, est mort hier matin dans un hôpital de Montréal à l'âge de 79 ans. Ralenti depuis quelques années par une santé chancelante, O'Meara a subi, il y a une semaine, une crise cardiaque, et il n'a jamais repris conscience.

A 76 ans, il mettait un terme à une association vieille de 38 ans avec le Montréal Star, mais déclarait à ses collègues venus pour lui dire adieu: "Vous entendrez parler de moi dans d'autres domaines". Fidèle à sa parole, O'Meara a rédigé une chronique à l'hebdomadaire montréalais The Monitor jusqu'à ce que la maladie l'oblige à se retirer complètement, il y a six mois.

O'Meara s'exprimait avec l'esprit qui l'a toujours caractérisé depuis l'époque où il avait commencé sa carrière comme messager à Ottawa. Quelques années plus tard, il était directeur administratif d'un quotidien de Niagara Falls. "Baz", comme l'appelaient ses collègues du monde sportif à travers le Canada, est entré au Star en 1929. Huit ans après, il devenait rédacteur sportif du journal. En 1957, il avait quitté ce poste, mais il a gardé une chronique au Star jusqu'en 1968.

Les choix de "M. Lee" à B.B.

Avant le programme d'hier soir à la piste Blue Bonnets, notre sélectionneur avait choisi 5 gagnants en 30 départs, ce qui lui donnait une moyenne de 16.6%.

Voici ses sélections pour la réunion de ce soir:

1ère course: 1 – Dotties Boy (no 6); 2 – Hoosier Smoke (no 9); 3 – Hicki Hi (no 4).

2ème course: 1 – Mamise (no 4); 2 – Francey O'Brien (no 1); 3 – Zeno (no 9).

Paris doubles suggérés: 6-4, 9-4 et 4-4.

3ème course: 1 – Greg Hanover (no 6); 2 – Colonel Ben (no 4); 3 – Senator Bunteur (no 2).

Quinielas suggérées: roulette 1-4-2.

5ème course: 1 – Mr. Oregon (no 4); 2 – Cleverland Ken (no 2); 3 – Mighty Leo (no 7).

6ème course: 1 – Stimulant Mir (no 9); 2 – Sidney Frost (no 4); 3 – Saratoga Lad (no 7).

7ème course: 1 – Glowing Mir (no 2); 2 – Happy Mir (no 6); 3 – Black Tar (no 5).

8ème course: 1 – Keystone Spirit (no 2); 2 – Puck Mir (no 5); 3 – Birdies Buddy (no 3).

Quinielas suggérées: roulette 2-5-3.

9ème course: 1 – Armbro Lew (no 1); 2 – Lullis (no 6); 3 – Caroldon Interpid (no 3).

10ème course: 1 – Notre Dame (no 3); 2 – Deac Rodney (no 5); 3 – Noble Diamond (no 4).

Exactas suggérées: négligées de parieurs, 4-2 et 2-4.

Ce soir, "M. Lee" mise la somme de $30.00 de la façon suivante:

à la 1ère course, au mutuel, $2-0-0 sur le no 6;

à la 3ème course, au mutuel, $4-0-0 sur le no 6;

à la 4ème course, au mutuel, $2-0-0 sur le no 1, et $2 sur chacune des quinielas 1-4 et 1-2;

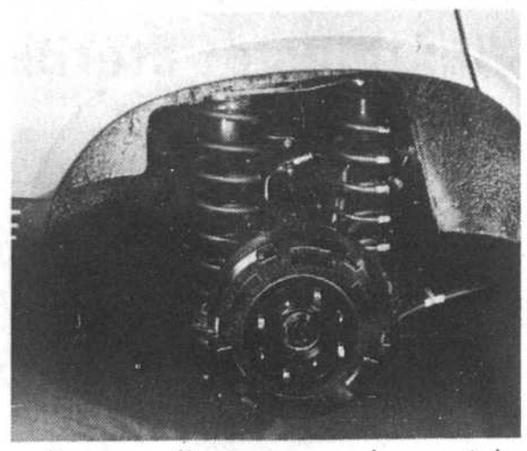
à la 5ème, au mutuel, $2-0-0 sur le no 4;

à la 6ème course, $2 sur chacune des quinielas 9-4 et 9-7;

à la 7ème course; au mutuel, $2-0-0 sur le no 2, et $0-2-0 sur le no 6;

à la 8ème course, $2 sur chacune des quinielas 2-5 et 2-3.

DERRIÈRE LE VOLANT...



...d'une roue arrière, soutenue par des ressorts jumelés, de la familiale Peugeot 504...

Plusieurs excellents pilotes chez Ferrari...

Ferrari a retenu les services de sept des plus brillants conducteurs au monde en vue du Championnat Mondial des Manufacturiers 1972. Les nouveaux qui fugurent, sur la liste sont: le Suédois Ronnie Peterson, Tim Schenken d'Australie et le Britannique Brian Redman.

Ces trois pilotes se joignent à une equipe chevronnee composée de Jackie Ickx de Belgique, Clay Regazzoni de Suisse et de l'Américain Mario Andretti. Le conducteur Arturo Merzario remplacera ce dernier lorsque Andretti sera retenu ailleurs.

Au volant des bolides Ferrari de 3 litres, ce peloton exceptionnel promet d'être difficile à battre au cours de la saison qui s'annonce.

Voitures du soleil levant: 19% du marché canadien

Au mois d'août 1971, une voiture sur cinq vendues au Canada était d'origine japonaise avec les modèles Toyota et Datsun en tête. Les ventes d'automobiles de Toyota se chiffrent à 4,800 unités et celles de Datsun à 4,080. Mazda et Colt représentaient 1,008 ventes additionnelles pour un total approximatif de 10.000 voitures.

En termes d'immatriculation de voitures neuves, Toyota est au cinquième rang avec des ventes de 32,219 voitures, presque le double de l'année 1970 alors que 16,711 unités avaient été écoulées sur le marché canadien. Datsun est en septième position avec au-delà de 30,000 unités vendues.

Les statistiques compilées par l'agence Polk indique que les voitures importées, considérées globalement, représentent 32% du marché canadien en 1971 contre les 25% enregistrés l'an dernier.

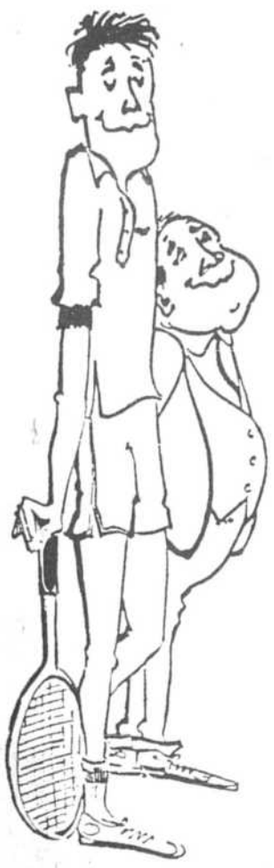
Peterson remporte la palme formule II

Une des révélations de l'année parmi les pilotes de Grand Prix, le Suédois Ronnie Peterson, s'est assuré la couronne d'Europe pour Formule II avec une victoire à Vallelunga en Italie, au volant d'une March 712M.

Peterson a marqué 10 victoires au cours de la série 1971 Formule II et s'est également assuré le deuxième rang au Championnat Formule I.

EN bref, bref, bref...

Les ateliers Holman et Moody seraient à préparer une voiture Nash Ambassador en vue de la série NASCAR. La rumeur veut que Roger Penske soit l'initiateur de cette entreprise..... Bobby Allison est le deuxième pilote de la NASCAR à dépasser le cap des $200.000 en prix....La piste Road Atlanta a enregistré une hausse de 51% pour les entrées de spectateurs lors de la présentation de la course de la série Can-Am....Henri Pescarolo pilotera une toute nouvelle Formule I de Len Bailey pour le compte de Frank Williams au cours de la saison prochaine...Seize pilotes d'accélération de catégorie pro-stock se sont associés pour former la U.S. Drag Racing Team, laquelle équipe effectuera la tournée des pistes d'accélération de l'Amérique du Nord l'an prochain....Art Arfons, blessé lors d'une épreuve de la IHRA, a décidé de se retirer du monde de la course automobile... Le poil d'information sportive Harris indique que la course automobile a inscrit un gain de quatre points en popularité au cours de l'année 1971. Le golf a également marqué une hausse en popularité de quatre points. Le hockey, une hausse de six points tandis que huit points ont été enregistrés par le tennis.



Lequel préférez-vous?

Félix aime se garder en forme et Gaston aime son bedon! Si comme Félix, vous aimez rester svelte et faire de l'exercice, venez jouer au tennis cet hiver . . . à l'intérieur. Nous mettons à votre disposition des courts à surface coussinée, éclairés de lumières diffuses. Vous aurez accès à un sauna, à un bain tourbillon et à des cases de rangement. Enfin, nous vous offrons les services d'un instructeur et d'une gardienne d'enfants. Appelez-nous dès maintenant.

769-5163

Club de tennis de l'Île des Sœurs

GRANDE VENTE
DE TOUS LES MODÈLES 1971

NOUVELLES VOITURES 1971

FAÎTES VOTRE CHOIX DE :

25 Chargers (tous les modèles)
20 Dodge Polaras (tous les modèles)
15 Chryslers (grande sélection)
10 Darts et Challengers

REGARDEZ CE QUE VOUS ÉPARGNEZ SUR UN NOUVEAU MODÈLE 1971!

1. **"Escompte Total"**
   Le prix de chaque voiture est reduit.
2. **Ristourne de fin de saison**
   Un rabais spécial venant directement de Chrysler
   Épargnez jusqu'à **$225.00**
3. **Options Spéciales**
   Certains modèles Chrysler offrent des options spéciales
   Épargnez **$210.00**
4. **Gratuit Dura-Coat**
   Garantie contre la rouille pour la vie de votre voiture
   Épargnez **$115.00**
2. **Gratuit - Un livret de bons**
   Un livret de bons gratuit en service et entretien
   Épargnez **$175.00**
6. **Garantie prolongée**
   Nous avons prolongé la garantie de Chrysler sur le moteur jusqu'à 24,000 milles ou 2 ans (selon ce qui arrive le premier) **Plus millage.**
   Épargnez jusqu'à **$725.00**

FINANCEMENT SPÉCIAL DISPONIBLE POUR TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES 1971.

- Taux d'intérêt à seulement 6½%
- Aucun acompte requis
- Premier paiement en 1972.



Dodge
CHRYSLER
Dodge Trucks
SALES/SERVICE

SUPER SPÉCIAL

30 démonstrateurs à très bas millage.

– Nous prolongeons la garantie de tous les démonstrateurs 1971 à 18,000 milles ou 18 mois. (selon ce qui arrive le premier).

Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 10 hres p.m.

BOULEVARD
DODGE • CHRYSLER
330 ouest, Crémazie, Montréal - téléphone 389-7871
(à l'ouest de St-Laurent, près du Boulevard Métropolitain)

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-814 767-71

DAME CRISTINE TOLFREE BENTLEY, infirmière, résidant en les cité et district de Montréal,

Demanderesse

– VS –

JOHN ERNEST PETER KELLER, électricien, résidant à Maison Terrebonne, dans la ville de Houma, Etat et District de la Louisianne, un des Etats Unis d'Amérique.

Defendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN ERNEST PETER KELLER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 21ème jour d'octobre 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Me Michael V. David
2015 Peel S. 600
Montréal 110, Que.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DE LA CAPITALE
APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET No 01101 – INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRANSFORMATEURS, BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE, TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONTARIO)

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure normale de l'Est), LE MARDI, 16 NOVEMBRE 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto. On peut se procurer ces documents en français et en anglais.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

F. A. Donnelly,
Le chef de la planification financière, Adjudication des soumissions et des contrats.

AVIS DE PETITION POUR OBTENIR L'ABANDON DE CHARTE

WESTCREST CONSTRUCTION LTD.

AVIS est par les présentes donné que WESTCREST CONSTRUCTION LTD., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies.

DATE à Montréal, ce 21 jour d'octobre 1971.

MANUEL SHEINER
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-814959-71

MLLE MARY DEVEAUX, célibataire majeure, domiciliée et résidant au 3422, rue Dorucher, app. 14 Montréal, district de Montréal;

demanderesse

– VS –

THE TAU EPSILON PHI FRATERNITY INC. un corps politique légalement constitué en vertu de la Loi de l'Etat de New York, ayant sa principale place d'affaires dans la Cité de New York, U.S.A.:

défenderesse

AVIS

Il est ordonné à la défenderesse ès-qualité de comparaître dans un délai de 30 jours de la présente publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration est déposée à la Cour Supérieure, district de Montréal à l'intention de la défenderesse en cette cause.

Montréal, le 22 octobre 1971.

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE
ADRIEN R. PAQUETTE.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE GASPE

COUR SUPERIEURE
PERCE

No: 8682

DAME ELISABETH ROUSSY, domiciliée à Grande-Rivière, district de Gaspé.

demanderesse

– VS –

DAME YVETTE JONCAS, domiciliée à Colonial ave, Waterbury, Etat du Connecticut, Etats-Unis.

Défenderesse.

ORDONNANCE

Il est ordonné à la demanderesse, pour répondre à l'action de la demanderesse, de comparaître au Greffe de la Cour, dans le délai d'un mois à compter de la dernière des deux insertions d'un résumé de telle ordonnance, parues dans deux journaux publiés dans ce district; l'un en fraoçais, soit "LE DEVOIR" et l'autre en anglais, soit "CHRONICLE TELEGRAPH" (Québec). Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

PERCE, le 19 octobre mil neuf cent soixante-et-onze.

(s) JEAN BOURGET, P.C.S.

Copie conforme

AVIS est par la présente donné que SAVOY SHOE COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires et son bureau-chef dans la Cité de Montréal pour la Province de Québec, a accordé et mis en nantissement une débenture en faveur de la BANQUE TORONTO-DOMINION, en considération des avances faites et a etre faites a cette compagnie par la Banque. La compagnie a signé un Acte de Fidéicommis. AVIS est donné que par l'Acte de Fidéicommis où le Canada Permanent Trust Co. est nomme tidéicommissaire en date du 15 octobre 1971 passé devant le notaire Gilles Houle et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2307344 les meubles, y inclus l'inventaire, les comptes recevables, les comptes de livres dus à cette compagnie, les biens fixes, la machinerie et équipement de la dite compagnie, ceux qui existent à cette date et ceux que la compagnie peut acquérir dans l'avenir, ont été hypothéques et mis en gage, cédés et transportés au fidéicommissaire. Ce dernier a accepté avec pouvoir, au cas où la compagnie ferait défaut de remplir ses obligations contenues dans l'Acte de Fidéicommis, de prendre possession des propriétés cédées, et transportées, les administrer et les vendre pour le bénéfice du détenteur de la débenture. Le tout en vertu des pouvoirs corporatifs spéciaux (ch. 275 R.S.Q.). La garantie par l'Acte de Fidéicommis est devenue exécutoire.

MONTREAL, le 18 octobre 1971.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
No.: 15 528

DAME ANITA PEPIN, résidant en les cité et district de Montréal,

Requérante,

– VS –

YVON TREMBLAY, autrefois résidant à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé YVON TREMBLAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance acceuillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 21ième jour d'octobre 1971

JACQUES PERRON,
Régistraire,

Me Claude F. Archambault
31 St-Jacques
Montréal 126, Qué.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de Garage Viau Limitée, ayant sa seule place d'affaires en la Ville de St-Rémi, comté de Napierville, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 1! décembre 1970 a été enregistré à Napierville sous le numéro 52297.

Banque Canadienne Nationale

Montréal, le 25 octobre 1971

THE PROTESTANT SCHOOL COMMISSIONERS OF LACHINE
APPEL D'OFFRES
ECOLE ELEMENTAIRE "KEITH" – AGRANDISSEMENT NO. 1

ARCHITECTES: Betts, Beaudoin & Casb, 4493 ouest, rue Sherbrooke, Westmount 215, Qué.

INGENIEURS EN MECANIQUE ET ELECTRICITE: Jas. A. Kearns & Associates, 4465 ouest, rue Sherbrooke, Westmount 215, Qué.

INGENIEURS EN STRUCTURE: I. Kursbatt, 4950 chemin de la Reine Marie, Montréal 248, Qué.

The Protestant School Commissioners of Lachine demandent des soumissions pour l'agrandissement No. 1 de l'école élémentaire Keith, située en la cité de LaSalle, Qué.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes ci-haut mentionnés, le ou après le 26 octobre 1971 contre un dépôt de cent dollars ($100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction des architectes, dans les trente jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaire dans la province de Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de trente mille dollars ($30,000.00) à l'ordre du propriétaire (The Protestant School Commissioners of Lachine) ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné à 6000, avenue Fielding (salle 227), Montréal 253, seront reçues jusqu'à 11:00 heures (Heure en vigueur localement) mardi, le trentième jour du mois de novembre 1971 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Les soumissions pour les corps de métiers ci-après énumérés devront être présentées sur la formule officielle du Bureau des soumissions déposées et être remises au bureau des soumissions déposées 4970, Place de la Savane, Montréal 308, Qué., le ou avant mardi, seizième jour du mois de novembre 1971, à 11:00 heures (heure en vigueur localement) et être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant indiqué ci-dessous.

Corps de métier	montant de chèque visé ou cautionnement de soumission en dollars
plomberie, chauffage, ventilation et climatisation	$11,000.00
électricité	3,000.00

The Protestant School Commissioners of Lachine ne s'engagent pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Madame A.L. Brown
Secrétaire-Trésorière

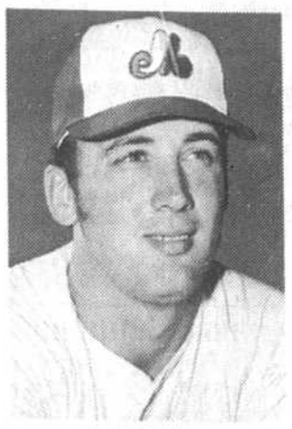
Deux jeunes Canadiens font le grand saut chez les Expos

Les Expos ont promu hier quatre jeunes joueurs, dont deux Canadiens, à la formation de l'équipe majeure.

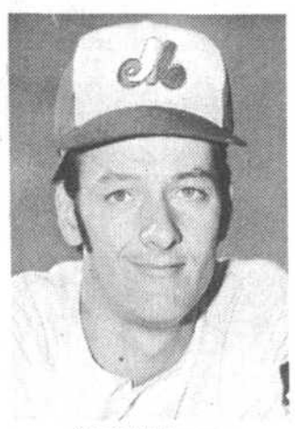
Les joueurs canadiens sont les lanceurs Denis McSween, un gaucher de 19 ans de Saint-Timothée, Québec, et Paul Sullivan, 22 ans, un droitier de Scarborough, en banlieue de Toronto. Les autres heureux élus sont les voltigeurs Richard J. Down et Anthony Scott, tous deux âgés de 20 ans.

A titre de membres de l'équipe majeure, Down, Scott, McSween et Sullivan se présenteront au camp d'entraînement des Expos à West Palm Beach, en février prochain.

McSween et Sullivan deviennent ainsi les 3ème et 4ème joueurs canadiens au sein de la formation des Expos, les autres étant les vétérans Claude Raymond, de Saint-Jean, et Ron Taylor, de Toronto. Ce dernier a d'ailleurs été obtenu par les Expos la semaine dernière des Mets de New York lorsque son contrat a été acheté pour une somme d'argent qui n'a pas été dévoilée.



Paul Sullivan



Denis McSween

McSween agent libre

McSween fut embauché à titre d'agent libre par le dépisteur André Pratte au cours de l'été '69. Sullivan fut quant à lui engagé en premier lieu par Maurice DeLoff, des Red Sox de Boston, en 1968. Il a par la suite été libéré par Boston à l'issue de la saison 1969, pour aussitôt être embauché par le dépisteur des Expos, George McQuinn.

Down et Scott furent des choix des Expos au repêchage des joueurs collégiaux en juin 1969. Down a été le 71ème choix parmi tous les joueurs sujets au repêchage tandis que Scott a été le 1,023ème joueur réclamé sur un total de 1,032 joueurs choisis par les organisations des équipes majeures en juin '69.

Le directeur général des Expos, Jim Fanning, et le directeur au développement des joueurs, Mel Didier, ne tarissent pas d'éloge à l'endroit des quatre jeunes. Tous ont connu une saison exceptionnelle dans le système des filiales des Expos cette saison en plus d'avoir créé un impression plus que favorable lors du camp Expos Futurama tenu en septembre au parc Jarry.

Des lanceurs prometteurs

McSween a compilé une fiche de 5-5 et une brillante moyenne de points mérités de 2.27 en 14 parties comme partant avec l'équipe Jamestown, de catégorie A, dans la ligue New York-Pennsylvanie en 1971. Il a retiré 105 frappeurs au bâton en 99 manches et en septembre, il a participé à une partie des Carnavals de Québec (AA) au cours de laquelle il a accordé deux points en cinq manches.

L'élévation de Sullivan arrive après deux brillantes saisons dans les filiales des Expos. En 1971, il a compilé un dossier de 11-2 avec un mpm de 1.83 avec les Carnavals de Québec. La saison précédente, il avait dominé la ligue Northern pour la mpm avec 1.99.

Down a conservé une moyenne de .289 en 88 parties avec les Expos de West Palm Beach (A) dans la ligue de la Floride la saison dernière. Sa moyenne a été de .171 en 22 matches avec les Whips de Winnipeg de la ligue Internationale (AAA).

En dépit du fait qu'il fut choisi parmi les derniers et que sa moyenne n'ait été que de .264 avec Jamestown, Fanning et Didier prétendent que Scott est le plus habile de tous les joueurs de l'organisation. Un frappeur droitier naturel, Scott a cogné des deux côtés du marbre pour la première fois cette année, et c'est ce qui explique sa faible moyenne au bâton.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
New York	5	1	2	30	23	12
Boston	5	1	1	28	16	11
Montréal	4	1	2	31	19	10
Vancouver	3	6	0	24	35	6
Toronto	2	3	2	20	27	6
Détroit	2	5	0	21	30	4
Buffalo	2	7	0	22	38	4
Ouest						
Chicago	7	2	0	26	14	14
Minnesota	5	1	1	28	12	11
Pittsburgh	5	2	1	25	15	11
Philadelphie	3	4	0	15	23	6
St-Louis	3	5	0	25	22	6
Los Angeles	2	6	1	21	33	5
Californie	1	5	2	28	37	4

Avant-hier
Pittsburgh 1, New York 1
Boston 4, Vancouver 3
Californie 6, Détroit 3
St-Louis 3, Buffalo 2
Philadelphie 2, Chicago 1
Minnesota 6, Los Angeles 3
Ce soir
Chicago à Détroit

LES MENEURS

	B	A	PTS
Esposito, B	6	10	16
Gilbert, NY	4	10	14
Orr, B	3	11	14
F. Mahovlich, M	9	2	11
Sheehan, Cal	5	6	11
Henderson, T	6	4	10
Hadfield, NY	6	4	10
Meehan, Buf	4	6	10
Drouin, Min	1	9	10
Cournoyer, M	7	2	9
Goldsworthy, Min	5	4	9
Ratelle, NY	4	5	9
Stackhouse, D	2	7	9
Mikita, C	2	7	9

Avant-hier soir-nuit

LIGUE NATIONALE

1ère période
1 – Minnesota: Mohn (2), Oliver, Drouin . . . 0:57
2 – Los Angeles: Lemieux (3), Curtis, Goring . . . 4:02
3 – Minnesota: Prentice (2), Harris, Oliver . . . 19:51
Punitions: Marotte 0:23, Gibbs 5:53, Berry 9:40, O'Brien 11:37, Backstrom 18:24.

2ème période
4 – Minnesota: Prentice (3) Oliver . . . 3:24
5 – Minnesota: Nanne (3), Prentice . . . 8:29
6 – Los Angeles: McDonough (2) Stanfield, Backstrom . . . 8:54
7 – Los Angeles: Lonsberry (2), Pulford . . . 14:41
Punitions: Marotte 15:26, Berry 19:31.

3ème période
8 – Minnesota: Grant (5), Goldsworthy, Oliver . . . 0:29
9 – Minnesota: Nevin (2), Reid, Parise . . . 1:11
Punitions: Mohns 7:11, Mohns, Lonsberty 10:20.
Les lancers:

Minnesota	8	16	6 – 30
Los Angeles	7	13	3 – 23

Gardiens: Maniago (M), Edwards (LA).
Assistance: 6,649.

LIGUE JR DU QUEBEC

	g	p	n	bp	bc	pts
Drummondville	7	1	1	48	29	15
Québec	6	1	1	48	20	13
Cornwall	6	4	1	58	40	13
Sorel	6	4	0	43	34	12
Trois-Rivières	5	5	0	34	36	10
Shawinigan	4	5	1	40	33	9
Verdun	4	5	0	37	42	8
Sherbrooke	3	6	0	32	46	6
St-Jérôme	2	5	0	37	71	4
Laval	1	8	0	33	59	2

Avant-hier soir
Verdun 5, Sorel 1
Québec 13, St-Jérôme 3
Shawinigan 11, Laval 0
Drummondville 7, Trois-Rivières 2
Cornwall 7, Sherbrooke 4
Hier soir
Sherbrooke à Laval
Ce soir
Shawinigan à St-Jérôme
Drummondville à Trois-Rivières

LIGUE JR DE L'ONTARIO

	g	p	n	bp	bc	pts
Oshawa	8	1	1	59	32	17
Niagara Falls	6	3	1	43	42	13
Kitchener	5	1	2	47	32	12
Peterborough	5	4	1	46	39	11
Ottawa	5	4	0	43	36	10
St. Catharines	4	7	0	40	52	8
Toronto	4	3	0	32	36	8
London	3	6	1	46	54	7
Montréal	1	5	1	24	35	3
Hamilton	1	8	1	33	55	3

Avant-hier soir
London 5, Montréal 5
Hamilton 6, St-Catharines 2
Oshawa 8, Kitchener 2
Toronto 5, Ottawa 0
Hier soir
Oshawa à Hamilton
Toronto à London
Kitchener à Niagara Falls

LIGUE AMERICAINE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	4	0	1	23	12	9
Springfield	3	1	2	22	15	8
Nouvelle-Ecosse	4	2	0	24	17	8
Rochester	4	3	0	25	21	8
Providence	2	4	2	29	32	6
Ouest						
Cincinnati	4	1	3	29	25	11
Hershey	5	1	1	29	19	11
Cleveland	3	5	2	34	37	8
Baltimore	2	3	2	18	21	6
Richmond	1	4	1	10	19	3
Tidewater	1	9	0	21	46	2

Avant-hier soir
Nouvelle-Ecosse 5, Cincinnati 1
Providence 8, Cleveland 4
Rochester 4, Tidewater 1
Ce soir
Cincinnati à Nouvelle-Ecosse
Springfield à Boston
Richmond à Baltimore



AUSSI BIEN QU'À HOUSTON — Voici la nouvelle merveille des Cowboys de Dallas: un stade de $25 millions à Irving, en banlieue de Dallas, et qui peut asseoir 65,000 amateurs. Presque entièrement couvert, il laisse cependant une ouverture de 2¼ acres au centre, ce qui permet au soleil d'y pénétrer.
(Téléphoto PA)

"Run the Gantlet" répète l'exploit de "Fort Marcy"

LAUREL (Maryland). (AFP) – Run The Gantlet, le trois ans du financier américain Paul Mellon, a confirmé les pronostics en remportant aisément hier sous la pluie et la bruine à l'hippodrome de Laurel, le vingtième "Washington D.C. International".

Monté par Bob Woodhouse qui, tactiquement, mena parfaitement sa course, Run The Gantlet se détacha de ses huit concurrents après les 1500 premiers mètres pour triompher avec six longueurs d'avance sur le cheval français Irish Ball guidé par Alfred Gibert. Il fut crédité de 2:50.3 pour les 2.400 mètres de la course dotée de $150,000 de prix.

Chompion, le deuxième représentant américain, se classa troisième à neuf longueurs d'Irish Ball tandis que le Canadien Minsky prit la quatrième place à environ seize longueurs derrière.

Le succès de Run The Gantlet qui rapporte le premier prix de $100,000 à son propriétaire, est le dixième pour les Etats-Unis et le deuxième consécutif dans la grande classique internationale américaine pour les couleurs de Paul Mellon. Son célèbre Fort Marcy avait en effet l'an dernier mis un terme aux succès étrangers.

Classement du vingtième Washington D.C. International disputé sur terrain lourd et sous la bruine hier à l'hippodrome de Laurel en présence de plus de 40,000 spectateurs (9 partants):

1 – Run The Gantlet (Etats-Unis) appartenant à Paul Mellon et monté par Bob Woodhouse – les 2,400 mètres en 2:-50.3 – gagnant $100.000.

2 – Irish Ball (France) – Alfred Gibert – à 6 longueurs – $25.000.

3 – Chompion (Etats-Unis) – Larry Adams – à 14 longueurs – $10.000

4 – Minsky (Canada) Sandy Hawley $5.000

5 – Tingitana (Italien – Antonio Di Nardo.

6 – Ortis (Italie) – Duncan Keith.

7 – Hill Circus – (GB) – Geoff Lewis.

8 – Soudard (Belgique) – Freddy Barrix.

9 – Quiludi (France) – Bill Passmore.

Les sports à la pige

RAY RUFFELS, d'Australie, a causé hier une forte surprise en éliminant l'Américain Stan Smith, tête de série no 2, lors de la première ronde des championnats de tennis Embassy présentés à Wembley, Angleterre. Smith a baissé pavillon par les pointages de 9-8 et 6-4. Le champion de Forest Hills n'a cependant pas été le seul favori à subir l'élimination puisque son compatriote Marty Riessen, ainsi que l'Australien Ken Rosewall, ont perdu dans ce qui est le dernier tournoi du circuit britannique cette année. Cette compétition est inscrite dans le Grand Prix Pepsi dont le meneur jusqu'à présent est justement Smith, qui a accumulé 177 points. Dans les autres rencontres présentées hier, le Roumain Ilie Nastase, qui possède 122 points, a défait l'Américain Roy Barth, 8-6 et 6-4; l'Australien John Alexander a battu l'Américain Frank Froehling 7-5 et 6-2; Jeff Borowiak, des Etats-Unis, a eu raison du Sud-Africain Ray Moore 9-8 et 6-3; le Tchécoslovaque Jan Kodes a pris la mesure de l'Australien Fred Stolle 6-3, 4-6 et 6-4; Rod Laver a battu Bob Taylor 7-5 et 8-6, et Roy Emerson a défait Walt Bowrie 6-3 et 7-5. Quant à Riessen et Rosewall, ils ont été respectivement battus par les Sud-Africains Bob Hewitt 9-8 et 6-4 et Frew McMillan 6-4 et 6-2.

RUBEN OLIVARES, du Mexique, a conservé hier soir, à Nagoya, son titre de champion du monde des poids coq en battant par K.O. à la 14ème ronde, le Japonais Kazyoshi Kanazawa. Au cours de cette reprise, Olivare a envoyé son adversaire au plancher à trois reprises avant que l'arbitre n'arrête le combat. Les deux hommes s'étaient affrontés il y a trois ans et Olivares avait également gagné par K.O. Ce dernier possède maintenant un dossier impressionnant de 66 victoires, dont 62 K.O., une défaite et un match nul.

PAUL COLLETTE, Jose Martinez et Michel Brière, trois boxeurs de Montréal, ont très bien fait avant-hier, à Stockholm, malgré des défaites contre trois pugilistes suédois. L'enthousiasme soulevé par les boxeurs canadiens a d'ailleurs été si grand que la foule de 3,000 personnes a hué les juges quand ils ont accordé, par décision partagée, la victoire à Lars Johansson aux dépens de Martinez. Ce dernier avait envoyé son rival au plancher dès la première ronde et le boxeur suédois n'avait jamais pu reprendre le dessus par la suite. Paul Collette a également perdu par décision partagée tandis que Brière a été défait de façon beaucoup plus nette. Dans l'ensemble les représentants canadiens ont démontré de belles aptitudes, remportant cinq combats en 11 rencontres, dont quatre de ces triomphes étant obtenus aux dépens de champions nationaux de Suède.

LE CLUB DE TENNIS MONKLAND, de Montréal, a posé sa candidature afin de présenter les compétitions de la coupe Davis pour juniors, ainsi que le tournoi de la coupe de la Fédération pour juniors âgés de 18 à 21 ans. L'Association de tennis du Canada se réunira le 23 janvier prochain pour octroyer les compétitions.

UNE FOULE D'ENVIRON 20,000 personnes s'est rendue hier à l'aéroport Dulles pour y accueillir les Redskins de Washington qui venaient de perdre la veille, contre les Chefs de Kansas City, leur première partie de la saison. Oubliant la défaite, les milliers de partisans du Washington ont crié avec raison: "nous sommes les premiers". Les Redskins dominent effectivement le classement de la section est de la division Nationale de la ligue Nationale de football.

DICK POST, un vétéran demi offensif de la ligue Nationale de football, a été échangé hier aux Oilers de Houston. Post avait été obtenu cette saison par Denver des Chargers de San Diego. En retour, les Broncos, recevront le demi Joe Dawkins. A sa deuxième année avec Houston, Dawkins mène chez les porteurs de ballon des Oilers avec 135 verges en 42 sorties. Cette transaction entre ces deux clubs complétait un échange qui avait permis aux Oilers d'obtenir le 6ème choix au repêchage collégial des Broncos en retour du bloqueur Tom Domres.

GARY GAMBUCCI, l'ancienne vedette de l'équipe nationale des Etats-Unis, fait maintenant face au plus grand défi de sa carrière de joueur en tentant de mériter un poste régulier au sein d'une équipe de la ligue Nationale de hockey. Bien qu'il ne soit pas encore complètement considéré comme un titulaire, l'instructeur des North Stars du Minnesota, Jack Gordin, semble persuadé qu'il deviendra une des étoiles de la ligue. Seulement une poignée d'Américains évoluent dans la ligue Nationale avec plus ou moins de bonheur. Il s'agit de Tommy Williams, Bob Sheehan, Craig Patrick, Larry Pleau, Doug Volmar et Jim Niekamp. Pour Wren Blair, directeur général des North Stars, Cambucci est le premier véritable joueur américain car tous les autres ont évolué auparavant dans des ligues juniors et mineures canadiennes. Quant à Gambucci, qui réalise pleinement la situation, il a déclaré que la différence entre le hockey amateur international et la ligue Nationale était aussi grande qu'entre le jour et la nuit.

LA CHASSE À L'ORIGNAL bat son plein dans les différents parcs du Québec, et déjà, selon les derniers chiffres fournis par l'Office d'information et de publicité, 53.7 p.c. du quota d'orignaux mâles pouvant être abattus soit 3,226 a été atteint. En tout, 6,006 mâles, femelles ou jeunes orignaux ont été abattus.

À la suite d'un hors-jeu flagrant...

Protêt des Alouettes

Le match de dimanche après-midi à l'Autostade, où les Blue Bombers de Winnipeg sont revenus de l'arrière au 4ème et dernier quart pour vaincre les Alouettes de Montréal 19-18, nous en aura fait voir de toutes les couleurs. Et il semble que la partie, dont l'issue était d'importance vitale pour les deux équipes à la veille des éliminatoires, aura des répercussions susceptibles d'ébranler les fondations mêmes de la ligue Canadienne de football.

On apprenait hier en effet que Sam Berger, le propriétaire des Alouettes, avait logé un protêt en bonne et due forme sur cette partie, au sujet d'un hors-jeu flagrant des Bombers environ trois minutes avant la fin, alors que les Montréalais ne tiraient de l'arrière que par un seul point et étaient en excellente posture, à la 27ème verge de l'adversaire, sinon de réussir un touché ou un placement vainqueur, du moins de botter un simple égalisateur qui leur aurait assuré une participation dans le prochain match demi-final.

Cet échec des Alouettes risque de leur coûter très cher. Ils doivent en effet se rendre à Ottawa y disputer leur dernier match du calendrier samedi prochain, et advenant une autre défaite, ils pourraient bien être éliminés de la course aux grands honneurs.

Présentement, Montréal et les Chats-Tigres de Hamilton son égaux en 2ème position, deux points seulement devant les Rough Riders de la Capitale. Si les Riders l'emportent, ce qui est fort probable puisque les Alouettes n'ont pas gagné une partie à Ottawa depuis 1963, et si Hamilton dispose ensuite des Argonauts de Toronto, le lendemain dans la Ville-Reine, Montréal est automatiquement éliminé parce qu'il aura perdu deux rencontres sur trois contre les Riders.

Par contre, si Alouettes et Chats-Tigres perdent tous deux, on se retrouve avec une triple égalité au 2ème rang. En ce cas, le rendement des clubs les uns contre les autres entre en ligne de cause, et les Alouettes jouissent présentement d'un avantage de 13 points sur Hamilton. Il leur faudrait donc éviter un revers par plus de 13 points pour avoir droit d'avancer en demi-finale contre Ottawa.

Un jeu important...

On voit donc que la direction des Alouettes, devant cette possibilité d'élimination, entend remuer ciel et terre. C'est après avoir visionné le film du match avec le directeur général Red O'Quinn et l'instructeur Sam Etcheverry que Berger a décidé de loger son protêt.

Sur le jeu discuté, Mickey Doyle, secondeur intérieur des Bombers, et un bloqueur défensif ont traversé la ligne de mêlée avant que le ballon ne soit remis au quart-arrière Jim Chasey. Ce dernier, surpris de cette percée inattendue, échappa le ballon aussitôt recouvert par Doyle. Pour ajouter l'injure à l'insulte, Chasey fut blessé à un coude dans la mêlée qui s'ensuivit et ne jouera plus cette saison.

Ce hors-jeu flagrant n'était d'ailleurs pas passé inaperçu de la majorité des 19,312 spectateurs présents. Quand le ballon fut remis aux visiteurs, ils ne ménagèrent pas leurs huées à l'endroit des arbitres qui, le match durant, n'avaient à peu près rien laissé passer comme infractions, surtout contre les Alouettes.

Le commissaire Jake Gaudaur, de la LCF, devra donc étudier ce protêt et se prononcer rapidement. Mais on peut se demander s'il accordera raison aux Alouettes, ce qui équivaudrait non seulement à un geste de censure à l'endroit de ses arbitres, mais forcerait la reprise des trois dernières minutes du match, chose à peu près impossible.

ANDRE TARDIF

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
DEMAIN à 8 HEURES P.M.
BOSTON
vs
CANADIENS
Billets maintenant en vente au
FORUM

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

TRADUCTIONS TRAVEX Inc.
Techniques – Commerciales – Publicitaires
630 ouest, rue Sherbrooke 843-3644
Montréal 111

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A.
R. Barrière, C.A.
G. Barduas, C.A.
J.G. Beaulac, C.A.
J.M. Daoust, C.A.
Edifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

LORENZO BÉLANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants)
Montreal et Chicoutimi, Canada
Paris et St-Étienne, France
Londres, Grande Bretagne
Suite 360, 1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Qué.
937-4238

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
Claude Chevalier, C.A.
Louis Philippe Chamberland, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUEBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTRÉAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS
Charles Cazelais, B.A., B.Com., L.A., C.A.
Gaetan Poupart, C.A.
Gérard Privé, C.A.
3737 Monselet, Mtl-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. — H.E. Bell, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carriere, C.A.
M. Denega, C.A. — W.A. Farlinger, C.A.
H.R. Germain, C.A. — J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmour, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — D.C. Hoover, C.A.
G.P. Keeping, C.A. — G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R. Pearl, C.A.
R.A. Sinclair, C.A. — W.J. Smith, C.A.
Associés - résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
700 Ouest, Boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél.: 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau C.A.
Yvon Séguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette c.a. Guy Charette c.a.
Roger Paupart c.a. Martin Lajeunesse c.a.
Hubert Mercier c.a. Raymond A. Poirier c.a.
Jean-Paul Berti, c.a.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver
et représentants dans le monde

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. — P.Y. Brosseau, C.A.
D. Allard, C.A. — R. Morin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. — P. Poisson, C.A.
Louis Bourdages, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke.
Montréal 24 - 523-3189

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catherines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Societe nationale affiliee
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montreal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande Bretagne et aux Etats Unis d'Amerique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A. — P.E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A. — A. Roussel, C.A.
B. Dumais, C.A. — G. Choquette, C.A.
J.J. Lecavalier, C.A. — D.R. Garièpy, C.A.
J. La Couture, C.A. — R. Chénier, C.A.
J. Blondin, C.A. — C. Cloutier, C.A.
M. Jalbert, C.A. — A. Boileau, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa, Québec, Trois-Rivières, St-Jérôme, Hull, Hawkesbury

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 351 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Paul Mainville C.A.
Gilles Blondin C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan C.A.
Gilles Mercille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke, Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
Membres de
THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux a Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande Bretagne, Belgique et autres pays.
Édifice B.C.N., Bureau 2000
500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie,
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL BELANGER WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 115, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock
Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montreal, New Westminster, Ottawa, Quebec, Regina, St Jean T.N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Comptables agréés
401 est, St-Joseph 844-1044
J.G. St-Georges, C.A. — E. Ghirotto, C.A.
J.G. Hébert, C.A. — K. Nakashima, C.A.
J.C. Legault, C.A.
Représentée dans d'autres villes principales du Canada.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montreal - Quebec
Rimouski - Sherbrooke
Trois-Rivières
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint Jean, Quebec, Montreal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Freeport, Bahamas, Etats Unis, Grande Bretagne et autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

arts

spectacles

Au Musée des beaux-arts

Les six jours du cinéma 16 m

par Jean-Pierre Tadros

Un festival de cinéma à Montréal: il faut bien avouer qu'on n'y pensait plus. Et pourtant le voilà qui nous revient, fort modeste il est vrai, mais festival quand même.

C'est donc à compter de ce soir, 19 heures, que débutera le "festival international de cinéma 16 mm". Mais, signe des temps, il devra aller chercher refuge au Musee des Beaux-Arts de Montréal (1379 Ouest, rue Sherbrooke). La raison en est malheureusement simple, c'est que très peu de nos salles de cinema sont équipées pour projeter du 16 mm, et puis, il faut bien le dire, il en existe encore moins qui soient prêtes, à tenter ce genre d'aventure.

C'est donc au Musée des Beaux-Arts que, pendant six jours, nous serons amenés à découvrir quelques-unes des productions 16 mm de treize pays (Hollande, France, Belgique, Japon, Danemark, Suède, Angleterre, Luxembourg, Etats-Unis, Chili, Italie, Allemagne de l'Ouest et Canada). Pendant six jours, 18 longs métrages et 46 courts métrages se succèderont au rythme de quatres séances par jour, soit à 14, 16, 19 et 21 heures.

Une seule ombre au tableau, le prix des places. A deux dollars la séance ($1.50 pour les étudiants), cela finit par chiffrer au bout du compte, même s'il existe des carnets de billets pour la durée du festival à $17.50 ($15.00 pour les étudiants et les membres du Musée). Ces prix nous apparaissent néanmoins justifiés dans la mesure où la Coopérative des cinéastes indépendants n'aura reçu aucune aide substantielle pour son festival. C'est donc après avoir bataillé très fort – mais peut-on faire autrement lorsqu'il est question de cinéma – que Domitri Eipides et Claude Chamberland sont arrivés à mettre sur pied le présent festival. Ils nous rappelaient, par le fait, même, qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir de gros budgets pour se mettre à l'oeuvre.

Et cela nous semble d'autant plus méritoire, que ce festival, dès sa première année, peut favorablement se comparer à tout ce qui s'est déjà fait en matière de festival 16mm. Tout d'abord, son caractère international n'est pas à discuter. Treize pays, cela représente quand même un éventail assez représentatif de ce qui se fait dans le monde aujourd'hui. Les longs métrages sélectionnés, d'autre part, méritent tous d'être vus. Certains, même s'ils sont généralement peu vus par le grand public, ont accédé à une réputation internationale pour avoir été présentés dans divers festivals: "Les nains aussi ont commencé petits" de Werner Herzog, au festival de New York, 1970; "Breathing Together" du Torontois Morley Markson, à la Semaine de la critique, Cannes 1971; "Punishment Park", de Peter Watkins, à la Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1971, pour ne citer que ceux que j'ai pu voir.

A ceux-là, il faut ajouter des oeuvres comme "Eika Katappa" de Werner Schroeter (Allemagne), "Why not" de Arakawa (U.S.A.), "Le Traité du rossignol" de Jean Flechet (France), "The Great Wall of China" de l'anglais Joel Tuber, "Dream of a world" de l'anglais Nicholas Gosling, "S.P.Q.R." de Volker Koch (Allemagne), "Loving Memory" de Tony Scott (Angleterre) et "Times for" de l'anglais Stephen Dwoskin. Cette simple énumération met en évidence, cependant la prédominance, dans la catégorie des longs métrages, des films provenant de l'Angleterre et de l'Allemagne de l'Ouest. Pourquoi?

En tout cas, plus remarqué et remarquable, sera l'absence de représentation québécoise. L'explication en est malheureusement fort simple. C'est que la Coopérative (des) cinéastes indépendants n'a pas su s'intégrer dans le milieu. A qui la faute? Je crois que le moment n'est pas venu pour entamer le procès de qui que ce soit. Le fait est là, et on ne peut, pour l'instant que le déplorer. Heureusement que l'ONF est là pour sauver la face, et qu'on pourra ainsi voir, en avant-première, un film qui ne risque pas de sortir de sitôt: "Ty-Peupe" de Fernand Bélanger, surprenant poème visuel sur le monde d'aujourd'hui. Un film qui devrait faire partie, si j'ai bien compris la terminologie de Claude Chamberland, au cinéma "esthétique". Qu'est-ce que ça peut bien être comme cinéma, je n'en sais très rien? Une chose est certaine, c'est que je n'aimerais pas faire partie, si j'étais cinéaste, à l'"autre" catégorie. Ça ne doit pas etre très recommandable, en effet, un cinéma "inesthétique".

Mais en fait, l'autre cinéma serait le cinéma politique. Et c'est sûrement à Pierre Perreault qu'il reviendra de défendre les couleurs de ce cinéma, pour le Québec, avec "Un pays sans bon sens" – vous savez, le film qui se balade de partout où les étrangers peuvent le voir: Terre des Hommes, festival de tous calibres, mais qu'on n'a pas le droit de voir dans nos salles de cinéma; on se crée l'image qu'on peut, et l'ONF a choisi celle-là.

Maintenant, un festival ne saurait mériter son nom s'il n'y avait pas de cinéastes. On a donc invité Werner Schroeter qui nous présentera ce soir, à 21 heures, son film "Eika Katappa". Félix Greene présentera son documentaire "Cuba Va!" le 29 octobre à 21 heures.

Une autre constante des festivals, ce sont les rétrospectives. On nous en présentera donc une – et celle-là est à ne pas manquer – qui nous permettra de découvrir l'oeuvre du cinéaste hollandais, Frans Zwartjes.

Enfin, quelques programmes spéciaux, comme la série de films politiques et sociaux (ces nuances ne sont pas de moi), et une autre série sur le cinéma visuel et structural.

De quoi ravir tout le monde.

Le programme

Mardi: 19 h "Ty-Peupe" de Fernand Bélanger (Canada); 21 h "Eika Katappa" de Werner Schroeter (Allemagne).

Mercredi: 16 h: cinéma politique et social; 19 h: "Les nains aussi ont commencé petits" de Werner Herzog (Allemagne): 21h: "Breathing Together" de Morley Markson (Canada).

Jeudi: 14 h: "Un pays sans bon sens" de Pierre Perrault (Canada); 16 h: Cinéma visuel et structural; 19 h: "Why not" de Arakawa (U.S.A.); 21 h: "Le Traité du rossignol" de Jean Plèchet (France).

Vendredi: 14 h: "Kelek" de Werner Nekes (Allemagne) et "Aquarian Rushes" de Jud Yalkut (U.S.A.); 16h: "The Great Wall of China, de Joel Taber (Angleterre); 19 h: "Le court métrage européen; 21 h: "Cuba Va I" de Felix Greene (Angleterre).

Samedi: 14 h: "Land of Nepal" (Danemark) et "Proud Warriors" (Japon); 16 h: "Dream of a word" de Nicholas Cosling (Angleterre); 19 h: Rétrospective Frans Zwartjes; 21 h: "Punishment Park" de Peter Watkins (U.S.A.).

Dimanche: 14 h: "Hospital" de Frederick Wiseman (U.S.A.); 16 h: "S.P.-Q.R." de Wolker Koch (Allemagne); 19 h: "Loving Memory" de Tony Scott (Angleterre); 21 h: "Times For" de Stephen Dwoskin (Angleterre).

Auditions aux JM

Maître Witold Rowicki, directeur musical de l'orchestre Symphonique de Varsovie, dirigera l'orchestre Mondial des Jeunesses musicales qui se rendra à Augsburg, Allemagne du 16 au 24 août 1972.

Les auditions auront lieu à New York les 7 et 8 décembre, à Montréal le 9 décembre et à Toronto le 11.

Conditions d'admission

Avoir de 16 à 23 ans. Avoir terminé ses études musicales supérieures depuis moins de trois ans ou être sur le point de le faire.

Aucune rémunération ne sera attribuée pour les répétitions, concerts, enregistrements... Les Jeunesses Musicales du Canada assumeront les frais de voyage et les frais de séjour en Europe.

Dix musiciens de chaque pays seront retenus. L'orchestre sera composé de: 32 violons, 12 altos, 12 violoncelles, 10 basses, 5 bassons, 5 hautbois, 6 flûtes, 5 clarinettes, 8 cors, 5 trompettes, 3 trombones, 2 tubas et 7 percussionnistes.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat national, Mlle Gisèle Lefebvre, 430 boulevard Saint-Joseph, Montréal: Tél.: 274-4378.

télévision

CBFT 2

9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens c
9.30 Verso
10.00 Les cents tours de Centour c
10.15 La Souris verte
10.30 Francis au paradis perdu c
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Les grands voyages
"Métropoles en liberté: Londres"
12.15 Un coin de France
"La Touraine" c
12.30 Bou-Bou dans l'métro c
1.30 Cinéma
"Tintin et les oranges bleues" (aventure-français 1964) c
3.00 Femme d'aujourd'hui c
4.00 Bobino c
4.30 Sol et Gobelet c

CBMT 6

8.23 News, weather
8.35 Mr. Dress-Up
9.00 Pardon my french. c
9.30 Quebec school telecast c
10.00 A City story: "Charlottetown"
10.30 Friendly giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame street c
12.00 Elwood Glover's luncheon date . . c
1.30 Family court c
2.00 The Galloping gourmet c
2.30 Coronation street
3.00 Take 30
3.30 The edge of night c
4.00 Paul Bernard, psychatrist c
4.30 Drop-in
5.00 Alphabet soup c
5.30 Get smart c
6.00 The good life c
6.30 Hourglass
8.00 The Mary Tyler Moore Show . . . c
8.30 The Carol Burnett Show c
9.30 Telescope c
10.00 Tuesday night c
11.00 The National c
11.22 Viewpoint
11.30 Night Report
11.45 One of a kind c
12.45 Final report and weather forcast

CFTM 10

5.00 Daniel Boone c
6.00 Le gourmet farfelu c
6.30 Téléjournal c
6.50 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 La dynastie des Forsyte
8.30 Pensez vite c
9.00 Rue des pignons c
9.30 Le monde de Marcel Dubé
"Entre midi et soir" c
10.00 Prenez le volant!
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Ce soir, Jean-Pierre c
11.30 Ciné-club
"Werther" (drame-français 1938) c
1.15 Téléjournal
8.30 Mire-Musique
8.40 Horaire-Bienvenue
8.45 Mini-Annonces c
9.00 Bonjour-Montréal c
10.00 Au p'tit matin c
11.00 Escadrille sous-marine c
11.30 Super bolide c
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Ciné-Mardi:
"Billy le kid" (western – espagnol) c
2.00 Banco.. Banco c
2.30 Pour vous mesdames c
4.00 Capitaine Bonhomme c
4.30 Homme à la valise c
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.25 Les commentaires de Me Auguste Choquette c
7.30 Hawaii 5-0 c
8.30 Symphorien c
9.00 Aventures de l'Ouest c
10.00 Au secours mon amour. c
10.30 Les nouvelles T.V.A c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantoufles
"La charge du 7e lancier" (Aventures - Américain 1958)
12.45 Dernière édition
12.50 Fin des émissions

cinéma

ALOUETTE: "Le petit suisse" 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30.
ANJOU: "Big doll" et "Student nurse" 6.10.
ARLEQUIN: "Perversion story" 2.35, 5.55, 9.20 et "Elsa, les amours d'une adolescente" 1.10, 4.30, 7.55.
ATWATER: (Cinéma I): "Carry on again doctor" 12.50, 3.25, 5.30, 7.40, 9.45.
BERRI: "My fair lady" 1.05, 4.40, 9.15.
BIJOU: "Finalement" 1.11, 3.20, 5.29, 7.38, 9.47.
BONAVENTURE: "Sweet sweet back!' 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CANADIEN: "Erotic story" 12.00, 3.25, 6.45, 10.15 et "Ici Londres" 1.35, 5.00, 8.25.
CAPITOL: "Creatures of the world forgot" 12.30, 3.05, 5.10, 7.25, 9.40.
CHAMPLAIN: "Les fous volants" 1.50, 5.50, 9.50 et "Docteur, ne coupez pas" 12.05, 4.05, 8.05.
CHATEAU: "Vie amoureuse de l'homme invisible" 1.05, 3.55, 6.45, 9.40 et "Sexe monstre" 2.30, 5.20, 8.10.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I): "The Love machine" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II): "Take a girl like you" 2.40, 6.05, 9.15 et "Fantastic plastic machine" 1.10, 4.40, 7.45.
CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30, 9.35.
CREMAZIE: "L'enfant sauvage" 7.30, 9.30.
COMEDIE CANADIENNE: "Le conformiste" (de B. Bertolucci) 7.30, 9.30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Le messager" 7.30, 9.30. McLaren: "Mash" 7.30, 9.35.
ELECTRA: Voir Château
ELYSEE: Salle Eisentein: "Vent d'Est" Salle Renais: "Le distrait" 7.30, 9.30 (pour les deux salles).
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris
FESTIVAL: Voir cinéma Cinq
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00, 10.00.
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.
JEAN-TALON: "Georges et Frederic" 8.15, et "Laissez-vous croquer petite chatte" 6.45, 10.20.
KENT: "Peter Rabbit and the Tales of bratrix Potter" 12.40, 2.35, 4.10, 6.00, 7.40, 9.30.
LOEWS: "Skin game" 10.35, 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.
LUCERNE: "Hello Dolly" 6.15, 8.40.
MERCIER: "Du vent dans les voiles" 6.20, 9.40 et "Le roi des grizzlys" 8.00.
MONKLAND: "Gone with the wind" 12.00, 4.00, 8.00.
MONTROSE: "Ben-Hur" 7.53.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MIDI-MINUIT: "Au secours je suis encore vierge" 12.35, 3.30, 6.25, 9.20 et "Blanche-neige.. 2.00, 5.00, 7.55.
OUTREMONT: "Le Feu follet" 7.00 et Cul-de-Sac" 9.30.
PALACE: "The law man" 12.50, 2.55, 5.00, 7.10, 9.25.
PAPINEAU: "Les novices" 2.40, 6.10, 9.45 et "Que la bête meurt" 12.45, 4.15, 7.45.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PARISIEN: "Y a plus de trou à Perce" 10.20, 12.55, 2.35, 4.40, 7.00, 9.20.
PLACE DU CANADA: "The Between" 5.30, 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: Grand cinéma: "Devils" 12.40, 2.50, 4.55, 7.10, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: Petit cinéma: "Taking off" 12.05, 1.45, 3.25, 5.00, 6.45, 8.35.
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Fanny Hill meets Lady Chatterley" 12.00, 2.50, 5.50, 8.45 et "Africa erotica" 1.10, 4.10, 7.00, 9.50.
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "7 fois par jour" 12.20, 2.16, 4.12, 6.18, 7.55, 9.51.
SEVILLE: "Loving and laughing" 12.5, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
SNOWDON: "Lust tull Vicar" 12.5, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
VAN-HORNE: "Seven times a day" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.05, 9.55.
VENDOME: "La rupture" 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.30.
VERDI: "The Molly Maguires" 7.30, 9.30.
VILLERAY: Voir Mercier
WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
WESTMOUNT: "Carnal knowledge" 1.15, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20.
YORK: "Fortune in men's eyes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.15, 9.15.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Directed by John Ford" (P. Bogdanovich – American 1911) 7.30 et "Nanock of the North" (R. Flaherty-Americain 1920) 9.30.

théâtre

NOUVELLE COMPAGNE THEATRALE (AU GESU). "Le cri de l'engoulevent" de Guy Dufresne horaire irrégulier.
THEATRE DE 4 SOUS: "Les Balançoires" de Jean O'Neil 20h30
RIDEAU VERT: "Becket" de J. Anouil 20h – Sam. 19h et 20h – Dim 19h.
LA POUDRIERE: "Jeu Strindberg" de Durenmat 20h30
CENTAUR THEATRE: "Total Eclipse" 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Relâche
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Un bateau que Dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait, c'est-à-dire mal" d'Alain Pontaut – 20h15. Samedi 16h45, 20h45. Relâche dim. et lundi.

"le film qu'il faut avoir vu" POUR TOUS
après FELLINI ANTONIONI PASOLINI maintenant voici enfin BERTOLUCCI
le conformiste
en couleurs EN FRANÇAIS
JEAN LOUIS TRINTIGNANT
STEFANIA SANDRELLI DOMINIQUE SANDA et PIERRE CLEMENTI
le nouveau film de Bernardo Bertolucci
tous les soirs 7h.30 9h.30
samedi 7h.30 9h.45
dim. 3h.30 5h.30 7h.30 9h.30
Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine 861-3476

Féerie Sénégalaise
L'ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL
3 représentations seulement
Lundi, mardi, merc. 8, 9, 10 nov. 8:30 p.m.
SALLE WILFRID PELLETIER
Prix : $3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50
En vente : Guichets Place des Arts; CCA 1822, ouest Sherbrooke (guichets sous-sol) ou par commande postale avec chèque, mandat, ≠ Chargex et enveloppe-retour affranchie; également agences : Archambault, 500, est Ste-Catherine; Sauvé Frères, 6554, St-Hubert & Galeries d'Anjou; Caisse Populaire, 4200, Adam & 2620, bd Rosemont; École Conduite Métro, Station Métro, Longueuil; Bij. Legault 1087 Notre-Dame, Lachine; Bonder 1188, ouest Bernard; Bij. Charlebois 2115, est Jean-Talon; Galipeau Musique 1480, est Fleury; Lib. Adonick 10827, bd Pie IX; Phar. Nuckle, Centre d'Achat Laval, 11600 bd LeCorbusier & Ile Perrot; Salon Marie Line, 590, Ingrid, Fabreville; Aub. Coupon, 176, St-Eustache, St-Eustache.
Âge d'Or et étudiants ($1.00) se présenter en personne à CCA seulement.
LOCATION PAR TÉLÉPHONE : 932-2171
PLACE DES ARTS

GAGNEZ
DE MAGNIFIQUES VACANCES EN JAMAÏQUE POUR DEUX
Inscrivez-vous dès maintenant. Tirage le 29 oct. à CKVL 850
Marlene JOBERT Jean-Paul BELMONDO POUR TOUS
LES MARIÉS DE L'AN DEUX
EN COULEUR
musique de MICHEL LEGRAND
HORAIRE: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.
CINÉMA DE PARIS 861-2996 FLEUR DE LYS 288-3303

CINEMA À VILLE LEMOYNE
"Une soirée de cinéma aura lieu à 20 heures p.m., mardi le 26 octobre à l'école Lajeunesse, 160, René Philippe à Ville Lemoyne. Le film, "Un pays sans bon sens" de Pierre Perrault, sera gratuitement présenté à tous les citoyens. Amenez parents et amis. Bienvenue à tous".

les balançoires
du 30 sept. au 30 oct.
une pièce de jean o'neil
mise en scène paul buissonneau
benoît girard, roger garand, yvon dufour, claude gai, jean archambault, ernest guimond, sylvie heppel, denis andré, marc legault
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS – 845-7277

SALLE RESNAIS 9e SEMAINE POUR TOUS
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
EASTMANCOLOR
Un film de PIERRE RICHARD
SALLES CLIMATISÉES
élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
LE COURAGE DE GODARD DANS SA RECHERCHE D'UN NOUVEAU LANGAGE NE PEUT ÊTRE SOUS-ESTIMÉ. CINÉMA - '70
ANNE WIAZEMSKI
VENT D'EST
DE JEAN-LUC GODARD

PROLONGATION JUSQU'AU 30 OCTOBRE
Complet les 26 et 27 octobre
Théâtre International de Montréal
La Poudrière par Métro ÎLE STE-HÉLÈNE
JEU STRINDBERG
(Play Strindberg)
de Friedrich Durrenmatt
avec
DENISE PELLETIER, GILLES PELLETIER, YVES LÉTOURNEAU
mise en scène de Jeanine Beaubien
Du mardi au samedi à 20h. 30
Billets en vente, à l'hôtel Mont-Royal, Suite G-20 et le Montréal Trust, Place Ville-Marie.
Réservations : 526-0821
PRIX SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS ET MEMBRES DE L'ÂGE D'OR

Cinémas ODEON
PALME D'OR Festival de Cannes
Le Messager (THE GO-BETWEEN) EN COULEURS
Julie Christie Alan Bates
3e Sem. POUR TOUS
7:30 - 9:30 VERSION FRANÇAISE le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6080
5:30 - 7:30 - 9:30 VERSION ORIGINALE PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
FRANÇOIS TRUFFAUT 5e Sem. POUR TOUS
l'enfant SAUVAGE 7:30 - 9:30 CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
21e Sem. 14 ANS EN FRANÇAIS
M·A·S·H 7.30 - 9.35 EN COULEURS le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6080
CLAUDE LELOUCH 3e Sem. POUR TOUS
ATWATER 2 ALEXIS MIHON PLAZA 931-3313
LE VOYOU EN COULEURS 7:10 - 9:15

"je veux mon enfant!" POUR TOUS
FAYE DUNAWAY FRANK LANGELLA
la maison sous les arbres
3e SEMAINE !
IMPERIAL 1430 Bleury 288-7102 PLACE DES ARTS
REPRÉSENTATION 12.45, 2.55, 5.05, 7.15 & 9.25 P.M.

7e Sem. AIMER... ET RIRE! 18 ANS Adultes
André LAWRENCE MICHELE MERCURE CELINE LOMEZ
Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ! couleur
A 10.30 A.M. 12.25, 2.35, 4.40, 7.00, & 9.20 P.M.
LE CINEMA PARISIEN Tel. 861 2697 480 Ouest Ste. CATHERINE STATION BELL

LE PLUS CHABROLESQUE DES CHABROL! 18 ANS Adultes
LA RUPTURE
Stéphane Audran Jean Pierre Cassel
EASTMANCOLOR
12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.30
VENDOME LE CINEMA DE LA PL. VICTORIA

Enfin! à compter du 29 octobre
Le Vieux Montréal aura ses cinémas
Studio A: "Kes" de Ken Loach
Studio B: "Les Maudits Sauvages" de Jean-Pierre Lefebvre
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, rue St-Paul (Place Jacques-Cartier)

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR (MARDI 26 OCTOBRE) Louis Malle à son meilleur
7:00 LE FEU FOLLET avec Maurice Ronet (en français)
de Roman Polanski
9:30 CUL-DE-SAC avec Françoise Dorléac (avec s.t. fr.)
DEMAIN (MERCREDI 27 OCTOBRE) de J.-D. Simon d'après Polanski
7:00 LA FILLE D'EN FACE Marika Green et Joel Barbouth
d'après Albert Camus (en couleurs)
9:30 L'ÉTRANGER de Visconti (en français)
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT
CE SOIR à 7:30 et 9:30
'THE MOLLY MAGUIRES' de Martin Ritt EN COULEURS, en angl. avec Sean Connery, Richard Harris
DEMAIN (MERCREDI) à 7:30 et 9:30
'HOMBRE' (version originale angl.) de Martin Ritt EN COULEURS avec Paul Newman et Fredric March
5380 St-Laurent 277-3233 verdi

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
6e Sem. Version Française
EN COULEUR
FESTIVAL Arrabal 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

DES LE 29 OCTOBRE "Le Souffle au Coeur" EN COULEURS / FILM DE LOUIS MALLE
CREMAZIE 388-4210 ST-DENIS - CREMAZIE

l'actualité économique

Des compagnies... en bref

Ivaco Industries: les bénéfices nets grimpent de 34 pour cent

Les industries Ivaco Limitée ont enregistré un bénéfice net de 30 cents par action au cours du troisième trimestre de 1971. Grâce à des bénéfices nets qui se sont établis à $1,075,110 et à des ventes se chiffrant par $11.6 millions, ce trimestre, du point de vue des ventes et des bénéfices nets fut une période record dans l'histoire de Ivaco. Notons que le semestre précédent avait aussi été une période record quant aux bénéfices et aux ventes.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 1971, les bénéfices nets de la compagnie se sont établis à $1,075,110 ou 34% de plus que la somme de $799,961 enregistrée au même point du dernier exercice.

Les bénéfices nets par action du troisième trimestre de 1971 se sont établis à 30 cents, à rapprocher de 24 cents enregistrés au même point du dernier exercice.

Les ventes du troisième trimestre de 1971 ont atteint une somme de $11.6 millions, à rapprocher de $10.5 millions, somme des ventes enregistrée au même point du dernier exercice.

Pour les trois trimestres terminés le 30 septembre 1971, les bénéfices nets de la compagnie se sont établis à $2,811,498 ou 32% de plus que la somme de $2,130,533 enregistrée au même point du dernier exercice.

Les bénéfices nets par action des trois premiers trimestres de 1971 se sont établis à 77 cents, à rapprocher de 63 cents enregistrés au même point du dernier exercice.

Les ventes des trois premiers trimestres de 1971 ont atteint $32.1 millions, à rapprocher de $27.2 millions, somme des ventes enregistrées au même point du dernier exercice.

Le fonds de roulement est passé de $2.4 millions à $9.8 millions au cours des trois premiers trimestres de 1971.

Pour fins de comparaison, les chiffres de 1970 ont été repris de façon à tenir compte des résultats de Ingersoll Machine and Tool Company Limited, acquise vers la fin de 1970, et de Sivaco Wire & Nail Company, acquise le 1er janvier 1971.



M. Robert Quenneville, ministre responsable de l'Office de développement de l'est du Québec a inauguré récemment une machine à papier des plus rapides en Amérique du Nord. La nouvelle machine à papier numéro 4, avec son équipement auxiliaire, constitue un investissement de $7.1 millions et produira plus de 15,000 tonnes de papier par année, principalement du papier de toilette, des papiers mouchoirs et des serviettes. Cette machine fait partie d'un programme d'expansion de $12 millions entrepris par la société Scott Paper Limited à Crabtree au Québec.

Sur la Côte Atlantique

$130 millions pour la recherche de nouvelles réserves pétrolières

par la Presse Canadienne

Le pétrole découvert dans l'île de Sable, sur la côte Atlantique met de nouveau en évidence la recherche désespérée de nouvelles réserves pétrolières.

Le besoin est pressant, à un point tel que des sommes fantastiques sont englouties dans ces recherches; ajoutées aux royalties de plus en plus élevées exigées par les pays producteurs du Moyen Orient, cela aboutit à une conclusion pour le consommateur moyen: les prix vont inéluctablement monter.

Dix pays du Moyen-Orient fournissent 85 pour cent du pétrole consommé par le monde non-communiste et ont reçu $4 milliards en 1970; ceci représente 14 pour cent d'augmentation par rapport à 1969. De surcroît, les nouveaux accords récemment conclus vont avoir un impact encore plus élevé en 1971 et 1972.

Par comparaison, le Canada ne représente que 2.6 pour cent de la production mondiale et deux pour cent des réserves connues, ce qui ne l'empêche pas d'être le 9e plus important producteur au monde

Mais le Canada est également un consommateur important. Per capita, il dépasse les Etats-Unis de 10 gallons: 750 gallons par an contre 740. Et le problème demeure le même pour les Canadiens comme pour le reste du monde: il se consomme finalement plus de pétrole qu'il y a de nouvelles réserves découvertes.

C'est ainsi que sur une base mondiale, l'industrie pétrolière devra découvrir quelque 900 millions de barils d'ici 1985, soit plus que le total utilisé depuis la commercialisation du pétrole industriel en 1859. En 1970, il aura fallu investir plus de $500 milliards pour seulement se maintenir au diapason et faire face à la demande croissante des consommateurs.

La découverte est longue et onéreuse. Un seul puit moyen, situé en haute-mer à 10 milles des côtes, revient au mois à $36 millions avant même que la première goutte de pétrole ne parvienne à la surface.

Un simple forage au Canada coûte de $50,000 à $2 millions, selon son emplacement; un sur 42 est commercialement rentable et un sur 500 seulement constitue une réserve importante. D'ici la fin de l'année, les compagnies pétrolières devront dépenser $130 millions au large des côtes Atlantiques, seulement pour la recherche de nappes.

Le point

Les exportations canadiennes: une perspective inquiétante

La perspective des exportations canadiennes est inquiétante à deux points de vue. D'abord, dans le présent de commerce extérieur s'interrogent sérieusement sur ce qu'il adviendra maintenant dans ce domaine. Ensuite, l'examen des possibilités futures ne conduit pas facilement à un pronostic optimiste quant au commerce extérieur du Canada. Bien que je ne puisse m'étendre beaucoup sur les facteurs à prendre en considération dans une évaluation de la perspective des exportations canadiennes, ces remarques m'amènent à tirer les conclusions suivantes:

1– A courte échéance, disons jusqu'à la fin de 1972, on peut s'attendre à ce que les exportations du Canada se maintiennent raisonnablement bien, même si un certain nombre de secteurs connaîtront des difficultés de plus en plus grandes.

2– Durant cette même période, les **exportateurs** canadiens auront un sort quelque peu meilleur que les **exportations** canadiennes.

3– Après 1972, je suis passablement confiant de voir le volume des exportations du Canada croître à un taux supérieur à celui de l'activité économique du pays dans son ensemble. Ce résultat au niveau des exportations pourrait cependant ne contribuer qu'assez peu à la solution du problème économique fondamental du Canada, celui d'offrir à une main-d'oeuvre croissant rapidement une quantité suffisante d'emplois productifs et à rémunération élevée.

4– Il faudra définir une nouvelle politique économique, non seulement au Canada mais dans pratiquement tous les pays de la communauté commerciale internationale. Le Canada aura-t-peut-être le loisir de choisir dans un éventail d'options plus étendu que celui de plusieurs autres pays mais, dans leur réaction aux récentes provocations économiques des Etats-Unis, il y a un très grand danger que beaucoup de Canadiens soient induits en erreur par la promesse de solutions faciles à des problèmes vieux et complexes.

La perspective à court terme

En faisant l'évaluation de la perspective des exportations canadiennes jusqu'à la fin de 1972, il faut prendre en considération plusieurs facteurs aussi bien positifs que négatifs. Voyons d'abord le côté positif.

1– Une croissance économique rapide aux Etats-Unis.

Si le train de mesures économiques du président Nixon parvient à ramener le plein emploi et un comportement plus stable des prix aux Etats-Unis, l'économie canadienne en tirera certainement profit. C'est en raison du fait que ce qui est bon pour l'économie américaine est habituellement bon pour notre pays que le secteur canadien des affaires, d'une manière générale, s'est fait tirer l'oreille pour s'unir dans une opposition vigoureuse à l'imposition de la surtaxe de 10% frappant les importations aux Etats-Unis et a rechercher plutôt des mesures de compensation temporaires.

Nous publions ci-après de larges extraits d'une causerie prononcée il y a quelques jours, au congrès de l'Association canadienne des exportateurs, par M. Carl E. Beigie, directeur exécutif de la "Private Planning Association of Canada". La traduction est du Devoir.

Je pense qu'il est fort possible que l'économie américaine enregistre au cours de 1972 une croissance prononcée, ce qui est probablement l'élément le plus encourageant dans la perspective des exportations canadiennes à court terme.

2– Une bonne annee de ventes de voitures produites sur le continent nord-américain.

L'effet combiné du retrait de la taxe d'accise de 7% sur les achats de véhicules moteurs et de l'imposition d'une surtaxe de 10% sur les importations ne provenant pas d'Amérique du nord rend particulièrement encourageante la perspective pour cette industrie.

3– La dévaluation relative du dollar canadien.

Le dollar canadien, avant le 15 août, était beaucoup plus près d'une position d'équilibre fondamental avec le dollar américain que tout autre monnaie importante. Par conséquent, la réévaluation à la hausse de ces autres monnaies depuis le 15 août sera bénéfique aux exportations canadiennes aussi bien qu'à celles des Etats-Unis durant les quelque douze prochains mois. Il reste que les exportations canadiennes à destination de pays tiers peuvent être moins soumises à l'influence de changements de prix relatifs (étant concentrées dans le secteur des ressources rares), de sorte que ce facteur ne sera probablement pas significatif.

4– La demande de matières premières.

D'une manière générale, il y a rareté de ressources dans le monde et il continuera d'en être ainsi dans un avenir prévisible. Dans la mesure où le Canada est disposé à offrir ses ressources sur les marchés d'exportation, une demande empressée se fera sentir.

Ces facteurs positifs permettent de conclure pour le Canada à une perspective d'exportation à court terme bonne mais non sensationnelle. Les facteurs négatifs, que je m'apprête à énumérer brièvement, sont plus saisissants mais je soutiens que l'effet de la plupart d'entre eux ne se fera sentir complètement que dans un avenir plus éloigné.

1– La surtaxe américaine aux importations.

Même si nous acceptons la déclaration récente du secrétaire au Trésor, M. Connally, voulant que la surtaxe sera retirée au plus tard en février prochain, et j'ai de sérieux doutes là-dessus, il y aura un effet négatif appréciable sur les exportations canadiennes.

2– Des ralentissements économiques dans les pays tiers.

Une objection généralisée à la surtaxe américaine tient à ce qu'elle est imposée par un pays qui sort d'une récession à plusieurs autres chez qui ce phénomène débute. Dans le cas des exportations canadiennes, l'effet de la surtaxe sur le Japon constitue un bon exemple.

3– Les dispositions "achat chez-nous" dans la législation américaine des dégrèvements d'impôt en raison d'investissements.

Tel que proposé maintenant, un dégrèvement d'impôt de 7% aux entreprises américaines faisant des dépenses d'investissement aux Etats-Unis est discriminatoire à l'endroit des fournisseurs étrangers, non seulement pendant la durée d'imposition de la surtaxe, comme il était proposé à l'origine, mais pendant un temps indéfini.

4– L'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun.

Ce facteur aura peu d'importance dans un proche avenir mais, à long terme, il constitue une force de plus poussant à la formation de blocs de commerce régionaux. Cette tendance est non seulement indésirable pour ce qui est d'une portion importante du commerce "non-américain" du Canada mais elle indique avec quelle rapidité le champ des options économiques s'offrant au Canada est en voie de se refermer ou tout au moins de se rétrécir sensiblement.

5– Le projet DISC des Etats-Unis.

De tous les facteurs qui inquiètent profondément le Canada, la proposition de créer la Domestic International Sales Corporation (DISC) est de loin la plus importante. On peut comprendre que les Etats-Unis cherchent à corriger, d'une façon unilatérale, ce qu'ils n'ont pu résoudre, multilatéralement, dans le cadre du GATT. Des règlements portant sur divers types de politique d'imposition en rapport avec des produits échangés ont joué au détriment de la situation internationale des Etats-Unis dans le passé.

6– L'inflation au Canada.

Le dernier facteur négatif de la perspective des exportations canadiennes est la probabilité que les prix montent plus rapidement au Canada qu'aux Etats-Unis au cours de la "phase 2". Je ne sais pas cependant dans quelle mesure cette attente se réalisera en définitive. Avec un taux de change flottant, il est probable que le dollar canadien fléchira en réponse à toute différence marquée dans le comportement des prix au Canada et aux Etats-Unis, compensant ainsi l'influence qu'aurait sur le niveau des exportations canadiennes une inflation plus rapide au Canada.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Proximité du FORUM

Prix réduit
zonage: gratte-ciel
16,000 pi.² – 135' de front sur avenue Lincoln.
Revenu annuel actuellement: $30,000.00

842-6604

LE FIACRE RESTAURANT
BOUL. LAURIER
BOUL. STE-ANNE
QUÉBEC

**Vous allez à Halifax?
à Saint-Jean?
Composez 877-4032**

pour réservations immédiates
à l'hôtel Nova Scotian, Halifax,
à l'hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T.-N.)
ou à tout autre hôtel CN.

Avec $50,000 qu'est-ce qu'on peut acheter?

$93,500 d'Obligations d'Épargne du Canada aux conditions suivantes:

APRÈS 9 ANS SEULEMENT, les Obligations d'Épargne du Canada, série 1971-1972, auront presque doublé. On les offre en coupures de $50, $100, $500, $1,000, $5,000 et $25,000; la limite d'achat est de $50,000 en obligations entièrement nominatives. Voici ce qu'elles vous apportent:
La nouvelle série des Obligations d'Épargne du Canada est sûre car elle est garantie par toutes les ressources du Canada.
Elles ont un rendement annuel moyen de 7.19% à l'échéance mais elles sont encaissables en tout temps plus l'intérêt couru.
Chaque obligation de $100 paie $5.75 d'intérêt la première année, $6.75 la deuxième année, $7.50 pour les cinq années suivantes et, les deux dernières années, $7.75.
De plus, les obligations entièrement nominatives vous rapportent un intérêt sur l'intérêt: ainsi, chaque obligation de $100 vaut $187 au bout de 9 ans! Aux nouveaux taux d'intérêt, chaque obligation de $1,000 peut valoir $1,870 et deux obligations de $25,000 peuvent valoir $93,500!
Pour acheter des Obligations d'Épargne du Canada ou pour des renseignements sur l'impôt différé dans certaines conditions ou sur d'autres avantages, veuillez remplir le coupon ci-joint et l'adresser à Nesbitt, Thomson et Compagnie Limitée, Montréal 126, Québec, ou téléphoner à 844-0131.

Les Obligations d'Épargne du Canada, exclusivement pour les résidents canadiens, les successions, les fiducies, les organismes religieux ou les groupements à but non lucratif, sont encaissables au pair et peuvent s'acheter sans frais de service à tout bureau de:

Nesbitt, Thomson et Compagnie Limitée
355 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal 126, Québec.
À l'attention de M. J. G. Roy

NOM _____

ADRESSE _____

_____

TÉL. RÉS. _____

TÉL. AFF. _____

NESBITT, THOMSON
ET COMPAGNIE LIMITÉE

Halifax • Sydney • Saint John • Fredericton • Moncton • Québec • Montréal • Ottawa • Toronto Hamilton • London • Kitchener • Winnipeg • Calgary • Edmonton • Vancouver • Victoria

Les marchés boursiers

La semaine boursière débute par un affaissement général des cours

La semaine boursière a debuté hier à Montréal par un affaissement général des cours.

Les valeurs en baisse l'ont emporté par 164 sur 59 en hausse, tandis que 85 demeuraient inchangées.

Parmi les hausses les plus marquantes, on note Guaranteed Trust, ayant gagné $1 à $13; Walker-Gooderham 3-4 à $36; B.C. Forest 3-4 à $17; Canadian International Power 3-4 à $22 1-2, et Algoma Steel 5-8 à $11 3-4.

Les baisses les plus sensibles ont été celles enregistrées par Falconbridge, avec un recul de $3 3-8 à $69 1-2; Canada Malting avec $1 à $24; Moore Corp, avec $33 3-4. Egalement: Domtar, ayant perdu 1-2 à $9 1-2; Hudson's Bay Oil 1-2 à $42 1-4; Pacific Petroleum 1-2 à $30 3-8; Royal Trust 1-2 à $34 3-4, et Trans Mountain Oil Pipe Line 1-2 à $20 3-4.

A la Bourse canadienne, Supertest gagnait $4 à $54, tandis que Hambro Corp. perdait 1-2 à $12.

Toronto

Dans un marché peu animé, les métaux de base ont accusé un recul les ramenant aux cours de 1964, suivant en cela un mouvement de baisse qui a affecté la plupart des autres valeurs lors de la séance de lundi à la Bourse de Toronto.

Le volume des échanges a été de 1.36 million de parts pour une valeur de $13.1 millions, contre un volume de 1.39 million pour un montant de $12.7 millions à la séance de vendredi.

Les valeurs à la baisse l'ont emporté sur celles en hausse par 304 contre 150, avec 242 cotes inchangées. Les secteurs les plus faibles du marché furent les banques, les industrielles minières, les raffineries de pétrole, les entreprises de services et les manufactures. Treize des 17 sous-groupes industriels devaient clore à la baisse.

Les actions des compagnies de boissons, de communications et de grands magasins terminèrent en léger progrès.

Au nombre des métaux de base à la baisse, McIntyre a perdu 2 1-2 à $67; Placer 1 5-8 à $17 7-8; Sherrit 1 1-8 à $10 1-2; Patino 3-4 à $12 3-4 et Tara 5-8 à $11 5-8. Bell a cédé 1-8 à $44. On sait qu'une grève affecte les standardistes du Québec et de l'Ontario de cette compagnie, qui maintient ses services à l'aide d'un personnel de cadres.

Falconbridge a perdu 3 1-4 à $70; General Motors 2 1-4 à $78 3-4; Numac 1-2 à $10 3-4; Canada Cement 3-4 à $41 3-4; Hudson Bay Mining 1-4 à $18 3-4 et Slater, Walker 5-8 à $1-8.

Imperial Oil a cédé 1-4 à $28 5-8; International Utilities 1-8 à $37; Moore 1-2 à $33 3-4; Grafton Group 1 1-8 à $17 3-8; Bank of Montreal 1-4 à $15 5-8 et Canadian Export Gas 30 cents à $3.35.

Supertest a gagné 1 1-4 à $54; Pacific Pete 1-8 à $30 5-8; Walker-Gooderham 1-2 à $35 3-4; Alberta Gas Trunk 1-4 à $48 1-2 et Ranger 1-4 à $11 5-8.

Egalement en hausse: Canadian Superior Oil par 1-4 à $38; Canadian Tire A par 1-2 à $37; Electrohome par 1-2 à $37; Toronto Dominion Bank par 1-2 à $25 1-4 et United Funds Management par 1-8 à $6 7-8.

New York

Pour la neuvième séance consécutive le marché a cédé du terrain hier. L'activité a été très réduite, de nombreux spéculateurs et investisseurs ayant observé le jour férié "Veterans' Day" ou journée des anciens combattants.

Au demeurant, ils ne semblent pas pressés de prendre position. La raison principale en est aujourd'hui, comme depuis plusieurs semaines l'incertitude qui règne au sujet des effets que produira la deuxième partie du programme de redressement économique annoncé par le président Nixon.

Le nombre des valeurs en baisse l'emporte largement sur celles qui terminent en hausse: 807 contre 433 tandis que 346 terminent sans changement. Toutefois les pertes en clôture dépassent rarement un dollar.

Les mines d'or terminent toutes en baisse, notamment McIntyre Porcupine qui cède 1 3-8 et Homestake 1 1-4. Il ent est de même des machines de bureau ou Xérox perd 1 1-2. Les aérospatiales cèdent en général une fraction de même que les matériaux de construction.

Aux ordinateurs, Burrough's cède 1 1-4 tandis que IBM gagne 3-8. Aux constructions électriques on note une hausse de 5-8 de General Electric et une perte de 1 5-8 de Westinghouse. Aux cinémas, Walt Disney gagne 2 1-8 mais MGM perd 1-4.

Les aciéries sont sans changement notoire, en hausse ou en perte d'une fraction. Aux automobiles, toutes en baisse légère, General Motors perd 7-8. Enfin les services publics sont sans changement important de même que les chemins de fer ou Burlington Northern cède cependant 1 3-8.

L'indice de la Bourse de New York, groupant 1,300 valeurs ordinaires, a baissé de .22 à 52.60.

cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.4131
Allemagne	Deutsche Mark	3006
Angleterre	Livre	2.4981
Argentine	Peso	2064
Australie	Dollar	1.1658
Autriche	Schilling	0417
Belgique	Franc	0215
Brésil	Cruzeiro Novo	1854
Danemark	Couronne	1381
Espagne	Peseta	0147
France	Franc Etranger	1815
	Franc Financier	1848
Hollande	Florin	2986
Italie	Lire	001637
Japon	Yen	003052
Mexique	Peso	0803
Etats-Unis	Dollar	1.00 3/16
Norvège	Couronne	1463
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1776
Suède	Couronne	1997
Suisse	Franc	2518



BELL EXTRA SPECIAL
Le scotch Numéro Un en Ecosse

Placement recommandé — Octobre 1971

OBLIGATIONS AMÉRICAINES

Sous les réserves d'usage, nous offrons les valeurs suivantes

Qualité *	Description	Taux	Échéance	Prix	Rend. app.
AAA	American Telephone	2 3/4	1-10-75	88.25	6.20
AAA	American Telephone	2 3/4	1- 8-80	73.75	6.80
AAA	Cleveland Electric	3 7/8	1- 3-93	64.00	7.20
A	Consolidated Edison (N.Y.)	2 3/4	1- 3-82	65.50	7.65
A	Consolidated Edison (N.Y.)	3 5/8	1- 5-86	64.00	7.85
AA	Detroit Edison	2 3/4	1- 9-82	68.00	7.00
AA	Detroit Edison	2 3/4	1- 3-85	62.00	7.25
AA	Hydro-Québec**	3 1/2	1- 1-81	75.50	7.20

* *Selon l'évaluation de Standard & Poor's*

** *Aucune taxe à l'étranger de 15%*

J.T. GENDRON INC.

Montréal Tél. : 878-4266 — Québec Tél. : 681-9631

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	2650	$6	5⅞	6	
Alta Gas T	362	$48⅛	48¼	48¼	
Alcan	4355	$17	16¾	17	+ ¼
Alcan pr	380	$25½	25¼	25½	+ ⅜
Algoma St	5465	$11¼	11¼	11¼	+ ⅜
Aquitaine	557	$25⅛	25¼	25⅛	− ⅛
Argus C pr	500	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Bank Mtl	4654	$15⅛	15¼	15¼	− ⅛
Bank NS	2022	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Banq CN	1338	$13¼	13¼	13¼	
Bq Deprg	400	$14	14	14	+ ¼
Bq Pv Can	1736	$13	12⅞	12⅞	− ⅛
Bell Canad	5911	$44⅛	43⅞	44	
Bell A pr	248	$51⅛	51¼	51⅜	+ ⅛
Bell B pr	500	$53¼	53	53⅛	+ ⅛
Border C	3750	$6⅛	5½	5⅞	− ⅛
BP Oil Gas	200	600	595	600	+5
Brascan	1030	$17⅛	17¼	17⅛	+ ⅛
BC Forest	100	$17	17	17	+ ¼
BC Phone	50	$58¼	58¼	58¼	− ¼
Brinco	2560	495	480	485	−10
CAE Ind	100	400	400	400	
Calgary P	652	$24⅛	24⅛	24⅛	− ⅛
CC Laf pr	6124	$20¼	20¼	20¼	− ¼
CD Sugar	100	$30¼	30¼	30¼	
Can Malt	440	$24	24	24	−1
Can Perm	400	$17	17	17	+ ⅛
C Arena	1650	$14⅞	14½	14½	
Cdn Brew	600	$6½	6¼	6¼	+ ⅛
Cdn Cable	200	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Cble w	400	180	180	180	
C Im	4457	$22¼	22⅛	22½	− ¼
CIL	350	$11	11	11	
C Int Pw	462	$22½	22½	22½	+ ⅛
C Marconi	200	260	260	260	−15
CPI pr	850	$21½	21⅛	21½	− ⅛
CP Inve w	3250	205	200	200	−5
Cdn Res	300	550	550	550	
Cdn Salt	200	$15⅛	15⅛	15⅛	− ⅛
Canron	125	$16⅛	16⅛	16⅛	− ⅛
CPLtd	6865	$12½	12⅛	12⅜	− ⅛
CP uk p	200	$9	9	9	
CPL 3 p	2926	$10⅛	10½	10⅛	+ ⅛
Cent Del	1625	$15	14¼	15	
Charter Ind	1000	125	125	125	
Chemcell	3825	405	400	400	−10
Cominco	1575	$20	19¼	19¼	− ⅛
Con Bath	775	$6	6	6	− ⅛
CBath Pr	900	$8¼	8¼	8¼	− ¼
C Text	100	$5¼	5¼	5¼	
Cons Gas	1025	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Con Glass	115	$12¼	12¼	12¼	− ¼
Cr Cork	25	$155	155	155	
Cr Zell A	245	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Crush Int	2502	$17½	17½	17½	− ⅛
Denison	250	$20	20	20	
Disti Seag	670	$52⅛	52½	52½	
D Bridge	675	$22	22	22	
Dom Glass	100	$10	10	10	
Dom Store	625	$13⅛	13¼	13⅛	
D Textile	1575	$17⅛	17¼	17⅛	− ⅛
Domtar	2685	$9¼	9½	9½	− ½
Du Pont	312	$17½	17⅛	17½	
Dupt 7½p	45	$51	51	51	
Dupuis A	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
Ea Svgs	1625	$9¼	9⅛	9⅛	− ⅛
Falcon	860	$70	69½	69½	−3⅛
Fin Coll	530	$14	13⅞	13⅞	− ⅛
Genstar L	600	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Glengair	600	155	150	150	−10
Grafton	2500	$18	18	18	+ ⅛
Guar Trst	210	$13	13	13	+1
Gulf Can	1590	$25	24⅞	24⅞	− ⅛
Hawker S	200	215	215	215	−10
Home A	1240	$32	32	32	+ ⅛
H Smith pr	75	$26	26	26	
Huds Bay	1015	$19	18¼	18⅛	− ⅛
H Bay Co	1641	$17¼	17⅛	17⅛	− ⅛
HB Oil Gas	900	$42¼	42¼	42¼	− ½
Husky Oil	350	$14⅛	14⅛	14⅛	− ⅛
IAC	2500	$18½	18½	18½	+ ¼
In Acc wt	100	700	700	700	−10
Imp Oil	6162	$28⅛	28½	28½	− ¼
Imasco Ltd	1670	$17¼	17½	17½	− ¼
Inland Gas	120	$11¼	11¼	11¼	− ¼
Int Nickel	3085	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Int Util	3140	$37	37	37	+ ⅛
Intpr Pipe	250	$26⅞	26½	26⅞	− ⅛
Ivaco	1400	$13¾	13¾	13¾	− ¼
Kaiser Re	100	430	430	430	−30
Labatt	1685	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Labatt pr	200	$22½	22⅛	22⅛	− ⅛
Lob Co B	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Maclarn	100	$14¼	14¼	14¼	− ¼
MB Ltd	695	$20¼	20½	20½	+ ¼
March Un	100	360	360	360	
Mass Fer	935	$10⅛	10	10⅛	
Melchers	865	$9	9	9	
Micrsyst	1568	490	475	480	−15
Molson A	600	$16¼	16½	16½	+ ¼
Molson B	415	$16¼	16½	16¼	+ ⅛
Monenco	1100	$6	6	6	
Moore	2265	$34¼	33¼	33¼	− ⅛
Ntld LP	100	$9½	9½	9½	
Noranda	3640	$26¼	26¼	26¼	− ¼
Nor Ctl G	1100	$13¼	13¼	13½	− ¼
Orangeroof	100	425	425	425	−15
Pac Pete	100	$30⅛	30⅛	30⅛	− ½
Peopl St	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Phillips Cb	500	$9½	9½	9½	− ¼
Placer	500	$19	19	19	
Pow Corp	3062	470	465	465	−5
Price Com	6800	$6¼	6	6	− ⅛
Provigo	300	$5½	5½	5½	
Readers D	200	$7¼	7⅛	7⅛	
Reitman A	100	$16½	16½	16½	− ⅛
Rio Algom	207	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Royal Bank	650	$26⅛	26	26	
Royal Trst	518	$35¼	34¼	34¼	− ½
Scotts	100	$13¼	13¼	13¼	− ¼
Shell Can	1200	$34⅛	34	34⅛	− ⅛
SherW 7pr	904	$89	89	89	
SocGn F	300	295	295	295	
Southam	2425	$64¼	64¼	64¼	+ ¼
Steel Can	1151	$23	22½	22¼	− ⅛
Texaco	625	$31¼	31¼	31¼	
Tor Dm Bk	175	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Tot Pet A	400	650	640	640	−20
Traders A	1165	$12⅛	12⅛	12⅛	− ⅛
Tr Can PL	300	$34	34	34	
Trans Mt	1050	$20⅞	20¾	20¾	− ½
Trizec Crp	1300	170	170	170	
Tr G C	1471	$22⅛	22½	22⅛	+ ⅛
Ultrmar	300	$6½	6½	6½	− ¼
Wajax	100	$11⅞	11⅞	11⅞	
Walk GW	1005	$36	35¾	36	+ ¼
War H 150	400	$10	10	10	
Zellers	650	$16¼	16¼	16¼	− ⅛
Zellers pr	50	$39	39	39	+1

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Alln Bld	250	$6	6	6	
Amb Db	4900	150	140	150	+5
Aquabl	1000	260	260	260	
Belg Stand	1662	$15	14⅞	15	
Berncam	500	$5½	5½	5½	− ½
Blue Bon	900	195	195	195	−5
Capital Dyn	200	180	180	180	
Com Hold	200	195	195	195	
Comodor	1300	$8¾	8½	8½	− ⅛
Deltan	1600	$6⅛	6	6⅛	− ⅛
Domco	323	425	425	425	
Drum Die	800	28	23	28	
Hambro	100	$12	12	12	− ½
Hubb Dyr	100	$40	39½	40	
Nat Nursing	450	180	180	180	−5
Proflex	1975	265	255	255	−5
RRD	266	$7½	7½	7½	
RRD wts	199	250	250	250	
SXL Div	400	$8⅛	8⅛	8⅛	
SMA Inc	100	100	100	100	+10
Steeltree Pr	150	350	350	350	
Suptest Pt	125	$54	53½	54	+4
Unican Sec	700	400	390	395	
Val Mr A	200	185	180	185	−15
Whiterk	300	$15½	15¼	15¼	
Mines et Pétroles					
Abitib Asb	500	250	250	250	−25
Abit Cop	700	18	18	18	+3
Acroll Ltd	1976	54	52	52	−3
AIS	1067	580	550	580	
Albar	2125	29	29	29	−1
Alld Min	700	296	295	295	−5
Amag B Bel	833	4	4	4	−1
Amigo	4000	8	8	8	−4
Anthmian	4000	4	3½	4	+1
Atl Nick	5000	41	38	38	−2
Atl Tung	17800	26	25	25	−1
Basic Res	500	360	350	350	−30
Beauce Pl	2000	2	2	2	
Buffalo Gas	300	250	230	230	−10
Burnt Hill	8000	18	18	18	−2
Cadil Ex	17710	220	190	200	
Caliper Dev	3100	350	345	350	
Candex	500	9	9	9	−1½
Can Keeley	1500	4	3½	3½	
Canadore	1000	15	15	15	+2
Canuc M	4700	55	47	55	+6
Capri	2000	16	16	16	−2
Castle Oil	100	145	145	145	
Cedarv	3000	26	24	26	
Chsbar I	200	200	200	200	
Comp Min	3000	4	3½	3½	− ½
C Can Ex	500	15	15	15	−1
C Dolsan	1100	16	16	16	+1
CoNor Ex	835	35	35	35	−5
Con Prop	1500	6½	6½	6½	− ½
Corge	1000	21	21	21	+1
Credo Min	1000	10	10	10	
Dauphin	5500	9	9	9	
D Lease	3000	6	6	6	
Dumont	20500	44	42	42	−2
Dynco	4100	46	46	46	−1
Dyn Mn	3800	19½	19	19	− ½
Eagle Min	2000	330	330	330	−5
Emp Min	2500	5½	5½	5½	
Expo Iron	1000	60	60	60	−4
Expo Ung	2000	18	18	18	−2
Fairway	1100	640	625	640	+5
Fall Min	10300	142	139	140	
Flint Rk	23600	125	120	125	−5
Galex	5000	74	70	73	−2
Gaspe Q	5000	61	56	61	+1
Gold Hk	3500	16	13½	16	+3
Gras L	2500	16	15½	16	+1
G E Res	9500	55	52	55	+2
Gr W Min	4000	15	15	15	−5
Gr Coast	100	450	450	450	−5
Hanson	1000	16	15	15	
Hou O w	2100	81	81	81	−14
Int Norval	87000	10½	10½	10½	+ ½
Israel Cnt	6000	25	25	25	
James B	31500	22	20	22	−1
Jamex	8000	25	20	23	+5
Kallio	1200	360	345	345	−15
Kal Res	17500	90	88	90	
Kingswd	2500	27	23½	23½	−4
Kontiki	500	4	4	4	−2
Ladubor	3500	80	79	80	−2
Lynx CEx	4300	130	125	130	+5
MacLan	2000	68	68	68	+1
Mid Ind	4000	39	39	39	−1
Mija Mines	7000	15	14	14	−1
Min Ore	4000	3	3	3	
Mistango	3500	13	12½	13	
Monteagle	2000	35	35	35	
Mt Laur U	7350	80	73	80	+2
More Mines	4000	15	15	15	−2
Mt Jamie	500	11	11	11	−1
M Pleas	5050	32	30	31	−2
Muscoch	2000	15	13	13	−2
Nw Hosco	1100	75	75	75	−5
NW Unisp	6500	51	49	51	−3
Nocana	3000	5	4½	4½	− ½
Norco	6616	120	103	103	−12
NQN Min	4000	20	20	20	+1
Pac Ni M	46500	37	34	36	+1
Panaca	1000	40	40	40	
Pan Am	3400	315	300	300	+5
Pat Silv	1000	5	5	5	−1
Phoenix	500	730	715	715	−25
Pinex	6000	78	78	78	
Pine Ridg	2000	9	9	9	− ½
Probe Mn	11500	19	15½	19	+ ½
Puma P	600	101	101	101	−4
Puma w	100	55	55	55	−1
Q Antim	500	33	33	33	+3
St Lucie	1000	15	15	15	−1
Sabina	400	110	110	110	
Scimnx	1000	48	48	48	
Sheba	3000	5	5	5	
Sil Shield	1500	270	270	270	
Sil S w A	1700	170	169	169	−1
Sil S w B	3200	170	165	165	−5
Slocan	2000	65	63	63	−6
S Dufault	1000	4	4	4	
Sullivan	4400	266	265	265	−25
Tagami	1000	12	12	12	
Tache	5500	5	5	5	+1
Talismn	2000	18	18	18	−1
Transtere	20500	12	10	10	−2
Triton Expl	8700	85	85	85	
Troilus	12000	25	22	22	−2
Twent C	1700	90	90	90	−10
W Q Mn	6000	11	10	10	−1
West Hill	2500	12	12	12	−1
Wilm Crk	9500	35	31	33	−1
Zinat Mines	4500	19	17	18	

les indices

MONTREAL

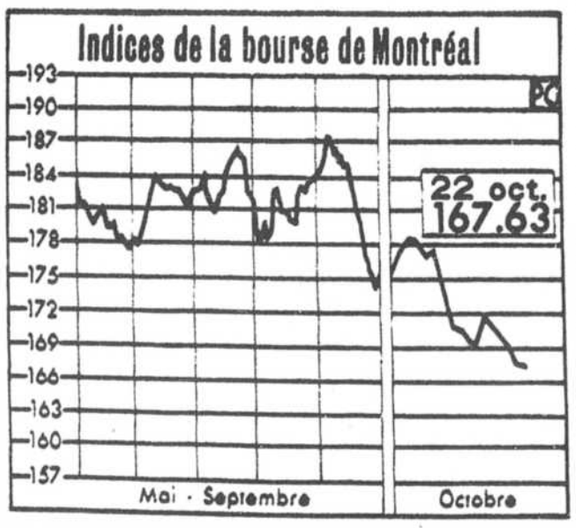
	65 Industr.	13 Serv.publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	−0.59	−0.53	−0.89	−0.27	−0.61
Clôture	167.04	144.40	203.20	166.85	166.85
Semaine dern.	171.09	145.21	203.61	68.40	169.90
Mois dernier	179.48	151.72	214.19	75.36	178.16
1971 haut	189.09	161.53	218.23	95.75	185.16
1971 bas	167.11	143.18	172.04	65.92	166.79

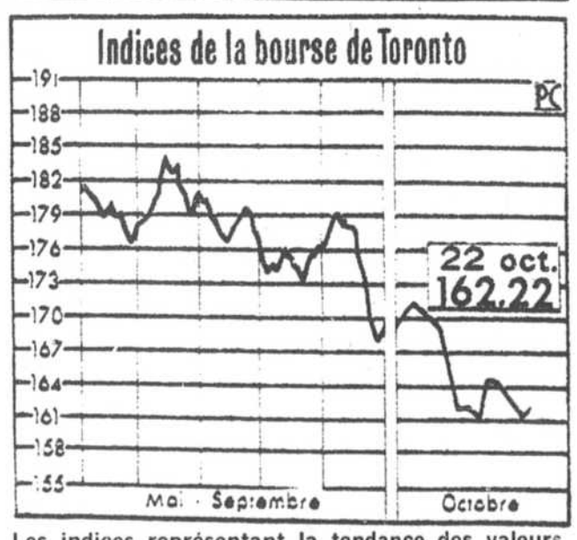
TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	−0.65	−0.86	−1.34	−2.74
Clôture	161.57	147.66	70.97	207.27
Semaine dern.	164.45	146.41	75.29	216.32
Mois dernier	171.30	176.13	83.12	228.91
1971 haut	188.94	202.66	103.01	242.60
1971 bas	161.16	145.65	72.12	193.18

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industr.	851.12	854.63	843.38	848.50	−3.87
Transp.	232.11	233.29	230.21	231.86	−0.78
Serv. publ.	113.75	114.30	112.76	113.56	−0.22
Ensemble	296.57	297.91	293.97	295.90	−1.12





Les indices représentant la tendance des valeurs industrielles aux bourses de Montréal et Toronto ont continué de fléchir la semaine dernière. A Montréal, l'indice industriel a chuté de 4.23 pour terminer la semaine à 167.63 en dépit du fait qu'une légère reprise était perçue vendredi dernier. A Toronto, l'indice des valeurs industrielles a baissé de 2.72 pour marquer en fermeture 162.22 seulement. Pendant ce temps à New York, l'indice Dow Jones pour les valeurs subissait une perte de 22.48 pour atteindre le niveau peu enviable de 852.37.

Notre spécialité est la gestion professionnelle de portefeuilles

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE
Portefeuilles personnels et institutionnels

FONDS BOLTON, TREMBLAY LTÉE
(Aucun frais de souscription)

Pour plus de renseignements:

P. A. Bienvenu, suite 1225, 1245 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109, Qué. Tél.: 849-4591

Nigel Stephens suite 2519, 44 ouest, rue King Toronto 1, Ontario Tél.: 864-1480

Volvo Canada

Volvo (Canada) Ltd vient de dévoiler la construction de son nouveau siège social à Willowdale, en banlieue de Toronto.

Le nouveau bâtiment sera érigé sur un site de six acres dans le parc industriel Parkway-Finch et donnera sur l'avenue Woodbine, au sud de l'avenue Steeles.

La section des nouveaux aménagements réservée aux bureaux sera une structure à deux étages. Le premier plancher sera occupé par un centre d'informatique, un centre de formation pour le personnel des concessionnaires Volvo, les bureaux d'administration et une cafétéria pour les employés. Tout le second plancher sera occupé par un bureau-paysager où se retrouveront les plus récentes idées de planification de bureau.

Ce premier bâtiment sera relié à un immense entrepôt qui sera utilisé pour la mise en stock et la distribution de toutes les pièces de rechange Volvo pour les clients de l'Ontario et du Manitoba.

Tous les murs extérieurs du bureau et de l'entrepôt seront faits de béton précontraint de style ultra-moderne. Les nouveaux aménagements donneront plus de 65,000 pieds carrés d'espace de plancher, 32,000 desquels seront réservés au bureau. Le coût total du projet se chiffre à un peu plus de $1.5 million et les travaux devraient être terminés au début de 1972.

les obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ Sept. 1	1972	99¾	100¼
5 Oct. 1	1973	100½	101
5 Avril 1	1974	100½	101
6½ Avril 1	1975	104	105
5¾ Juin 1	1976	101¾	102½
7 Sept. 1	1977	106	107
3¾ Janv. 15	1978	89	90
6½ Juin 1	1979	101½	102½
6¼ Avril 1	1980	100½	101½
4½ Sept. 1	1983	85¼	86¼
6¾ Fév. 15	1989	98½	99½
6½ Oct. 1	1995	95½	97
3¾ Mars 15	1998	58	60
3 Perpétuel	1996	38	40
CN 4 Fév. 1	1981	82	83
CN 5¾ Janv. 1	1985	89	91
CN 5 Oct. 1	1987	79	81
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	87	89
Alb. Gas Conv. 7½	1990	121	124
Bk of N.S. 7, Oct. 15	1987	92	94
CPR 8¾, Noc. 1	1978-89	105	107
GMAC 8¼	1974	102	104
GMAC 7, Sept. 30	1986	87	89
Gulf Oil 8½, Déc. 1	1989	104	105
Impl. Oil 8½, Août 15	1989	105	107
Noranda 9¼, Oct. 15	1990	107	108
Royal Bk, 7 Avril 15	1991	100¼	100⅝
Roymor 7½, Nov. 1	1973	100	102
Roymor 7¾, Noc. 1	1978	100½	102½
Simpsons 9½, Déc. 15	1989	106	108
Weston, Géo., 6¾	1987	86	88
SERVICES PUBLICS			
Alta. Gas 9¼	1990	106	
Bell Tél. 9⅜	1993	108	110
Marit. T&T 9¼, Juin 1	1990	104	106
N & C 9⅜ Janv. 15	1991	106½	107
TC Pipe 9¾ Juin 20	1990	108	109
PROVINCIALES			
Alb. 6¾, Mars 1	1989-91	91	93
Man Hyd. 8½, Sept. 15	1991	104½	105½
N.B. 7¾, Mars 1	1994-96	97	98
Nfld. 9¾ Nov. 15	1990	108	110
N.S. 7¼ Mars 1	1989-91	96	98
Ont. Hyd. 8¼ Juil. 21	1996	105	106
P.E.I. 9¼, Nov. 1	1990	107	109
Qué. Hyd. 8¾ Juil. 29	1996	104	106
CONVERTIBLES			
Domtar 6¾	1987	84	86
TC Pipeline 5	1989	94	96
Westcoast 6½, Avril 1	1988	92	94
MUNICIPALES			
C. Mtl. 9½, Déc. 7	1990-95	106	108
Mét. Tor. 8¾ Oct. 1	1990	107	110

AVIS DE DIVIDENDE

Actions classe "A" - Sans valeur nominale ou au pair

Un dividende de treize cents ($0.13) par action a été déclaré sur les actions Classe "A" - sans valeur nominale ou au pair - de Dupuis Frères, Limitée, pour la période trimestrielle se terminant le 31 octobre 1971, et sera payable le 15 novembre 1971.

Ce dividende sera payé aux détenteurs de certificats d'actions au porteur, à toutes les succursales au Canada des banques suivantes : La Banque Royale du Canada, La Banque Provinciale du Canada et la Banque Canadienne Nationale, sur remise du coupon portant le numéro 66 attaché à leurs certificats d'actions, le ou après le 15 novembre 1971.

Pour le conseil d'administration,

la secrétaire générale,
Jeannette Perras

Montréal, le 25 octobre 1971

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1965	$6⅛	5⅞	5⅞	
Acklands	150	$5½	5½	5½	
Acres Ltd	500	$8⅛	8¼	8⅛	– ⅛
Acres A pr	z5	$36	36	36	
Acres wt	100	175	175	175	+ 5
A.G.F.M	250	355	355	355	+15
Agra Ind	600	$8½	8½	8½	
Alta Gas T	9465	$48½	48¼	48½	+ ¼
Alta Gas p	z20	$76⅛	76⅛	76⅛	
Alta G D p	z12	$133½	131½	131½	
Alta Nat	400	$22	22	22	– ½
Alcan	6485	$17	16⅞	16⅞	+ ⅛
Alcan pr	755	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Algo Cent	600	$7¼	7½	7½	– ¼
Algoma St	4843	$11⅞	11¼	11⅞	+ ½
Alliance B	600	280	260	260	–40
Alumin pr	z20	$18	18	18	
Almin 2p	50	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Anglo-c pr	100	$12⅞	12⅞	12⅞	– ⅛
Ang CT 265	100	$37	37	37	+ ¼
Ang CT 315	100	$39⅛	39⅛	39⅛	+ ⅛
Aquitaine	1970	$25¼	25½	25½	– ½
Argus	100	$11	11	11	
Args 250 p	60	$30¼	30¼	30¼	
Argus B pr	410	$33⅛	33	33	
Argus C pr	4220	$8¼	8⅛	8¼	
Asbestos	150	$26¼	26¼	26½	– ¼
Atco Ind	300	$7¼	7¼	7¼	– ¼
Atl Sugar	1510	$6	5⅞	5⅞	– ⅛
Atl Sug A	230	$14	14	14	+ ¼
Atl Sug pr	89	$61½	61½	61½	– 1
Atl Sug w	100	125	125	125	– 5
Auto Hard	500	$7½	7½	7½	
Bahama	300	12	12	12	
Bk Mtl	18572	$15⅛	15⅛	15⅛	– ¼
Bank N S	4457	$27¼	27⅛	27⅛	
B Cdn Nat	105	$13⅛	13⅛	13⅛	
Bathrst p	z50	$6	6	6	
Beaver L	1400	$14½	14½	14 ½	
Beaver A	z50	$13	13	13	
Belding L	300	$10	10	10	
Beldng w	400	270	265	270	+ 5
Bell Can	16366	$44¼	43⅞	44	– ⅛
Bell A pr	390	$51¼	51	51½	
Bell B pr	2245	$53¼	53	53⅛	+ ⅛
Black P	100	340	340	340	– 10
Block Bros	700	295	295	295	– 5
Bombrder	250	$10⅛	10⅛	10⅛	
Bovis Cor	1900	160	150	155	
Bow Valy	3250	$26⅛	25 ½	25½	– ½
Bowater	480	360	360	360	– 10
Bowes	200	$12	12	12	– ½
Bramalea	1000	290	285	285	– 5
Bramal w	210	165	165	165	
Brascan	3140	$17½	17⅛	17	+ ⅛
Brdg Tank	600	460	440	440	– 30
Bright	10150	$16	15 ⅛	16	+ ⅛
Brinco	4885	490	480	485	– 10
BC Sugar	650	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
BC Sugar p	200	$16½	16⅛	16½	+ ⅛
BC Phone	106	$58¼	58¼	58½	– ⅛
BCPh 6 pr	50	$83	83	83	– 4
BCPh 4 p	25	$63	63	63	+1 ½
BCPh 4.84	z100	$18	18	18	
Budd Auto	850	$7	7	7	
Burns Fds	2200	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
Burrard	300	$5	5	5	– ¼
Cad Dev	11600	$7⅛	7	7	
CAE Ind	4700	410	400	410	+10
Calgary P	1427	$24⅛	24	24	– ½
Calgy 540 p	100	$88	88	88	– ½
Campeau	z35	290	290	290	
CD Sugar	200	$30 ½	30⅛	30½	
Can Cem L	867	$42	41¼	41¼	– ¼
wc cem L p	z9	$20¼	20 ¼	20¼	
Can Malt	525	$24⅛	24⅛	24⅛	– ⅛
Can Malt p	7640	89	87	87	– 2
C Packrs	1500	$18¼	18 ½	18½	
Can Perm	6535	$17	16 ½	17	+ ⅛
C Safway p	z15	$81½	81½	81½	
CSL	4130	$38⅛	38	38	– ¼
CSL pr	400	450	450	450	
Cdn Brew	2970	$6¼	6⅛	6⅛	
C Brew Bp	25	$34 ½	34 ½	34 ½	– 1 ⅛
C Cablesy	425	$13	12⅛	12⅛	– ⅛
CC Manag	6500	$12½	12½	12½	
C Curtis	500	65	65	65	
Cdn Equty	512	$8 ½	8 ½	8 ½	
C Found	100	450	450	450	– 50
CGE pr	z10	$22¼	22¼	22¼	
C Goldie	3900	345	325	345	+ 5
C Hydro	1110	$12⅛	12 ½	12 ½	– ⅛
C Hydr pr	100	$14	14	14	
C Imp Bank	2734	$22½	22⅛	22⅛	– ⅛
C Ind Gas	7700	$10	9½	9¼	– ⅛
CIL	1100	$10¼	10¼	10¼	
C Intrurb p	600	$7¼	7¼	7¼	
C Manoir	200	260	255	255	– 10
C Ocdental	100	$9	9	9	
CP Inve pr	5200	$21¼	21	21	– ½
CPIn w	15835	205	200	200	
CP Ltd	7762	$12½	12¼	12⅛	
CPL $3 pr	5000	$10⅛	10½	10⅛	
CPL UK p	1718	$9	9	9	
Cdn Tire	315	$32⅛	32⅛	32⅛	+ ⅛
Cdn Tire A	4279	$32	31⅝	32	+ ½
C Utilties	255	$32½	32	32⅛	– ⅛
C Util w	220	550	550	550	–100
Cdn Wall	50	$86	86	86	– 4
CWN Gas	185	$18	18	18	– 1
Canron	685	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Capit Div	3900	52	50	50	+ 3
Cara	z10	410	410	410	
Carrier JD	3200	$5	5	5	– ¼
Carrier w	200	225	225	225	
Cassidy L	200	375	375	375	– 5
Casidy A p	z50	$7¼	7	7¼	
CDRH Ltd	200	435	425	425	– 10
Chat-Gai	z50	$17⅛	17⅛	17½	
Chemcell	5850	410	390	400	– 10
Chem 175 p	145	$20	20	20	– ½
Chrysler	202	$28	28	28	– ½
CHUM B	450	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Cockfield	z10	$6	6	6	
Codville A	200	340	340	340	– 5
Columbia	300	310	300	300	
Columbi p	300	$8⅛	8 ½	8 ½	– ¼
Cominco	4700	$20	19¼	19¼	
C Holiday I	7560	$9¼	9 ½	9½	– ½
Compr Ap	110	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Comb Ins	100	$34⅛	34⅛	34⅛	– 1⅛
Computel	200	350	350	350	– 35
Comtech	600	215	205	215	
Conduits	100	275	275	275	– 50
Con Bath	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Con Bath p	200	$9	9	9	
Con Bath w	700	40	36	40	
C Bath 68 w	400	200	200	200	+25
Con Bldg	3710	135	120	120	– 10
Con Textle	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Con Distrb	1225	$23½	23¼	23½	+ ¼
Cons Gas	2886	$19⅛	19	19	– ⅛
Control F	435	160	160	160	
Cooper C	100	$13¼	13¼	13¼	– ¼
Corby vt	100	$20½	20½	20½	
Corby B	z75	$19¼	19¼	19¼	
Cornat Ind	1050	145	145	145	
Coronatn	1200	100	100	100	
Corp Food	155	$7⅛	7⅛	7⅛	– ⅛
Cosms	200	140	140	140	+10
Costain R	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Crain R L	100	$11	11	11	+ ⅛
Crestbrk	325	375	365	365	+10
Crwn Life	1070	$29¼	29¼	29½	
Crush Intl	840	$17⅛	17½	17½	
Cygnus A	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Cygnus B	z50	$6	6	6	
Debhld B p	100	$78	78	78	
Distl Seag	1752	$52¼	52½	52½	– ¼
Doman I	100	$8½	8½	8½	
Dome Pete	354	$30½	30½	30½	– 1⅛
D Bridge	115	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
D Coal pr	z16	$22	22	22	
Dofasco	1630	$21¼	21	21⅛	– ⅛
Dofasco p	25	$72	72	72	+ 1
Dom Glass	z75	$10	9¼	10	
D Lime w	100	60	60	60	– 3
Dom Store	2425	$13⅛	13¼	13⅛	+ ⅛
Domtar	3121	$9⅞	9½	9½	– ½
Domtar pr	100	$14	14	14	– ¼
D Textile	3335	$17⅛	17½	17⅛	+ ⅛
Dupont	840	$17½	17⅛	17½	+ ⅛
Dylex Div	200	$6¼	6¼	6¼	
Dylex D A	550	$6⅛	6⅛	6⅛	– ⅛
Estn Can S	300	$9¼	9⅛	9¼	
E-L Fin w	100	200	200	200	+ 15
Electro ltd	790	$37	35¼	37	+ ½
Emco	300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Erie D	850	$9	9	9	
Erie D A	2000	$8⅛	8¼	8¼	
Falcon	1412	$72¼	70	70	– 3¼
Fed Grain	2855	$8	7⅛	7⅛	– ¼
Fields S	100	$12	12	12	– ⅛
Fleet Mfg	400	85	85	85	
Ford Cnda	1790	$81¼	81	81	– 1
F Seasons	910	$11½	11¼	11¼	+ ⅛
FPE Pion	300	$17	17	17	
Fraser	200	$12½	12¼	12¼	+ ¼
Fruehauf	100	$15	15	15	– 2
Gaz Metr	z4	$5	5	5	
Gdn Mang	z10	465	465	465	
Gen Distrb	z50	$15½	15⅛	15⅛	
GMC	609	$79¼	78¼	78¼	–2¼
G P Mtg A	100	$68	68	68	
Genstar L	500	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Gnstar L w	120	285	285	285	
Gesco Dis	220	285	285	285	
Glendale	800	450	450	450	
Glengair	3000	155	150	150	– 5
Gleng B p	950	310	300	300	– 10
Gleng A w	500	65	65	65	– 1
Godyear p	50	$34	34	34	
G Mckay A	100	$6½	6½	6½	– ½
G Mckay B	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Graft G	500	$17¼	17⅛	17⅛	–1⅛
GL Paper	400	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
GL Pap w	100	250	250	250	
GL Power	760	$17½	17½	17½	– ⅛
GN Capital	150	$7	7	7	
Gt West Int	100	$6½	6½	6½	
Gt W Life	102	$41	41	41	– 1
Greyhnd	1425	$14⅛	13¼	13¼	
Grissol F	100	$6¼	6¼	6¼	– ⅛
GSW C pr	z27	$71	71	71	
Guar Trst	3510	$13	12⅛	12⅛	+ ⅛
Gulf Can	3292	$25	24⅛	24⅛	
Halifax D	1600	150	150	150	– 5
H Group	100	$18½	18½	18½	– ¼
Hardee	2700	100	100	100	
Hard Crp A	350	$11	11	11	
Harveys F	1000	76	75	76	+ 1
Hawker S	1500	225	225	225	+ 5
Hawker pr	80	$56¼	56¼	56¼	
Hays Dna	4200	$10¼	10½	10½	
Hedway C	160	320	320	320	+30
Home A	3845	$32⅛	31⅛	32	+ ⅛
Horne Pit	300	230	225	225	
Hoden DH	104	250	250	250	–25
H Bay Co	3077	$17¼	17⅛	17⅛	– ⅛
HB Oil Gas	1765	$42¼	42⅛	42¼	
HB Oil G pr	63	$52	52	52	
Hunter D	500	$13⅞	13⅞	13¼	+ ¼
Huron Eri	2592	$23¼	22½	23	– ¼
Husky Oil	4875	$14⅞	14⅞	14⅞	– ⅛
Husky A pr	80	$42	42	42	+ 1
Husky D w	1400	660	605	605	–40
IAC	1502	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
IAC w	720	700	690	690	+15
Imasco	2025	$17½	17⅛	17⅛	– ⅛
Imasco A p	3749	460	460	460	
Imp Gen	200	300	290	290	–10
Imp Life	35	$135	130	135	– 2
Imp O	16402	$28⅛	28½	28⅜	– ¼
Indal Can	500	$7½	7¼	7¼	– ¼
Indusmin	350	$9½	9	9	– ½
Inglis	450	$10	9⅞	9⅞	– ⅛
Inland Gas	237	$12	11⅛	11⅛	
Intrmetco	100	225	225	225	+10
IBM	161	$301½	301½	301½	–2½
I Nickel	12313	$27¼	27	27⅛	
Int Util	5265	$37¼	36⅞	37	– ⅛
Int Div	400	340	340	340	
Intpr Pipe	1595	$27	26⅞	26⅞	
Int Pipe w	1315	$11¼	11¼	11¼	
Intpr Steel	1625	$7	6¼	6¼	– ⅛
Inv Group	500	$6½	6½	6½	– ⅛
Irwin Toy	2200	$16	16	16	– ¼
ITL Ind	930	350	340	340	–15
Ivaco Ind	z50	$13⅞	13⅞	13⅞	
Jockey C	1868	475	460	475	+15
Jockey A p	z115	$9¼	9	9¼	
Jockey B p	250	$9¼	9¼	9¼	
Jockey 2 p	400	$9¼	9¼	9¼	
Kaiser Re	2640	455	400	400	–60
Kaps Tran	500	$6⅛	6¼	6¼	
Keeprite P	350	$8⅞	8⅛	8⅜	
Kelsey H	z35	$5½	490	490	
Kenting	230	$9	8¼	9	
Koffler A p	300	$8½	8⅛	8⅜	– ⅛
Koffler w	100	620	620	620	– 5
Labatt	620	$21⅜	21⅛	21½	+ ¼
Labatt pr	2560	$22⅜	22⅛	22⅜	– ⅛
Laidlaw M	200	$12¼	12	12¼	+ ¼
Lailaw A p	200	$13½	13½	13½	
LOnt Cem	200	225	225	225	+ 5
Laura Sec	460	$8⅜	8½	8½	
Lau Fin	900	$8⅛	8⅛	8⅛	– ⅛
Lau F 1.25	100	$16⅛	16⅛	16⅛	– ⅛
Lau Fn 140	100	$17¼	17¼	17¼	– ⅛
Lau F 2.00	100	$24⅜	24⅛	24⅜	– ⅛
Leigh Inst	1050	390	380	380	– 10
Levy	250	$15	14	15	+1½
Life Inv w	400	57	57	57	– 3
Lincoln Tr	100	$12	12	12	– ½
Livingsto	225	$7⅛	7⅛	7⅛	– ⅛
Living w	1488	355	355	355	+10
Lob Co A	750	$5	5	5	
Lob Co B	1100	$5⅛	5	5	– ⅛
Lob Co pr	50	$29⅜	29⅜	29⅜	– ⅛
Lob G B pr	z25	$19	19	19	
Loeb M	21000	370	370	370	
Logistec C	300	$8½	8¼	8¼	
Maclarn B	100	$14¼	14¼	14¾	– ¼
MH Cable	250	$6½	6½	6½	
MB Ltd	3150	$20¼	20½	20¾	+ ¼
Maher	200	$20	19¼	19¼	
Maher pr	700	$8	7¾	7¾	– ¼
M Lt Gard	100	$27	27	27	+ ¼
Maritime	z50	$20	20	20	
Markboro	100	475	475	475	+ 5
Markbro w	1000	60	57	57	+ 6
Mass-Fer	3440	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
McLaghln	675	$11	10⅞	10⅞	
MEPC w	500	175	175	175	
Met Stores	4000	$15⅛	15	15⅛	– ⅛
Microsyst	350	475	475	475	–20
Micrsys w	100	195	195	195	+10
MLW Wor	200	$12⅛	12	12⅛	
Molson A	1010	$16¼	16½	16¼	+ ½
Moore	6639	$34½	33¾	33¾	– ½
MTS Inter	1000	350	350	350	
Murphy	100	$10¼	10¼	10¼	
Mrphy pr	100	$28½	28½	28½	– 1
NaChrs I	300	$15½	15½	15½	– ½
Nat Drug	500	$5¾	5¼	5¾	– ⅛
Nat Drug p	100	$7½	7½	7½	– ⅛
Nat Sea	z50	$9	9	9	
Neonex	1250	325	320	325	+ 5
NB Tel	225	$13¾	13¾	13¾	
N Provid D	1200	39	38	39	– 1
Ntld LP	900	$9½	9½	9½	– ¼
Noranda	4828	$26⅜	26⅛	26⅛	– ½
Nor Ctl G	2828	$13⅞	13¾	13¾	
Nor Ct A p	100	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Nor Ctl B p	500	$27½	27½	27½	
Nor Ctl w	800	555	530	530	–25
NS L P	975	$10⅛	10⅛	10⅛	
NS Savngs	300	$11¼	11¾	11¾	
NSI Mark	200	285	285	285	–15
NuWest D	100	$7¼	7¼	7¼	
Ocdentl Pt	100	$14⅛	14⅛	14⅛	– ⅜
Ocean Cm	300	$24¼	24½	24½	
Okanagan	100	$5⅝	5⅞	5⅝	
OSF Ind	370	480	475	475	–15
Oshawa A	9475	$10⅜	10	10	– ⅜
Oshawa w	2620	140	140	140	
Overlnd 2 p	200	350	350	350	– 5
Pac P	21014	$30⅜	30½	30⅜	+ ⅛
PanCan I	500	305	300	300	+10
Pembin A	100	$5¾	5¾	5¾	
Pembin B	100	$5½	5½	5½	
PC Jwl pr	z21	$94	94	94	
Petrofina	100	$19¼	19¼	19¼	
Pitts Eng	100	$12½	12½	12½	
Pow Cp	11800	470	460	465	– 5
Pow Crp pr	245	$26	25½	25½	
Pow C 5 pr	400	$8½	8½	8½	+ ⅛
Price Com	2433	$6½	6	6	– ⅛
Prov B Can	100	$12⅛	12⅛	12⅛	– ⅛
Q Brdcast	200	460	460	460	
Quinte C	100	200	200	200	
Quinte A	300	200	200	200	
Rank Org	3700	$18	17¼	17¼	– ⅛
Rapid Grp	100	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Readers D	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Realty C	2000	250	245	245	– 5
Reed Oslr	450	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Reitman	125	$17¼	17¼	17¼	– ⅜
Reitman A	200	$16½	16	16	– ¾
Revelstk	200	$10½	10¼	10½	– ⅜
R Little	100	$22	22	22	+ ½
Rothman	z50	$14	13⅜	13⅜	
Rothmn w	300	280	270	270	–20
Rothm 2p	1650	$17⅜	17¼	17⅜	+ ¾
Royal Bnk	5436	$26⅛	26	26	
Royal Trst	2779	$35¼	34½	35	
StL Corp p	z10	$69¾	69¾	69¾	
St Maurice	2500	63	62	63	– 2
Sandwell	z75	$5⅝	5⅝	5⅝	
Sayvette	1300	465	445	450	+ 5
Scintrex	375	310	310	310	– 5
Scot York	330	$16¼	16¼	16¼	– ⅛
Scot Paper	z45	$21	20	20	
Scotts	100	$13¾	13¼	13¼	– ⅛
Seaway w	500	105	105	105	+ 5
Secur Cap	2900	430	415	430	+10
Selkirk A	z50	$14	14	14	
Shaw LE A	100	$5⅞	5⅞	5⅞	– ⅛
Shaw Pipe	z100	$7⅞	7¾	7¾	
Shell Inv p	413	$34⅜	34⅜	34⅜	– ⅛
Shell Inv w	200	$14⅞	14¼	14⅞	
Shell Can	6745	$35	34⅜	34¼	
Silverwd A	250	$15½	15½	15½	– ⅛
Silverwd B	100	$15	15	15	+ ½
Simpsons	1087	$19¼	18⅞	19	+ ⅛
Simpson S	200	$25	25	25	
Sklar M	750	180	175	175	
Skyline H	125	$8	8	8	
Slater Stl	5350	$11½	11	11	– ⅛
Slat W Can	370	$11¼	11	11	– ¼
Slate Walk	500	$7⅛	7⅛	7⅛	– ⅛
Southam	775	$64½	64¼	64¼	+ ¼
St Brodcst	1325	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
St Paving	500	$9⅛	9⅛	9⅛	– ⅛
Steel Can	5159	$23	2 ½	22⅛	– ¼
Steinbg A	150	$19	19	19	– ⅛
Steintron	200	340	340	340	–35
Ster Trust	300	$8	7⅞	7⅞	+ ⅛
Suptst com	300	$15¼	15⅛	15¼	+ ¼
Suptest od	1345	$55	53	54	+1¼
Teledyne	2800	360	350	360	
Texaco	900	$31¼	31	31¼	
Thom Nes	250	$24¼	24¼	24¼	
Thom N pr	200	$50	50	50	– ½
Toromont	1200	99	95	95	
Tor Dm Bk	3985	$26¼	24⅞	25¼	+ ½
Tor Star B	175	$31⅞	31⅝	31⅞	+ ¼
Traders A	1160	$12⅞	12⅜	12⅞	– ⅛
Traders 5 p	z25	$26½	26½	26½	
Trader 65 w	1075	115	100	100	–15
Trader 66 w	z20	265	265	265	
Trader 69 w	300	340	340	340	+10
Transair	1150	360	355	360	+ 5
Trnsair w	2900	110	105	105	+ 5
Tr Can PL	4074	$34	34	34	+ ¼
Tr Can Pl p	295	$43	42⅜	42⅜	+ ¼
Tr Can A pr	270	$63¾	63¼	63¼	+ 1
Tr Can P w	490	955	920	955	+45
Transglob	1850	210	19⅜	200	– 5
Trans Mt	1905	$21¼	20⅜	20¾	– ½
Trans PPL	200	$13	13	13	
Trizec Crp	8320	170	170	170	
Tru-Wall	200	290	290	290	
Un Carbid	950	$13⅞	13½	13½	– ¼
Un Gas	7575	$13⅜	13½	13¾	– ⅛
U Corp B	719	$13	12¾	12⅞	– ⅛
Un Fn Mgt	200	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
Van Der	500	$5¾	5½	5½	– ¼
Van Ness	1700	80	80	80	–5
Venpower	1500	120	115	115	–10
Versatil A	100	265	265	265	– 5
Vic G Tr	z8	$32½	32	32	
Wajax	100	$11⅜	11⅛	11⅜	
Wainoco O	1462	$5½	5½	5½	– ⅛
Walk GW	5830	$36	35¼	35¼	+ ½
Weldwod	2479	$11⅞	11¼	11¼	
Wstburne	150	$11	11	11	
Wbur A p	410	$33½	33¼	33¼	
Wburn wt	166	575	575	575	–55
Wcoast Pt	400	$10	10	10	– ¼
W Pet A p	470	$30½	29¾	29¾	– ⅜
Westc'st	1600	$23⅞	23¼	23⅞	
Westeel	600	$14	14	14	+ ½
W Brdcast	4025	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅛
W Cdn Seed	900	455	455	455	+ 5
W Realty	1000	$6¼	6¼	6¼	
Westnhse	200	$12½	12½	12½	
Weston	1275	$14¼	14⅛	14⅛	– ⅛
Wstn 4½p	z5	$62½	62½	62½	
Wstn 6pr	25	$81⅛	81⅛	81⅛	– ⅜
White Pas	170	$8¾	8¾	8¾	
White P w	200	51	51	51	
Wiley Oil	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Woodwd A	980	$21½	21¼	21¼	+ ¼
Zellers	300	$16½	16⅜	16½	– ⅛
Zenith	13050	210	175	210	+35

Mines

Accra	2500	7½	7½	7½	– ½
Acme	22500	27	25	25	– 2
Adanac M	1500	52	52	52	– 8
Advocate	500	175	171	171	– 9
Agnico	500	206	206	206	– 4
Akaitcho	1100	38	35	35	– 4
Allied Mng	200	295	290	290	
Ang U Dev	3560	75	73	73	– 2
Argosy	500	32	32	32	+ 1
Aunor	2100	210	201	201	– 9
Bankeno	2280	585	555	555	–20
Bary Expl	2500	92	92	92	– 1
Betlm	2115	$15⅝	15⅛	15⅛	– ⅛
Black Bay	7000	4	3½	3½	– ½
Bl Hawk	3900	42	42	42	
Bral Can F	500	150	150	150	– 4
Brameda	5150	76	76	76	
Brenda M	1200	385	370	370	– 15
Brunswk	1510	315	305	305	–10
Bunker H	500	5	5	5	+ 1
Calmor IB	1500	45	43	43	+ 3
Cam Mine	3000	24	23	23	–1½
Camflo	500	255	253	255	+ 1
Cam Chib	100	590	590	590	– 5
Camp RL	100	$20	20	20	– ½
C Tung	975	165	162	162	– 4
C Jamiesn	285	127	127	127	– 3
C Merrill	280	550	550	550	+30
Cassiar	450	$18¼	18¼	18¼	
Cent Pat	9000	170	170	170	+10
Chmly	10600	190	175	190	+16
Chestrvile	3120	12	11	11	– 1
Chib Kay	2500	6	6	6	
Chib M	5500	36	34	34	– 2
Chimo	1800	101	100	100	– 2
Columb M	4000	35	34	35	– 1
C Callinan	1000	6	6	6	– 2
C Durham	1500	70	70	70

Rose et six autres ne sauront pas pourquoi on a changé leurs conditions de détention

par Guy Deshaies

On ne saura jamais pourquoi, le 3 septembre dernier, au moins sept détenus de deux pénitenciers fédéraux du Québec ont été déplacés et leurs conditions de détention modifiées.

Ces détenus, Paul Rose, Francis Simard, Michel Viger, François Schirm, Robert Hudon, Pierre Demers et André Ouellet, prétendent que ces nouvelles conditions sont inhumaines et discriminatoires et demandent, par voie d'injonction, que leurs anciennes conditions de détention soient rétablies.

Or, hier, le juge F. R. Hannen, de la Cour supérieure, n'a pas permis aux requérants de demander à MM. Aubert Laferrière, directeur des pénitenciers fédéraux du Québec, Gérard Breman, directeur du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et Jean Pagé, surintendant de l'unité spéciale de correction de Saint-Vincent-de-Paul, pour quelles raisons ils étaient confinés, depuis le 3 septembre, à l'unité de correction ou à celle de ségrégation de Saint-Vincent-de-Paul.

Le juge Hannen n'a pas voulu savoir non plus quels détenus habituellement méritaient pareils traitements. Il a dit qu'il fallait s'en tenir exclusivement aux conditions de détention afin de déterminer si elles sont inhumaines.

Ainsi, s'il était avéré que les conditions de détention de ces prisonniers, tous reliés aux actions du FLQ, n'étaient pas inhumaines, rien ne servirait de se demander si elles sont justifiées dans leurs cas. Car le juge ne veut pas savoir pourquoi ces détenus politiques ont été transférés, le 3 septembre, et n'est guère plus intéressé à savoir quels sont les détenus qui, habituellement, sont placés dans les unités spéciales de correction ou de ségrégation.

Les trois représentants des autorités fédérales, en l'occurrence les défendeurs, ont tous dit, cependant, qu'ils n'avaient pas à se plaindre de la conduite de ces détenus.

Avant de commencer l'audition de la requête, hier, le juge Hannen a d'abord expliqué sa présence exceptionnelle en 4e division des assises du Banc de la Reine.

C'est en vertu d'une ordonnance émise dimanche soir par le juge en chef Challies qu'exceptionnellement la division de pratique de la cour civile a siégé dans une cour pénale, soit la 4e division des assises, dans l'édifice de la SQ, rue Parthenais.

La requête devait être entendue par le juge Paré qui avait émis les ordonnances pour faire amener les demandeurs à la Cour supérieure mais, hier matin, on a appris, à la dernière minute, que c'était le juge F. R. Hannen, de la cour de pratique, qui se rendrait à Parthenais.

Hier après-midi, Me Jean-Serge Masse, qui occupe pour les requérants, a fait entendre MM. Paul Rose et François Schirm comme témoins. Rose n'a pu témoigner au sujet de son propre cas étant donné que sa demande avait d'abord été remise sine die puisque ses conditions actuelles de détention sont celle d'un détenu durant son procès, soit dans un quartier de détention de la SQ, rue Parthenais.

Il a dit, au nom d'André Ouellet, que ce dernier et lui-même étaient détenus dans un édifice isolé, à l'unité de correction, que la cellule était éclairée 24 heures par jour par une ampoule de 60 watts alors que les autres cellules sont éclairées, la nuit, par une veilleuse de 25 watts de couleur bleue, qu'ils n'ont droit ni au travail, ni aux études, que leur droit aux visites de la famille et de l'avocat sont limités plus que dans le cas des autres détenus de l'unité, etc. Rose a conclu que les conditions de détention d'André Ouellet et les siennes étaient discriminatoires à l'intérieur même de l'unité de correction mais il a ajouté que le fait d'être transféré dans cette unité du pénitencier condamné par les autorités sans raisons était en soi un geste discriminatoire.

Me Réjean Paul, qui occupe pour le ministère public, s'est opposé à la plupart des questions des requérants aux demandeurs mais le juge ne lui a pas permis d'évoquer le délit pour lequel Paul Rose a été déclaré coupable.

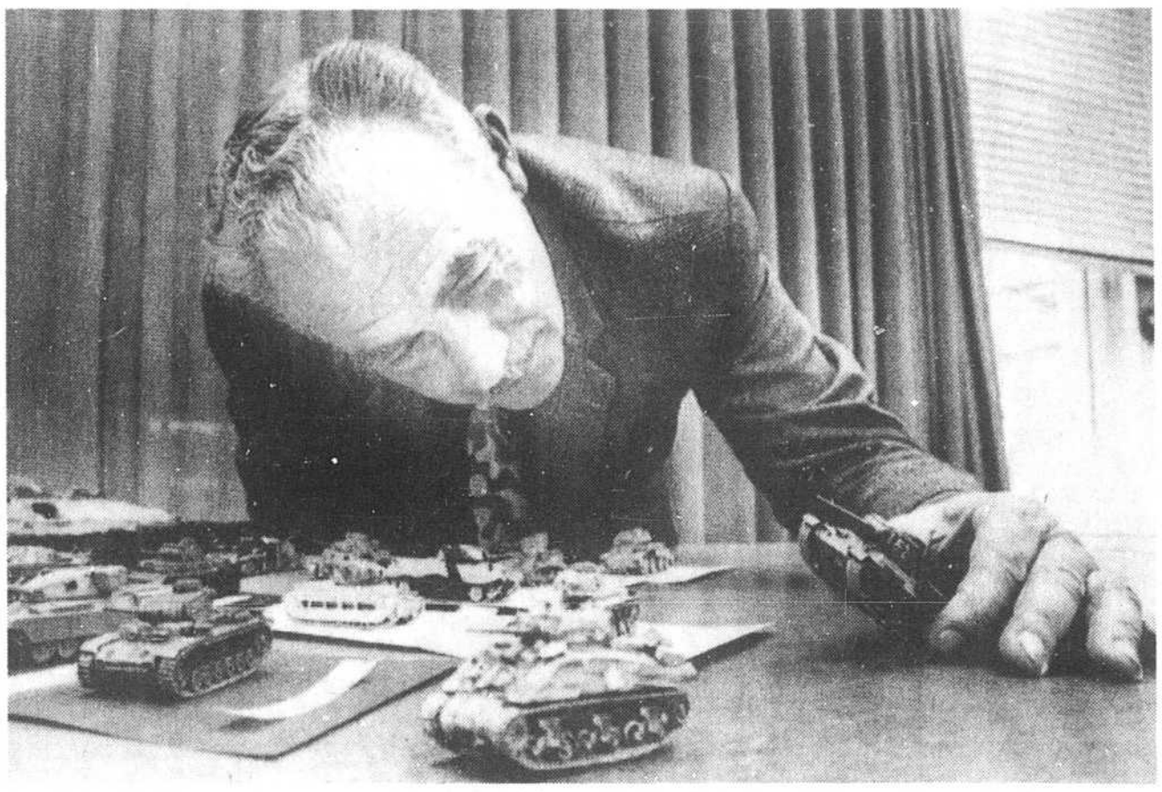
A François Schirm qui a dit qu'il ne demandait que des conditions identiques aux autres et non pas la charité, le juge, dur d'oreilles a demandé pour quel crime il avait été condamné.

"Pour avoir travaillé à la libération du peuple québécois", de répondre Shirm

Le juge Hannen a ajourné à ce matin à 10h15. On sait cependant qu'à 10h30 le procès de Paul Rose se poursuit et que son conseiller juridique n'est nul autre que Me Jean-Serge Masse. Il se peut donc que le juge Legault, qui préside le procès de Rose, soit obligé d'attendre la fin de l'audition de la requête à moins que la présence du conseiller juridique de l'accusé ne soit pas jugée essentielle, la presence de l'accuse et du conseiller juridique n'ayant pas été requise pour procéder au choix des jurés.

Pour ce qui est des conditions de détention des sept requérants susnommés, il semble, d'après le juge Hannen, que les autorités peuvent les changer sans donner de motifs pour ce faire, sans que la conduite des intéressés y soit pour quelque chose et sans qu'on puisse parler de discrimination.

La juge de la cour civile siégant exceptionnellement en cour pénale se prononcera peut-être aujourd'hui sur les conditions "in se" des requérants. S'il en arrive à la conclusion que ces conditions sont inhumaines et vexatoires il accordera l'injonction, sans doute, mais cela ne signifiera peut-être pas que les détenus-demandeurs seront ramenés là où ils étaient avant le 3 septembre, c'est-à-dire l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines.



M. Léo Gariépy examine un char d'assaut miniature au Musée de guerre d'Ottawa. Il venait d'annoncer qu'un nouveau monument sera érigé en Normandie pour rappeler la participation des soldats canadiens à l'invasion du jour-J. M. Gariépy était le commandant d'un char d'assaut. (Téléphoto CP)

le monde de l'éducation

Cours par correspondance

Plus de 7,000 personnes se sont inscrites en 1971 aux cours de correspondance du ministère de l'éducation. Ce service offre 34 cours techniques (mécanique automobile, coiffure, menuiserie...) et 14 cours commerciaux.

Le service des cours par correspondance s'était jusqu'à présent contenté d'oeuvrer dans le domaine de la formation professionnelle. On étudie actuellement la possibilité de diversifier les services et d'offrir au public un éventail de cours de formation générale.

Convention collective

Après plus d'une vingtaine de séances de négociation, les représentants de l'Association des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières et les représentants du Conseil d'administration sont arrivés à une entente de convention collective.

Les principaux items qui ont fait l'objet de négociations ont été la qualité universitaire, la sécurité d'emploi et la participation des professeurs à la gestion de l'université. Cette convention collective, qui doit encore être ratifiée par l'Assemblée générale des professeurs et le Conseil d'administration, est la première du genre signée à l'Université du Québec à Trois-Rivières puisque l'Association des professeurs n'a obtenu son accréditation que le 8 février 1971.

Météorologie à Chicoutimi

Le Centre de recherches sur le moyen-nord de l'université du Québec à Chicoutimi vient d'ajouter la météorologie aux autres domaines de recherche qu'elle entend développer dans ce territoire.

Cette décision fait suite à des démarches entreprises par la Société météorologique du Canada auprès des universités francophones du Québec pour les inciter à offrir des programmes d'études avancées en météorologie.

Jusqu'à maintenant, en effet, seules les universités de McGill et Toronto décernaient des diplômes de maîtrise et doctorat en météorologie, alors qu'à peu près la moitié des météorologues déjà formés sont francophones.

Premier prix à McGill

Le premier prix du "Canadian Dental Research Foundation" a été décerné au Dr. A. Weinstock pour une recherche faite au Département d'anatomie de l'Université McGill.

Le docteur Weinstock, travaillant pour un programme de doctorat en collaboration avec le docteur Leblond, a utilisé la radioautographie afin de démontrer la synthèse et la sécrétion qui composent l'émail de la dent. La radioautographie est la technique qui permet l'identification à l'aide du microscope, des éléments radioactifs incorporés dans les cellules ou organes d'un animal.

Yves Saint-Arnaud à Sherbrooke

Le département de psychologie de l'Université Sherbrooke vient de donner une nouvelle orientation à son programme de maîtrise, qui sera dorénavant axé sur la formation de praticiens spécialisés en relations humaines.

C'est M. Yves Saint-Arnaud, co-fondateur du Centre interdisciplinaire de Montréal, qui a été chargé de mettre en marche la réalisation de ce projet.

Depuis de nombreuses années, plusieurs étudiants se sont plaints de ne pouvoir recevoir dans les universités du Québec une formation de psychologue consultant en relations humaines.

Les besoins de tels consultants se font de plus en plus sentir en éducation, dans le domaine de la santé, dans le monde industriel, à l'intérieur d'organismes gouvernementaux, dans la vie familiale ou dans les communautés de toutes sortes.

Baccalauréat "mention bilingue"

Le campus de Régina de l'Université de la Saskatchewan a inauguré cet automne un programme d'études conduisant au baccalauréat en éducation "mention bilingue".

Pour obtenir la "mention bilingue", les étudiants doivent suivre au moins 40% des cours en français, afin de pouvoir plus tard être en mesure d'enseigner l'anglais aussi bien que le français comme langue seconde.

Chaque étudiant effectuera un stage d'une durée d'un semestre dans une école de la Saskatchewan afin d'y enseigner en français ou d'enseigner le français comme langue seconde. Il est prévu que ce stage sera complété par un séjour de cinq ans à six semaines au Québec ou dans un pays francophone afin d'étudier sur place les diverses méthodes d'enseignements des langues.

Après la visite de Kossyguine

Selon un journal londonien, Trudeau veut devenir le "Tito de l'Occident"

LONDRES (PC) – Dans un éditorial, le Daily Telegraph lance une attaque acerbe contre le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, à l'occasion de la visite au Canada du premier ministre soviétique, M. Alexei Kossyguine.

Selon le journal londonien, M. Trudeau a retiré de la visite de M. Kossyguine un tel capital anti-américain qu'il semble intéresse à devenir une sorte de Tito occidental. Le Telegraph assume que le premier ministre soviétique a deviné cette tendance à la suite de la déclaration outragée, faite il y a peu de temps à Moscou par M. Trudeau lui-même, lorsqu'il avait exprimé la crainte que le Canada ressentait devant la domination économique et militaire des Etats-Unis.

L'homme d'Etat soviétique a d'ailleurs profité d'une invitation à rencontrer le comité du Sénat et des Communes sur les affaires extérieures pour lancer une flèche à la Grande-Bretagne au sujet du problème de l'Irlande du Nord, note le quotidien.

Le Telegraph, journal à tendance conservatrice, dit que M. Trudeau semble s'être convaincu et avoir convaincu plusieurs Canadiens, gênés par la dépendance de leur pays vis-à-vis les Etats-Unis, qu'il leur serait possible d'établir avec l'URSS des liens aussi étroits qu'avec les Etats-Unis.

Le journal pose alors deux questions sur l'attitude des Canadiens:

"Croient-ils vraiment que des relations avec une dictature fermée sur elle-même et derrière le rideau de fer, pourront être aussi faciles qu'avec les Etats-Unis, malgré toutes les failles de ces dernières?

"Combien de temps, selon eux, le Canada pourra-t-il défendre ses richesses immenses sans le bouclier protecteur que constituent les Etats-Unis?"

Dimanche soir, les raids de la police effectués dans des demeures de Toronto, avant l'arrivée de M. Kossyguine dans cette ville ont fait la manchette des nouvelles à une station de télévision, ayant même la préséance sur les derniers troubles en Irlande du Nord.

A Paris, entre-temps, Le Monde souligne ce qu'il appelle l'offre faite par M. Kossyguine d'acheter de l'équipement industriel canadien, en particulier des ordinateurs.

"Ce qui était une façon de répliquer aux restrictions apportées par Washington à ses importations de produits industriels", rappelle Le Monde.

Sans adopter un point de vue aussi hostile que le Telegraph, le quotidien français rappelle également le souhait exprimé par M. Trudeau d'établir des relations avec la Russie aussi étroites qu'avec les Etats-Unis.

Les journal parisien admet, avec certains commentateurs canadiens, que cette déclaration de M. Trudeau pourrait bien signifier un changement radical dans la politique extérieure du Canada.

"L'exploitation commune des richesses du Grand Nord n'est pas en effet le seul facteur de rapprochement entre le Canada et l'Union soviétique et d'éloignement à l'égard des Américains."

Les "aspirations" de M. Trudeau à devenir un Tito en Occident ont été aussi le sujet d'un article, à l'occasion de la visite de M. Kossyguine au Canada, dans le Sunday Telegraph.

M. Kossyguine aimerait que le premier ministre canadien joue un tel rôle, affirme ce journal du dimanche, et M. Trudeau lui-même "serait probablement heureux de placer son pays dans une situation de mentalité poussée – si c'était possible. Mais, comme les deux hommes le savent bien, la liberté d'action du Canada est limitée."

Le journal hebdomadaire attribue ce facteur aux liens commerciaux et politiques étroits d'Ottawa avec Washington.

Le Synday Times a également souligné les accrochages dans les relations canado-américaines.

Rappelant les rapprochements récents du Canada avec Moscou et Pékin, et l'insistance avec laquelle le Canada essaie d'affirmer son indépendance, le Times, dans un article daté d'Ottawa, écrit:

"M. Trudeau est un homme arrogant et les Soviétiques et les Chinois savent nourrir cette arrogance.

Le journal ajoute que la Maison Blanche a consciencieusement ignoré ce détail, ce qui pourrait bien être une erreur de la part de Washington.

Kissinger retour de Pékin

WASHINGTON (AFP) – M. Henry Kissinger, conseiller du président Richard Nixon qui vient de faire une visite de six jours à Pékin, est attendu cet après-midi à Washington, a annoncé hier la Maison Blanche.

M. Kissinger, dont le départ de la capitale chinoise n'avait pas encore été officiellement confirmé, doit arriver à la base militaire d'Andrews, près de Washington, vers 16 heures locale.

On pense que dès son retour M. Kissinger sera reçu à la Maison Blanche par le président à qui il rendra compte des entretiens qu'il vient d'avoir avec le premier ministre Chou En-lai pour préparer le voyage de M. Nixon à Pékin.

La date exacte de ce voyage, qui doit être maintenant fixée, ne sera pas nécessairement rendue publique immédiatement, surtout si elle n'est pas très proche. En juillet dernier, M. Nixon avait seulement annoncé qu'il irait à Pékin avant le mois de mai prochain.

Collision ferroviaire au Japon: treize morts

TSU, Japon (d'après AP) – Deux trains de voyageurs sont entrés en collision dans un tunnel, hier; il y aurait au moins 13 morts et près de 200 blessés.

La police a immédiatement ouvert une enquête sur les circonstances qui ont fait qu'à 4 heures de l'après-midi, les deux trains se soient engagés simultanement dans ce tunnel situé dans la region centrale du Japon, entre Nagoya et Osaka.

Toutes les victimes sont des Japonais, y inclus les mécaniciens et chauffeurs des deux locomotives. Les trains étaient propriété de la Kintetsu Railways qui a fait savoir que 520 personnes avaient pris place dans les wagons des deux convois.

Les recherches se poursuivaient encore à l'aide de torches électriques, sept heures après l'accident, la police recevant l'aide de nombreux employés de la compagnie de chemin de fer Kintetsu.

Le tunnel se trouve à sept kilomètres de la ville la plus proche, ce qui a compliqué les travaux de sauvetage dans cette région montagneuse.

Les deux premiers wagons des deux trains ont été complètement écrasés sous le choc. Plusieurs victimes ont été brûlées sous les carcasses tordues des wagons.

En novembre 1966, une collision du même genre sur la ligne Kintetsu avait fait un mort et quelque 200 blessés.

Blessés à Nantes

NANTES (AFP) – Mlle Michèle Lafaille, jeune Montréalaise a été blessée dans un accident de voiture qui s'est produit en Loire Atlantique dans l'ouest de la France.

Mlle Lafaille, qui souffre d'une triple fracture du bassin, se trouvait à bord d'une voiture pilotée par une élève infirmière de Nantes, lorsque l'accident s'est produit par suite d'un refus de priorité d'une voiture conduite par un jeune homme de la région.

2 vols par jour vers la Californie, les parents, les amis

Le soleil. Le [illegible] de Los Angeles. Le sable. San Francisco. La couleur. Les [illegible] de San Diego. La mer, Disneyland, les studios de Hollywood. La Californie, c'est tout ça.

Et Air Canada y va souvent. Deux fois par jour, de Montréal!

[illegible]. Là-bas, ils seront contents de les voir. Avec nos tarifs familiaux, c'est pas un problème. Demandez à votre agent de voyage. Vous verrez.

Tiens, une suggestion: les parents ou les amis visités, vous sautez dans une voiture louée pour vous par votre agent de voyage ou Air Canada. Puis, vous vous baladez un peu partout à travers la Californie, en descendant tranquillement vers le Mexique pour remonter ensuite vers Los Angeles par la côte. Amusant, non?



Pas plus compliqué que ça, croyez-en Richard Garneau. En tout cas, chez nous, ça ne traîne pas.

Alors . . . on y va?

On y va!

AIR CANADA

